

SUPPLÉMENT

ÉCONOMIE

Environnement :
L'Europe défie
George W. Bush

EMPLOI

COLOMBIE

Ingrid Betancourt,
candidate à la
présidentielle, enlevée
par la guérilla p. 2

AFGHANISTAN

Hamid Karzaï en
tournée internationale
et à Paris jeudi p. 3

ANGOLA

La dernière interview
de Jonas Savimbi
p. 3 et notre éditorial p. 17

DISPARITION

L'hommage à Georges
Vedel p. 8, le portrait p. 14

COMMUNICATION

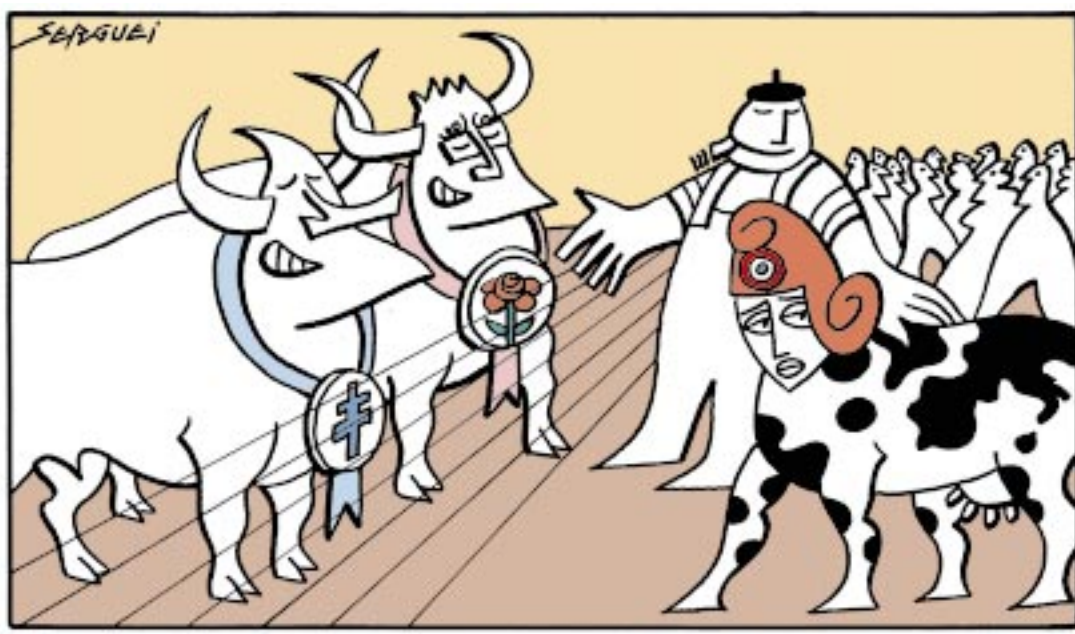
Des proches
de Berlusconi
à la tête de la RAI p. 21

EXPOSITION

Puvis de Chavannes
à Venise p. 29

International.....	2	Entreprises.....	18
Union européenne.....	5	Communication.....	21
France.....	6	Marchés.....	22
Société.....	10	Aujourd'hui.....	24
Carnet.....	12	Météorologie.....	28
Abonnements.....	12	Jeux.....	28
Régions.....	13	Culture.....	29
Horizons.....	14	Radio-Télévision.....	33

Comment le monde paysan pèse sur la présidentielle



► Le poids politique des agriculteurs est bien supérieur à leur nombre

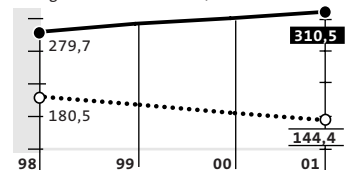
► Notre enquête : leur influence, la popularité de Bové et les programmes

► La campagne : Chirac au Salon, Jospin au PS et Bayrou à l'UEM

Lire pages 6 à 8 et Pierre Georges page 34

L'EUROPE DISTANCÉE

Budget de la défense, en milliards de \$ Etats-Unis * U.E. 15



L'industrie de la défense en ébullition

ALORS QUE Northrop Grumman, constructeur du bombardier furtif B-2, vient de lancer une OPA sur TRW, spécialisé dans l'électronique de défense, pour devenir un géant de l'armement américain, l'Europe connaîtra une vague de restructurations dans ce secteur, peu après les élections françaises. Le Monde présente les principaux scénarios confidentiels explorés par les protagonistes : alliance renforcée entre EADS et Thales ; rapprochement Thales-Dassault...

Lire pages 18 et 19

Les errements de la politique de la ville

OBJECTIFS imprécis, évaluation insuffisante, procédures indéchiffrables : dans un rapport rendu public, lundi 25 février, la Cour des comptes dresse un bilan sévère de la politique de la ville. Née en 1977, avec le lancement des premières opérations « Habitat et vie sociale », cette politique destinée à redynamiser les quartiers en difficulté est, selon elle, peu lisible : la Cour regrette l'absence d'« objectifs quantitatifs affichés au plan national », souligne que les dispositifs « se sont sédimentés au cours du temps », ce qui « a été une source de complication et de confusion pour les partenaires de l'Etat », et

déplore que le ministère de la ville ait ajouté à ces procédures des « actions spécifiques », ce qui a « compliqué le paysage ». Depuis la signature des premières conventions de développement social des quartiers, en 1981, le nombre de cités concernées n'a cessé de croître : 250 contrats de ville ont été signés pour 2000-2006 contre 215 pour 1994-1999. Ils concernent désormais 27 millions de personnes contre 18 millions auparavant. Malgré ces insuffisances, la Cour estime que, sur le terrain, « des résultats positifs ont été constatés », notamment « en matière de renou-

vellement urbain », même si la plupart des études soulignent « la persistance, voire l'aggravation des difficultés sociales ». De 1990 à 1999, la population des quartiers a ainsi baissé et les indicateurs de précarité se sont souvent stabilisés. Le chiffrage des crédits affectés depuis le début des années 1990 à cette politique est, selon la Cour des comptes, impossible à faire en raison des approximations et de l'absence de fiabilité des documents présentés au Parlement. « Les chiffres globaux restent donc invérifiables », note la Cour.

Lire page 10

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Le bilan flatteur du ski français à Salt Lake City



LES JEUX de Salt Lake City se sont terminés en apothéose pour le ski français. En slalom spécial, Jean-Pierre Vidal et Sébastien Amiez (photo) ont permis à la France de rapporter sa meilleure moisson de médailles (onze). Mais ces Jeux resteront marqués par les scandales du patinage et du dopage.

Lire pages 24 à 27

La Chine tente de séduire Taïwan en lui prêtant un doigt de Bouddha

PÉKIN

de notre correspondant

La concorde dans le détroit de Formose serait-elle suspendue au... doigt de Bouddha ? A en juger par l'immense ferveur soulevée par l'arrivée à Taïwan, samedi 23 février, de la relique ossuaire d'un doigt de Bouddha dont la Chine est le propriétaire, on se dit que les moines vont peut-être réussir là où les gouvernements ont échoué. Près de cent mille personnes s'étaient massées à Taïpeh le long du trajet emprunté par le convoi recelant le précieux os de l'« Illuminé ». Parti de l'aéroport Tchang-Kaï-Chek, le camion Isuzu, devancé par une cohorte de moines et de moniales, flottant dans leur robe jaune, s'est ébranlé jusqu'au gymnase de l'université nationale. Là, le trésor trônant sur un autel fleuri d'orchidées a été exhibé à la foule en prière. Le doigt de Bouddha, le seul répertorié à travers le monde, est scellé dans une pagode en miniature plaquée or, enserrée dans un caisson vitré. Casse-croûte, chewing-gum et toutous ont été bannis de la salle d'exposition pour

ne pas troubler la solennité du moment. Le grand organisateur de cette cérémonie s'appelle Hsing Yun, fondateur du monastère de Fokuangshan (« montagne de lumière de Bouddha »), dans le sud de Taïwan. Quelques jours plus tôt, le maître Hsing Yun avait franchi le détroit pour se rendre à Xi'an, capitale de la province du Shaanxi, prendre possession de l'os de Bouddha avec la bénédiction des autorités. Ce doigt n'a été exhibé au public chinois qu'une seule fois, en 1986. Et il est exceptionnel que Pékin autorise sa sortie hors de son territoire. Après la Thaïlande en 1996, c'est au tour de Taïwan d'être l'objet des faveurs du régime, dont l'enjeu politique n'a échappé à personne. « J'espère que la présence du doigt de Bouddha à Taïwan va aider à apporter la paix entre les deux rives du détroit », a déclaré Hsing Yun. Prêter à Bouddha des vertus réconciliatrices (au sens où Pékin l'entend) dans le détroit est encore très prématuré. Mais le « doigt de la concorde » marque un progrès. Au printemps 1998, une « dent de la discorde » avait enfiévré

les deux rives. L'association officielle des bouddhistes de Chine - inféodée au régime - avait contesté avec véhémence l'authenticité d'une dent de Bouddha d'origine tibétaine arrivée à Taïwan en provenance d'Inde. Selon Pékin, seuls la Chine et le Sri Lanka sont les dépositaires légitimes de moires de Sakyamuni. La nouvelle dent transplantée sur l'île, en vertu d'un axe tibéto-taiwanais à fort relent séparatiste, ne pouvait donc qu'être une « fausse ». Et il y a un an la découverte dans une pagode près du lac de l'Ouest, à Hangzhou, d'un écrivain d'or contenant, selon les experts chinois, des cheveux de Bouddha avait suscité l'enthousiasme de la presse chinoise. Un joli coup politique. Deux mille cinq cents ans après la crémation de l'« Illuminé », dont les cendres et les ossements sont vénérés dans les stupas (tours-reliquaires) de l'Asie bouddhique, la paix ou la guerre dans le détroit de Formose ne tiendrait donc qu'à... un cheveu, une dent ou un doigt de Bouddha.

Frédéric Bobin

PORTRAIT

Will Smith, la gloire, du rap au ring



CE PRINCE du rap a découvert l'histoire des Noirs d'Amérique grâce au cinéma. Will Smith, nommé aux Oscars, est un magnifique Mohammed Ali dans Ali. Lire page 32

ANALYSE

Guantanamo, la force et la justice

LES INCOMPRÉHENSIONS se multiplient entre l'Europe et les Etats-Unis, et la question judiciaire joue désormais un rôle dans le désaccord transatlantique. On a invoqué, sur le Vieux Continent, la supériorité morale que conférerait aux Européens l'abolition de la peine de mort. Et maintenant on s'indigne du rôle que le président George W. Bush veut assigner aux tribunaux militaires dans la lutte contre le terrorisme. En effet, par un « ordre militaire » du 13 novembre 2001, le président américain précise comment devront être traités, détenus, incriminés et jugés les « non-citoyens » américains dans le cadre de la guerre contre le terrorisme. Cet ordre confie aux autorités militaires la garde des prisonniers suspec-

tés d'appartenir à Al-Qaida et d'avoir été engagés dans des actes terroristes à l'égard des Etats-Unis. Agissant comme commandant en chef et au nom d'une résolution du Congrès autorisant l'usage de la force militaire, George W. Bush ordonne au département de la défense de mettre en place des tribunaux militaires qui jugeront les terroristes. Comme c'est la règle aux Etats-Unis, ils seront composés d'officiers, sans juge ni jury donc, et procéderont selon le droit des forces armées. Pour se justifier, le président a invoqué le précédent d'une décision équivalente prise par Roosevelt, en 1942, à l'encontre des saboteurs allemands débarqués aux Etats-Unis. On a d'abord reproché à cette mesure de distinguer entre les

citoyens américains et les autres. Par souci d'égalité, on aurait pu soutenir que tous, étrangers ou nationaux, devraient être soumis indifféremment soit à des tribunaux ordinaires soit à ces juridictions militaires. Les Américains répondent aux Européens que les protections constitutionnelles sont réservées à leurs concitoyens, et que le droit commun ne facilite pas le type de procès qu'exigerait la guerre contre le terrorisme. Arguments classiques, mais difficilement recevables aujourd'hui, et certainement moins en Europe qu'aux Etats-Unis, pour des raisons évidentes.

Jean-Claude Casanova pour Le Monde

Lire la suite page 17

Le Roi de la reprise, c'est Citroën Félix Faure !

3800€* pour l'achat d'une CITROËN récente XM, EVASION OU XANTIA

2280€* pour l'achat d'une CITROËN récente XSARA** OU SAXO

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

FAIBLE KILOMETRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCE ET MAIN D'ŒUVRE • PRIX ATTRACTIF • FINANCEMENT À LA CARTE

CITROËN FÉLIX FAURE *mei f'aires*

fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15 ^e	10, place Etienne Perret	01 53 68 15 15
Paris 14 ^e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Paris 19 ^e	59, avenue Jean Jaurès	01 44 52 79 79
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Limay (78)	266, rte de la Noué, Port Autonome	01 34 78 73 48
Bezons (95)	30, rue Emile Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau, RN 7	01 46 86 41 23
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais, Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Méreaux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Caprio, Zac des Calcaires	04 42 78 77 37

INTERNATIONAL

AMÉRIQUE DU SUD

[CHAPO] L'enlèvement d'**INGRID BETANCOURT**, candidate des Verts à l'élection présidentielle colombienne du 26 mai, marque une nouvelle étape de l'affrontement entre les **AUTORITÉS DE BOGOTA** et les mou-

vements insurgés du pays. La **CANDIDATE**, âgée de 40 ans, semble avoir été enlevée par une unité des Forces armées révolutionnaires de Colombie (**FARC**), samedi 23 février, alors qu'elle se rendait en voiture

au cœur de l'ancienne **ZONE DÉMILITARISÉE** que l'armée essaie de reprendre à la guérilla. Le président **ANDRÉS PASTRANA** a mis fin aux négociations de paix après l'enlèvement, le 20 février, d'un sénateur,

JORGE GECHEN TURBAY. Il bénéficie du soutien de Washington, qui considère les insurrections colombiennes comme des sources de **MENACES « TERRO- RISTES »** potentielles contre les Etats-Unis.

La Colombie réclame une aide accrue de Washington contre ses insurgés

L'enlèvement d'Ingrid Betancourt, candidate des Verts à l'élection présidentielle du 26 mai, représente un nouveau revers pour le président Andrés Pastrana face aux Forces armées révolutionnaires de Colombie. Les FARC détiennent cinq membres du Congrès en otage

BOGOTA

de notre correspondante

Ingrid Betancourt, candidate écologiste à l'élection présidentielle colombienne, a été enlevée samedi après midi 23 février par les Forces armées révolutionnaires de Colom-



« A quoi pensiez-vous quand vous avez rejoint la guérilla ? Qu'elle ferait du trafic de cocaïne ? »

INGRID BETANCOURT

bie. Mme Betancourt tentait de rejoindre San Vicente del Caguán, gros bourg au cœur de l'ancienne zone démilitarisée que l'armée a entrepris de reprendre depuis jeudi

21 février à la guérilla. Partie de Florencia, la voiture d'Ingrid Betancourt a été interceptée par des guérilleros. Trois des passagers – dont un photographe français – ont été remis en liberté quelques heures plus tard, Mme Betancourt et Mme Clara Rojas – directrice de campagne et amie personnelle de la candidate – sont restées aux mains de leurs ravisseurs.

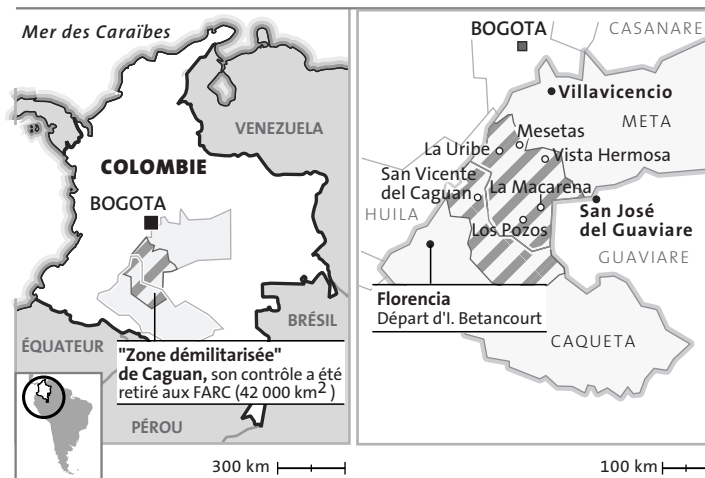
L'enlèvement de la candidate a soulevé une vague d'indignation. Il marque une nouvelle étape dans la confrontation entre les mouvements armés et les institutions démocratiques. De premiers indices semblent indiquer que Mme Betancourt a été enlevée pour servir de « monnaie d'échange », les FARC voulant toujours

obtenir la libération des leurs actuellement sous les verrous. Mercredi dernier, l'enlèvement d'un sénateur à la suite d'un détournement d'avion avait conduit le chef de l'Etat, Andrés Pastrana, à rompre les négociations de paix. Selon un communiqué signé par Joaquín Gómez, l'un des commandants de la guérilla, reçu dimanche soir par la police nationale, les FARC « exigeraient » en échange de la libération de la jeune femme, ainsi que celle de cinq parlementaires colombiens, séquestrés pour certains depuis plus d'un an, « l'adoption d'une loi sur un échange de prisonniers entre les FARC et le pouvoir d'ici douze mois ».

Arrivée en avion samedi matin à Florencia, chef lieu du département du Caquetá au sud du pays, Mme Betancourt a demandé à monter dans l'hélicoptère du président de la République. M. Pastrana venait d'annoncer sa décision de se rendre à San Vicente pour y manifester la restauration de la souveraineté de l'Etat. Les collaborateurs de M. Pastrana ne pouvaient évidemment accepter la présence d'Ingrid Betancourt, candidate en campagne, dans la délégation.

Comme leurs homologues de Bogota, les responsables de la sécurité du territoire et de la police de Florencia ont informé Ingrid Betancourt des dangers qu'elle courait,

L'ARMÉE COLOMBIENNE REPREND LA ZONE DES FARC



en essayant de la dissuader de prendre la route. Trois jours de combats sporadiques n'ont en effet pas permis à l'armée de reprendre le contrôle de la région. En privé, un haut fonctionnaire a du mal à cacher son agacement : « Ingrid est allée se fourrer dans la gueule du loup ». Comme ses compatriotes, il soupçonne la candidate d'avoir pris des risques inutiles pour attirer l'attention des médias.

Ses collaborateurs, eux, rappellent que le maire de San Vicente appartient au mouvement écologiste « Oxígeno Verde » d'Ingrid Betancourt et que la candidate se devait d'accompagner les siens « dans les bons moments comme dans les mauvais », selon les propres termes de la sénatrice. Une semaine avant la rupture des négociations de paix, Ingrid Betancourt avait participé à une rencontre entre les négociateurs des FARC et trois candidats présidentiels – les autres ayant décliné l'invitation. A cette occasion, la candidate qui s'est toujours prononcée en faveur d'une solution négociée au conflit armé, n'avait pas hésité à dire ses vérités à la guérilla qu'elle a accusé de vio-

lutions au droit humanitaire et de manque de sens politique. « A quoi pensiez-vous quand vous avez rejoint la guérilla ? a-t-elle interpellé. Qu'elle ferait du trafic de cocaïne ? »

M. Alain Keler, en reportage pour la revue Marie Claire accompagnait Ingrid Betancourt depuis plusieurs jours. Il raconte : « Nous venions d'être arrêtés par les guérilleros. L'un d'eux, apparemment le chef du commando, informait par talkie-walkie de la présence d'Ingrid lorsqu'un de ses camarades a marché sur une mine personnelle, probablement posée par les guérilleros eux-mêmes. Ils ont alors monté le blessé dans notre véhicule et nous ont fait prendre des chemins de terre. Une demi-heure plus tard, nous avons retrouvé deux autres pick-up ou les guérilleros ont fait monter Ingrid et Clara. Nous ne les avons plus revues. Le chef de la logistique de la campagne d'Ingrid, un collègue photographe et moi-même sommes restés dans la première voiture. Après deux heures de route, les guérilleros – aimables – nous ont donné à manger et à boire puis nous ont abandonnés en pleine campagne. Ce n'est qu'au petit matin que nous avons atteint un village où nous avons pu prendre un taxi pour rejoindre Florencia. »

Marie Delcas

L'armée de l'air bombarde vingt-quatre cibles

Le bilan de l'opération de reprise par l'armée colombienne de la zone des FARC, entamée jeudi 21 février, montre pour l'instant que la guérilla a choisi de se retirer des localités pour se replier dans la forêt. Outre San Vicente, la principale localité, les militaires ont repris sans combats quatre autres bourgs samedi 23. L'enclave, grande comme la Suisse, n'est peuplée que de 100 000 personnes. Les journalistes qui se sont rendus sur place ont pu voir nombre de drapeaux blancs accrochés par les habitants à l'extérieur de leurs maisons pour conjurer les bombardements. Quelque 12 000 soldats participent à cette « opération Thanatos ». L'armée de l'air a bombardé 24 cibles des FARC, selon le chef des forces aériennes.

La guerre civile dure depuis 38 ans en Colombie. Les mouvements de guérilla sont nés de rébellions paysannes au début des années soixante. Le président Pastrana avait fait des négociations avec les FARC (17 000 hommes) son principal objectif lorsqu'il a été élu en 1998.

Les Etats-Unis s'engagent de plus en plus dans un pays en lutte « contre le terrorisme »

WASHINGTON

de notre correspondant

Le gouvernement américain a approuvé la décision du président Andrés Pastrana de passer finalement à l'action contre la guérilla des FARC. Le 20 janvier, la reprise, in extremis, après une première menace de rupture, des discussions avec la rébellion avait été commentée de façon neutre par le département d'Etat. « Nous soutenons le président Pastrana », avait déclaré le porte-parole, Richard Boucher. Mais cette décision avait en fait provoqué un débat à Washington. Les parlementaires, tant républicains que démocrates, se félicitaient d'une politique qui, espéraient-ils, éviterait aux Etats-Unis de s'engager davantage en Colombie ; une partie de l'exécutif pensait, au contraire, que ces pourparlers étaient mis à profit par la guérilla pour se renforcer.

La politique des Etats-Unis en Colombie relevait jusqu'à maintenant de la lutte contre la drogue. L'appui donné par Bill Clinton au Plan Colombie, présenté par M. Pastrana en juillet 2000, s'est traduit par des crédits d'un montant total de 1,3 milliard de dollars sur trois ans, destinés à éradiquer la production de cocaïne colombienne, soit 80 % de la consommation mondiale de ce narcotique. Bien que les FARC et les trafiquants soient associés, l'aide américaine est dirigée contre la culture de la coca et le trafic de la drogue, et non pas contre la guérilla en tant que telle.

Cette aide était néanmoins affectée, pour 70 %, à l'armée et à la police colombienne, pour 30 % à des mesures sociales en direction des agriculteurs et des autres catégories de la population. L'adminis-

tration Bush a confirmé ces programmes, et les fonds ont été en grande partie dépensés, principalement pour équiper et entraîner une brigade spécialisée de trois mille hommes avec une soixantaine d'hélicoptères de divers modèles, dix-neuf autres devant être livrés cette année.

George W Bush a lancé lui-même, en 2001, un plan régional de lutte contre la drogue d'un montant de 731 millions de dollars, dont une partie va aussi à la Colombie, au troisième rang des pays bénéficiant d'une aide américaine.

L'aide américaine est dirigée contre la culture de la coca et le trafic de la drogue

L'innovation est venue lorsque le projet de budget pour l'année fiscale 2003 a été publié, début février, avec 98 millions de dollars de crédits destinés non pas à faire reculer la production de drogue, mais à protéger un oléoduc traversant des régions contrôlées par les guérillas et par les forces paramilitaires. Transportant 35 millions de barils de pétrole par an, cet oléoduc, qui appartient à la compagnie américaine Occidental Petroleum, Inc., a été attaqué cent soixante-trois fois en 2001, par les FARC ou par l'ELN (Armée de libération nationale). Empêcher ces attaques ne relève plus de la lutte contre la drogue, mais bien de l'aide au gouvernement contre la rébellion. Aussi les sénateurs se sont-ils montrés soupçonneux lorsque le secrétaire

d'Etat, Colin Powell, est venu présenter son budget, le 5 février, devant leur commission des affaires étrangères.

Malgré les critiques des défenseurs des droits de l'homme contre l'armée colombienne et les forces paramilitaires avec lesquelles elle a des liens, Peter Romero, ancien sous-secrétaire d'Etat dans l'administration Clinton, plaide avec ardeur pour que les Etats-Unis « viennent en aide à la Colombie dans sa bataille contre le terrorisme ». Son successeur au département d'Etat, Otto Reich, récemment nommé par M. Bush en passant outre à l'hostilité du Sénat, est lui aussi partisan d'une action globale contre les FARC.

Cette position est soutenue par George Tenet, directeur de la CIA, l'Agence centrale de renseignement, pour qui les FARC sont l'une des sources possibles d'actions terroristes contre les Etats-Unis. Chargé de coordonner, à la Maison Blanche, la lutte contre la drogue, John Walters a souligné, le 12 février, les liens existant entre le terrorisme et le trafic des stupéfiants. Le même jour, M. Bush expliquait que les Américains qui consomment de la drogue financent le terrorisme. Les FARC, l'ELN et aussi la principale formation paramilitaire qui rivalise avec elles, l'AUC (Autodéfenses unies de Colombie), sont inscrites sur la liste des organisations terroristes établie par le département d'Etat. Les conditions paraissent réunies pour que la Colombie passe de la catégorie des pays où les Etats-Unis luttent contre la drogue à celle des pays où ils agissent contre le terrorisme.

Patrick Jarreau

Deux officiers américains à San Vicente

Le président Andrés Pastrana a été accueilli avec enthousiasme, samedi 23 février, par un millier d'habitants de San Vicente, la principale localité de l'enclave reprise aux rebelles des FARC par l'armée gouvernementale. M. Pastrana s'est déclaré « triste », car, a-t-il dit, « je crois toujours à une solution politique et négociée ». Le président colombien était accompagné de deux officiers américains de haut rang, indique le *Washington Post*. « Nous ne sommes pas en mission. Nous sommes juste venus voir ce qui se passe », invités par l'armée colombienne, a dit le colonel William Graves.

Selon le quotidien, M. Pastrana espère obtenir de Washington un engagement plus appuyé. Dès vendredi, des responsables américains ont annoncé la mise en place d'un plan d'échange d'informations stratégiques et l'envoi de pièces de rechange pour les hélicoptères de transport de troupes, attribués à Bogota dans le cadre du Plan Colombie. Washington fournit déjà des photographies satellites de la zone, selon des sources colombiennes.

PROFIL INGRID BETANCOURT, ÉCRIVAIN ET CANDIDATE

La fouguese sénatrice Ingrid Betancourt est un personnage controversé de la scène politique colombienne. Au service d'une juste cause – la lutte contre la corruption et les pratiques clientélistes – la jeune femme, âgée de 40 ans, a mis son intelligence, son charme et son goût de la provocation médiatique.

Ingrid Betancourt avait ainsi fait du Viagra le symbole du tonus de son actuelle campagne présidentielle. Elle distribuait généreusement des pastilles bleues à l'occasion de ses apparitions en public, avant de se faire rappeler à l'ordre par le ministère de la santé et les laboratoires Pfizer.

Mais ni le personnage ni le symbole ne convainquent aujourd-

d'hui. Selon les derniers sondages, seuls 0,2 % des électeurs colombiens envisageaient de voter pour elle lors de l'élection présidentielle de mai. Certes, le contexte électoral, polarisé sur le thème des négociations de paix, ne favorisait pas les petits candidats. Pour certains, Ingrid a péché par ambition et n'aurait pas dû viser la présidence.

Personne n'a oublié qu'après avoir été élue à la Chambre des députés elle avait mené sa liste en tête des élections sénatoriales de 1998. Et même ses détracteurs admettent qu'elle a fait sur le fond une excellente campagne présidentielle. « C'est la plus progressiste, la plus créative et la plus cohérente des candidates », dit un professeur universitaire, tout en

M. Ds

FARC, loi 002 : les riches doivent payer

L'enlèvement contre rançon est une source de revenus importante

BOGOTA

de notre correspondante

L'enlèvement d'Ingrid Betancourt vient rappeler que la Colombie détient le triste record mondial en la matière. Plus de la moitié des enlèvements commis dans le monde y ont lieu. Les statistiques égrenent leurs chiffres froids. Entre 1996 et 2001 : 16 000 personnes y ont été séquestrées. Après une année record en 2000 (plus de 3 700 cas), 3 041 enlèvements ont été enregistrés en 2001, selon les statistiques de Païs Libre, association qui propose assistance aux familles des victimes.

Les hommes sont plus exposés que les femmes, qui ne représentent que 17 % des victimes. Les professions les plus touchées sont les commerçants et les éleveurs. Selon Païs Libre, les mouvements de guérilla, toutes organisations confondues, sont désormais responsables de plus de 80 % des enlèvements. Dans la grande majorité des cas, il s'agit d'enlèvements contre rançons ou, dans la terminologie des FARC de « rétentions de personnes à des fins économiques ».

Après les bénéfices tirés des cultures illicites et du trafic de stupéfiants, l'extorsion de fonds et les enlèvements constitueraient la deuxième source de financement de la guérilla marxiste. Dans la majorité des cas, les victimes sont « ciblées » et, d'abord soumises à

extorsion. Qui refuse de verser le prix demandé, s'expose à un long séjour dans les camps des guérilleros.

Depuis 1997, les FARC pratiquent les enlèvements au hasard, baptisés « pêches miraculeuses ». Au détour d'une route, des hommes armés montent un barrage et choisissent leurs victimes en fonction du prix de la voiture.

En mars 2000, les FARC ont rendu publique leur « Loi 002 ». Consultable sur Internet (www.farc-ep.org), elle soumet à un « impôt pour la paix » (sic) toute « personne physique ou morale disposant d'un patrimoine supérieur au million de dollars ».

La Loi 002 expliquerait la légère baisse du nombre des enlèvements enregistrés en 2001 : conformément à la possibilité qui leur est offerte, nombre de Colombiens « impossibles » auraient choisi d'entrer en contact avec la guérilla pour réaliser leur contribution volontaire. La Loi

avouant ne pas avoir l'intention de voter pour elle. « Elle aurait dû se lancer dans la campagne électorale en France », ironisait-on dans les salons avant qu'elle ne se fasse enlever. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, parfaitement francophone, Ingrid Betancourt a épousé un diplomate français, dont elle a deux enfants. Le succès remporté en France par *La Rage au cœur* (Editions Xo), son autobiographie, publiée en février 2001 et vendue à plus de 120 000 exemplaires dans l'Hexagone, a surpris ses compatriotes. Et exaspéré, en Colombie, ses électeurs potentiels, qui ont dû attendre de long mois sa traduction en espagnol.

Certains otages sont détenus depuis plus de trois ans. Depuis le 1^{er} janvier 1996, les corps de 217 otages ont été rendus à leur famille. « Mais dans de nombreux cas les guérilleros continuent de faire chanter les familles après avoir éliminé leurs malheureux parents. » Les familles craignent des représailles de la part des ravisseurs, dès lors que l'armée est entrée dans leur sanctuaire. En septembre dernier, les rebelles avaient capturé une ancienne ministre de la culture, Consuelo Araújo. Ils n'avaient pas hésité à l'exécuter d'une balle dans la tête parce qu'elle ne parvenait pas à suivre leur marche forcée dans la jungle lors d'une offensive militaire.

M. Ds

Recife Paris

Stylos
RECIFE

Le Bon Marché Rive Gauche
24, rue de Sèvres Paris 7^e
www.recife.fr

M. Karzaï fait de la lutte contre le terrorisme un instrument pour renforcer le pouvoir de Kaboul

Le président afghan arrive en France jeudi

KABOUL

de notre envoyée spéciale

Après notamment Washington, Londres, Tokyo, Riyad, Islamabad, Abou Dhabi, le président de l'administration intérimaire afghane, Hamid Karzaï, est parti dimanche 24 février pour Téhéran, New Delhi et Paris, où il sera officiellement reçu jeudi 28 février et vendredi 1^{er} mars. « Nous avons offert aux Afghans une fantastique reconnaissance internationale, ils aiment cela », a-t-il déclaré au Monde avant son départ. Avec la reconnaissance, c'est aussi l'assurance d'un engagement à long terme de la communauté internationale que cherche Karzaï, à un moment où le pouvoir afghan reste éminemment fragile. Des combats ont opposé différentes factions à Mazar-e-Charif, dans le nord, à Gardez, dans l'est, et toutes les zones frontalières entre les différents chefs de guerre restent dangereuses.

Parrains tout-puissants du nouvel Afghanistan, les Etats-Unis sont suffisamment inquiets de la situation pour avoir envoyé à Kaboul l'émissaire du président George Bush, Zalmay Khalilzad, qui s'est entretenu longuement et à plusieurs reprises avec M. Karzaï. « J'ai discuté avec lui des options capables de limiter les risques que les multiples armées se fassent la guerre », a affirmé M. Khalilzad, soulignant que « le principal défi est clairement de prévenir un retour au phénomène des chefs de guerre et aux conflits entre les principales armées ». La chute des talibans, qui gouvernaient 90 % de l'Afghanistan, a ramené sur le devant de la scène les seigneurs locaux de la guerre qui ont repris leur domaine, comme le général Rachid Dostom à Mazar-e-Charif, Ismail Khan à Hérat, Gul Agha à Kandahar, Haji Qadir à Jalalabad. Plusieurs de ces chefs de guerre sont toutefois soutenus par les Etats-Unis dans la mesure où ils participent à la « lutte contre le terrorisme ».

« Les seigneurs de la guerre utilisés dans la guerre contre le terrorisme doivent être avertis qu'il y a un

Le KSK allemand en Afghanistan

Par la voix de son ministre de la défense, Rudolf Scharping, l'Allemagne a confirmé, dimanche 24 février, qu'une centaine de membres du Commando des forces spéciales (KSK) participaient aux opérations en Afghanistan, aux côtés d'unités américaines et britanniques. Entraînés pour s'infiltrer derrière les lignes ennemies, ces commandos sont chargés de la traque des membres d'Al-Qaïda et de l'éventuelle capture d'Oussama Ben Laden. C'est la première fois depuis la seconde guerre mondiale qu'une unité allemande participe à une offensive terrestre extérieure. L'Allemagne devrait déployer en Afghanistan et sur les théâtres d'opération des alentours quelque 3 900 hommes, dont 1 200 au sein de la Force internationale d'assistance et de sécurité (ISAF) déployée par l'ONU pour rétablir une autorité civile en Afghanistan. Une escadre allemande est, en outre, mouillée à Djibouti pour surveiller la mer Rouge et le golfe d'Aden, tandis que quelque 170 soldats d'une unité blindée sont stationnés au Koweït. — (Corresp.)

Françoise Chipaux

gouvernement, qu'il y a un Afghanistan et qu'ils ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent », affirme à ce propos M. Karzaï. « La lutte contre le terrorisme doit être aussi utilisée comme un instrument pour renforcer l'autorité centrale », ajoute le chef du gouvernement intérimaire, qui n'exclut pas l'appel aux troupes américaines déployées en Afghanistan pour régler des conflits internes. « Si l'Afghanistan n'a pas les moyens de prévenir un élément déstabilisateur, sûrement nous appellerons à l'aide » dit-il.

Interrogé à ce propos, M. Khalilzad a évoqué plusieurs options pour tenter de stabiliser la situation : l'accroissement du nombre et du rôle de l'ISAF (Force internationale d'assistance à la sécurité) ; l'adoption de conseillers militaires « là où il y a un danger de conflit potentiel parmi les forces ou armées qui existent pour les décourager » ; enfin, une extension du rôle des Forces spéciales américaines, à qui « on pourrait donner une mission supplémentaire de conseil pour

« Le principal défi est de prévenir un retour au phénomène des chefs de guerre »

ZALMAY KHALILZAD

décourager tout retour à un conflit ». M. Khalilzad a souligné que « le contrôle du gouvernement central (sur les provinces) est limité », et que celui-ci n'a pas l'autorité pour forcer un compromis parmi les différentes factions. L'envoyé américain a toutefois précisé : « Nous ne voulons pas que l'Afghanistan devienne une sorte d'Etat dépendant en matière de sécurité. Nous voulons que les Afghans puissent dépendre d'eux-mêmes le plus vite possible, construire des forces armées adaptées, unies, à partir de la multiplicité d'armées qui existent ici. »

M. Karzaï se veut optimiste. Interrogé sur les inquiétudes américaines, il affirme : « Ils veulent simplement être sûrs que nous avons la paix en Afghanistan. La sécurité s'améliore, et mon appel à l'accroissement du nombre de soldats de l'ISAF reflète une demande des Afghans », dit-il. Ceux-ci demeurent en effet inquiets à la fois sur la situation globale et sur leur sécurité. Le meurtre de l'aéroport international de Kaboul du ministre de l'aviation civile, Abdul Rahman, n'a pas contribué à les rassurer.

A la veille de son départ pour l'Iran, et contrairement aux Etats-Unis, qui continuent d'accuser Téhéran d'ingérence en Afghanistan, M. Karzaï a souligné que Kaboul « veut de bonnes relations avec ses voisins et de très bonnes relations avec les Etats-Unis. Les Etats-Unis nous ont aidés à nous libérer, nous apprécions cette relation, mais nous voulons aussi être amicaux avec nos voisins. Nous sommes juste une pauvre nation qui essaie de revivre et nous ne pouvons pas permettre le luxe de parler fort », a-t-il ajouté en évoquant les accusations américaines contre l'Iran.

La mort du chef de l'Unita, Jonas Savimbi, ne met pas forcément fin à la guerre civile en Angola

Le gouvernement du président Dos Santos appelle les commandants du mouvement rebelle à déposer les armes, mais exige d'eux une reddition inconditionnelle

DEPUIS que la télévision portugaise a montré son corps criblé de balles, samedi 23 février, la mort de Jonas Savimbi, tué au combat, la veille, par l'armée gouvernementale, dans l'extrême sud-est de l'Angola, ne fait plus de doute. Le mouvement rebelle qu'il avait fondé, en 1966, et qu'il a dirigé pendant trente-six années, a reconnu la disparition de son chef historique. « L'Afrique et l'Angola ont perdu l'un de leurs meilleurs fils », a déclaré, dimanche, Carlos Morgado, le représentant de l'Unita (Union pour l'indépendance totale de l'Angola) au Portugal.

« Un homme est mort, mais pas ses idées », a-t-il ajouté lors d'une veillée funèbre à Lisbonne, l'ex-métropole coloniale de l'Angola. « Mais il n'y aura pas de solution militaire. Il y a un travail politique qui doit être fait, et qui passe aussi par la société civile. »

Dimanche, également, le président angolais Eduardo dos Santos est arrivé dans la capitale portugaise, où il devait séjourner pendant vingt-quatre heures en visite officielle, avant de continuer son voyage vers Washington, pour s'y entretenir avec George Bush. Cette rencontre, en présence des présidents du Mozambique et du Botswana, était prévue de longue date. Mais, à présent, elle portera non seulement sur les problèmes de l'Afrique australe, mais aussi sur « les moyens de rétablir la paix en Angola », a annoncé la Maison Blanche.

Les Etats-Unis, jusqu'à leur tardive reconnaissance, en 1993, du régime en place à Luanda, avaient été le principal soutien de Jonas Savimbi. Abandonné par eux, leur ancien allié, « combattant de la liberté » du temps de la guerre froide, était devenu un criminel de guerre aux yeux de la communauté internationale, qui l'avait frappé de sanctions en 1998. Jonas Savimbi mort, le département d'Etat américain s'est



REUTERS/TELEVISION PORTUGAISE-EPF

Le corps du chef rebelle angolais Jonas Savimbi filmé par la télévision portugaise, samedi 23 février, devant les habitants rassemblés du village de Lucusse (province de Moxico), dans le sud-est du pays. Le chef historique de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), en lutte depuis plus de vingt-cinq ans contre le régime de Luanda, a été tué de quinze balles, dont deux à la tête, lors d'une opération menée par l'armée.

employé à minimiser l'importance du chef rebelle. « C'est juste un mort de plus dans une guerre qui aurait dû prendre fin depuis longtemps », a déclaré, samedi, un porte-parole à Washington.

ÉMISSION SPÉCIALE

Le son de cloche était différent, pour le moins, à Luanda. Dans la capitale angolaise, pendant tout le week-end, les partisans du pouvoir en place ont fêté la mort du « terroriste Savimbi », auquel ils ont imputé « l'entière responsabilité » de l'interminable guerre civile. Selon des sources hospitalières, des dizaines d'habitants ont été blessés par leurs tirs de réjouissance...

Dès vendredi soir, la radio nationale avait programmé une émission spéciale pour rediffuser les propos les plus bellicistes du défunt président de l'Unita, unanimement condamné par les « simples citoyens » qui sont intervenus pour exprimer

leur soulagement. Le quotidien officiel, *Jornal de Angola*, a publié un cahier spécial de dix pages, dans lequel le commandant de l'unité ayant « attrapé Savimbi », le général Simão Carlitos Wala, a livré un récit circonstancié de la mort du chef rebelle. « Nous l'avons cloué de sept tirs », a-t-il expliqué. « Il tentait de résister avec son arme à la main, mais il a fini par mourir. » Le chef rebelle a été tué de quinze balles, dont deux dans la tête.

Mort sur les bords du fleuve Luvui, dans la province de Moxico, à 1 300 kilomètres de Luanda et à seulement 80 kilomètres de la Zambie qui, malgré les démentis répétés des autorités de Lusaka, sert à l'Unita d'ultime sanctuaire, Jonas Savimbi a été inhumé, samedi, au pied d'un arbre, à Lucusse, le village le plus proche du lieu où il a été tué. C'est là également qu'un groupe de journalistes, dont le correspondant de la télévision portugaise, a pu

identifier le cadavre. La disparition de Jonas Savimbi signifie-t-elle la fin de la guerre civile en Angola, qui dure en fait depuis l'indépendance, en 1975, et qui, après quatre ans d'interruption, à la suite de l'accord de paix de Lusaka, a repris en décembre 1998, plus meurtrière que jamais ?

Le gouvernement de Luanda vient d'appeler les commandants de l'Unita à la reddition, en précisant : « S'ils persistent dans la guerre, leur désarmement se fera par la force. » Cependant, la politique de la terre brûlée, que l'armée gouvernementale a pratiquée depuis décembre dans les derniers réduits tenus par le mouvement rebelle, rend invraisemblable une cessation des hostilités, sans que des garanties minimales – pour les combattants comme pour les civils – ne soient négociées au préalable.

« Si Savimbi était la cause de la guerre, comme le gouvernement l'a toujours affirmé, il revient maintenant au gouvernement de cesser le feu », a estimé, samedi, sur la radio catholique Ecclesia, un universitaire angolais très respecté, Justino Pinto de Andrade.

Le Portugal, qui forme avec les Etats-Unis et la Russie la « troïka » des pays étrangers censés œuvrer pour la paix en Angola, a également appelé à une trêve des armes. Toutefois, la communauté internationale, Nations unies en tête, continue de se référer au « protocole de Lusaka », l'accord de 1994 qui prévoyait un partage du pouvoir entre le régime établi à Luanda et les rebelles de l'Unita. Or, resté lettre morte, cet accord sera moins que jamais susceptible de fournir un cadre à la réconciliation nationale, si la mort de son chef sert à imposer à l'Unita une défaite inconditionnelle.

Stephen Smith

« Je voudrais que l'on se souvienne de moi »

LA DERNIÈRE interview donnée par Jonas Savimbi remonte à mars 2001. Ses forces battaient alors en retraite depuis un an et demi, et il n'osait plus se servir de son téléphone satellite, de peur d'être repéré et éliminé. Mais il n'en déclarait pas moins à la Voix de l'Amérique : « Nous n'aurons pas la paix en Angola sans l'Unita. » Avant le début de sa déroute militaire, à l'automne 1999, le chef rebelle avait accordé, à Andulo, sur le haut plateau central d'où il était originaire, un long entretien à la revue *Politique internationale*. En conclusion, alors que l'Unita contrôlait militairement les deux tiers du territoire angolais, il y expliquait :

« Ma motivation profonde n'a jamais été la présidence de la République. Je suis venu à la politique à cause de mon père. » Salazar nous a joué un sale coup. S'il s'était allié à Hitler, les Américains l'auraient combattu et vaincu, et l'Angola serait aujourd'hui un pays libre : voilà comment raisonnait mon père – un cheminot, qui écoutait la BBC

et le Poste colonial, à Brazzaville, alors qu'il ne connaissait ni l'anglais ni le français. Il me parlait de notre indépendance, de notre dignité. Depuis ce temps-là, je me suis fixé une mission : accomplir quelque chose pour tous ceux qui m'ont fait confiance. C'est pour cela qu'on n'a jamais pu m'acheter, me corrompre en me promettant une retraite dorée dans une belle villa quelque part dans le monde.

Je voudrais que l'on se souvienne de moi, de ce que j'ai dit, écrit, de ce que j'ai fait, obstinément, sans perdre le cap. Mais je vais vous le dire : le jour où l'Unita prendra le pouvoir dans ce pays – ce qui, je n'en doute pas un seul instant, finira par arriver –, il faudra qu'un jeune de 40 ou 50 ans assume l'énorme travail de reconstruction. Moi, je n'ai plus l'âge de travailler dix-huit heures par jour, même si je suis en très bonne santé. Alors, je resterai ici, chez moi, pour donner des conseils. Je ne pense pas à ma personne, mais à notre parti, l'Unita, qui a le droit historique de gouverner ce pays.

Le « président » Marc Ravalomanana règne sur Antananarivo

Les consignes de l'opposant sont scrupuleusement respectées malgré l'état d'urgence

ANTANANARIVO

de notre envoyée spéciale
« Les hommes à droite, les femmes à gauche. » Le long de l'escalier de pierre sinuose qui mène sur les hauteurs d'Antananarivo, les partisans de Marc Ravalomanana procèdent à des fouilles au corps. Parvenir jusqu'à la maison blanche à colonnade est un parcours jalonné de contrôles et de barricades. Les barrages, faits de grosses pierres, de troncs d'arbres ou de bennes à ordures, ne s'ouvrent que pour laisser passer le maire de la capitale, qui s'est fait investir, vendredi 22 février, président de la République.

Des milliers de partisans se relaient pour protéger leur champion. La tension est montée d'un cran depuis l'instauration, vendredi soir, par le chef de l'Etat, Didier Ratsiraka, de « l'état de nécessité nationale ». Cette forme d'état d'urgence restreint les libertés, notamment celle de manifester, et autorise des mesures d'exception, comme des arrestations ou des assignations. Pour Marc Ravalomanana, cela n'a rien changé. Dimanche, ce protestant pratiquant a organisé un culte réunissant plusieurs dizaines de milliers de personnes sur la pla-

ce du 13-Mai, au cœur d'Antananarivo. « Je suis tranquille, je n'ai pas peur, avec la foule qui me soutient. Je sors de chez moi trois fois par jour », assure l'opposant. Il est vrai que l'immense majorité des habitants d'Antananarivo respecte scrupuleusement les consignes qu'il donne. La grève générale, décrétée depuis un mois, est parfaitement suivie, la capitale est paralysée.

Cependant, le pouvoir du « président » Ravalomanana ne s'étend pas au-delà de la capitale. Même dans les provinces où il a obtenu un bon score, l'autorité reste aux mains de Didier Ratsiraka. Ce dernier se trouve également conforté par la réaction de la communauté internationale, qui, unanimement, a condamné « l'autoproclamation » de son rival.

Du concert de protestations, les partisans de « Marc » ne retiennent que la condamnation de la France. Un tract, intitulé *Avis aux Français*, résume le sentiment répandu dans Antananarivo. « Il est grand temps de choisir : ou vous êtes nos amis, soutenez le peuple malgache, ou vous êtes nos ennemis en soutenant ce dictateur de Ratsiraka, ne perdez pas votre temps, allez tout de suite rejoïn-

dre le Sirocco », allusion au navire français qui croise au nord de la Grande Île, au large de la Tanzanie.

« Je n'ai pas pris le pouvoir par la force ni par la violence, j'ai été porté par le peuple, c'est pacifique », se justifie M. Ravalomanana, qui reste persuadé que se proclamer président n'a pas été une erreur. « J'ai exploré toutes les voies de la négociation, maintenant c'est fini », dit-il,

Au-delà de la capitale, l'autorité reste aux mains de Didier Ratsiraka

tout en ajoutant : « Je suis toujours prêt à parler avec Ratsiraka, que je respecte. »

« Je discute avec les généraux », explique aussi l'opposant, qui reconnaît qu'il n'a avec lui qu'une « partie de l'armée » et que, « si l'armée se divisait, ce serait la guerre civile ». L'industriel, qui a fait fortune comme « roi du yaourt », se dit conscient des périls. « Madagascar

est un pays, ce n'est pas un jouet. » Mais les boutiques et les administrations restent fermées, et l'atmosphère en ville oscille entre l'état de siège et la kermesse. Marc Ravalomanana sait qu'il faut que l'activité reprenne « au plus vite ». Mais son pouvoir ne réside que dans la ferveur de la rue, et il ne peut pas démobiliser ses partisans avant d'être sûr de l'emporter.

Au palais présidentiel, à une vingtaine de kilomètres de la capitale, ou dans son fief sur la côte, à Toamasina (Tamatave), Didier Ratsiraka peut attendre des semaines que le mouvement s'essouffle. Lui non plus ne paraît pas inquiet. L'ambiance qui règne le long de la route menant à la présidence tranche avec l'ébullition dans Antananarivo. Tout y est calme. Aux abords du palais, une douzaine de militaires, fermes mais calmes, bloquent l'accès. Le président a organisé des barrages qui empêchent le ravitaillement de la capitale depuis le port de Toamasina. A Antananarivo, le gazole commence à manquer... tout comme les yaourts de Marc Ravalomanana.

Fabienne Pompey

Une Grande Ecole de Management au cœur de la première Technopole Européenne

CERAM SOPHIA ANTIPOLIS

GRADUATE SCHOOL OF MANAGEMENT & TECHNOLOGY

- Ecole Supérieure de Commerce (ESC)
- 4 Masters Spécialisés - Label de la Conférence des Grandes Ecoles
- 3 Masters of Science
- MBA
- Programme Doctoral Européen EL/DOKMA (Ph.D)
- Formation Continue Diplômante
- Formation pour Dirigeants
- Centre des Entrepreneurs et de l'Innovation
- EAI Tech - Cursus international double compétence

Entrepreneuriat - Knowledge Management - Economie Globale

www.ceram.edu

Tél : +33 (0)4 93 95 45 45



En Allemagne, Edmund Stoiber, candidat de la droite à la chancellerie, peine à prendre son envol

Malgré les difficultés économiques de Gerhard Schröder, le côté modèle du ministre-président de la Bavière ne parvient pas à séduire les Allemands, qui éliront leurs députés en septembre

MUNICH

de notre envoyé spécial

Ah si seulement Edmund Stoiber n'était pas bavarois ! Sa candidature à la chancellerie, pensent ses collaborateurs, passerait alors mieux auprès de ces nombreux Allemands qui, méfiants ou déconcertés, ne savent pas encore l'accueil qu'ils doivent lui réserver. Devant les difficultés économiques auxquelles se heurte le chancelier Schröder, les sondages, en cette fin février, sont plutôt favorables à son concurrent de Munich. Mais ils ne marquent pas de véritable envol du champion de la droite pour les législatives de septembre. Aucune des campagnes menées dans la presse populaire pour présenter Edmund Stoiber comme un grand-papa inquiet de la santé de son petit-fils n'a réussi à effacer l'impression de la majorité des Allemands : celle d'un Bavarois froid et coincé qui peine à dissimuler une incommensurable ambition.

Né en 1941 à Oberaudorf, en haute Bavière, Edmund Stoiber est un pur produit régional, ce qui était la moindre des choses pour devenir, en 1993, président de l'Union chrétienne-sociale (CSU), puis ministre-président de l'« Etat libre de Bavière ». Cette appellation, la région y attache une particulière importance depuis que l'ancien royaume s'est joint à la Prusse de Bismarck pour former l'Allemagne. L'Allemagne compte seize Länder, qui sont autant de régions avec leurs spécificités.

L'« UNIFORME »

Mais, vu de Bavière, le pays n'en compte que deux : « nous » et « la Prusse ». Les « Prussiens », dit-on du côté de Munich, regardent la Bavière d'un œil torve, fermés à ses traditions, méprisants pour ses racines rurales, envieux de ses succès. « A la fin de la guerre, explique fièrement un proche collaborateur du ministre-président, la Bavière était un pays agricole. Nous avons longtemps bénéficié de l'aide des autres Länder, mais c'est nous qui payons aujourd'hui. »



SERGIO BARENCHÉ / A.P.

C'est cette identité qui oblige M. Stoiber à marcher sur des œufs pour ne pas effrayer ses électeurs potentiels du Nord. La dernière fois qu'un Bavarois, Franz Josef Strauss, avait tenté l'aventure, en 1980, il avait subi un cuisant échec. On imagine souvent de l'étranger les Bavarois comme des Méridionaux portés sur les fêtes villageoises et leurs BMW fabriquées au pays. En Allemagne, ils font plus souvent figure de catholiques moralisateurs, en pointe contre l'avortement ou l'immigration, incarnant un patriotisme de clocher un peu grinçant.

A l'heure de l'Europe, la Bavière, grâce à l'électronique, l'aéronautique et les techniques de pointe, a réussi à se construire une niche dorée. Mais les traditions demeurent. Partout les parlers locaux perdent du terrain. Moins en Bavière, où, jusque dans les années 1980, il fallait encore posséder le dialecte local pour être embauché à la radio de Munich. Partout en Allemagne la mode internationale a pris le dessus. Moins en Bavière, où la veste à parements de cuir demeure un must. Avec plus ou moins de tact, Berlin s'en gausse. « Tiens, tu portes ton uniforme ? », s'est entendu dire ce jeune collaborateur d'un ministre de Bavière en mission dans la capitale.

« Les Bavarois ne sont pas arrogants, mais ils ont le côté exaspérant

du bon élève qui a toujours l'air de vous donner des leçons », estime un journaliste de Munich. C'est qu'en Bavière on aime raconter l'Histoire comme un conte de fées. Avant tout le monde, « on » y a privatisé le gaz, l'électricité, les assurances, puis, avec le produit, « on » a investi, subventionné de jeunes entreprises de pointe, lesquelles ont apporté prospérité et bonheur. Une saga développée tant et plus avec, en tête d'affiche, Edmund Stoiber et sa perspicacité.

« UN PARTI UNIQUE »

Avec une fierté non feinte, ses collaborateurs font visiter à Munich la chancellerie. La salle du conseil des ministres, avec sa table en losange et ses tableaux abstraits – « des œuvres d'artistes bavarois » –, se veut sobre et moderne. La petite salle d'audience est, elle, meublée Directoire. Sur le mur est accroché un crucifix. Il y a quelques années, un père qui ne les supportait pas au mur des classes avait saisi la Cour constitutionnelle, qui lui a donné partiellement raison. Chacun peut désormais demander que le crucifix soit enlevé des locaux publics. « Mais, évidemment, personne ici ne l'a fait », sourit le collaborateur de M. Stoiber.

La toute-puissante CSU, qui règne en maître depuis quatre décennies,

Pour sa première sortie hors d'Allemagne en tant que candidat à la chancellerie, Edmund Stoiber avait choisi, vendredi 22 février, non pas Paris, mais Madrid. Le chef du gouvernement, José Maria Aznar, qui préside actuellement l'Union, fait figure de tête de file de la droite européenne.

n'aime pas être dépeinte comme la variante bavaroise de l'Union chrétienne-démocrate (CDU). « Nous sommes alliés à la CDU, mais nous sommes un parti à part entière et unique », aime-t-on préciser. « Surtout un parti unique », raille un professeur d'université exaspéré. « Tout le pays est quadrillé, toute la société bavaroise est cernée par la CSU », dit-il.

Le parti, qui compte 182 000 membres et nomme qui il veut à d'innombrables postes de responsabilité, gère une permanence dans chaque village, chaque quartier de chaque grande ville. Il contrôle une administration omniprésente, qui est là pour défendre les intérêts de la Bavière contre la Fédération et l'Europe.

Attentive aux petites gens, liée au grand capital mais travaillant aussi avec les syndicats, moderniste mais n'hésitant pas à épouser les causes les plus populistes, la CSU se veut le recours de tous les Bavarois. « Même si le conservatisme bon teint y domine, analyse un économiste, la force de la CSU est d'avoir réussi le tour de force d'exprimer les préoccupations de chaque groupe particulier, et, par-dessus tout, d'avoir su s'identifier avec une région qui tient à son particularisme comme à la prune de ses yeux. »

George Marion

Israël prolonge le siège de Yasser Arafat

RAMALLAH (Cisjordanie). Israël a décidé, dimanche 24 février, de prolonger le siège du président palestinien, Yasser Arafat, à Ramallah, en Cisjordanie, à l'indignation de l'Autorité palestinienne, qui a suspendu les réunions de sécurité conjointes, sans aller jusqu'à la rupture totale. Le cabinet de sécurité israélien a voté, par 12 voix sur 14, le maintien du siège imposé à M. Arafat à Ramallah, tout en lui permettant de quitter son quartier général et de circuler dans la ville autonome. S'il veut sortir de Ramallah, M. Arafat devra en faire la demande « personnellement au premier ministre Ariel Sharon », selon un communiqué officiel israélien.

Lors d'une réunion d'urgence de trois heures à Ramallah convoquée par le président Arafat, la direction palestinienne a « condamné la décision du gouvernement israélien » à qui elle fait assumer « l'entière responsabilité » des conséquences éventuelles de sa décision. Un conseiller de M. Arafat, Nabil Abou Roudéina a affirmé que l'Autorité suspendait les rencontres sécuritaires ou politiques conjointes jusqu'à ce que le gouvernement israélien revienne sur sa décision. – (AFP.)

En Inde, sévère défaite du BJP dans quatre élections provinciales

NEW DELHI. Les résultats des élections provinciales dans quatre Etats indiens, dont l'Uttar-Pradesh, le plus peuplé, marquent un net recul pour le BJP (Parti du peuple indien, nationalistes hindous) du premier ministre, Atal Bihari Vajpayee. La défaite est particulièrement significative en Uttar-Pradesh où le BJP n'arrive qu'en troisième position derrière le Parti socialiste de l'ancien ministre de la défense, Mulayam Singh Yadav, et un parti des basses castes hindous, le Bahujan Samaj Party.

Le parti du Congrès, conduit par M^{me} Sonia Gandhi, est encore une fois balayé en Uttar-Pradesh, Etat le plus important électoralement en Inde, mais remporte les Etats du Pendjab, du Manipur et d'Uttaranchal. La défaite du BJP pourrait compliquer la tâche de M. Vajpayee qui conduit un gouvernement central de coalition. – (Corresp.)

Des matériaux nucléaires ont été volés en Russie

WASHINGTON. Selon un rapport du Conseil national du renseignement remis, samedi 23 février, au Congrès américain, « des matériaux nucléaires, pouvant être utilisés dans la fabrication d'armes, ont été volés dans certains instituts russes ». Un total de vingt-trois tentatives de vol de matériaux fissiles ont été découvertes, et déjouées, en Russie, entre 1991 et 1999, selon ce document dont les auteurs se disent néanmoins « inquiets » du fait qu'il puisse exister « un trafic non détecté ». « Les installations russes abritant des matériaux nucléaires reçoivent peu de crédits, manquent de personnel formé et n'ont pas suffisamment d'équipements pour stocker en toute sécurité des matériaux nucléaires ». Le conseil américain du renseignement estime que la difficulté, dès lors, est de savoir combien de contrebandiers ont réussi à voler de tels matériaux sans jamais avoir été repérés. – (AFP.)

Manifestation contre les attentats au Pays Basque

BILBAO. Environ vingt-mille personnes ont à nouveau manifesté, samedi 23 février à Bilbao, au Pays Basque, pour dénoncer l'attentat à l'explosif qui y a grièvement blessé, le 19 février, un dirigeant des Jeunesses socialistes basques, Eduardo Madina Munoz, 26 ans, amputé d'une jambe. En tête, une bannière portait, écrite en basque et en espagnol, la phrase : « Il n'y a de Patrie que l'Humanité ». L'agence basque Vasco Press a par ailleurs indiqué que la police espagnole attribue aux six membres présumés de l'ETA arrêtés, jeudi 21 février, à Pampelune, deux assassinats : celui, en 1998 à Pampelune, du conseiller municipal conservateur Tomas Caballero et celui, en 2000 à Berrioar, d'un sous-officier de l'armée de terre. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **THAÏLANDE : les services d'immigration ont révoqué les visas** de deux collaborateurs de la *Far Eastern Economic Review (FEER)*, l'Américain Shawn Crispin, chef du bureau de Bangkok, et le Britannique Rodney Tasker, actuel président du Club des correspondants étrangers de Thaïlande. Les avocats de Dow Jones & Co, propriétaire de la *FEER*, ont décidé de faire appel d'une décision dont la raison officielle est la « sécurité nationale ». Le 10 janvier, un numéro de l'hebdomadaire de Hongkong, qui faisait état de tensions entre le palais royal et le premier ministre thaïlandais, avait été interdit en Thaïlande. L'hebdomadaire a refusé le rectificatif réclamé par Bangkok. Le ministre thaïlandais de l'intérieur a déclaré, lundi 25 février à l'agence Associated Press, que le gouvernement n'était pas impliqué dans la décision de l'immigration. Plusieurs organisations de défense des journalistes ont émis des protestations. – (Corresp.)

■ **YUGOSLAVIE : les autorités serbes ont rejeté, dimanche 24 février, la proposition du haut représentant de l'Union européenne** pour la politique extérieure, Javier Solana, de transformer l'actuel- le Yougoslavie en une Union Serbie-Monténégro. Le premier ministre serbe, Zoran Djindjic, a indiqué qu'il n'accepterait pas un « compromis douteux » et le ministre des finances, Bozidar Djelic, a évoqué un « Frankenstein financier ». – (AP.)

La débâcle du groupe Kirch jette une lumière crue sur le système CSU

FRANCFORT

de notre correspondant

C'est un sujet tabou pour le candidat de l'opposition de droite, Edmund Stoiber. La déconfiture du géant des médias Kirch est néanmoins suivie de très près par le ministre-président de Bavière. Averses de commentaires en public sur ce dossier sensible, les responsables bavarois ne peuvent pourtant pas se désintéresser du sort d'une entreprise emblématique à plus d'un titre.

Installé à Munich, le dernier magnat allemand des médias, engagé dans une lutte désespérée pour sa survie, a longtemps bénéficié de la bienveillance de l'Union chrétienne-sociale (CSU) et du gouvernement régional. « La chute de Kirch pourrait créer une onde de choc pour le pouvoir local ; elle mettrait en cause le modèle économique mis en avant par M. Stoiber pour défier M. Schröder », analyse un expert des médias.

Certes, la constellation Kirch est une entreprise privée encore largement dominée par son fondateur, le patriarche Leo Kirch (75 ans). Mais depuis son bureau du centre de Munich, celui-ci a su cultiver d'étroites relations avec le pouvoir régional, c'est-à-dire avec la CSU, la formation politique de M. Stoiber. Ami du chrétien-démocrate Helmut Kohl, Leo Kirch fut aussi très proche du mentor de M. Stoiber, l'ex-ministre-président Franz-Josef Strauss.

Le magnat des médias fréquente M. Stoiber depuis les années 1980. Les deux hommes ne sont pas de la même génération, et n'entretiennent, selon leurs proches, aucun lien amical. Mais ils partagent les mêmes convictions conservatrices, et se croisent souvent. « M. Stoiber est en contact constant avec les grands patrons du Land, au premier rang desquels figure M. Kirch », dit un responsable patronal munichois.

En outre, M. Stoiber a toujours attaché beaucoup d'importance aux questions médiatiques. Dans les années 1980, l'actuel ministre-

président de Bavière a œuvré dans l'ombre de M. Strauss en faveur d'une ouverture du marché télévisuel aux opérateurs privés. Pour le plus grand profit de Kirch, dont le pôle télévisuel (ProSiebenSat.1) est aujourd'hui l'un des deux plus puissants du paysage privé.

Actuellement, le développement médiatique de la région bavaroise est d'ailleurs géré directement par la présidence régionale, et non par un quelconque autre ministère. Les médias sont considérés à Munich comme une industrie de pointe : tout a été fait pour hisser la capitale bavaroise parmi les cités les plus actives d'Allemagne dans ce domaine.

Le groupe Kirch, avec ses quelque 10 000 salariés dans la région, a joué un rôle incontestable de locomotive et a d'ailleurs largement bénéficié de la générosité de la Landesbank bavaroise. Cet établissement est détenu à 50 % par l'Etat bavarois. Il pointe aujourd'hui au premier rang des créanciers de la constellation Kirch avec

un engagement officiel de 1,9 milliard d'euros.

La direction de cet institut a toujours compté et compte encore de nombreux membres de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) ; le vice-président de son conseil de surveillance n'est autre que le ministre des finances de M. Stoiber.

Le vice-président du conseil de surveillance n'est autre que le ministre des finances bavarois

« Il est clair que le financement apporté par la Landesbank a parfois été déraisonnable pour des raisons de politique économique régionale », juge un banquier francfortois, proche de M. Stoiber. Outil de financement au service de la

politique économique du Land, la Landesbank semble désormais déterminée à faire preuve de davantage de prudence. Elle devrait néanmoins jouer un rôle-clé dans l'éventuel sauvetage de la constellation.

Le silence d'Edmund Stoiber sur la question tranche avec les interventions discrètes de Gerhard Schröder. Ce dernier est monté au créneau pour mettre sur les rails une « solution nationale ». Aux yeux du chancelier, il s'agit d'éviter l'arrivée en Allemagne d'un homme comme Rupert Murdoch, le magnat australo-américain dont les méthodes et les idées suscitent de vives réserves. Au contraire, M. Stoiber se garde bien de faire preuve en public du moindre intérêt pour la question. Ses détracteurs comme ses partisans ont une explication : quoiqu'il arrive, les déboires de Kirch tombent mal, à l'aube de la campagne électorale. (Lire aussi page 21.)

Philippe Ricard

A Milan, quarante mille personnes manifestent pour l'indépendance des juges

Il y a dix ans, le pool judiciaire « Mains propres » commençait ses enquêtes sur la corruption

ROME

de notre correspondante

Quarante mille personnes ont manifesté, samedi 23 février à Milan, pour marquer leur soutien aux juges anticorruption. Réunies sous le mot d'ordre « Pour la légalité et l'indépendance de la justice », elles ont posé un nouveau défi au gouvernement de Silvio Berlusconi.

Commentant cet imposant rassemblement, le garde des sceaux, Roberto Castelli (Ligue du Nord), s'est déclaré « inquiet », croyant entendre dans l'appel « à résister par n'importe quels moyens » lancé par les manifestants comme un écho des années de plomb... Ce rassemblement sous un cha-

pitau était organisé par la revue *Micromega* pour célébrer les dix ans du pool « Mains propres » au parquet de Milan et de ses enquêtes contre la corruption qui marquent la fin politique des dirigeants des partis traditionnels. Faute de place, plus de vingt mille personnes se sont massées dehors, autour d'une estrade improvisée.

Venues de toute l'Italie, elles ont acclamé leurs héros de la « question morale ». Antonio Di Pietro, le substitut vedette du pool devenu depuis député européen, a invité le public à « résister », comme l'avait fait le procureur général de Milan Francesco Borelli, ancien dirigeant du pool, lors de la cérémonie d'ouverture de

l'année judiciaire. « Où êtes-vous, Francesco Rutelli, Piero Fassino, Massimo D'Alema ? », hurlait-on, en soulignant l'absence de leaders de l'opposition de centre gauche.

QUATRE RÉFÉRENDUMS PROPOSÉS

Le président du Conseil, Silvio Berlusconi, a été la cible principale des critiques. L'ex-président de la RAI (télévision publique), Roberto Zaccaria, a proposé d'organiser quatre référendums : pour abroger les nouvelles lois prises depuis dix mois sur la dépenalisation du faux en bilan, et l'introduction d'entra- ves à la coopération judiciaire internationale ; pour défendre le statut du travailleur contre la tentative du

gouvernement et du patronat de remettre en question certaines protections en matière de licenciement ; et pour se prononcer sur le « conflit d'intérêts », à propos duquel le Parlement italien doit voter cette semaine. En guise de conclusion, Paolo Flores D'Arcais, directeur fondateur de *Micromega*, a exhorté le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, à « sortir de son silence ».

A sa façon, la majorité de centre droit au pouvoir s'était donnée également un rendez-vous d'anniversaire ce même samedi, mais à Rome. Un congrès organisé par la Fondation Liberal, proche de M. Berlusconi, s'est chargé de

dénoncer les excès « justicialistes » de l'opération « Mains propres », la « terreur » que le pool milanais fit régner jusqu'à provoquer le suicide de plusieurs personnalités inquiétées. A nouveau a été dénoncée la dérive de ces magistrats, accusés de faire œuvre politique pour se débarrasser de Silvio Berlusconi, comme ils l'avaient fait il y a dix ans des dirigeants alors au pouvoir, socialistes et démocrates chrétiens. Mais il ne fut pas dit combien en provoquant l'effondrement de la vieille classe politique, le pool favorisait indirectement l'arrivée d'une nouvelle force, celle de Silvio Berlusconi.

Danielle Rouard

Jean-Michel Lemetayer, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

« On ne peut qu'encourager un marché de 500 millions d'habitants »

Les agriculteurs français voient l'élargissement de l'UE plutôt comme un avantage, à condition de ne pas mettre en cause la PAC

L'agriculture est désormais au centre des négociations sur l'élargissement de l'Union européenne à l'Est. Les propositions de la Commission de n'étendre que progressivement les systèmes d'aide aux agriculteurs de l'Est ont suscité là-bas de violentes critiques. Quelles sont les craintes des agriculteurs français ?

La FNSEA s'est intéressée très tôt à l'élargissement ; nous avons fait un rapport, en 1996, affirmant très clairement notre appui sur un plan politique, mais nous parlions, déjà, de la nécessité de périodes transitoires. Nous avons, à maintes reprises, dit que cet élargissement ne devait pas être un prétexte pour remettre en cause les fondements de la politique agricole commune (PAC). C'est le point essentiel. Un autre point d'interrogation, pour nous, est l'aspect budgétaire. Je ne suis pas certain qu'à 25 membres, le plafond actuel de ressources de l'Union, fixé à 1,27 % du PNB communautaire, puisse permettre de financer les engagements de la future politique agricole commune.

Etes-vous choqué par les revendications des futurs adhérents ?

Il est normal que les pays qui vont adhérer revendiquent leur place le plus tôt possible dans ce schéma. Ils sont frustrés. La Commission nous a entendus, puisqu'elle propose une période transitoire assez longue pour tenir compte des différences qui demeurent entre les pays entrants et ceux de l'Union



VALÉRY HACHE/AFIP

actuelle. Si on veut ce libre marché auquel nous croyons à l'intérieur de l'Union européenne, il faut des conditions équitables. Pour les amis agriculteurs qui vont entrer, il y a encore du chemin à faire, notamment sur l'ensemble des aspects que l'on appelle non-commerciaux, afin de produire tous aux mêmes normes.

Êtes-vous inquiets du potentiel de développement de ces pays, de voir les industries agro-alimentaires s'y installer pour bénéficier de conditions de production favorables ?

Le meilleur espoir que l'on puisse avoir, c'est que les choses croissent ensemble, à la fois la capacité de développement des futurs adhérents et le pouvoir d'achat de leurs consommateurs. Ils représentent 100 millions de consommateurs qui pourront consommer demain des

produits à plus forte valeur ajoutée sous label de qualité. On ne peut qu'encourager un marché de 480 millions d'habitants, peut-être 500. Il faut plus être vigilant sur la manière dont se gèreront les négociations internationales à l'OMC au regard de ce marché que craindre les progrès des pays entrants. Quand on est sur le terrain, on sent, il est vrai, des agriculteurs français parfois inquiets. Notre discours est de leur dire : écoutez, aujourd'hui, il y a quand même plus à craindre quand on est agriculteur à l'Est que chez nous. Les standards de production et de qualité sont tellement élevés dans l'Union européenne aujourd'hui que c'est difficile pour un certain nombre de pays candidats. Dans le domaine du lait, par exemple, une grande majorité de la production laitière de ces pays-là ne peut pas être exportée sur le marché communautaire parce qu'elle est hors normes.

La politique agricole commune est par ailleurs basée sur un certain nombre de fondements, dont celui du revenu. Ce sera l'objet du rapport d'orientation de notre congrès, fin février. La question du revenu est posée aussi pour les paysans qui entrent. L'amélioration du revenu était une des ambitions de la PAC il y a quarante ans. On a l'impression que l'on a un peu abandonnée en disant que les meilleurs restent et les plus fragiles dégagent. Ce n'est pas notre politique.

Il y a des pays qui demandent

de précipiter la réforme de la PAC en disant que l'élargissement coûtera trop cher...

Il ne faut pas précipiter le calendrier. D'ici 2006, terme du plan de financement actuel, on a devant nous une période suffisamment longue pour dire quelle politique agricole nous voulons pour cette Europe élargie. On ne doit pas commencer par le budget et dire qu'avec ce budget, on ne peut faire que cela. Mais il faut dire d'abord quelle politique agricole nous voulons et faire en sorte qu'en 2006, les chefs d'Etat

« Si on veut ce libre marché auquel nous croyons à l'intérieur de l'Union, il faut des conditions équitables »

et de gouvernement puissent arrêter le budget qui lui convienne. Il faut prendre cette politique dans son ensemble, avec son volet économique mais aussi ses volets développement rural, socio-culturel, en tenant compte de la nécessité d'aider les pays entrants à être au niveau au moment où on sortira de la période transitoire.

Quelles réformes pouvez-vous envisager ? Seriez-vous prêts à échanger la suppression des sub-

ventions aux exportations contre des contreparties ?

Le sujet est clairement mis sur la table. Nous avons obtenu à la conférence sur le commerce international de Doha que l'on parle de tout et pas seulement de subventions à l'exportation. C'est de l'ensemble des soutiens à l'agriculture qu'il faut parler avec les autres. Quand je vois les Américains préparer leur Farm Bill en soutenant encore plus leur agriculture, on sera encore plus à l'aise pour parler des soutiens. Nous avons conscience qu'en mettant sur la table l'ensemble des soutiens, aussi les soutiens internes, l'aide alimentaire, et les autres, on aura nous-mêmes à évoluer. Tout le monde a conscience que le débat sur les restitutions amènera, de la part de l'Europe, à quelques engagements. Nous considérons que nous ne pouvons pas céder sur le sujet sans contreparties et aménagements dans la durée. Mais il y aura des évolutions.

L'Allemagne a souvent été le diable de l'agriculture française, en réclamant la renationalisation partielle des aides. Avez-vous le sentiment que les choses évoluent avec la ministre Verte, M^{me} Künast ?

J'ai été très interpellé au début par cette politique libérale Verte, d'un côté très environnementaliste et d'un autre côté pour le libre marché. Je ne sais pas ce qui resterait de nous. Nous ne pouvons pas être seulement des fournisseurs de productions bio ou d'appellations d'origine ou de label... Il y a une demande de plus en plus segmentée de la part des consommateurs, mais il y a encore beaucoup de consommateurs qui vont encore tout droit au premier prix. Sur le plan français, nous devons continuer d'être capables de fournir cette diversité. Le débat avec l'Allemagne n'est pas seulement sur ces aspects. Il porte aussi sur l'aspect budgétaire et le cofinancement. Le cofinancement, ça existe, la politique de développement rural en est un exemple. Mais il faut veiller à ce que l'on garde l'harmonie européenne.

Propos recueillis par
Henri de Bresson
et Gaëlle Dupont

Rafaële Rivais

Les producteurs tchèques prêts à se mesurer à ceux de l'Ouest

LIBCEVES (République tchèque)
de notre envoyé spécial

Wilhelmus Hendryckx est agriculteur hollandais. Il y a peu encore, il s'occupait encore avec sa femme

REPORTAGE

« L'agriculture tchèque ne représente pas une menace pour la PAC »

de leur ferme familiale à Bergenheim, dans l'est des Pays-Bas. En 1999, il a vendu les 42 hectares et la centaine de vaches et veaux qu'il y élevait pour se concentrer sur leur nouvelle vie : en 1996, le couple avait acheté 100 hectares de terre à Libceves, un village du massif central de Bohême, avec 200 bovins. « Je ne pouvais pas m'agrandir en Hollande où la terre est rare et chère », explique Wilhelmus. « Il y a ici des terres en vente ou en location dix fois moins chères qu'aux Pays-Bas, et le pays sera bientôt membre de l'Union européenne ».

Ils sont ainsi quelques dizaines d'agriculteurs hollandais, mais aussi britanniques, allemands ou autrichiens, à avoir décidé ces dernières années de s'installer en République tchèque pour exploiter une ferme ou de véritables entreprises agricoles de quelques milliers d'hectares. Cette concurrence n'est pas toujours bien vue par une partie des agriculteurs tchèques. Ils imaginent, à tort, que les étrangers bénéficient des subventions de l'Union, à la différence des agriculteurs locaux. « Je ne touche aucune subvention et n'en ai pas demandé car

c'était ma propre décision de venir à Libceves, se défend M. Hendryckx. Si les subventions directes étaient les mêmes ici que dans l'UE, les agriculteurs vivraient très bien en République tchèque » glisse-t-il à propos de la polémique entre Bruxelles et les pays candidats sur le montant des aides aux exploitants des futurs nouveaux membres. Son voisin et maire de Libceves, Michal Pospisil, secrétaire de l'Association des agriculteurs privés, acquiesce : « Nous ne réclamons pas le relèvement des aides directes au niveau des anciens membres. Il n'est pas nécessaire que chaque agriculteur roule en BMW. Nous préférons des subventions liées à des investissements nécessaires comme l'entretien des machines, l'achat d'engrais écologiques ou le reboisement ».

ATOUTS NON NÉGLIGEABLES

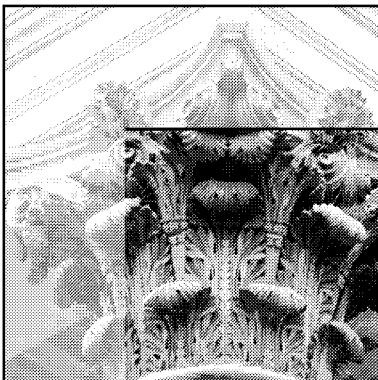
Le professeur Jan Hron, de l'université agronomique de Prague, comprend que la généralisation des aides, à leur niveau actuel, aux agriculteurs de tous les pays candidats est insoutenable dans les Etats membres et serait ruineuse. Aussi veut-il croire que « l'enjeu du secteur agricole tchèque ne réside pas dans les subventions mais dans son intégration la plus effective possible dans l'agriculture européenne et sa participation au programme de développement durable des campagnes ». Avec une part de seulement 2 % dans le produit intérieur brut, l'agriculture tchèque, qui emploie 3,8 % de la population active (170 000 personnes) « ne représente pas une menace pour la PAC », insiste-t-il. Après une décennie de profonde transformation, l'agriculture locale, qui fut la plus collectivisée de toute l'Europe communiste, jouit d'atouts non négligeables : de

grandes exploitations (140 ha en moyenne) et une organisation de la production moderne. En revanche, la productivité et les rendements sont nettement inférieurs : 30 % de moins pour les céréales, 45 % pour la pomme de terre ou la betterave sucrière. Quant aux coûts de production de viande de volaille et de porc, ils sont supérieurs à ceux des concurrents de l'UE.

Aussi les organisations professionnelles battent-elles la campagne pour, à défaut d'obtenir de plus fortes aides, réclamer des quo-

tas de production plus élevés que ceux proposés par Bruxelles sur nombre de commodités. Les chiffres avancés par la Commission ont été établis sur la base des résultats des années de crise (1995-1998). Les agriculteurs de Bohême-Moravie espèrent que les années de référence seront les premières du nouveau millénaire. En 2000 et en 2001, le secteur agricole tchèque a enfin renoué avec le profit. Pour la première fois depuis la chute du communisme en 1989.

Martin Plichta



NATEXIS BANQUES POPULAIRES

Natexis Banques Populaires, banque de financement, d'investissement et de service, remercie ses clients et les sponsors qui l'ont mandaté pour arranger le financement de transactions importantes dans le monde entier au cours de l'année 2001, et notamment :

ACCOR – ADDAX PETROLEUM – AIR FRANCE – ALSTOM – BONGRAIN – BOUYGUES TELECOM CARAÏBE – BRIT AIR – CDP CAPITAL IMMOBILIER – COLONY – CVRD (COMPANHIA VALE DO RIO DOCE) – EIFFAGE – ELYO SA-TRACTEBEL (GROUPE SUEZ) – GENERALE DE SANTE – HARRY'S SA – HURRICANE KUMKOL MUNAI – KAUFMAN ET BROAD – LUKOIL – MARIE CLAIRE ALBUM – PIERRE & VACANCES – PRIDE FORAMER – RUSSIAN ALUMINIUM – SOCIETE TOGOLAISE DU COTON (SO.TO.CO) – TECHNIP-COFLEXIP – TYUMEN OIL COMPANY (T.N.K.) – UBI SOFT ENTERTAINMENT.

Natexis Banques Populaires
45, rue Saint Dominique
75007 Paris
Tél. : 01.48.00.48.00
www.nxpb.banquepopulaire.fr



ECHOS

■ **EURO** : le premier ministre britannique, Tony Blair, est pressé par ses conseillers d'organiser un référendum sur la monnaie unique le 1^{er} mai 2003, selon *The Independent* du lundi 25 février. « Des conseillers pro-euro poussent M. Blair à organiser une consultation sur l'abandon de la livre en même temps que des élections locales visant à renouveler les conseils de district anglais, le Parlement écossais et l'Assemblée galloise », précise le quotidien.

■ **INTERNET** : le Conseil et le Parlement européens ont conclu un accord pour développer l'extension du nom de domaine «.eu», a annoncé, vendredi 22 février, à la réunion de Vitoria (nord de l'Espa-

gne) la présidence espagnole de l'UE. Les entreprises et personnes physiques résidentes dans l'UE, ainsi que les organisations établies sur son territoire, pourront solliciter l'assignation d'un nom de domaine en «.eu», dont la création relèvera de la Commission européenne.

■ **ÉPARGNE** : les Français figurent au troisième rang des épargnants en Europe, selon Eurostat. Ils thésaurisent chaque année un montant équivalant à 2,36 fois le montant du produit intérieur brut par habitant. Devant eux figurent les Néerlandais et les Belges, recordmen de l'épargne avec un actif financier moyen de 76 095, soit 3,14 fois le PIB par habitant.

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Presque tous les candidats à la présidentielle emprunteront le chemin de la Porte de Versailles où se tient le Salon de l'agriculture. Jacques Chirac l'a inauguré, dimanche, par une **VISITE RECORD** de

5 h 30. Lionel Jospin l'a visité, lundi 25 février. Bien que les paysans ne représentent plus que 3,5 % de la population active, ils restent une **CIBLE ÉLECTORALE** de premier choix pour les postulants à l'Élysée qui

leur promettent tout un regain de « *considération* ». Le chef de l'État a plaidé pour « *une agriculture ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLE et économiquement forte* ». De leur côté les syndicats s'abstien-

nent de toutes consignes de vote pour l'élection présidentielle. Le premier ministre a nommé **FRANÇOIS PATRIAT** ministre de l'agriculture pour remplacer Jean Glavany, devenu son directeur de campagne.

Le salon de l'agriculture, terrain de campagne pour les candidats

Inauguré, dimanche, par M. Chirac et visité par M. Jospin, lundi 25 février, le rendez-vous annuel de la porte de Versailles, à Paris, verra passer la plupart des postulants à l'Élysée. Les paysans, qui ne représentent que 3,5 % de la population active, restent une cible politique

RENDEZ-VOUS politique chaque année, le Salon de l'agriculture 2002 est un forum encore plus couru que celui de Porto Alegre au Brésil, qui avait vu défiler les politiques du 31 janvier au 5 février. Après Jacques Chirac, Lionel Jospin devait arpenter les allées bondées du salon, lundi 25 février au matin. La suite du programme est chargée. Selon un agenda encore ajustable, Guy Hascouët est attendu lundi après-midi, les deux commissaires européens Michel Barnier et Franz Fischler, Jean-Pierre Chevènement et Jean-Marie Le Pen mardi, ainsi qu'Alain Madelin, Corinne Lepage, Jean-Paul Huchon, Charles Millon, Michèle Alliot-Marie, Bruno Mégret, Noël Mamère et François Patriat, probable successeur de Jean Glavany au ministère de l'agriculture et de la pêche.

La visite de François Hollande est pour l'heure prévue jeudi, comme celle du ministre de l'environnement Yves Cochet. Robert Hue veut venir vendredi 1^{er} mars, ainsi que Christian Poncelet, et François Bayrou, qui a prévu de distribuer un tract rappelant ses origines paysannes aux exposants et aux visiteurs. Bertrand Delanoë clôturera ce cortège dimanche 3 mars. Jean-Saint-Josse, « *champion de la ruralité* » autoproclamé, veut se montrer particulièrement attentif au sort des agriculteurs. Il aura accompli

un « *marathon* » de trois jours qui s'achève le 25 février.

La visite des politiques comporte un certain protocole. Des stands, comme ceux de la FNSEA, de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) et du ministère de l'agriculture sont quasi inévitables. D'autres haltes sont choisies en fonction de l'intérêt du visiteur et de la région dont il est l'élu. Le parcours se révèle plus ou moins périlleux, selon l'heure et l'humeur des agriculteurs présents.

DISCRÉTION DE RIGUEUR

Le passage le plus difficile à négocier est le hall 1, où sont installés animaux et éleveurs. En 2001, Lionel Jospin avait été la cible de jets d'œufs et de huées d'éleveurs de bovins de Saône-et-Loire mécontents du soutien du gouvernement dans la crise de la vache folle. L'ancienne ministre de l'environnement, Dominique Voynet, avait été injuriée pendant tout son parcours l'année précédente. La FNSEA fait savoir qu'elle a demandé à ses responsables départementaux de se faire plus discrets cette année, au nom du « *respect de la démocratie* ».

L'attention des politiques devrait satisfaire les syndicats d'agriculteurs, qui refusent que les questions agricoles soient un simple bruit de fond dans la campagne



XAVIER L'HOSPICE/REUTERS

Jacques Chirac s'est offert un bain de foule en passant plus de cinq heures au Salon de l'agriculture, dimanche 24 février. On le voit ici en compagnie de Luc Guyau, président de la FNSEA (au second plan à gauche) et de Pierre Chevallier, président de la Fédération nationale bovine.

électorale. La Confédération paysanne a prévu d'envoyer un questionnaire aux candidats. Le syndicat entend publier leurs réponses sur ces trois thèmes : la politique agricole commune (PAC), les disparités dans le monde agricole, et les OGM. « *Les candidats ne doivent pas venir seulement pour la photo* », précise René Louail, porte-parole du syndicat.

La FNSEA a, de son côté, prévu une démonstration de force, le 27 février au Palais des sports : 4 000 élus locaux du syndicat sont invités à rappeler leurs attentes aux hommes politiques invités. Aucun des deux syndicats n'a fait part d'une préférence pour un candidat. « *Quelle que soit la manière dont vous me poserez la question, je vous affirme que la FNSEA ne soutiendra aucun candidat* », nous a déclaré Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA.

La présence remarquée de Luc Guyau (ancien président de la FNSEA) et de Jean-Luc Duval (leader des Jeunes agriculteurs) à la Convention de l'UEM à Toulouse a été diversement appréciée par

l'équipe dirigeante actuelle. M. Lemétayer décerne cependant un mauvais point au candidat des Verts Noël Mamère, « *qui, souvent, n'a pas mâché ses mots à l'égard de la FNSEA. Il ne serait pas surprenant*

que Noël Mamère n'ait pas beaucoup de voix de paysans », déclarait-il récemment.

M. Mamère, malgré tous ses efforts, n'obtient pas le soutien officiel du populaire José Bové. Selon

un sondage IFOP-Ouest-France, le leader de la Confédération paysanne est cité par 46 % des personnes interrogées comme le meilleur défenseur des intérêts du monde agricole, loin devant Jean Glavany (27 %), Noël Mamère (15 %), Jacques Chirac (14 %) et Jean-Michel Lemétayer (13 %). Le candidat des Verts a passé beaucoup de temps auprès de José Bové à Porto Alegre, et les convictions du parti écologiste rejoignent en partie le message de la Confédération. Le syndicat refuse pourtant de s'engager.

« *Nous n'oublions pas que c'est un ministre de l'environnement Vert qui a donné l'autorisation de cultiver des OGM en France. Nous ne voterons pas plus pour les Verts que pour les autres* », affirme René Louail, porte-parole du syndicat. « *Pour le second tour, s'il n'y pas débat et qu'on reste dans une logique de propagande, je me vois bien voter blanc en écrivant "basta" sur mon bulletin* », a menacé José Bové

Gaëlle Dupont et François Grosrichard

François Patriat, nouveau ministre de l'agriculture

Lionel Jospin a annoncé officiellement, lundi 25 février au Salon de l'agriculture, le remplacement de Jean Glavany, ministre de l'agriculture, par François Patriat, jusqu'alors secrétaire d'État aux PME, au commerce, à l'artisanat et à la consommation. M. Patriat avait été, en 1999, le rapporteur de la loi d'orientation agricole.

Interrogé, dimanche 24 février au Grand Jury RTL-Le Monde-LCI, sur le fait que, contrairement aux usages, il n'ait pas accompagné Jacques Chirac au Salon de l'agriculture, M. Glavany a indiqué qu'il avait accompli trois fois cette « *épreuve physique* ». « *Il se trouve, a-t-il ajouté, que, cette année, Jacques Chirac n'est pas seulement président de la République, il est candidat (...). Le premier ministre et le président de la République s'en sont entretenus et ont convenu ensemble que je ne devais pas y aller.* » « *Dans ce sens, a encore précisé M. Glavany, je n'accompagnerai pas non plus le premier ministre lundi.* »

Jean Glavany, directeur de campagne de Lionel Jospin, au « Grand Jury RTL- "Le Monde"-LCI « M. Jospin doit exprimer une synthèse dès le premier tour »

Les débuts de la campagne présidentielle ont pris des airs de marketing. Jean-Pierre Chevènement a dit samedi sur RTL : « *On a l'impression que c'est Auchan contre Darty...* »

Je ne suis pas du tout de ceux qui pensent que Chirac et Jospin c'est la même chose. La droite nous a pillés en disant : « *La France ensemble* ». François Hollande a eu raison de rappeler que c'était le cri de ralliement des manifestants contre le plan Juppé.

Le directeur de campagne est satisfait du démarrage de la campagne ? Vous aviez rédigé une autre note que celle qui a inspiré la Lettre aux Français de Lionel Jospin ?

Il se trouve que j'ai fait une contribution comme d'autres (...) La dernière version [du texte], on l'a faite collectivement avec Lionel Jospin à quelques-uns, le stylo à la main (...) et j'ai fait moi-même mes amendements. Si vous voulez commencer à peser au trébuchet les contributions des uns et des autres, vous faites fausse route.

Lorsque Lionel Jospin a dit, sur

France 2, que ce qu'il propose aux Français n'est pas un projet socialiste, la petite phrase n'a pas été forcément bien perçue par les militants de son parti. Il a dû s'en expliquer, assez longuement, à la Mutualité...

Il n'a pas eu à s'en expliquer parce que personne ne lui demandait d'explications. Jospin est socialiste, ça c'est pas une nouvelle. En même temps, il a d'abord une vocation à rassembler la gauche, à rassembler toute la gauche au deuxième tour, les socialistes bien sûr, mais aussi les communistes, les radicaux, les écologistes, les citoyens. Je ne désespère pas de cela.

Ça, on peut le dire après le premier tour, non ?

Jospin doit être l'expression d'une synthèse.

Avant même le premier tour ?

Oui, je le pense. Lionel Jospin incarne quelque chose. Il est le chef de la majorité, de cette gauche plurielle depuis cinq ans, son rôle dans le débat politique dépasse le cadre strict des socialistes. Et puis le candidat des socialistes à l'élection présidentielle a vocation à rassembler aussi au-delà de la

gauche, des gens qui ne sont pas socialistes et qui ne sont peut-être pas de gauche.

A la Mutualité, Lionel Jospin s'est interrogé à haute voix sur les différences entre la droite et la gauche. Il y a répondu en égrenant son bilan... En quoi le projet de Lionel Jospin est-il fondamentalement différent de celui de

Le candidat des socialistes a vocation à rassembler aussi au-delà de la gauche

Jacques Chirac ?

Si la droite et la gauche c'était la même chose, comme certains d'entre vous le répètent à l'envi, on l'aurait quand même ressenti depuis cinq ans...

On est toujours sur le bilan... Sur la sécurité, par exemple, Lionel Jospin lui-même a dit que la droite vous avait piqué vos idées. Quelle différence y a-t-il entre les deux politiques sécuritaires ?

C'est une grande cause nationale et ça devrait faire l'objet d'une mobilisation générale. (...) Nous avons remis notre angélisme au placard (...). J'attends toujours que la droite abandonne sa démagogie (...). La vie politique c'est prendre des engagements et les tenir, ce n'est pas seulement tenir des discours (...). Présider autrement, c'est combattre cette idée d'un cynisme fou, répété à l'envi par Jacques Chirac après Talleyrand, que les promesses n'engagent que ceux qui les entendent.

Dans sa déclaration de politique générale, Lionel Jospin avait expliqué qu'il fallait « *considérer nos systèmes de retraite* ». Pourquoi ne pas l'avoir fait avant ?

Mais parce qu'il n'y avait pas le feu au lac ! Il faut que les Français sachent que s'ils votent pour la gauche, leur système de retraite par répartition sera défendu, et que s'ils votent pour la droite, ce sera la porte ouverte au système de retraite par capitalisation, c'est-à-dire un système de retraite pour les riches.

Vous avez parlé de « *trahison de quarante ans d'engagement à gauche* » si Jean-Pierre Chevènement n'appelait pas à voter pour Lionel Jospin avant le second tour...

Je me suis expliqué avec lui. Je m'imagine pas que le soir du premier tour il puisse se tromper.

Il vous a rassuré ?

Non, Mais il a noté avec plaisir, je crois [que je ne parlais pas d'une trahison, mais d'une trahison de quarante ans d'engagements].

Et la vive critique adressée à la Mutualité par Lionel Jospin à Georges Sarre ?

Ce n'était pas une vive critique, c'était un trait d'humour. Il n'a pas été très gentil lui-même ces derniers jours (...) Je pense que dans la gauche il y a de la place pour tout le monde. La construction de la gauche plurielle ne sera pas exactement la même que dans le passé parce que la France change, les partis changent, mais je n'ai pas de raison de douter de la capacité de la gauche à remettre en cause son pluralisme.

Propos recueillis par Ariane Chemin, Patrick Cohen et Pierre-Luc Séguillon

Le sort des paysans, figure imposée des programmes électoraux

LES PROFESSIONS de foi des candidats à l'élection présidentielle comptent, en matière agricole, des passages obligés : l'hommage aux agriculteurs est unanime, et tous promettent un regain de « *considération* » aux paysans ébranlés par les crises. La sécurité alimentaire, la qualité des produits agricoles, la préservation de l'environnement et l'agriculture biologique font l'unanimité.

Champion des agriculteurs, Jacques Chirac a pris le virage dans un discours prononcé à Rennes, le 11 septembre 2001 : « *La place des agriculteurs dans notre société, qui est et qui restera essentielle, dépendra de plus en plus de leur capacité à relever les défis de l'environnement* », avait-il déclaré. Il avait toutefois donné quelques gages à son auditoire, estimant que la restauration des équilibres environnementaux ne devait se faire qu'« *avec les agriculteurs et non contre eux, dans la concertation, avec l'aide des pouvoirs publics* ». Le RPR, lui, se prononce pour la mise en place de « *solutions techniques de lutte contre les pollutions plutôt que par la limitation des productions* ».

LES ORIENTATIONS DE LA PAC

Les candidats à la présidentielle se soucient aussi du revenu des agriculteurs qui, en moyenne, dépend pour moitié de primes. « *Le revenu des agriculteurs doit d'abord être le résultat de leur production* », déclarait M. Chirac le 11 septembre 2001. L'UDF se prononce également en faveur de « *d'exploitations familiales qui vivent de prix rémunérateurs* », grâce à une régulation de l'offre et de la demande. Pour Jean-Pierre Chevènement, « *une politique agricole digne de ce nom doit pouvoir arbitrer entre les producteurs, les industriels agroalimentaires et la distribution, tout parti-*

culièrement les grandes surfaces », afin d'améliorer ce revenu. La politique des prix est au cœur des revendications syndicales agricoles.

Le principe de la politique agricole commune (PAC) est défendu par la majorité des candidats, mais pas les orientations qui la régissent. Le RPR dénonce « *la baisse continue des prix agricoles garantis* ». M. Chevènement condamne « *les initiatives libérales bruxelloises* ». Pour Robert Hue, les aides de la PAC sont injustement réparties. Jean Glavany défend une PAC « *plus équitable* ». Le projet du PS s'inscrit dans la ligne des options affichées par le gouvernement Jospin : défense du pluralisme syndical et correction des excès de l'agriculture intensive. Selon Christian Bataille, secrétaire national du PS à l'agriculture, ces propositions s'adressent à l'« *ensemble de la population* », tandis que la droite tient un discours « *identitaire* ».

Jean Saint-Josse, le candidat du mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), porte un intérêt tout particulier aux agriculteurs. Selon Thierry Costes, son conseiller politique, il défend une agriculture « *respectueuse des produits et des territoires* », et dénonce « *les normes européennes, qui transforment l'agriculture en une simple industrie* ».

Noël Mamère appelle à « *soutenir les actions anti-OGM* » pour obtenir l'interdiction des essais en plein champ. Le candidat des Verts souhaite la maîtrise des volumes de production, la défense des petits producteurs, le conditionnement des aides au respect de normes environnementales. Il appelle à la création d'un grand ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation.

Ga. D.

Présidentielle 2002 sur Internet avec Wanadoo

Tous les mardi de 12 h à 13 h interpellez les acteurs de la campagne sur

wanadoo.fr

Michel Field leur pose vos questions.

Le monde paysan reste un enjeu politique important

La sphère d'influence des agriculteurs se situerait entre 10 % et 12 % de la population

LES FAMILLES d'agriculteurs représentent aujourd'hui 3,5 % de la population française. Pourquoi les hommes politiques se penchent-ils avec autant d'attention sur le sort d'une frange de la population, qui est en constante diminution ? « *Le poids politique des agriculteurs est bien supérieur à leur poids numérique* », rappelle Isabelle Boussard, chercheuse au Cevipof (Centre d'études de la vie politique française). Leur sphère d'influence se situe entre 10 % et 12 % de la population, qui incluent entre autres les salariés des coopératives agricoles, des entreprises de machinisme, ou de l'agroalimentaire. Une « *dissymétrie démocratique* », selon les termes de Bertrand Hervieu et Jean Viard dans leur ouvrage *L'Archipel paysan*, paru en 2001, démultiplie encore l'influence politique du

ce lors de l'élaboration de la loi sur l'eau.

La sympathie des paysans, si recherchée, irait à Jacques Chirac. Selon un sondage CSA-Libération (réalisé entre septembre 2001 et février 2002 auprès d'un échantillon de 10 020 personnes), il recueille 39 % des intentions de vote des agriculteurs, contre 13 % à Lionel Jospin. Les liens historiques entre le syndicat majoritaire, la FNSEA (52,43 % aux dernières élections professionnelles), et le RPR renforcent cette proximité. En 1986, le premier ministre Jacques Chirac nomma François Guillaume, ancien président de la FNSEA, ministre de l'Agriculture. Christian Jacob, ancien président du CNJA, reste le conseiller du président sur l'agriculture. Selon ce sondage, la droite obtiendrait plus de 68 % des votes des agriculteurs. Alain Madelin obtiendrait 10 % et François Bayrou 9,5 % des suffrages. A gauche, Jean-Pierre Chevènement et Arlette Laguiller font jeu égal à 6 %. Noël Mamère recueille 4 % des intentions de vote.

Les bouleversements subis ces dernières années par le monde agricole changeront-ils les habitudes ? Les actifs agricoles ne représentent plus que 13 % de la population rurale, tandis que le nombre des retraités de l'agriculture est en augmentation. L'imbrication des modes de vie a ouvert le monde agricole et rapproché ses préoccupations de celles des citadins. Dans la même période, les crises alimentaires et l'intérêt croissant des citoyens pour la qualité de l'eau ont fait passer les pratiques agricoles du domaine professionnel et technique au domaine public et éthique. Symptôme de ces évolutions, la popularité de José Bové, porte-parole de la Confédération paysanne, à l'intérieur même du monde agricole. Aux dernières élections professionnelles, le vote en faveur de la Confédération paysanne est passé de 20 % à 27 % des voix. Pourtant, ce syndicat s'adresse à l'ensemble de la société et s'attache à des thèmes qui débordent l'agriculture, comme la sécurité alimentaire, la qualité de l'eau, ou les organismes génétiquement modifiés. Autre inconnue : le succès de Jean Saint-Josse auprès des paysans. Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) dit vouloir conquérir les agriculteurs « *déchus et déboussolés* ».

Gaëlle Dupont

José Bové : « M. Chirac n'a pas voulu que les photographes l'immortalisent avec moi »

AU SALON de l'agriculture, le stand de la Confédération paysanne fait face à celui du ministère des finances. Dimanche 24 février, José Bové s'y montre tel qu'en lui-même, disert et virulent. « *Jacques Chirac a préféré emprunter une voiture blindée dans un cortège officiel pour aller du hall 1 [animaux] au hall 3 [provinces de France] en évitant soigneusement le hall 2, où nous sommes ; c'est pas glorieux !* », explique-t-il. Evoquant sa propre condamnation à trois mois de pri-

son ferme, M. Bové ajoute : « *Je crois que l'homme qui vit sous les lambris dorés de la République à l'Élysée et qui refuse d'aller s'expliquer devant le juge Halphen aurait été bien ennuyé que les photographes l'immortalisent avec un homme en chemise, qui attend sereinement la décision du juge d'application des peines.* » Et de conclure : « *Il s'est défilé.* »



« *La FNSEA, c'est l'agence de relations publiques de la présidence de la République* »
JOSÉ BOVÉ

Pour le porte-parole du deuxième syndicat agricole, c'est toujours la FNSEA qui impose ses vues au président de la République : « *Vous avez vu : Luc Guyau, son successeur Lemétayer et les autres du bureau étaient tout le temps avec lui pen-*

dant la visite, protégés de la bousculade par les gardes du corps. Ce sont eux qui lui avaient préparé le parcours. La FNSEA, c'est l'agence de relations publiques de la présidence de la République. »

M. Bové a noté que Lionel Jospin, lui, avait prévu de s'arrêter devant son stand, lundi matin, avant de rencontrer les brasseurs. « *Je vais lui demander des engagements précis au moins sur deux points, prévient-il. La nécessaire réforme de la politique agricole commune, pour qu'enfin soit pris en compte le sort des petits paysans qui font vivre le territoire et les villages ; et l'élargissement de l'Europe, car le moins qu'on puisse dire, c'est que le flou est partout.* »

F. Gr.

Devant le congrès du PS, Lionel Jospin porte ses premières attaques contre le candidat Chirac

Investi par les militants, le premier ministre a dénoncé une présidence « infidèle » « passive » et « contestée ». M. Hollande souhaite « donner un véritable successeur à François Mitterrand »

LE CONGRÈS extraordinaire du Parti socialiste, dimanche 24 février à la Mutualité à Paris, a tourné au sacre démocratique. Candidat unique, Lionel Jospin a été plébiscité par plus de 99 % des militants qui se sont exprimés. Le premier ministre, accompagné de son épouse Sylviane Agacinski, a été ovationné par le millier de militants rassemblés aux cris de « *Jospin président* », lors de son entrée aux notes de la chanson « *Ensemble* » de Jean-Jacques Goldman. Devant le slogan « *présider autrement* » qui s'affichait en lettres blanches, M. Jospin s'est montré résolu et combatif : « *Je ne peux pas vous garantir le succès, il y a un président sortant, je ne suis que le challenger.* » Mais, a-t-il proclamé : « *Je m'engage dans cette campagne, devant les Français, pour gagner !* »

« *La France ne présente pas de candidat, elle choisit un président* », a affirmé François Hollande, devant la plupart des ministres socialistes, en saluant la présence de François Bayrou, « *surgi comme Blücher à Waterloo* » à la réunion de l'Union en mouvement (UEM) à Toulouse, samedi 23 février. « *Son courage demande du respect* », a-t-il ajouté en relevant les « *sifflés* » qui l'ont accueilli. M. Jospin

a, lui aussi, rendu hommage au « *réflexe de dignité* » de M. Bayrou, après avoir fustigé les « *chiraquiens* » qui « *ont toujours pratiqué la division de leur propre camp* ».

Le premier secrétaire du PS a vivement attaqué Jacques Chirac, évoquant « *un président sortant qui, dans toute démocratie exigeante, serait hors d'état d'obtenir la con-*

véritable successeur à François Mitterrand ».

« *Je suis votre candidat à l'élection présidentielle* », a affirmé d'emblée M. Jospin. Le candidat qui inaugurera mercredi son « *atelier de campagne* », au 325, rue Saint-Martin dans le 3^e arrondissement de Paris, a ironisé sur le nom du siège de M. Chirac, « *le Tapis rouge* »,

99 % des suffrages exprimés

Seul candidat à l'investiture par les militants socialistes de sa candidature à l'élection présidentielle, Lionel Jospin a obtenu 99,07 % des suffrages exprimés. La participation a été de 69,07 %, contre 73 % à la « *primaire* » de 1995 qui avait opposé M. Jospin à Henri Emmanuelli. Sur 75 752 votants, le premier ministre a obtenu 75 045 voix et on a décompté 708 bulletins blancs et nuls (0,93 %). Le candidat a estimé que « *cette seule candidature ne prive pas le vote des militants de sa force, ni le congrès de son sens* ». « *Ce sont toujours les militants socialistes qui désigneront leur candidat à l'élection présidentielle* », a-t-il ajouté.

fiance de son camp pour briguer une nouvelle candidature, un septennat manqué, marqué par deux ans d'échec et cinq ans d'inaction ». Il a appelé ses troupes à se mobiliser pour « *permettre à un socialiste exemplaire de poursuivre sa mission de citoyen en devenant président de la République* ». « *Notre objectif, a-t-il conclu, est plus que de remplacer Jacques Chirac, de donner un*

en soulignant qu'« *une élection présidentielle, avec le peuple, ce n'est pas un tapis rouge que l'on déroule* ». Passant à l'attaque frontale, le premier ministre a asséné : « *Deux ans de présidence infidèle, cinq de présidence passive font sept ans de présidence contestée. Pendant deux ans, Jacques Chirac a délégué le pouvoir à un premier ministre qui a fait une politique contraire* » [à ses engagements]. Depuis 1997, a-t-il jugé, « *il a été le représentant d'une présidence presque protocolaire, inactive mais critique* ». « *Il a changé souvent de convictions, a-t-il encore ajouté, il a fait le contraire de ce qu'il avait promis.* »

M. Jospin a réitéré sa volonté de changer le statut juridique du chef de l'Etat car « *il ne peut pas être le seul Français qui ne se soumet pas à la loi commune* ». « *Présider autrement c'est lié à la conception de la politique* », a-t-il noté en mettant en avant l'équipe de dirigeants

Un aller-retour à Stockholm juste pour une image

STOCKHOLM

de notre envoyée spéciale

Au fond, Lionel Jospin n'était venu au Sommet des modernisateurs, qui réunissait en Suède, vendredi 22 et samedi 23 février, onze chefs d'Etat et de gouvernement sociaux-démocrates (« *du centre et du centre-gauche* », a dit Tony Blair), que pour une photo. Un cliché unique et soigné, une exclusivité *Paris-Match*, où l'on verra le premier ministre prendre son petit déjeuner, au Grand Hôtel de Stockholm, adoubé par deux chefs d'Etat de la gauche moderne, le chancelier allemand Gerhard Schröder et le premier ministre britannique Tony Blair. Le premier ministre voulait « *clôre la séquence* » de l'annonce de sa candidature à la présidentielle et tenter d'inscrire le candidat, dont le « *projet* » n'est « *pas socialiste* », dans la fameuse modernité dont il a fait son thème de campagne.

Pour sa troisième édition, le Sommet des modernisateurs, venus des cinq continents, avait perdu de son panache. L'Italien Massimo D'Alema ne fait plus partie du club. Pas davantage Bill Clinton, que Tony Blair avait invité en novembre 1999 à Florence, et qui avait fait ses adieux à ses amis lors du second sommet, à Berlin, en juin 2000. Finis les accès d'humeur d'antan, comme lorsque M. Jospin menaçait de ne pas se rendre au Sommet de Florence si ce dernier était placé sous la bannière de la « *troisième voie* » chère à Tony Blair.

COMPLIMENTS ET COMPLAISANCE

Lors d'une conférence de presse finale où les questions avaient été soigneusement triées, les participants ont évité le sujet qui courait sur les lèvres françaises : la signature, le 15 février, à Rome, entre Silvio Berlusconi et Tony Blair, d'un texte sur la dérégulation et la flexibilité du travail. Si le sujet a été abordé en privé lors du petit déjeuner soigneusement photographié, le candidat à l'élection présidentielle française s'est contenté de s'inquiéter des « *évolutions à droite dans un certain nombre de pays où des courants traditionnels comme ceux de la démocratie chrétienne peuvent s'être affaiblis et où des tendances populistes s'affirment* ». M. Jospin a préféré écouter les compliments auxquels ses homologues se sont complaisamment livrés. « *D'après ce que je sais, Lionel Jospin est tout à fait décidé à se porter candidat d'une façon progressiste et moderne à la fois* », a dit le président brésilien Fernando Cardoso. « *Bonne chance !* », a encouragé le Chilien Ricardo Lagos. La veille, Aleksander Kwasniewski avait expliqué, à table, que « *le président d'une nation doit être au-delà des partis* ». « *C'est pour cela que j'ai*

fait ma déclaration aux Français avant de la faire au PS », a répondu M. Jospin. Dans ce ballet d'encouragements, seul M. Schröder s'est tu. Lui aussi en campagne, il avait quitté Stockholm depuis longtemps.

Ariane Chemin

socialistes qui l'entourent. Le premier ministre a critiqué les méthodes de débouchage des « *chiraquiens* », en se livrant à une comparaison humoristique : « *C'est comme si j'empruntais Marie-George Buffet ou Jean-Claude Gaysot à Robert Hue, Yves Cochet à Noël Mamère et j'allais dire si je prenais Georges Sarre à Jean-Pierre Chevènement mais ça n'est pas un bon exemple parce que personne n'aurait envie d'emprunter Georges Sarre !* » « *Comment peut-on prétendre rassembler la France quand on ne sait que diviser son camp ?* », a-t-il martelé.

UN MONDE « MOINS INJUSTE »

Se plaçant déjà dans la perspective du deuxième tour, M. Jospin a affirmé sa volonté de rassembler bien au-delà de son camp, en soulignant que son projet « *présenté par un socialiste* », « *inspiré par les valeurs de la gauche* », « *crédibilisé par la pratique gouvernementale* », est destiné « *aux Français qu'ils soient socialistes ou qu'ils ne le soient pas* ». « *Pourquoi faudrait-il que je donne ou que nous donnions de ce projet une définition étroite ou que je l'enferme à l'avance dans une terminologie particulière, fût-elle familière à nos oreilles ? Je ne le ferai certainement pas* », a-t-il prévenu devant une salle impassible. Le candidat a développé sa vision d'un monde qu'une « *présidence active* » doit « *rendre moins injuste* », « *sans une frilosité européenne qui nous interdirait de jouer notre rôle* ». Au terme de plus d'une heure de discours, M. Jospin a été de nouveau longuement ovationné et les 550 délégués ont juste « *oublié* » de ratifier sa candidature...

Michel Noblecourt

FESTIVAL DE BERLIN 2002

Claude Berri présente

d'après "LE VICAIRE" de Rolf Hochhuth

AMEN.

Un film de Costa-Gavras

Ulrich Tukur
Mathieu Kassovitz

Une coproduction Kathoskop / Seven Productions et FFI Films Production
En association avec BC-Motion avec la participation de Canal 5

Titre: Ulrich Tukur, Mathieu Kassovitz (avec Mikko Doris)

AMEN.
D'après "Der Selbsterlöser" de Rolf Hochhuth / Rolf Hochhuth Verlag
Scénario de Costa-Gavras et Jean-Claude Seumling
Avec: Ulrich Tukur, Mathieu Kassovitz, Marie-Françoise Lelièvre, Jean-Louis Trintignant, André Dussollier, Rolf Hochhuth, Jean-Henri Drouot, Guillaume Laurant, Maria Hänninen, Monica Bleibner, Pierre Pinaud
Réalisateur: Ulrich Tukur / Producteur: Rolf Hochhuth
Révisé par: Rolf Hochhuth / Montage: Christophe Godeau
Musique: Ar. Harald Cristmann / Ed. Stéphane Montagne / Société Kinopol
Montage: Jacques Arnaud / Ass. Direction: Jacqueline Yvon / Coproducteur: Rolf Hochhuth / Révisé par: Michel Ruff
Producteur associé: Michèle Ruff
Révisé par: Costa-Gavras

www.amen-lefilm.com

LE 27 FÉVRIER

Sur la scène de l'UEM, François Bayrou a volé la vedette aux partisans de Jacques Chirac

Devant une salle acquise au chef de l'Etat, le candidat centriste, qui s'était invité en extremis, a affronté l'hostilité et s'est déclaré opposé à la création d'un « parti du président »

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Ils ne pensaient qu'à ça. La convention de l'Union en mouvement (UEM), samedi 23 février à Toulou-

REPORTAGE

Le président de l'UDF a joué les trouble-fête dans ce lieu de rassemblement des chiraquiens

se, devait être le lieu de la ratification du « projet d'alternance ». Un travail de fond, engagé depuis des mois, à tous les étages de la « chiraquie » (Le Monde daté 24-25 février). Mais voilà que le candidat de « la relève », François Bayrou, s'était invité chez eux, au dernier moment. Or, « le Béarnais », comme les chiraquiens l'appellent avec un rien de condescendance, est réputé « imprévisible ».

Ils ne pensent donc qu'à lui, dans la matinée de samedi, sous les chapiteaux dressés sur le site du palais des Expositions de Toulouse. Version pessimiste des choses, celle de Philippe Séguin : « Alors que le premier ministre a été médiocre, on en rajoute encore pour afficher le spectacle de nos divisions. » Version optimiste, celle de Nicolas Sarkozy : « Si ça allait très bien pour lui, je ne suis pas sûr que François serait venu. » Version policée, façon Edouard Balladur : « J'espère, cela va de soi, qu'il sera bien reçu. Le 2^e tour n'est que dans 58 jours. » Comme pour mieux se faire comprendre, l'ancien premier ministre ajoute, faussement ingénu, ce rappel historique : « En 1965, le général de Gaulle était tellement mécontent de n'avoir eu que 45 % des voix au premier tour qu'il ne voulait pas se présenter au second. »

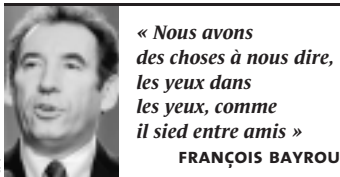
Il est un peu moins de midi à Toulouse. Des milliers de personnes débambulent d'un atelier à l'autre : l'outre-mer, la planète, les retraites, l'école, c'est selon. L'avion de M. Bayrou vient juste de se poser sur l'aéroport de Blagnac. Le candidat de l'UDF est accompagné de sa garde rapprochée : Gilles de

Robien, son directeur de campagne, Marielle de Sarnetz, Anne-Marie Idrac, Hervé Morin et Gérard Longuet. Sous l'un des chapiteaux du parc des Expositions, le secrétaire général de l'UEM, Hervé Gaymard, lance, au même moment, un « appel à l'union », avec, comme il se doit, une vingtaine de jeunes gens en arrière-plan. Jérôme Monod, conseiller du président de la République, Patrick Stefanini, le véritable maître d'œuvre de la convention de Toulouse, et Alain Juppé sont là, au premier rang, attentifs à tout. « L'union est une nécessité », clame M. Gaymard. Un jeune lève sa pancarte : « Les étudiants avec Chirac. » D'un signe rapide, M. Juppé donne l'ordre de le débarquer. Le jeune chiraquien était dans le champ des caméras... Visiblement, ce dernier n'avait pas compris la consigne. A l'UEM, on s'interdit, officiellement, d'afficher un choix au premier tour, dès lors qu'on vote « Chirac » au deuxième.

Dans le même esprit, pour la grand-messe de l'après-midi, les jeunes Marseillais, sollicités par le patron local du RPR, le député Renaud Muselier, sont soigneusement rangés au fond de la salle. L'hôte de la journée, Philippe Douste-Blazy, prend soin de préciser : « Je vous demande, en toute tolérance, de saluer Michèle Alliot-Marie, François Bayrou et les représentants d'Alain Madelin. » Pour qui n'aurait pas compris, le « DJ » de la convention répète : « Les applaudissements doivent aller à chacun des intervenants. » « La salle est sous contrôle », se félicite le « patron » de l'appareil RPR, Pierre Bédier. A voir...

La facture sur le compte du candidat Chirac

Quel prix pour la convention de l'Union en mouvement à Toulouse ? Interrogé par Le Monde, Eric Woerth, ancien conseiller parlementaire d'Alain Juppé et trésorier de la campagne de Jacques Chirac, a indiqué que le coût de la convention de Toulouse serait « de l'ordre de 500 000 à 600 000 euros » et qu'il serait imputé au compte de campagne du président-candidat. Le directeur de campagne de M. Chirac, Antoine Rufenacht, a confirmé que cette affectation relevait d'un « principe de précaution », en l'évaluant lui-même à 600 000 euros. De leur côté, les collaborateurs de Philippe Douste-Blazy, maire (UDF) de Toulouse, expliquaient, samedi 23 février dans la matinée, que la convention de l'UEM ne coûterait pas plus de 381 000 euros. « On fait payer le repas 10 euros, alors qu'on l'a négocié à 7, expliquaient-ils. Ça nous laisse un petit bénéfice. »



« Nous avons des choses à nous dire, les yeux dans les yeux, comme il sied entre amis »
FRANÇOIS BAYROU

venu, tu l'assois, et comme ça, je peux continuer. » « François » s'assoit, au premier rang, entre M. Juppé, et Christian Poncelet, président du Sénat, mais il va devoir longtemps patienter avant d'avoir droit aux cinq minutes qu'il avait réclamées.

« Je suis venu parce que nous avons des choses à nous dire, les yeux dans les yeux, comme il sied entre amis. » Sans notes, face à 5 000 regards pour le moins dubitatifs, le président de l'UDF assène crânement : « Il est une idée que je n'approuve pas, celle selon laquelle l'opposition devrait se ranger sous la bannière de Jacques Chirac. » Evoquant la perspective d'une dissolution du RPR et de l'UDF dans un

nouveau « parti du président », M. Bayrou affirme : « Cette idée est une faute pour l'opposition et pour la France. » Un peu plus provocant, il ajoute : « Si nous pensons tous la même chose, c'est que nous ne pensons plus rien. » Premiers sifflets de la salle. M. Juppé jaillit aussitôt de son fauteuil : « Je vous demande de l'écouter tranquillement. » M. Bayrou plaide alors pour « un partenariat de la droite et du centre ». Délibérément provocateur, cette fois, il déclare : « Je ne sais pas qui gagnera les primaires... » La salle l'interrompt aux cris de « Chirac ! Chirac ! » Le candidat de l'UDF se met alors à se moquer, en évoquant lui-même les « Chirac ! Chirac ! » de la campagne présidentielle de 1995. Sur les écrans géants qui retransmettent la scène, le visage grave de M. Juppé indique que cela commence à trop durer. Il fait un signe, de nouveau, pour exiger de prendre la parole sans tarder. « Si je suis élu président de la République, le RPR sera traité comme un partenaire à part entière », continue à dire M. Bayrou. Dans le cas contraire, il « exigerait partenariat et respect » au sein de la nouvelle majorité. Succès garanti, huées généralisées.

Comme attendu, alors que le candidat de l'UDF repart vers les couloirs, M. Juppé se lève. « Je sais que les choses sont un peu difficiles pour toi, François. Moi aussi, j'ai connu la solitude et l'infidélité. Mais la roue tourne. A l'évidence, demain, nous nous retrouverons. Alors, je te tends la main... » L'ancien premier ministre, qui mesure son effet, traverse la scène, le bras tendu. M. Bayrou, poussé par M. de Robien, ne peut faire autrement que d'accepter cette main.

La salle se vide. Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (DL), lit en conclusion un message de M. Chirac, selon lequel les participants à la convention ont su faire « la démonstration de [leur] capacité de respect les uns pour les autres, chacun avec sa sensibilité, son histoire, ses convictions, son identité, mais tous réunis dans une même ambition pour la France et le service des Français ».

Jean-Louis Saux

Le président de la République et le premier ministre réagissent à la mort de Georges Vedel

Le doyen est décédé jeudi 21 février à 91 ans

LE DOYEN Georges Vedel, décédé, jeudi 21 février, d'une crise cardiaque à l'âge de 91 ans, était « l'un des maîtres les plus talentueux et les plus brillants du droit français », a souligné, vendredi, Jacques Chirac qui a évoqué, dans un communiqué, « sa très grande émotion ». Le président de la République a rendu hommage à l'ancien membre du Conseil constitutionnel pour « sa hauteur de vue, son intelligence des règles et son ouverture d'esprit, Georges Vedel savait concilier avec génie la cohérence et la rigueur des principes avec les réalités du temps et du monde ».

M. Vedel restera, ajoute le chef de l'Etat, « pour des générations d'étudiants, (...) un professeur admiré, respecté et aimé pour son humour bienveillant, son esprit de tolérance et la modernité de sa pédagogie ». M. Chirac salue, également, l'action de ce « grand humaniste qui savait toujours mettre le droit au service des hommes ».

De son côté, Lionel Jospin a exprimé sa « profonde tristesse ». Pour le premier ministre, M. Vedel fut « une des plus grandes figures universitaires et un des plus éminents constitutionnalistes de notre pays ». Dans un message rendu public vendredi soir, M. Jos-

pin a, lui aussi, rappelé l'influence de l'académicien français sur de nombreux étudiants : « Doyen de la faculté de droit de Paris, enseignant à Sciences-Po, il a laissé à des générations d'étudiants, dont je fus, le souvenir de la clarté et de la culture d'un grand pédagogue. Tous ceux qui ont eu la chance d'approcher le doyen Vedel savent combien il était chaleureux et bon vivant. »

UN DES « PÈRES DE L'EUROPE »

Le doyen Vedel « fut l'un des rédacteurs du traité de Rome et compte ainsi parmi les pères discrets de l'Europe, lui qui avait été tant marqué par ses années de détention en Allemagne », écrit le premier ministre, qui souligne, par ailleurs, son « esprit fondamentalement libre et ouvert » et rappelle qu'il « s'était en particulier prononcé en faveur du quinquennat ».

La ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a évoqué, pour sa part, « la mémoire d'un éminent juriste et d'un grand constitutionnaliste », qui « a su avec talent enseigner à des générations d'étudiants les fondements de nos institutions, dont il a toujours eu une vision dynamique et constructive ». Pour M^{me} Lebranchu, qui a fait part de sa « tristesse », les travaux de M. Vedel « continueront à alimenter les réflexions sur les évolutions constitutionnelles ». (Lire aussi p.14.)

ÉCHOS DE CAMPAGNE

► **Pas d'étiquette RPR pour Francis Szpiner.** Le RPR a décidé de ne pas donner son investiture à Francis Szpiner, l'avocat et conseiller de l'Elysée, qui souhaite être le candidat de la droite en Saône-et-Loire, face au député socialiste Arnaud Montebourg. Le député RPR Dominique Perben, homme fort de la région Bourgogne pour le mouvement gaulliste, a plaidé devant la direction de son parti le danger qu'il y aurait à parachuter dans cette circonscription rurale l'avocat parisien, défenseur d'Alain Juppé et conseiller du président Jacques Chirac sur tous les scandales touchant la ville de Paris. Cette bataille, a plaidé M. Perben, entretiendrait le battage médiatique autour des affaires et nuirait au candidat Chirac.

ILS ONT DIT

■ **Alain Madelin** (candidat DL) : « L'UEM est une bonne idée qui a mal tourné parce qu'elle a donné le spectacle de la division, et parce qu'elle se transforme en rassemblement de chiraquiens pour le premier tour. » (Europe 1, lundi 25 février).

■ **Jean-Louis Debré** (président du groupe RPR de l'Assemblée nationale) : « M. Jospin ne croit en rien. Il a critiqué Mitterrand. Hier, il a fait un discours disant qu'il était à gauche. Avant-hier, il a fait un discours ne citant plus la gauche. Bref, tout ça, ce sont des mots. » (BFM, lundi 25 février).

■ **Robert Hue** (candidat du PCF) : « Moi, je n'ai pas honte de la gauche, je m'affiche à gauche et on peut compter sur moi pour le faire pendant toute la campagne. » (Canal+, dimanche 24 février).

■ **Jean-Pierre Chevènement** (candidat MDC) : « L'un, le roi fainéant, Jacques Chirac, l'autre, le maire du palais, Lionel Jospin, se sont défaits de tous les leviers de commande, ils ont brouillé les repères, ils ont mis la France en pilotage automatique, quand ce n'est pas à la remorque. » (France 3, dimanche 24 février).

Arlette Laguiller durcit le ton contre Robert Hue

DEVANT quelque trois cents personnes réunies, samedi 23 février, à Creil (Oise), Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière à l'élection présidentielle, a nettement durci le ton contre Robert Hue, en ironisant sur « la prise de distance, surtout en paroles » du candidat communiste « avec la politique du gouvernement ». « Depuis cinq ans, il n'y aurait pas de majorité socialiste sans soutien du PCF », a-t-elle martelé, avant de « mettre en garde » son auditoire : « Dans la campagne, Robert Hue récuse toute responsabilité dans les choix économiques et sociaux du gouvernement. Mais, les ministres communistes, qu'ont-ils changé d'important pour les travailleurs ? », a dit M^{me} Laguiller. Tout en déclarant « être évidemment d'accord » avec le candidat du PCF quand il juge nécessaire « un relèvement des bas salaires ou des minima sociaux », la porte-parole de LO a émis des doutes sur l'attitude future de M. Hue. « Exigera-t-il de Jospin l'application de ces mesures pour appeler à voter pour lui au second tour ou participer au gouvernement ? », a-t-elle demandé.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : une majorité de Français (59 %) sont « peu » ou « pas du tout » intéressés par la campagne présidentielle**, contre 41 % qui sont « très » ou « assez intéressés », selon un sondage Louis-Harris pour AOL et Libération, réalisé les 22 et 23 février auprès de 1 011 personnes. En outre, 74 % des personnes interrogées jugent que les projets de Jacques Chirac et Lionel Jospin ne « sont pas très différents » (40 %) ou qu'ils sont « quasiment identiques » (34 %). Ils sont 18 % à penser que les projets des deux hommes sont « assez différents » et 4 % qu'ils sont « très différents ». 4 % ne se prononcent pas.

■ **SANS-PAPIERS : les locaux du Parti socialiste à Rouen ont été occupés**, samedi 23 février, par un comité de soutien réclamant la régularisation d'un Libyen en grève de la faim. Younis Trabelsi, 41 ans, a cessé de s'alimenter depuis 44 jours. Le secrétaire de la section PS de Rouen a protesté contre cette occupation, en la qualifiant de « déni de démocratie ». Les policiers sont intervenus, lundi matin, peu après 6 h 30, et ont fait évacuer les personnes présentes, y compris M. Trabelsi, qui a été accueilli dans les locaux du syndicat Sud-PTT, situé à proximité du siège du PS.

Christiane Chombeau

Pour Bruno Mégret, M. Jospin est l'adversaire principal

Le président du MNR veut « enracciner » son mouvement grâce à la présidentielle et aux législatives

NICE

de notre envoyée principale

Bruno Mégret s'est fait une raison. L'élection présidentielle de 2002 sera pour lui un tour de chauffe. Tandis que le frère ennemi d'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, se voit déjà au second tour, lui se montre plus modeste. Il présente la présidentielle et les législatives comme une « une étape décisive » destinée à « enracciner [son] mouvement et [à] achever [sa] maturation ». « Moi, c'est ma première élection [présidentielle]. Pour M. Le Pen, c'est la dernière », ironise-t-il en faisant référence à l'âge, 74 ans en juin, du président du Front national. Un langage qu'apparemment comprennent les militants de son parti, le Mouvement national républicain, puisqu'ils l'ont réélu à 97,4 % des suffrages exprimés lors d'un congrès organisé, samedi 23 février à Nice, et l'ont à nouveau acclamé lors de la convention organisée le lendemain.

Tout avait été bien organisé pour ce moment, décisif dans la campagne, ne soit pas perturbé par des contestations. Le départ - forcé - en octobre, de Pierre Vial,

président de Terre et peuple, une association où se retrouvent les partisans d'une grande Europe, ethniquement homogène et païenne, a permis de remettre à plus tard les critiques formulées à l'encontre de Bruno Mégret. Sur son soutien aux Etats-Unis après les attentats du 11 septembre, comme sur ses critiques jugées trop molles à l'égard de Jacques Chirac.

« UN PASSÉ À JAMAIS RÉVOLU »

Un positionnement qui a été à nouveau expliqué, dimanche, par le directeur de campagne de M. Mégret, Gilles Pennelle. « Savoir désigner l'adversaire principal. C'est l'essentiel », a-t-il ainsi souligné, en rappelant que, pour le MNR, « au plan intérieur », celui-ci est « la gauche, Jospin le trotskiste. Et au niveau international (...) l'islamisme. » « Certes il existe d'autres (...) adversaires, que ce soit les USA lorsqu'ils veulent imposer le nouvel ordre mondial ou la droite servile qui fait le lit de la gauche, mais (...) ce sont des adversaires secondaires », a-t-il expliqué. Et d'ajouter à l'adresse de Jean-Marie Le Pen et de ses militants : « Ceux qui concentrent leurs tirs sur d'autres adversaires, comme si les USA représentaient un danger supérieur à l'islamisme, comme si la gauche et Jospin ne portaient pas la responsabilité principale de la décrépitude de notre pays, contribuent à brouiller les cartes et à rendre difficile l'union des forces nationales. »

Là n'est pas la seule divergence avec le Front national. Dans son rapport moral comme dans son discours de clôture, dimanche, Bruno Mégret s'est appliqué à montrer les différences. « Le MNR (...) défend l'essentiel des valeurs que prétendait incarner l'ancien Front

national, (...) mais il ne se considère pas comme un mouvement protestataire. (...) Notre objectif est d'exercer demain les responsabilités du gouvernement » et, pour ce faire, il n'hésite pas à « pratiquer l'ouverture et la main tendue » à l'instar d'autres mouvements d'extrême droite européens participant à des gouvernements de coalition comme en Autriche ou en Italie. Une stratégie dénoncée par M. Le Pen. « Le MNR ne cherche pas à faire

moins pour l'avenir. « Nous sommes l'avenir de notre peuple », n'a-t-il cessé de répéter à son auditoire convaincu d'avance. « Nous sommes forts des événements tragiques (...), forts aussi des faiblesses de nos adversaires, explique-t-il, tout se met en place : les problèmes qui s'aggravent, les Français se réveillent, les politiciens se discréditent et la droite nationale se rénove. » Aucun candidat à l'élection présidentielle ne trouve grâce à ses

M. Le Pen réaffirme avoir rencontré M. Chirac

Jean-Marie Le Pen a réaffirmé, dans un entretien au quotidien Nice-Matin du lundi 25 février, qu'il a rencontré Jacques Chirac à deux reprises en 1988, avant le premier tour et entre les deux tours de l'élection présidentielle. « La première rencontre a été organisée à l'initiative d'un ami commun, Pierre de Bénouville (...) Je n'ai pas grand souvenir de ce que nous nous sommes dit. C'était assez banal, on échangeait des politesses », explique M. Le Pen. « La deuxième se situe entre les deux tours (...). Elle se tient cette fois à l'initiative de Charles Pasqua. » Selon le président du FN, M. Chirac « refuse de s'engager. Il était très nerveux. Il fumait cigarette sur cigarette, il avait la jambe droite qui tremblait (...). Il répétait : "Je ne peux rien promettre. Je ne peux pas." (...) Je lui ai dit : je ne vois pas ce qui pourrait m'amener à faire voter pour vous dans ces conditions. Mais il est revenu à la charge en disant cette chose bizarre : "Ah oui, mais si toutefois vous preniez cette résolution, je souhaiterais que ce ne soit pas explicite". »

revivre un passé à jamais révolu », lance M. Mégret à l'égard du fondateur du FN, nostalgique de l'époque coloniale. « Je n'ai pas l'intention de jouer les Cassandre (...). Je ne suis pas là pour assouvir une haine recuite. » Le combat de Bruno Mégret dépasse la nation pour devenir celui de la « civilisation européenne » contre l'islam. Et, celui-ci d'invoquer un « le retour des peuples européens » des « vertus viriles et combattantes »...

Bruno Mégret, qui n'a toujours pas rassemblé les 500 parrainages d'élus nécessaires à sa candidature, a de grandes ambitions, du

yeux. A commencer par Lionel Jospin « et ses amis » qualifiés d'« idéologues sectaires », coupables d'avoir « attaqué ce qui fonde notre civilisation ». A Jacques Chirac, le président du MNR reproche d'« avoir remis le pouvoir aux socialistes. (...) Jospin gouverne, Chirac voyage. Jospin détruit, Chirac approuve ». Jean-Pierre Chevènement, c'est, dit-il « le leurre de Belfort » et Jean-Marie Le Pen, celui qui se fait « photographe dans un café arabe de Pigalle », une « honte ».

MEDECINE PHARMACIE
► Stage de pré-rentre
Mise en condition (2 semaines en septembre)
► Encadrement scientifique annuel
Par Faculté et par semestre.
IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

SOCIÉTÉ

URBANISME

Dans un rapport rendu public lundi 25 février, la Cour des comptes dresse un **BILAN TRÈS CRITIQUE** de l'action des pouvoirs publics dans les quartiers déshérités. Manque de définition des objectifs, instabilité

des priorités retenues, **ÉVALUATION INSUFFISANTE** et procédures complexes, la Cour estime que la politique de la ville gagnerait beaucoup à être impulsée et coordonnée par une autorité politique forte, rôle que

le ministère de la ville n'est pas en mesure de tenir. La haute juridiction reconnaît cependant « **le travail mené avec abnégation et conviction par de nombreux élus et fonctionnaires, et par les habitants eux-**

mêmes », tout en soulignant la difficulté à mesurer l'impact de ces efforts. Le **MONTANT** lui-même **DES CRÉDITS** affectés à ces programmes est quasiment impossible à établir.

La Cour des comptes critique les errements de la politique de la ville

Dans un rapport rendu public lundi 25 février, la haute juridiction souligne l'imprécision des objectifs et l'opacité des financements. Les efforts entrepris depuis vingt-cinq ans pour redynamiser les quartiers en difficulté restent impossibles à mesurer

DES OBJECTIFS imprécis, une évaluation insuffisante, des procédures complexes et innombrables... Tout en mettant en exergue les « bonnes pratiques » qu'elle a pu constater au long de ses investigations, la Cour des comptes, dans un rapport rendu public lundi 25 février, dresse un bilan sans concession de l'action des pouvoirs publics dans les quartiers déshérités. Avec l'aide de plusieurs chambres régionales des comptes, la haute juridiction s'est notamment intéressée à sept « territoires "historiques" de la politique de la ville » : Clichy-Montfermeil, Grigny, Mantes-la-Jolie, Marseille, Roubaix-Tourcoing, Vaulx-en-Velin et Vénissieux. Son enquête a surtout porté sur la période 1994-1999.

Premier constat : l'intervention de la puissance publique dans les « zones urbaines sensibles » s'est tellement développée en vingt-cinq ans qu'elle est devenue indéchiffrable. A l'origine, elle s'attachait surtout à requinquer la vie sociale et à réhabiliter les « grands ensembles ». Aujourd'hui, les problématiques abordées sont multiples : citoyenneté, insertion professionnelle, développement économique, etc. En outre, le nombre de lieux concernés n'a cessé de croître : quelque 250 contrats de ville ont ainsi été signés pour la période allant de 2000 à 2006 contre 215 entre 1994 et 1999. Ils concernent désormais 27 millions de personnes en métropole contre 18 millions auparavant.

Le phénomène, estime la Cour, aurait nécessité un effort de définition des objectifs. Mais les pouvoirs publics se sont souvent contentés d'énoncer de grandes généralités. Ainsi, lors du comité interministériel à la ville de juin 1998, un document définissait la politique du gouvernement en ces termes : « *Garan-*

tir le pacte républicain sur tout le territoire ; assurer la cohésion sociale dans nos villes ; mobiliser autour d'un projet collectif ; construire un nouvel espace démocratique avec les habitants. »

La Cour des comptes déplore dans son rapport l'absence « d'objectifs quantitatifs affichés au plan national, en matière de résultat ». Elle pointe également la forte instabilité des priorités retenues. A force de tâtonner, la politique de la ville a sombré, selon elle, dans le flou, ce qui nuit « à sa lisibilité et favorise l'éparpillement des actions qu'elle encourage ». En s'élargissant à l'ensemble des agglomérations, elle risque en outre de « perdre sa spécificité » et de se transformer en « simple volet de la politique d'aménagement du territoire ». Ces errements se retrouvent également au niveau local. En règle générale, les contrats de ville ne comportent aucun but précis. « *Ils se présentent plutôt sous la forme de plans d'action (...)* qui ne répondent souvent qu'à une logique d'affichage », note la Cour.

AUCUN BUT PRÉCIS

Cependant, quelques sites se singularisent dans le bon sens. Le contrat de ville signé à Grigny (Essonne) a ainsi arrêté quatre axes d'actions prioritaires et chiffré des objectifs : diminuer le chômage au même rythme que dans le reste du département ou, par exemple, réduire de moitié l'écart qui existe entre la ville et le reste de l'Essonne au niveau des taux de réussite scolaire.

La politique de la ville est d'autant plus difficile à appréhender que sa mise en œuvre passe par des « procédures et de [s] dispositifs très variés qui se sont souvent sédimentés au cours du temps » : contrat de ville, grands projets urbains (GPU) ou



MARTA NASCIMENTO/AREA

Dans son rapport, la Cour des comptes cite La Grande-Borne, à Grigny (Essonne), comme l'un des rares exemples positifs de la politique de la ville.

encore grands projets de villes (GPV). Un exemple : les GPV ont été créés à un moment où la négociation sur les contrats de ville était déjà bien engagée, voire quasi achevée ; or les premiers devaient s'insérer dans les seconds. Ce décalage « a été une source de complication et de confusion pour les partenaires de l'Etat », signale la Cour. Ainsi, le conseil régional de Rhône-Alpes a refusé de signer les protocoles de GPV prévus dans sa zone de compétence, « considérant qu'il n'y avait pas lieu de revenir sur les négociations qui venaient de se conclure sur les contrats de ville ».

Complexe, lourde à gérer, l'action déployée dans les banlieues gagnerait beaucoup, selon la Cour, à être coordonnée et impulsée par une autorité politique forte. Le ministère chargé des questions relatives à la ville pourrait remplir ce rôle, mais son « positionnement » dans la hiérarchie gouvernementale

le ne le lui permet pas : le titulaire de la fonction « n'est qu'un ministre parmi les autres », résume la Cour. En outre, il ne bénéficie pas toujours de la coopération pleine et entière de tous les départements ministériels.

Du coup, face à cette mobilisation « encore limitée », le ministère de la ville a tendance à multiplier des « actions spécifiques », qui viennent s'ajouter aux dispositifs existants. Ainsi, à la fin 1999, le gouvernement a décidé de créer 150 « équipes emploi-insertion » sur quatre ans, dans certains quartiers en contrat de ville. Le but de cette mesure était d'épauler des chômeurs et « d'organiser un relais efficace avec des structures en place » (ANPE, Assedic, etc.). Cette décision, estime la Cour des comptes, « ne peut que compliquer le paysage des acteurs de l'insertion ». « D'autres solutions faisant appel aux systèmes existants auraient pu

être mises en œuvre », considère-t-elle.

Le Fonds de revitalisation économique (FRE) s'inscrit dans une problématique analogue. Créé en 2000, ce dispositif prévoit d'octroyer quatre types d'aide à des chefs d'entreprise. Dans chaque préfecture, les services qui suivent la politique de la ville ont dû mettre en place un nouveau système pour instruire les dossiers de demande ; leur charge de travail s'est donc alourdie. De plus, renchérit la Cour, « le FRE vient (...) compléter les dispositifs déjà fort nombreux de distribution de primes répondant à des objectifs de développement économique ».

Toutes ces imperfections signifient-elles que la politique de la ville est foncièrement inefficace, gaspilleuse d'argent et d'énergie ? La Cour des comptes n'émet pas une conclusion si lapidaire : sur le terrain, elle a pu observer tout « le tra-

vail mené avec beaucoup d'abnégation et de conviction par de nombreux élus et fonctionnaires, et par les habitants eux-mêmes ». Mais il est impossible de mesurer l'impact global des actions entreprises. « Il n'existe pas aujourd'hui d'évaluation nationale des résultats de la politique de la ville », regrette-t-elle.

« PROCESSUS DE DÉGRADATION »

En revanche, sur le plan local, plusieurs cités ont fait l'objet de travaux d'évaluation. « Des résultats positifs ont été constatés en matière de renouvellement urbain, mais la plupart [de ces études] notent la persistance, voire l'aggravation des difficultés sociales », précise la Cour. Au vu des données rassemblées sur les sept sites, quelques tendances de fond se dessinent : la population des quartiers prioritaires a baissé entre 1990 et 1999 (-0,45 % à Tourcoing ; -11,4 % à Vaulx-en-Velin). Dans le meilleur des cas, les indicateurs de précarité – tels que le nombre de bénéficiaires des minima sociaux – se sont stabilisés mais ils « continuent souvent à se dégrader ». Enfin, en dépit de la reprise économique, le nombre d'actifs occupant un emploi a baissé par endroits (Clichy-Montfermeil, Grigny, Mantes).

La politique de la ville n'est donc pas parvenue à enrayer « tous les processus de dégradation » à l'œuvre. Elle pourrait toutefois avoir plus d'impact si elle assignait aux pouvoirs publics de poursuivre « des objectifs précis et quantifiés ». Ceux-ci devraient, de surcroît, améliorer leur connaissance des cités populaires, développer les outils d'évaluation et clarifier leurs engagements financiers, suggère la haute juridiction.

Bertrand Bissuel

Approximations, flou des modes de calcul : l'impossible chiffrage des crédits affectés aux quartiers

QUEL EST le volume des aides financières accordées aux quartiers déshérités ? Difficile à dire, répond la Cour des comptes dans son rapport. Au début des années 1990, le Parlement avait demandé que soit établi un rapport « relatif au montant et à l'utilisation de l'ensemble des crédits consacrés à la politique des villes et du développement urbain ». Ce document, présenté sous la forme d'un « jaune budgétaire » annexé à la loi de finances, a été publié pour la première fois en 1991. Il est loin de donner une image précise des sommes d'argent injectées dans les banlieues défavorisées.

Première anomalie, qui a été corrigée dans le « jaune 2002 » : alors qu'elles n'avaient que valeur d'engagement, les autorisations de programme étaient additionnées aux dotations pour dépenses ordinaires. Ce cumul de données hétéroclites « laissait à désirer » sur le plan de l'orthodoxie budgétaire.

Pendant la période 1994-2001, l'évaluation de l'effort public en faveur de la politique de la ville a également été faussée « par la présentation, sur le même plan, de dépenses définitives et de simples prêts, par définition remboursables ». Ces derniers sont, le plus souvent, accordés par la Caisse des dépôts et consignations. En 2001, les sommes prêtées s'élevaient à 1,16 milliard d'euros, soit 18 % de l'effort financier global affiché.

Autre défaut des « jaunes budgétaires » : le mode de calcul hétérogène de plusieurs agrégats. Certains découlent de dotations de crédits votées par le Parlement ; d'autres sont de simples estimations, fondées sur la division d'une enveloppe pluriannuelle par le nombre d'annuités prévues.

L'analyse des documents budgétaires sur plusieurs années montre

aussi que le premier chiffrage est généralement modifié dans les « jaunes » suivants. Ainsi, pour l'année 1998, les contributions des ministères autres que celui chargé de la politique de la ville ont d'abord été estimées à 895 millions d'euros puis à 1,83 milliard, un an plus tard, avant de revenir à 1,013 milliard lors d'une évaluation faite en 2000. Ces écarts peuvent notamment résulter de la correction d'erreurs ou d'une redéfinition du périmètre de la politique de la ville qui écarte ou, au contraire, prend en compte des mesures.

« INVÉRIFIABLES »

Le « jaune 2002 » tente de gommer ces approximations. Il met fin à l'amalgame entre crédits de paiement et autorisations de programme et il n'assimile plus les prêts de la Caisse des dépôts à des dépenses définitives. « Ces deux changements, précise la Cour, conduisent à chiffrer l'effort global en faveur de la ville à 6,203 milliards d'euros en 2002, alors qu'il se serait élevé à 7,162 milliards dans l'ancienne présentation. » En dépit de ces progrès, le « jaune » demeure un « outil peu fiable » : certaines contributions sont prises en compte intégralement alors qu'elles ne profitent que partiellement aux territoires prioritaires de la politique de la ville. En outre, « les chiffres globaux annoncés dans les agrégats ne sont pas détaillés (...) et restent donc invérifiables », déplore la haute juridiction. Enfin, les apports des ministères – autres que celui chargé de la ville – sont calculés sur un mode « empirique ». « Il n'est donc pas possible (...) de donner un chiffrage précis et incontestable du montant des crédits publics affectés à la politique de la ville », conclut la Cour des comptes.

B. Bi.

L'ancien directeur du GIP d'Argenteuil : « C'est monstrueusement difficile »

DE 1994 À OCTOBRE 2000, Bernard Weil, 54 ans, a dirigé le groupement d'intérêt public (GIP) qui met en œuvre le grand projet urbain (GPU) d'Argenteuil, dans le Val-d'Oise. Cette structure, qui employait « neuf à onze personnes » à l'époque où Bernard Weil la pilotait, est chargée de concevoir des actions en faveur de la ZUP (zone d'urbanisation prioritaire) du Val-d'Argent, un quartier défavorisé d'environ 28 000 habitants, soit près de 30 % de la population de la commune. L'élaboration des programmes s'accomplissait en partenariat étroit avec les services déconcentrés de l'Etat et la municipalité. « Ma mission consistait à créer le consensus » entre les divers acteurs impliqués dans le GPU, résume Bernard Weil.

Un an et demi après avoir quitté Argenteuil, l'ancien directeur du GIP s'interroge sur les retombées de son action. « Le bilan pour le quartier est plus que nuancé, confie-t-il. Sur le plan de l'image ou de la vie sociale, il n'y a pas eu réellement de transformation significative qui permettrait de dire que j'ai réussi ma mission. » Les réalisations ne manquent pourtant pas : construction d'un bureau de poste au cœur de la cité, extension et transformation d'une bibliothèque en médiathèque, réhabilitation de logements, démolition partielle de bâtiments, sécurisation de halls d'immeubles, etc.

Mais le GPU n'a pas produit tous les effets escomptés, sans doute parce qu'il a mis l'accent sur le « tout spatial », au départ. La ville et l'Etat, raconte Bernard Weil, voulaient toutes deux traiter les problèmes en privilégiant le remodelage des espaces et du bâti. La présence d'un « architecte très rayonnant » comme Roland Castro dans le projet a sans doute contribué à ce qu'un tel penchant se dessine, poursuit-il. « J'étais le seul à lutter contre cette vue des choses. Je disais au maire que nous devons créer un projet social et jouer sur tous les paramètres. Car la politique de la ville consiste aussi à changer les horaires d'une crèche ou à construire une aile supplémentaire dans une école », affirme Bernard Weil.

LE DIALOGUE TOURNAIT AU VINAIGRE

Finalement, ce n'est qu'en 1996 que l'ancien directeur du GIP est parvenu à recruter quelqu'un pour s'occuper des questions sociales. « Trois mois après son arrivée, il voulait déjà partir », rapporte M. Weil. Pourquoi ? Les élus municipaux n'arrivaient pas à prendre de décisions « sur le champ scolaire, le logement... » Et les services déconcentrés de l'Etat ne montraient guère d'appétence pour la transversalité. La division « en tranches de saucisson » prévalait. « Au cours d'une réunion du conseil

d'administration, je me souviens que chaque représentant des administrations déconcentrées de l'Etat a pris la parole pour donner la position de son ministère », ajoute-t-il. Il était difficile de faire la synthèse. D'autant que le dialogue entre les élus d'Argenteuil et les services de l'Etat tournait, dans certains cas, au vinaigre. « La municipalité souhaitait démolir des tours dans un quartier en très grande difficulté, proche du centre-ville. La direction départementale de l'équipement, elle, était contre », relate Bernard Weil. La discorde a duré plusieurs années.

Enfin, le GIP s'est souvent heurté à des problèmes de financement kafkaïens. « On nous reprochait de ne pas consommer tous les crédits prévus ; et nous, nous constatons que l'argent ne rentrait pas », résume-t-il. Pour des motifs parfois obscurs, les dotations restaient bloquées dans la tuyauterie alambiquée du Trésor public. Malgré ces avanies, Bernard Weil ne se lamente nullement sur son expérience à la tête du GIP d'Argenteuil. « La politique de la ville, explique-t-il, c'est monstrueusement difficile. Elle est encore en devenir et nous oblige à prendre en compte tous les paramètres. »

B. Bi.

Vingt-cinq ans d'efforts pour tenter de redynamiser les cités défavorisées

► **1977.** Lancement des opérations « Habitat et vie sociale » dans une cinquantaine de sites. Considéré comme l'acte inaugural de la politique de la ville, ce programme a un double objectif : réhabiliter les cités HLM dégradées et dynamiser la vie sociale.

► **1981.** A l'automne, la mission nationale pour le développement social des quartiers (DSQ) est mise en place. Signature des premières conventions de « DSQ » ; au cours du IX^e plan (1984-1988), 148 quartiers bénéficieront de ces programmes de réhabilitation du bâti, de développement économique, de désenclavement, de prévention de la délinquance, etc.

► **1983.** Lancement de la mission Banlieues 89 par les architectes Roland Castro et Michel Cantal-

Dupart. Son but est de soutenir des projets urbains dans des quartiers défavorisés.

► **1984.** Création du comité interministériel des villes (CIV). Il définit les grandes orientations de la politique pour les cités en difficulté et répartit les moyens.

► **1988.** Création de la délégation interministérielle à la ville.

► **1989.** Démarrage du X^e plan, qui court jusqu'en 1993. Dans ce cadre, quelque 400 quartiers bénéficient de contrats DSQ ou de procédures analogues (conventions de quartier, convention ville-habitat, contrats de ville expérimentaux, etc.)

► **1990.** Flambée de violences à Vaulx-en-Velin (Rhône), puis, quelques semaines plus tard, à Argenteuil (Val-d'Oise). En décembre, les

troisièmes assises nationales de Banlieues 89 se tiennent à Bron. François Mitterrand annonce la mise en place d'un ministère de la ville, confié à Michel Delebarre.

► **1991.** Nomination de 13 sous-préfets chargés de mission pour la politique de la ville. Ils sont aujourd'hui 31.

► **1994.** Après avoir été testés dans le cadre de 13 opérations pilotes, lancées en 1992, les contrats de ville, destinés à élaborer des « politiques territorialisées de renouvellement urbain », sont généralisés.

Mise en place des grands projets urbains (GPU), dont le principe avait été arrêté trois ans auparavant. Quatorze sites seront, au final, désignés (le dernier en 1998, à Chanteloup-les-Vignes, dans les Yvelines). Objectif : réinsérer des quartiers qui cumulent

de multiples handicaps dans leur agglomération respective. Les GPU sont censés déboucher sur des opérations lourdes de transformation urbaine, s'étalant sur 10 à 15 ans.

► **1996.** Adoption du Pacte de relance pour la ville. Il instaure un régime d'exonérations fiscales et de charges sociales à l'intérieur de 44 « zones franches urbaines » de manière à encourager la venue d'entreprises.

► **1999.** Présentation, lors d'un CIV en décembre, du « programme national de renouvellement urbain ». Il prévoit notamment la réalisation de grands projets de ville afin de favoriser le « développement social et urbain » dans une cinquantaine de sites.

B. Bi.

Ségolène Royal et des parents d'élèves affrontent la justice dans une affaire de pédophilie à l'école

Une information judiciaire a été ouverte contre le directeur de la maternelle de Fresnes-sur-Marne

PRESCQUE BANALE et tristement exemplaire, l'affaire de pédophilie empoisonne la vie du village et embarrasse l'administration. Les parents accusent la justice et l'éducation nationale d'avoir voulu l'étouffer. Mais voilà qu'une ministre s'en mêle, qu'un avocat parle de complot. Après plusieurs semaines de polémique, une information judiciaire a été ouverte, mercredi 20 février, au tribunal de Meaux (Seine-et-Marne), pour viols, agressions sexuelles et violences sur mineurs contre le directeur de l'école maternelle de Fresnes-sur-Marne. Cette décision fait suite à la plainte avec constitution de partie civile déposée, le 17 janvier, par deux parents dont une première plainte avait été classée sans suite, faute de preuves.

« On ressent beaucoup de dégoût et de rage », explique la mère d'une fillette de 3 ans qui a porté plainte une première fois, le 25 septembre 2001, après que son enfant a évoqué des attouchements sexuels. L'autre parent, dont la première plainte – déposée mi-décembre – a aussi été classée sans suite, dénonce la partialité de l'enquête de gendarmerie. « Quand j'ai été entendu par les gendarmes, j'avais l'impression d'être l'accusé, pas la victime », explique ce père de famille. Son fils, âgé de 4 ans, s'est plaint que « Roger [le directeur] mettait un tuyau rouge dans ses fesses ». Le père du petit garçon met aussi en cause l'inaction de l'éduca-

tion nationale. « C'est seulement après l'intervention de Ségolène Royal, la ministre, que ça a bougé », souligne-t-il.

Suspendu à titre conservatoire, le directeur d'école avait été réintégré, fin novembre 2001, après le classement sans suite de la plainte de la mère de la fillette. Une partie des parents avaient alors alerté la ministre déléguée à la famille et à l'enfance, par l'intermédiaire de Noëlle Duteil, présidente du regroupement scolaire et épouse du chanteur Yves Duteil, maire (RPR) de Précy-sur-Marne, commune voisine de Fresnes-sur-Marne. Ils ont également lancé une pétition, créé un collectif et refusé d'envoyer les enfants à l'école. Cette mobilisation a fait resurgir des allégations de pédophilie remontant à 1999 et des accusations de maltraitance.

« UN REFUS CATÉGORIQUE »

Dans un courrier du 11 décembre 2001, M^{me} Royal, chargée de l'application des circulaires sur la protection de l'enfance, attirait l'attention du recteur de l'académie de Créteil sur les faits rapportés par le père de famille ayant déposé la deuxième plainte. Le lendemain, le fonctionnaire était de nouveau suspendu. « Trop de situations de violences sexuelles en institution ont été étouffées ou mal traitées par des réponses internes peu rigoureuses », insistait M^{me} Royal en demandant au recteur de lui indiquer les mesu-

res qu'il comptait prendre. « L'attitude de l'inspecteur d'académie qui m'a menti au téléphone mérite une suite », ajoutait, de sa main, la ministre, au bas de la lettre dactylographiée. L'inspecteur aurait affirmé ne pas être au courant de la plainte à propos du viol présumé du petit garçon alors qu'une lettre du père lui avait été transmise par une délégation de parents d'élèves.

« Dans cette affaire, il y a pour le moins des dysfonctionnements de la justice et de l'éducation nationale », estime M^{me} Pascale Torgemen, l'avocate des deux parents qui ont porté plainte. M^{me} Torgemen souligne que le directeur d'école a été entendu et placé en garde à vue par les gendarmes de Meaux le 5 novembre « seulement », plus d'un mois après le dépôt de la première plainte. Désireux de procéder à l'audition de l'instituteur, les enquêteurs s'étaient heurtés, fin septembre, à l'opposition du parquet, qu'ils ont tenu à souligner dans la procédure. « Nous sommes alors confrontés à un refus catégorique », ont noté les gendarmes dans un procès-verbal.

Le procureur de Meaux, Philippe Jeannin, estime, au contraire, qu'« il n'y a rien à redire à cette enquête ». D'après lui, « il n'y a pas le moindre élément indiquant que ce monsieur a des tendances pédophiles ». Le procureur de la République rappelle que « les enfants n'ont nullement réitéré leurs accusa-

tions devant les gendarmes » et insiste sur la nécessité de garder un équilibre entre le principe de précaution et la présomption d'innocence : « Il faut se montrer intransigeant sur la protection des enfants mais rester objectif et ne pas jouer les croisés. »

Le recteur, André Lespagnol, souligne que « l'instituteur a été suspendu et mis hors de la présence des enfants sans délai ». A la suite des allégations de maltraitance, une enquête administrative est en cours sur ses « pratiques pédagogiques » mais pas sur les faits de pédophilie, « pour ne pas interférer » avec le travail de la justice. M^{me} Henri Gerphagnon, l'avocat du directeur d'école, dénonce, lui, la « construction d'une rumeur » et l'existence d'une « coalition » entre certains parents et des élus locaux. Il a assigné en référé M^{me} Duteil, en tant que présidente du regroupement scolaire, pour manquement à l'obligation de réserve et atteinte à la présomption d'innocence. L'avocat s'insurge contre « la pression invraisemblable d'un ministre » et se dit « scandalisé par la position de Ségolène Royal qui foule aux pieds toute présomption d'innocence ». De son côté, le directeur d'école a été prié, par le rectorat, de sortir le moins possible du logement de fonction qu'il occupe toujours au-dessus de l'école.

Frédéric Chambon

La condamnation de l'ex-inspecteur Loiseau ne sera pas révisée

LE SORT JUDICIAIRE de l'ex-inspecteur Dominique Loiseau semble définitivement scellé. La commission de révision des condamnations pénales a rejeté, lundi 11 février, la demande déposée par l'ancien policier pour être rejugé. Elle a estimé que les attestations écrites de plusieurs témoins produites à l'appui de la requête en révision étaient « dénuées de toute crédibilité » et ne pouvaient autoriser la tenue d'une seconde audience aux assises. Elle a également refusé de donner suite à la demande de supplément d'information présentée par les avocats de M. Loiseau, M^{me} Daniel Soulez-Larivière et Loïc Dusseau. L'ancien inspecteur de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) avait été condamné le 16 octobre 1991 par la cour d'assises de Paris à 12 ans de réclusion criminelle pour « association de malfaiteurs, vols aggravés, arrestation et séquestration illégales ».

M. Loiseau a toujours nié avoir participé aux faits qui lui étaient reprochés – notamment un vol dans un centre commercial de Seine-et-Marne –, pour lesquels il fut jugé avec d'autres policiers, qui avaient reconnu les faits. Depuis sa sortie de prison, le 18 mai 1993, après une grâce présidentielle, l'ancien policier avait toujours souhaité la révision de son procès. Très affecté

par la décision de la commission, M. Loiseau a indiqué son intention de « tourner la page ». « Mon plus grand regret, c'est d'avoir été pendant vingt ans un auxiliaire de justice », a-t-il ajouté.

La demande de révision déposée le 29 mars 2001 (*Le Monde* du 9 avril 2001) reposait sur les résultats de la contre-enquête du journaliste Michel Naudy, publiés en 1994 dans un livre intitulé *Le Dossier noir de la police des polices : l'affaire Loiseau* (Plon). L'ouvrage mettait en lumière les multiples incohérences de l'enquête faisant peser le doute sur la culpabilité du policier. Outre les déclarations réitérées d'un coaccusé qui innocentait M. Loiseau, le journaliste avait recueilli plusieurs témoignages qui constituaient des éléments nouveaux, selon lui suffisants pour obtenir une révision du premier procès d'assises.

« PAS RELU MON PROCÈS-VERBAL »

Les déclarations de Guylaine Bonnard paraissent particulièrement convaincantes à M. Naudy. La jeune femme soutenait dans une attestation écrite ne pas avoir reconnu Dominique Loiseau sur la photographie que lui avait présentée un enquêteur en 1987, contrairement

à ce qu'indiquait le procès-verbal rédigé à cette occasion. Elle disait n'avoir identifié qu'une seule personne rencontrée dans une boîte de nuit, et qui n'était pas l'ancien inspecteur de la BRI. « Malheureusement, je n'ai pas relu mon procès-verbal avant de le signer, parce que j'avais confiance », écrivait-elle notamment. Or, cette identification, qui semblait établir matériellement un lien entre M. Loiseau et ses coaccusés, avait eu d'autant plus de poids qu'elle émanait d'une personne sans antécédent judiciaire. M^{me} Bonnard n'avait pourtant pas été convoquée lors du procès d'assises.

A la demande de la commission de révision, elle a de nouveau été entendue le 25 juin 2001. Après avoir dans un premier temps confirmé les termes de son attestation en faveur de M. Loiseau, M^{me} Bonnard est revenue sur ses déclarations au fil de son audition par des gendarmes. Pressée de questions, elle indique finalement que « la version qui est la bonne est celle du 3 septembre 1987 », date à laquelle elle avait reconnu Dominique Loiseau. Cet ultime revirement a, semble-t-il, emporté la décision de la commission de révision.

Pascal Ceaux

Le comité national d'éthique saisi sur les « bébés-médicaments »

En Grande-Bretagne, la sélection d'un bébé capable de sauver son frère vient d'être autorisée

ALORS que la *Human Fertilization and Embryology Authority* (HFEA) britannique vient, pour la première fois, d'autoriser les parents d'un jeune enfant atteint d'une maladie sanguine à avoir recours à la technique de la fécondation in vitro dans le but d'avoir un bébé capable de fournir des cellules permettant de traiter son frère, le Comité consultatif national d'éthique français vient d'être saisi de cette délicate question et rendra son avis dans quelques semaines.

L'instance britannique en charge du contrôle des activités d'assistance médicale à la procréation devait répondre à la demande des parents de Zain, un garçon âgé de 3 ans, qui souffre d'une forme grave de thalassémie, affection héréditaire due une anomalie de la synthèse de l'hémoglobine. Son état de santé impose une greffe de cellules capables de coloniser sa moelle osseuse et de produire une hémoglobine normale. En pratique ces cellules peuvent provenir soit d'un prélèvement de moelle osseuse effectué chez un donneur immunologiquement compatible, soit du sang contenu dans un cordon ombilical. C'est cette deuxième solution thérapeutique qui est aujourd'hui souhaitée par les parents de Zain.

Quoique ne souffrant pas de stérilité, ils auront recours à la techni-

que de la fécondation in vitro. Les biologistes de la reproduction effectueront ensuite un diagnostic pré-implantatoire sur les embryons ainsi obtenus et n'implanteront dans l'utérus de Shahana Hashmi – la mère de Zain – que des embryons indemnes de la mutation génétique à l'origine de la thalassémie. A la naissance les médecins prélèveront le sang du cordon ombilical afin de greffer chez Zain les cellules-souches qu'il contient, capables de régénérer sa moelle osseuse. Les médecins estiment qu'il y a environ 80 % de chances qu'une telle greffe soit pleinement compatible contre 20 % si les parents avaient conçu un enfant sans avoir recours à ces techniques.

Si le diagnostic pré-implantatoire d'un embryon n'est pas un procédé illégal en Grande-Bretagne, sa mise en œuvre impose d'avoir obtenu l'accord préalable de la HFEA. Shahana et Raj Hashmi, qui ont quatre autres enfants – dont aucun n'est un donneur compatible pour Zain – avaient annoncé qu'ils engageraient une action devant la Cour européenne des droits de l'homme si on leur refusait cette possibilité. « Cette décision a été prise en tenant compte du fait que les Hashmis désirent un autre enfant, qui ne soit pas atteint de la maladie génétique qui touche

leurs fils Zain, a expliqué la HFEA vendredi 23 février. Ils espèrent aussi que le cordon ombilical du nouveau bébé pourra être utilisé pour essayer de sauver la vie de son frère. Nous n'accepterons ce traitement que dans de très rares cas et sous un contrôle strict. » Cette décision a été aussitôt condamnée par les militants anti-avortement qui estiment que la programmation de cette conception était de nature à « dévaloriser le respect pour la vie humaine ».

« MA POSITION A ÉVOLUÉ »

La première greffe de ce type avait été pratiquée avec succès en 2000 aux Etats-Unis chez une fillette atteinte d'une grave affection sanguine (*Le Monde* du 5 octobre 2000), et la question est désormais officiellement posée en France. Confrontés aux demandes émanant d'une dizaine de familles, les professeurs René Frydman (hôpital Antoine-Béclère, Clamart) et Arnold Munich (hôpital Necker, Paris) ont saisi le comité national d'éthique qui rendra un avis dans quelques semaines. « Au lendemain de l'annonce de la première américaine j'étais pour ma part un peu réticent à la mise en œuvre d'un tel procédé, mais à l'écoute des couples directement concernés ma position a évolué », confie le professeur Frydman. Les lois de bioéthique disposent que le diagnostic pré-

implantatoire ne peut être autorisé qu'« à titre exceptionnel » et un décret d'application précise que « seule la pathologie liée à l'anomalie génétique parentale susceptible d'être transmise peut être recherchée chez l'embryon au cours des analyses conduisant à ce diagnostic ».

« Deux cas de figure peuvent d'ores et déjà être envisagés, a expliqué au *Monde* le professeur Axel Kahn (Institut Cochin de biologie moléculaire, Paris). Soit l'enfant à traiter souffre d'une affection pour laquelle le diagnostic pré-implantatoire est possible et autorisé, soit ce n'est pas le cas et les parents souhaitent concevoir pour soigner un enfant atteint, par exemple, de leucémie. Il me semble que si le premier cas ne soulève pas de problèmes majeurs le second pose une série de questions graves pour un bénéfice relativement faible, compte tenu des succès obtenus à partir des greffes de sang de cordon ombilical ne respectant pas les règles de la compatibilité immunologique. » Pour l'heure les spécialistes français recommandent aux couples français de prendre contact avec des équipes belges qui ne rencontrent pas d'obstacles législatifs et réglementaires pour mettre en œuvre cette nouvelle thérapeutique.

Jean-Yves Nau

20 ans après Amandine, 100 000 bébés « éprouvette »



AFP

AMANDINE, premier « bébé éprouvette » français né par fécondation in vitro (FIV) le 24 février 1982, grâce à l'équipe du professeur René Frydman, chef du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Antoine-Béclère à Clamart (Hauts-de-Seine), a fêté dimanche 24 février ses vingt ans, en laissant pour la première fois publier sa photo. L'étudiante en sciences explique dans *Le Journal du*

dimanche vouloir « prendre [son] histoire et [son] destin en main » : « Mes parents m'ont expliqué très jeune comment j'avais été conçue (...). Je ne suis pas un exploit. » Avant elle, Louise Brown avait été le premier bébé né par FIV, le 25 juin 1978, en Grande-Bretagne. Depuis, les naissances dues à l'Assistance médicale à la procréation (AMP) n'ont cessé de progresser. En vingt ans, 100 000 bébés sont nés en France par FIV.

La Ligue des droits de l'homme contre la fin de l'arrêt Perruche

LE PRÉSIDENT de la Ligue des droits de l'homme (LDH) a écrit, le 19 février, au président de la République pour lui demander de saisir le Conseil constitutionnel, après l'adoption définitive de la loi mettant fin à la jurisprudence Perruche. Adopté le 19 février, le texte final prévoit que seuls « les parents peuvent demander une indemnité au titre de leur seul préjudice », excluant la réparation du préjudice de l'enfant, né handicapé des suites d'une erreur médicale.

« S'il est du ressort du législateur de faire la loi, et donc éventuellement de contredire une décision de justice, encore faut-il que sa décision intervienne dans les limites de la Constitution (...), écrit M^{me} Michel Tubiana. Rien ne peut justifier l'irresponsabilité des auteurs d'une faute, créant ainsi un régime dérogatoire qui viole l'égalité des citoyens devant la loi. »

dépêche

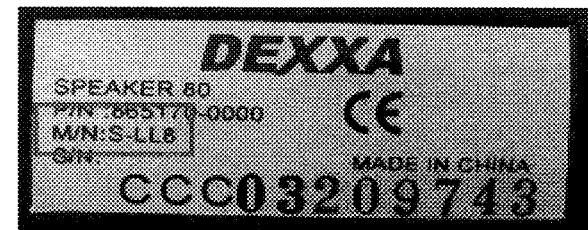
■ **AVALANCHES** : quatre skieurs hors piste sont morts dans des avalanches ce week-end en Savoie, un Allemand, dimanche 24 février à Méribel-les-Allues, un homme de 46 ans, vendredi 22 février à la station d'Abriès, et deux moniteurs, samedi 23 février, l'un au-dessus de Termignon, l'autre de Val-d'Isère.

ATTENTION!

AVIS IMPORTANT RELATIF A LA SECURITE



Dexxa rappelle le modèle Dexxa Speaker 80 portant le numéro M/N S-LL8. Ci-dessus se trouve la photographie du produit rappelé. Le numéro du modèle est indiqué sur un autocollant situé sur la partie arrière de l'unité de haut-parleurs principale:



Des fils défectueux à l'intérieur du produit peuvent présenter un risque d'électrochoc ou d'incendie.

Débranchez ce produit et déconnectez-le de votre ordinateur. Pour retourner ce produit et obtenir un remboursement intégral, téléphonez au numéro suivant:

03 8717 0102

Notez que seuls les haut-parleurs Dexxa 80 portant le numéro de modèle indiqué ci-dessus sont concernés. Les produits Dexxa 80 Speaker portant un autre numéro de modèle NE SONT PAS concernés et ne doivent pas être retournés.

www.dexxaweb.com

Dexxa International, 6F-3, N° 123 Sec. 4, Pa-Teh Road, Taipei, Taiwan, R.O.C.

DISPARITION

Johannes Princen

Avocat indonésien des droits de l'homme

JOHANNES PRINCEN, qui a défendu pendant quatre décennies les droits de l'homme en Indonésie, est mort à l'âge de 76 ans, vendredi 22 février à Djakarta, des suites d'une crise cardiaque.

Soldat du contingent néerlandais dépêché pour reconquérir l'Indonésie après la seconde guerre mondiale, Johannes Cornelis Princen avait déserté pour rejoindre en 1948 les rangs de la résistance indonésienne. Il avait été condamné à mort *in absentia* par une cour martiale hollandaise. L'année suivante, après l'indépendance formelle de l'Indonésie, le président Sukarno lui avait accordé la plus haute décoration militaire. Mais, devenu indonésien, Princen est devenu une épine dans le pied des apprentis dictateurs indonésiens. Il a été emprisonné de 1962 à 1964, et il est retourné en prison à plusieurs reprises sous le règne de Suharto (1966-1992) pour avoir organisé de nombreuses protestations en faveur des libertés.

DISCOURS RAFFRAÏCHISSANT

Princen a été le président d'un Institut pour la défense des droits de l'homme jusqu'à une première attaque d'hémiplégie voilà quelques années. Début 1998, très affaibli, on le voyait encore dans un fauteuil roulant au côté de Megawati Sukarnoputri, principal adversaire de Suharto.

Un bref retour dans son pays d'origine pour des soins y avait déclenché à l'époque une polémique. Des générations de journalistes ont écouté cet homme toujours disponible, au discours rafraîchissant, sans amertume, à la fois généreux et modeste, bon vivant et énergique.

« Pendant près de cinquante ans, Princen a inspiré les défenseurs des droits de l'homme en Indonésie », a résumé Munir, le plus connu des avocats actuels des droits de l'homme dans ce pays.

Jean-Claude Pomonti

À LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du samedi 23 février sont publiés :

● **Outre-mer** : une ordonnance relative au droit du travail et de l'emploi à Mayotte ; un décret modificatif relatif aux modalités particulières d'organisation outre-mer de l'élection du président de la République.

● **Logement** : un décret relatif à l'extension du contrôle technique obligatoire dans certaines constructions et modifiant le code de la construction et de l'habitation.

● **Agriculture** : un décret relatif à la lutte contre la tuberculose des bovins et cervidés d'élevage ; deux décrets modificatifs relatifs aux appellations d'origine contrôlées créant d'Alsace, beaujolais et beaujolais supérieur.

NOMINATION

Michel de Bonnacorse, ambassadeur en Suisse, a été nommé ambassadeur au Liechtenstein en résidence à Berne par décret paru au Journal officiel du 21 février.

DOCUMENTS OFFICIELS

L'Assemblée nationale a mis en ligne la proposition de loi de Michel Hunault visant à instaurer un contrôle extérieur des prisons.

<http://www.assemblee-nationale.fr/propositions/pion3578.asp>
Le Sénat publie la proposition de loi de Nicole Borvo visant à la création d'une journée nationale pour l'abolition universelle de la peine de mort.

<http://www.senat.fr/dossierleg/ppl00-374.html>

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Mme Jean Eudes de La Baume, son épouse,
Nathalie de Valois,
Laure et Friedrich Zaubzer,
Diane de Souza,
Marie Puc,
ses filles et son gendre,
Félix de Valois,
Michaël, Sophie,
Stephan et Ferdinand Zaubzer,
Martin, Romain et Hadrien de Souza,
Cestmir Puc,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la mort de

M. Jean Eudes de LA BAUME,

le vendredi 22 février 2002.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 février, à 15 heures, en l'église de Janvry (Essonne).

9, chemin de Champreau,
La Brosse,
91640 Janvry.

– Maubert-Fontaine (Ardennes). Paris.

Claudine Offermans,
sa fille,
Nathalie et Valérie,
ses petites-filles,
Christophe,
son petit-fils,
Emilie,
son arrière-petite-fille,
Et toute la famille,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Marcelle DEKENS,
née CHAUVIER,

survenu le 22 février 2002, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 26 février, à 14 h 30, en l'église de Maubert-Fontaine.

Elle reposera en l'église le même jour, à partir de 11 heures, où ses proches et ses amis pourront se recueillir.

Claudine Offermans,
26, passage Verdeau,
75009 Paris.

Gaston GAUTHIER,
ancien directeur de la Cinémathèque de la Ville de Paris,
officier des Palmes académiques,

est décédé dans sa quatre-vingt-troisième année, le 17 février 2002.

Les obsèques civiles ont eu lieu à Raddon (Haute-Saône).

Pierre-Louis et Monique Gauthier,
91450 Soisy-sur-Seine.
Françoise et Claude Piercy,
21240 Talant.

Annie MIGNOT,
née VOISIN,
le 6 décembre 1930.

Tu as lutté pour rester parmi nous. Mais ce 22 février 2002, au matin, tu as pris le chemin vers la Lumière.

Nous t'aimons.
Tu restes dans nos cœurs.

Ta famille,
Jean-Pierre Mignot.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 27 février, à 14 heures, en l'église Saint-Léger, à Saint-Germain-en-Laye.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 FTTC

TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 FTTC

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

FORFAIT 10 LIGNES

120 € - 787,15 F TTC, ligne suppl. 12 € - 78,71 FTTC

TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC

La ligne suppl. : 10 € - 65,60 FTTC

THÈSES - ETUDIANTS : 13,35 € - 87,55 FTTC

COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

☎ **01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96**

Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.



Financiers, exportateurs, industriels, donnez de l'assurance à vos entreprises

C'est maintenant une évidence, les dirigeants manquent de repères.

Nord Sud Export, l'expert français de l'analyse du risque-pays apporte avec la série

Perspectives

les éléments qui vous manquent pour mieux apprécier les situations politique et économique, financière et sociale des pays émergents

Commandez, dès aujourd'hui, l'ouvrage qui vous fera gagner de l'argent et du temps :

<input type="checkbox"/> Perspectives Chine (janvier 2000)	230 € ht	242,65 € ttc
<input type="checkbox"/> Perspectives Chine (complément novembre 2001)	90 € ht	94,95 € ttc
<input type="checkbox"/> Perspectives Egypte (octobre 2001)	230 € ht	242,65 € ttc
<input type="checkbox"/> Perspectives Afrique du Sud (septembre 2001)	230 € ht	242,65 € ttc
<input type="checkbox"/> Perspectives Inde (octobre 2001)	230 € ht	242,65 € ttc
<input type="checkbox"/> Perspectives Iran (novembre 2001)	230 € ht	242,65 € ttc
<input type="checkbox"/> Perspectives Iran (version anglaise à paraître)	230 € ht	242,65 € ttc
<input type="checkbox"/> Perspectives Chili (à paraître 1 ^{er} trimestre 2002)	230 € ht	242,65 € ttc

La méthode Nord Sud Export, c'est :

- prendre en compte la diversité des approches du risque politique (social, militaire, religieux, ethnique, etc.);
- croiser les données politiques, sociales, financières et économiques pour une appréciation globale du risque-pays.

Renseignements, sommaires et bons de commande auprès de Nord Sud Export

58 B, rue du Dessous-des-Berges – 75013 Paris

Tel. : 01.44.97.55.35 - Fax : 01.44.97.55.36 – e-mail : nse@lemonde.fr

Les abonnés à la lettre Nord Sud Export bénéficient d'un tarif spécial

Abonnez-vous au Monde pour **26,35 € (172,84 F)** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :

LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour **26,35 € (172,84 F)** par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQP6E

Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

N° 134031

Organisme créancier : Société Editrice du Monde

21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Séminaires

Emmanuelle Cagnac et Florence Dupont : « Le silence, le deuil et la mort dans quelques théâtres rituels : tragédie grecque, tragédie romaine, tazié iranien ».

5, 12, 19 et 26 mars, 2 et 9 avril, 18 h 30-20 h 30, espace Jussieu, université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris-5^e.

Bruno Clément : « Comment j'ai inventé ma méthode ».

5 et 12 mars, 18 heures-20 heures, 19 mars, 18 h 30-20 h 30, amph A ; 26 mars, 20 heures-22 heures, amph B ; 2 et 9 avril, 18 heures-20 heures, amph A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Betty Rojzman : « "Tu choisiras la vie" : l'affirmation judaïque du monde ».

4 mars, 18 heures-20 heures, 18 mars, 18 h 30-20 h 30, 8 et 29 avril, 18 heures-20 heures, amph A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Marcel Drach : « L'argent (II) : mesure et démesure ».

4 et 25 mars, 8 avril, 6 mai, 3 et 24 juin, 13 heures-15 heures, salle 214, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, Paris-6^e.

Sidi-Mohammed Barkat : « Le corps d'exception, la politique, la guerre ».

5, 12, 19 et 26 mars, 2 avril, 18 h 30-20 h 30, amph Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

Pierre-Antoine Chardel : « Les déchirures de l'histoire et le témoignage écrit ».

5 et 19 mars, 2 et 30 avril, 21 et 28 mai, 19 heures-21 heures, salle JA01, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5^e.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80. Consultation du site : www.ci-philo.asso.fr

– Nicole et Caroline, ses fille et petite-fille, ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Suzanne RUELLÉ,
née FELDMANN,

qui s'est éteinte doucement le 20 février 2002, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

– Mme Georges Vedel,
son épouse,
Mariel et Jean-Yves Lanxade,
Claire et Patrick Geneste,
Christine Vedel-Ancel et Lionel de Rafélis de Broves,
ses enfants,
Anne, Pascal, Sophie, Emmanuel,
Marie-Laure,
ses petits-enfants,
Eloïse et Martin,
ses arrière-petits-enfants,
Yvonne Bourdin,
sa sœur,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès, le 21 février 2002, dans sa quatre-vingt-douzième année, de

Georges VEDEL,

grand-croix de la Légion d'honneur,
doyen honoraire de la faculté de droit de Paris,
membre de l'Académie française.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

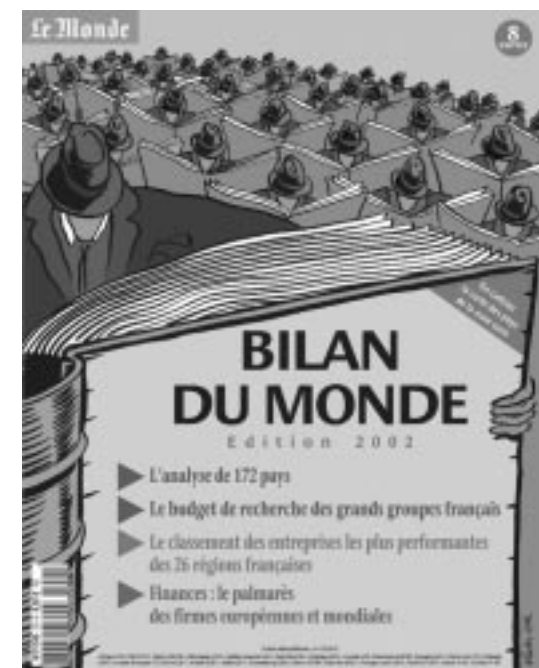
Une messe sera célébrée ultérieurement.

201, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

– L'Association nationale des docteurs en droit,
Mme Corinne Lepage,
sa présidente,
Ses présidents d'honneur,
Son conseil d'administration,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. le doyen Georges VEDEL,
ancien président de l'ANDD.

(Lire page 14.)



V
I
E
N
T
D
E
P
A
R
A
I
T
R
E

Le Monde
ARGENT

Tous les week-ends
faites un bon
placement

Le Monde Argent, un supplément
du Monde
en vente chaque samedi
avec l'édition
datée dimanche-lundi

Quel avenir pour les corons du Nord - Pas-de-Calais ?

Les élus du bassin minier réclament la propriété des anciens logements des Houillères, qui représentent souvent 50 % du parc immobilier de leurs communes. Ils redoutent que l'Etat ne fasse passer la rentabilité avant leurs projets urbains

LENS

de notre correspondante

Jacqueline Ulrich a 64 ans. Depuis 1963, cette veuve de mineur occupe la même petite maison de la cité dite du 9 bis à Lens (Pas-de-Calais), l'un de ces fameux corons comme il en existe des centaines à travers l'ancien bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. « Si mon mari voyait cela, il serait trop malheureux », dit-elle en montrant les murs rongés d'humidité et le convecteur à charbon hors d'usage dans la cuisine. « Sa maison, c'était tout pour lui. » Non loin de là, dans la cité du 10 de Sains-en-Gohelle, Marcel Auque vit avec ses quatre enfants dans trois pièces chauffées au charbon, sans sanitaires ni eau chaude. Au contraire des « ayants droit », les anciens mineurs ou

Les maires réclament un réel pouvoir de décision sur l'avenir des cités

leurs veuves, qui bénéficient du logement gratuit, il acquitte un loyer mensuel de 137 euros. Lui aussi aimerait qu'on lui rénove sa maison !

La colère gronde dans l'ancien bassin houiller, où les responsables politiques, toutes tendances politiques confondues, somment le gouvernement de prendre clairement position dans l'épineux dossier de l'habitat minier. Les élus de l'Association des communes minières (ACM), très majoritairement à gauche, avaient prévu d'aller manifester, samedi 23 février, devant Matignon pour obtenir une entrevue avec Lionel Jospin. Ils se sont finalement ravisés pour se rassembler devant le secrétariat d'Etat au logement de Marie-Noëlle Lienemann. Ce changement de programme de dernière heure, assurent-ils officiellement, n'a rien à voir avec la récente déclaration de candidature du

premier ministre... Le patrimoine des anciennes Houillères, c'est aujourd'hui près de 70 000 logements, dans 171 communes du Nord et du Pas-de-Calais. Près de 12 000 de ces maisons n'ont bénéficié jusqu'à aujourd'hui d'aucune rénovation. Les cités minières sont gérées par la Soginorpa, filiale de Charbonnages de France (CDF) dont elles sont toujours la propriété. Mais le dernier puits de mine a fermé en 1990 (Le Monde du 3 janvier 2001) : depuis des années, les maires réclament un droit de regard et même un réel pouvoir de décision sur l'avenir de ces cités, qui représentent parfois 50 % à 80 % du parc immobilier de leur commune. Tout l'enjeu du débat actuel se résume à une question : qui va racheter ce patrimoine ?

Les corons avaient été construits par les compagnies minières avant leur nationalisation en 1946, puis par CDF, pour loger gratuitement les ouvriers et leurs familles. « Les mineurs ont gagné ces cités à la sueur de leur front ; il ne faudrait pas le leur faire payer une seconde fois », insiste Yves Coquelle, sénateur (PCF) du Pas-de-Calais. Longtemps, les élus, notamment ceux du PCF, ont donc réclamé que l'ensemble du patrimoine leur soit rétrocédé pour le franc (puis l'euro) symbolique.

Une première estimation en chiffrerait la valeur à plus de 1 milliard d'euros. Fin janvier, à l'issue d'une réunion de travail au ministère du logement, le prix de vente fut néanmoins fixé à moins de 530 millions d'euros. Une somme enfin « acceptable » pour Jean-Pierre Kucheida (PS), député du Pas-de-Calais et maire de Liévin, près de Lens, président de l'ACM. « Le franc symbolique est juridiquement impossible, on pouvait nous reprocher par la suite une prise illégale d'intérêt », précise-t-il.

Les élus de l'ACM croyaient pouvoir chanter victoire. L'Etat a déjà accepté le principe de la création d'un établissement public régional, l'Epinorpa, qui serait chargé de gérer le dossier. Les élus souhai-

taient que cet organisme, où ils siègeraient en majorité aux côtés de représentants des locataires et des ayants droit, puisse aussi détenir 51 % des parts de propriété et confier les 49 % restants à des partenaires privés. « La Soginorpa reçoit chaque année plus de 90 millions d'euros de l'Agence nationale de gestion des retraites pour les anciens mineurs et encaisse autant de loyers des locataires. Elle fait remonter trop d'argent aux Charbonnages de France », soulignait alors Guy Delcourt, maire (PS) de Lens. Nous, nous

allons consacrer tous ces moyens à la rénovation et à l'entretien du parc. »

La déception fut donc grande quand, le 14 février, au cours d'une nouvelle réunion de travail avec le cabinet de M^{me} Lienemann, les élus ont appris que CDF était sur le point d'accepter une proposition de rachat de la Société nationale immobilière (SNI), une filiale de la Caisse des dépôts et consignations qui a déjà repris la gestion des logements miniers du bassin de Lorraine. Depuis, ils ne décolèrent pas. « Si nous ne sommes pas proprié-

La gestion discutée de 70 000 maisons

La Société de gestion immobilière Nord-Pas-de-Calais (Soginorpa), filiale de Charbonnages de France (CDF), a été créée, en 1985, sous forme de société civile immobilière pour prendre en charge le patrimoine des Houillères, à l'époque constitué de 92 190 logements. En 1992, Edith Cresson, alors premier ministre, avait imposé à CDF de céder la gestion des logements miniers à une société d'économie mixte, la Sacomi. Cette parenthèse fut fermée quatre ans plus tard par la droite revenue au pouvoir. La Sacomi avait engagé une politique de réhabilitation de qualité mais fort coûteuse. La Soginorpa, restée propriétaire, ne pouvant recourir à l'emprunt en raison du déficit de CDF, devait la financer sur fonds propres. Transformée en société par actions simplifiée (SAS) en 1996, la Soginorpa peut désormais emprunter et affirme rénover 1 800 logements par an sur un parc de 69 299 logements, ce que contestent élus et associations de locataires. Un peu plus de 45 % sont occupés gratuitement par des mineurs retraités ou leurs veuves. Les autres sont loués.

res, nous n'aurons jamais aucun pouvoir », martèle Jean-Pierre Kucheida. « Nous voulons travailler aux conditions de vie dans nos cités, pas faire des affaires comme les investisseurs », précise Yves Coquelle. « Depuis cinq ans, la gauche plurielle du bassin minier a toujours soutenu le gouvernement de Lionel Jospin, aujourd'hui nous attendons de lui qu'il fasse le même geste de confiance », ajoute Serge Janquin, sénateur et responsable de la puissante fédération PS du Pas-de-Calais.

Samedi soir, les élus de la délégation reçue par la secrétaire d'Etat au logement sont, néanmoins revenus un peu rassurés. Un comité technique a été mis en place qui doit rendre une décision jeudi 7 mars, mais M^{me} Lienemann a assuré que rien ne se ferait sans les maires. En attendant, les syndicats de la Soginorpa expriment à leur tour leur inquiétude pour l'avenir. La CFDT menace de bloquer la société, mardi 26 février, si un comité central d'entreprise n'est pas convoqué d'ici là.

Claire Mesureur

Inondations : la Somme entre répit et inquiétude

APRÈS les premiers débordements de la Somme en fin de semaine, la situation « semble se stabiliser », indiquait-on lundi 25 février, en début de matinée, à la cellule de veille mise en place vendredi soir à la préfecture du département, à Amiens. Quatre communes sont touchées par la montée des eaux de la rivière, mais une seule famille a dû quitter sa résidence. Le débit de la Somme atteignait 93 mètres cubes par seconde dimanche soir à Abbeville.

Les travaux effectués l'an dernier et les sacs de sable restés en place le long des berges ont permis de contenir jusqu'à présent la montée des eaux, mais la nappe phréatique est très haute, comme en témoignent les nombreuses caves inondées (une centaine), parfois très loin des cours d'eau. Les pluies ont néanmoins été modérées (de 3 mm à 5 mm par jour), bien que constantes ce week-end, et la météo prévoit un type de temps similaire pour les jours prochains. Les grandes marées, attendues en fin de semaine, pourraient provoquer une nouvelle montée de eaux. - (Corresp. rég.)

La pêche désorganisée par la grève des contrôleurs

LE MONDE de la pêche est en ébullition. Une grève du zèle de fonctionnaires des affaires maritimes, commencée le 21 janvier à l'initiative de la CGT et de FO, fait des remous, notamment en Bretagne, sur le littoral atlantique et les côtes de la Manche. Ici, on ne délivre plus aux plaisanciers les permis permettant de naviguer, là les dossiers d'examen des rôles d'équipage (c'est-à-dire les conditions d'embauche) sur les chalutiers ou les cargos traînent, ailleurs les missions de surveillance et de contrôle sont réduites au minimum.

Les équipages des vedettes chargés d'appliquer les règlements communautaires sur la pêche (quotas, taille minima des poissons, maillage des filets, protection des eaux territoriales face aux incursions illégales des navires espagnols...) restent souvent à quai. Conséquence : braconnage, fraude et laisser-aller se développent. La ressource risque d'être mise à mal : on débarque en catimini des tonnages excédentaires ou des espèces protégées. Les autres administrations chargées du contrôle (gendarmerie maritime, marine nationale, douanes) sont davantage sollicitées et, au dire de certains pêcheurs de la Manche, par exemple ceux d'Etaples, se livrent à un véritable « harcèlement » sur les pêcheurs professionnels.

Les personnels – sauf les administrateurs, placés en haut de l'échelle, et qui ont un statut militaire – protestent contre un projet (très avancé) puisque le décret est en cours d'examen au Conseil d'Etat) de création d'une grande direction générale de l'administration de la mer et du développement maritime (Le Monde du 2 novembre 2001). Celle-ci regrouperait trois directions centrales actuelles : affaires maritimes et gens de mer ; transports, ports et littoral ; établissement des invalides, qui gère les retraites.

Les syndicats craignent que les personnels et les différents corps des affaires maritimes, très bien implantés sur le littoral et dans les grandes régions comme la Bretagne ou Provence-Alpes-Côte d'Azur, ne soient absorbés et laminés par la puissante administration de l'équipement... Cette crainte est renforcée par le fait que, depuis le début de l'année, les personnels des affaires maritimes sont désormais gérés par la grande direction du personnel, des services et de la modernisation du ministère de l'équipement.

HOSTILITÉ À LA RÉFORME GAYSSOT


Les mêmes craintes s'expriment à la direction des pêches et de l'aquaculture, qui, elle, dépend du ministère de l'agriculture. Le secrétaire général CGT des personnels de l'administration de la mer, Richard Vincent, a d'ailleurs écrit récemment à Jean Glavany pour lui demander, « au nom du maintien d'une même communauté de services publics » de s'opposer au caractère « très politicien » de la réforme de Jean-Claude Gayssot. « Soyez assuré de ma grande vigilance pour que toutes les structures littorales concernées » puissent continuer à assurer dans les meilleures conditions « les missions de suivi socio-économique, les actions régaliennes de police et de sécurité indispensables pour l'administration du secteur des pêches et des cultures marines », lui a répondu le ministre de l'agriculture et de la pêche, dont la réserve, pour ne pas dire l'hostilité, devant plusieurs aspects de la réforme Gayssot, est connue.

Cette polémique feutrée se déroule alors que les Verts et le PS sont parvenus à un accord électoral pour créer un ministère de la mer... ce que réclame aussi de son côté le RPR.

François Grosrichard

Dell | N°1 mondial*

On sait pourquoi on choisit un Dell.



Et c'est aussi pour cela que vous choisissez un Dell.

Et c'est aussi pour cela que vous choisissez un Dell.

CONFIGURATION PRÉSENTÉE À LA TÉLÉVISION

DELL™ INSPIRON™ 8100 1 GHz VT
Processeur Intel® Mobile Pentium® III-M 1 GHz avec technologie Intel® SpeedStep™

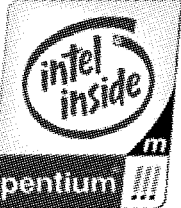
- Chipset Intel® 815ep - Front Side Bus 133 MHz
- 512 Ko de mémoire cache "full speed"
- **256 Mo de mémoire SDRAM** PC133 MHz extensible à 512 Mo
- Disque dur 20 Go
- Écran couleur à matrice active 15" SXGA+ (résolution 1400x1050)
- **Contrôleur vidéo NVIDIA® GeForce2 Go Graphics AGP 4x** avec 32 Mo de SDRAM (DDR)
- **Lecteur combo graveur CD-RW 8x & DVD 8x** et lecteur de disquettes intégrés
- Contrôleur audio ESS Maestro 3i son 3D. Compatible SoundBlast®
- **Écouteurs stéréo intégrés Harman/Kardon® Odyssey 2**
- Modem 56K V90 intégré
- Batterie Lithium Ion 8 Cellules avec fonction Express Charge™
- Deux connecteurs PC/MCIA Type II ou 1 Type III
- 2 ports USB, 1 port infrarouge IrDA 1.1, 1 sortie vidéo S-Video, 1 sortie IEEE 1394
- Double système de pointage Touchpad central & bouton de pointage
- Système de refroidissement intégré HyperCool™
- Système de protection du disque dur StrikeZone™
- AOL pré-installé : NOUVEAU : 50 heures d'essai TOUT COMPRIS (accès Internet + télécommunications inclus*)
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works Suite 2001
- 1 an de garantie aller et retour atelier

2 005,85 € HT
2 399 € TTC

13 157,51 F^{HT}
 Possibilité de financement : contactez-nous
 ☎ 170-0218

JUSQU'À **40 € HT**
 DE RÉDUCTION SUR
www.dell.fr


Les PC Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell



ASSURANCE COMPLETECARE® 3 ANS : PROTEGEZ VOTRE PORTABLE

Contre les accidents de tous les jours (casse, chute, liquide renversé...) chez vous, au bureau ou en voyage partout dans le monde. Votre portable est réparé ou remplacé par un portable de performances équivalentes sans frais ! 525,04 € TTC - 439 € HT

*par London General Insurance, disponible à l'achat d'un Inspiron ayant une garantie 3 ans ou d'un Latitude Pentium (hors Life).



Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
 ☎ N° Infoline (0,15 €^{HT}/min)
0 825 387 295
 Fax : 0 825 004 701

Choisissez et achetez sur :
www.dell.fr
 24h sur 24h, 7J sur 7

Offres valables jusqu'au 28/02/02, dans la limite des composants et pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Offre soumise aux conditions générales de ventes et de services de Dell. (a) Accès Internet AOL : votre offre comprend 50 heures d'essai (accès Internet + télécommunications inclus) à utiliser dans les 30 jours qui suivent votre première connexion. Conditions de l'offre AOL : avoir plus de 18 ans, disposer d'une carte et d'un compte bancaires. Offre non cumulable avec toute autre promotion, réservée à un essai par foyer et à la France métropolitaine. Conditions de l'offre sur la brochure AOL insérée dans l'emballage de l'ordinateur DELL. Informations exactes au 26/11/2001. (b) Réduction applicable jusqu'au 04/03/02 à chaque système Dell commandé sur le web (20 € HT pour les Dimension 8200 et 4400 soit 23,92 € TTC et 40 € HT pour tout Inspiron soit 47,84 € TTC). Dell se réserve le droit de mettre fin à cette offre sans avis préalable. *Dell N°1 mondial sur le marché de la micro-informatique : source IDC Q3 2001.

**Refondateur
du droit public
français, penseur
enthousiaste
et enseignant
passionné,
Georges Vedel,
qui vient
de s'éteindre
à 91 ans,
a marqué
son siècle
de sa rigueur
démocratique**

A un ami très proche qui, le voyant allumer son premier havane dès 9 heures du matin, s'inquiétait de sa santé, Georges Vedel, largement octogénaire déjà, répondait : « Vous avez raison, Pierre, je vais mourir jeune ! » Humour, épicurisme et amitié, il laissait la composition à des talents moins grands que les siens. Aberration statistique et insulte vivante à tous les conseils de santé, il a attendu 85 ans pour découvrir qu'un corps peut avoir quelques fragilités, 91 pour mesurer qu'elles pouvaient durer. Il faut dire que sa solidité naturelle pouvait se renforcer d'une vie réussie au-delà de toute espérance raisonnable.

D'abord le professeur, le doyen, qui fut un enseignant-chercheur bien avant que fût forgée cette expression. Enseignant à Poitiers, Toulouse, puis Paris, dans toutes les matières du droit public, vers lequel il s'était tourné après avoir tâté de la philosophie, juste le temps d'en être licencié, un des plus jeunes en France. Il a imprégné, marqué, charmé toutes les élites formées à la faculté de droit comme à Sciences-Po, entre les années 1950 et les années 1970. Tous par-

GEORGES VEDEL



FRANCESCO GATTONI

des commissions qui portent son nom ». De fait, lorsqu'il fallait allier intelligence et impartialité, l'habitude s'était prise de se tourner vers lui. Qu'il soit question de politique agricole commune, d'aides publiques à la presse, de modes de scrutin ou de constitution, que l'initiative vienne de la droite ou de la gauche, l'une et l'autre savaient pouvoir faire fond sur l'honnêteté intellectuelle, la rigueur démocratique et l'ouverture d'esprit de l'illustre professeur de droit.

S'il avait une passion pour la tolérance, sans doute l'a-t-il cultivée durant les cinq longues années de sa captivité en Allemagne. Mêlé, entre 1940 et 1945, à toutes sortes de personnalités, d'origines, de savoirs, il a cherché dans l'étude un baume à sa souffrance, celle surtout d'être éloigné des siens. Nulle surprise, donc, que cette expérience ait ensuite fait de lui un européen convaincu. Il ne pouvait en être autrement. Ce que l'on sait moins, plutôt parce qu'on l'a oublié, c'est qu'il joua un rôle éminent, aux côtés de Maurice Faure, dans la rédaction du traité Euratom et des autres textes qui allaient jeter les bases de la construction communautaire. Il était, avec Jean-François Deniau, qui le rappelait en l'accueillant à l'Académie française, l'un des derniers survivants de cette aventure dont seuls ceux qui la vécurent savent combien elle fut épique.

Jamais aucun débat ne le trouva indifférent. S'il se définissait comme « professeur de sciences inexactes », il précisait aussitôt : « ou de sciences expérimentales », et certes il ne manquait pas d'expérience. Jamais, pourtant, le professeur n'a pris la pose du donneur de leçons. Toujours aussi prêt à se laisser émouvoir par un sentiment vrai qu'à se laisser convaincre par un argument juste, il avait assez de lucidité et de courage pour accepter et intégrer les opinions d'autrui plutôt que se braquer dans les siennes propres.

TOUT au long de sa vie, au long de sa longue vie, il paraît n'avoir suscité qu'estime et affection. S'il avait des ennemis, s'il faisait des envieux, ceux-là n'ont jamais osé se manifester. Au contraire, les amitiés les plus fidèles ont accompagné toute son existence. Parmi elles, comment ne pas rappeler le souvenir de Jean Rivero, récemment disparu, maître lui aussi du droit public, autorité reconnue depuis des décennies. Ils s'étaient connus adolescents, sillonnaient à vélo la France des années 1920, avant de devenir professeurs l'un et l'autre, puis de connaître ensemble la même captivité, finalement dans le même oflag, pour ensuite incarner, chacun à sa manière, toujours amusante et amusée, ce que l'Université peut produire de meilleur. Ces deux-là allèrent toujours de pair, sauf à l'Académie, à laquelle Georges Vedel trouvait mieux prédisposés un Rivero ou un Carbonnier, dont il admirait tant le style.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous sentons ce qu'elles ont, malgré nous,

LE DOYEN

lent encore de ses amphes pleins, de ses jaillissements d'esprit, du silence dans lequel on buvait la parole de celui qui parvenait à rendre attrayante la discipline la plus austère, au point même de susciter des vocations pour les finances publiques. Avant-hier comme hier, presque jusqu'à aujourd'hui, tout étudiant, tout thésard était assuré de trouver auprès de lui bienveillance et attention. Il a toujours su nouer des complaisances actives dans toutes les générations, la sienne et les suivantes, et a donné à ses collègues la cohésion d'une confrérie ou, mieux, le sens de leur communauté. Il était habité du sentiment très vif de la continuité humaine que forme la chaîne interminable de générations d'enseignants, investie d'une responsabilité particulière à ses yeux. Incroyablement attentif à tous, il pouvait discuter avec un apprenti aussi passionnément et patiemment qu'avec le plus éprouvé des compagnons.

Mais s'il s'identifiait à l'Alma mater, il ne s'y est jamais réduit ni confiné. Sa compétence en faisait un conseil recherché, un arbitre respecté, activités dans lesquelles il puisait de nouvelles connaissances en même temps que le moyen de s'assurer une totale indépendance économique, venue compléter et renforcer sa liberté intellectuelle. Et c'est elle aussi qui donna au penseur assez d'influence pour peser sur le cours de l'histoire. S'il fut sur tous les continents un bouillonnant du droit et de la démocratie, c'est avec le Maroc qu'il entretenit les relations les plus étroites comme les plus fidèles.

Chercheur, il le fut tout autant qu'enseignant, avec le même succès et la même influence. Ses jeunes collègues ont tous travaillé dans ses publications, qui son ouvrage

de droit constitutionnel de 1949, qui les photocopiés de Sciences-Po, qui le manuel de droit administratif, que n'a cessé d'enrichir sa collaboration fructueuse et amicale avec Pierre Delvolvé. Le savant a réussi des synthèses, dont une au moins que nul n'avait su opérer avant lui : la réunification du droit public, qui a mis au jour les relations étroites et cohérentes du droit constitutionnel et du droit administratif, celui-ci s'épanouissant tout entier à partir des bases offertes par celui-là. Il a refondé une école de publicistes français, en inventant, avec quelques autres qui partageaient son sens de l'innovation, le mariage du droit public et de la science politique. Tout au long de la deuxième partie du XX^e siècle, les noms de Chevallier, Duverger, Lavau ou Vedel ont rayonné très au-delà de nos frontières.

En transgressant les enfermements disciplinaires, Georges Vedel n'offrait pas seulement le plaisir de nouvelles visions du pouvoir démocratique. Il pointait avec précision les tares du parlementarisme français et préparait ainsi les esprits à sa transformation. Et lorsque celle-ci survint dans les confusions de la décolonisation et par les détours du gaullisme, il appliqua son intelligence stratégique et sa volonté réformatrice aux nouveaux enjeux. La France découvrirait enfin la démocratie majoritaire, encore fallait-il la mieux régler. Et ce fut la longue bataille pour le quinquennat – et même, ultime victoire qu'il remporta nonagénaire, le renvoi des législatives après la présidentielle. Le pouvoir avait retrouvé les moyens d'agir, encore fallait-il nous préserver de son arbitraire. Et ce fut la grande aventure du parachèvement de notre Etat de droit, de la construction d'un vrai constitutionnalisme, de la rupture avec la lourde

tradition de l'absolutisme législatif, de l'adoption d'un authentique contrôle de constitutionnalité.

Très tôt, il sut diagnostiquer les maux qui allaient emporter la IV^e République, et alimenter ainsi, à sa manière, le révisionnisme qui rendrait la V^e acceptable. Celle-ci l'a globalement satisfait, ne serait-ce que parce qu'elle rendait *a priori* possibles les réformes qu'il appelait de ses vœux, celles auxquelles il réfléchissait au sein du club Jean-Moulin, où il fut très actif. Il y forgea des amitiés qui furent notamment à l'origine de sa présence dans les colonnes du

seulement à ce qu'il prit tous les soins que lui imposait le respect scrupuleux de tous les droits et libertés. Dans ce moment politiquement tendu, fallait-il que la décision fût équilibrée, que la caution que lui donnait la présence de Georges Vedel fût convaincante, pour ne pas susciter plus de remous qu'elle ne l'a fait et aboutir sans heurts, quelques semaines plus tard, à l'adoption d'un nouveau texte qui n'encourut plus aucun reproche !

Avec la première cohabitation, le décor change, mais pas les principes : où une loi sur la presse, adoptée par la gauche, avait

Très tôt, il sut diagnostiquer les maux qui allaient emporter la IV^e République et alimenter ainsi le révisionnisme qui rendrait la V^e acceptable

Point, dès la création de l'hebdomadaire et jusqu'à ce qu'il fût contraint à renoncer à ses chroniques, du fait des fonctions nouvelles auxquelles il venait d'être appelé.

En 1980, en effet, il a été nommé au Conseil constitutionnel par Valéry Giscard d'Estaing, bien inspiré d'avoir suivi la recommandation de Raymond Barre. Il y joua un rôle majeur en deux moments-clés, l'alternance de 1981 et la cohabitation de 1986. Il fut pour beaucoup dans la décision sur les nationalisations, en janvier 1982, qui, certes, censura la loi, mais le fit sans mettre en cause le droit qu'avait le Parlement d'apprécier seul la nécessité publique, en veillant

été jugée trop intransigeante en 1984, une autre, préparée par la droite, fut estimée trop laxiste en 1986, insuffisamment protectrice du pluralisme et censurée à ce titre. Ainsi, c'est en partie grâce à lui que le Conseil a survécu, renforcé, aux épreuves inédites et périlleuses auxquelles la conjoncture politique l'avait soumis. De cette époque date le prestige solide qui, aujourd'hui encore, protège l'institution contre toutes sortes de procès.

Un autre grand juriste, Guy Braibant, disait en souriant que le doyen devrait faire imprimer des cartes de visite portant comme titre « Auteur des rapports et président

de convenu. Retracer une vie, évoquer une carrière, ce sont des exercices qui nous sont étrangers, auxquels, nous en demandons pardon, nous ne saurons jamais exceller. Alors, oublions un instant les convenances, comme il nous invitait à le faire avec lui. Tout ce qui précède est vrai, mais ce que nous retiendrons surtout de Georges Vedel, c'est le souvenir des whiskeys bus ensemble, des quintes de toux dont on ne savait si elles venaient du cigare ou du rire, de la gourmandise témoignée lorsque se présentait l'occasion d'un nouveau voyage ou d'un bon repas, du plaisir partagé devant l'argument novateur, l'hypothèse inédite, de notre jubilation intimidée lorsque lui prenait la fantaisie de réciter quelques-uns des milliers de vers inattendus qu'il connaissait par cœur. Nous retiendrons surtout l'extraordinaire lumière qui éclairait son regard dès qu'il parlait de Lucienne, sa femme, connue sur les bancs de la fac de Toulouse à la fin des années 1920, épousée au début des années 1930, et qui s'appropriait à fêter avec lui et leurs enfants soixante-dix ans d'un mariage d'exception et l'union de deux vies en une seule.

Si l'un et l'autre aimons notre métier, goûtons chaque jour la chance que nous avons de l'exercer, mesurons les devoirs qu'il nous crée à l'égard de nos étudiants, c'est aussi parce qu'il a su nous convaincre par l'exemple. Arrivés trop tard à l'Université, il n'a jamais été notre professeur. Il restera toujours notre maître, notre ami, le doyen.

Guy Carcassonne
(professeur à l'université Paris X-Nanterre)
et Olivier Duhamel
(professeur des universités à l'Institut d'études politiques de Paris)

Le « Kronen Zeitung » tourne le dos à Jörg Haider

Le tabloïd autrichien, connu pour ses dérives xénophobes, a longtemps soutenu le leader populiste. Mais, depuis la rencontre de M. Haider avec Saddam Hussein, il semble prendre ses distances

POUR LES AUTRICHIENS, c'est une petite révolution, en tout cas le seul changement politique perceptible depuis le « vrai-faux » départ de Jörg Haider, annoncé avec des trémolos dans la voix le 15 février : le très influent quotidien viennois *Kronen Zeitung*, fort de ses trois millions de lecteurs dans un pays de huit millions d'habitants, a pris clairement ses distances avec l'enfant terrible de la droite populiste autrichienne. Même s'il lui lançait quelques piques de temps à autre – sa bête noire habituelle étant le chancelier chrétien conservateur Wolfgang Schlüssel –, le tabloïd se montrait en général indulgent pour les frasques du chef du FPÖ, dont il partage la thématique xénophobe et anti-européenne, et dont il a soutenu à fond certaines campagnes, notamment la récente « consultation populaire » contre la centrale nucléaire tchèque



que de Temelin. Mais rien ne va plus depuis que M. Haider a serré la main au dictateur irakien Saddam Hussein, au début février. C'en était trop pour le patron du *Kronen*, Hans Dichand, qui vantait jadis l'action stimulante du tribunal de la droite de la droite comme celle d'un « brochet dans un étang de carpes » : « Pour Haider il n'y a plus de retour possible, a-t-il écrit. Les erreurs qu'il vient de commettre sont trop graves. Elles sont impardonnables. » M. Dichand, qui se flatte de toujours sentir avant les autres ce que veut l'homme de la rue, annonce au chef du FPÖ une « chute

catastrophique de popularité ». Selon un sondage express mené à la demande du journal, dont les résultats étaient affichés à la « une » de son site Internet, 69 % des Autrichiens ne veulent plus voir Haider intervenir dans la politique au niveau national. Un espoir d'ailleurs bien vite déçu.

UN QUATRAIN ASSASSIN

Dans les colonnes du *Kronen Zeitung*, les chiens sont lâchés et mordent méchamment les mollets de l'impudent politicien. Le plus féroce est, comme d'habitude, le « poète » du journal, Wolf Martin, célèbre pour ses rimes antisémites, et qui a donné libre cours à sa verve en brocardant la « folie furieuse » de Jörg Haider, qui « se brouille avec tout le monde, laisse tomber ses meilleurs amis et se fiche apparemment du peuple, du pays comme du parti ». Il l'a ensuite

comparé avec d'autres gloires déchues tombées du firmament du sport national, les champions de ski Andreas Goldberg et Hermann Maier, le premier parce qu'il a pris goût à la cocaïne, l'autre parce qu'il a mis à mal sa carrière par son amour des grosses motos : « Mais on peut se casser le cou aussi en politique, quand on perd la juste mesure. » Haider a eu encore droit à un quatrain :

« Il reste, il part, il reste, Géniale, la conduite de Haider ! Si ce feu follet était en plus chanceux, Notre malheur serait alors complet. »

Le spécialiste de politique étrangère du quotidien, Kurt Seinitz, prédit pour sa part à M. Haider le destin de Jean-Marie Le Pen : en succombant sans retenue à son désir de se mettre en valeur, le leader du FPÖ obéit à la même « pulsion auto-

destructrice que des tribuns comme Le Pen ou Schönhuber », le patriarche de l'extrême droite allemande. Mais celui qui s'en donne à cœur joie est l'éditorialiste Günther Nening (longtemps proche du Parti social-démocrate, puis fondateur du courant écologiste), avec son « Requiem pour Jörg » : « Cher Jörg, psychologiquement tu vas mal, et politiquement tu es un homme mort. » Le journaliste a expliqué comment le chef du FPÖ, « plus intelligent que tous les autres hommes politiques autrichiens réunis », s'était marginalisé par sa propre faute. Mais il est quand même resté prudent : « Il arrive que des gens dont on annonce la mort vivent encore longtemps. »

Joëlle Stolz

★ politik@kronenzeitung.at et www.krone.at

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LIBÉRATION

Jean-Michel Helvig
Sacré Bayrou ! Non seulement il a réussi à lui tout seul à saboter un meeting de 7 000 personnes hostiles, mais en plus il a eu une formule prémonitrice : « Si nous pensons tous la même chose, c'est que nous ne pensons plus rien. » L'avertissement prend en effet tout son sel au vu du sondage que nous publions et dont il ressort que trois Français sur quatre ne voient pas, ou peu, les différences entre les projets Chirac et Jospin. De fait, on ne sort pas totalement indemne de cinq ans de cohabitation.

LE FIGARO

Michel Schifres
Quelle drôle de campagne décidément ! Commencée en course de lenteur, elle s'est violemment accélérée dès qu'un des deux principaux candidats s'est décidé à partir. En quelques jours, elle s'est cristallisée, les équipes et les machines électorales tournant aussitôt à plein régime. Comble du comble, à près de deux mois et demi de la ligne d'arrivée, nous voilà comme si nous en étions à la veille. Il ne faut pas se tromper : Chirac et Jospin se comportent déjà en adversaires de second tour.

RTL

Alain Duhamel
Tout pousse Chirac et Jospin à s'entre-attaquer. Les deux cohabitants et cosortants ont distancé leurs poursuivants avec leur entrée en lice. Ils font figure de favoris pour le duel final. Ils deviennent donc mécaniquement des adversaires privilégiés, des rivaux spécifiques. Et, cependant, s'ils s'empoignent avec véhémence, sur le fond, leurs idées sont loin de se situer aux antipodes les unes des autres. Nous ne sommes plus en 1981. (...) Ce ne sont plus deux projets de société qui s'opposent, mais deux propositions politiques alternatives au sein d'une même société. Sur les modalités, tout [les] différencie. (...) Mais sur le fond, les convergences sont nombreuses.

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ Le site Smoking Gun s'est procuré auprès des archives de l'Etat du Texas la correspondance de 1997 entre le gouverneur George W. Bush et Kenneth Lay qui dirigeait alors Enron.

www.thesmokinggun.com/doc_o_day/bushlay1.shtml

■ L'organisation United for a Fair Economy chiffre le « retour sur investissement » des sociétés ayant financé les campagnes de George W. Bush et d'Al Gore.

www.billionairesforbushgore.com/analysis/returnoninvestment.html

■ Après la faillite du courtier en énergie, la Securities and Exchange Commission, gendarme américain de la Bourse, a décidé de permettre la consultation en ligne sa base de données Edgar.

www.sec.gov/edgar/quickedgar.htm

■ La Federal Election Commission, qui contrôle la validité des scrutins aux Etats-Unis, dispose de bases de données accessibles sur Internet.

www.fec.gov/finance_reports.html

■ De nombreuses ONG surveillent en outre les comptes électoraux des candidats américains.

www.opensecrets.org

www.publicintegrity.org

www.campaignfinance.org

■ Common Cause recense les dons indirects (« soft money ») interdits par la réforme adoptée par la chambre des représentants le 14 février.

www.commoncause.org/laundromat/

■ Le service de recherche du Congrès a mis en ligne son rapport sur le financement des campagnes.

www.fpc.gov/CRS_REPS/cf0214.pdf

■ Dans son numéro consacré à l'argent en politique, *CorpWatch* estime avoir trouvé dans la gestion du conglomérat énergétique Williams Companies un scandale de type Enron.

www.corpwatch.org/issues/PID.jsp?articleid=1788

www.vincent.truffly@lemonde.fr

www.vincent.truffly@lemonde.fr

www.vincent.truffly@lemonde.fr

www.vincent.truffly@lemonde.fr

Le meurtre de Daniel Pearl vu par la presse d'Asie

Les journaux pakistanais condamnent ce crime mais dénoncent l'« arrogance » de Washington

LES QUOTIDIENS indiens et pakistanais ont manifesté leur indignation après l'assassinat de l'Américain Daniel Pearl, ce journaliste du *Wall Street Journal* qui avait été enlevé le 23 janvier à Karachi,

alors qu'il enquêtait au Pakistan sur les organisations islamistes. Les journaux des deux pays ont leur interprétation de ce crime jugé comme « choquant », « tragique », « infâme » ou « insensé ».

« LE MAURICIEN » (ILE MAURICE)



Vainqueur ? Leader de l'opposition malgache, Marc Ravalomanana, qui conteste le résultat de l'élection présidentielle, s'est autoproclamé président le 22 février. (HCC : Haute Cour constitutionnelle).

Dessin de Deven. (« Courrier international » pour « Le Monde »)

La presse indienne voit dans ce meurtre « une tentative de la part des éléments du djihad au Pakistan d'attaquer [le président] Moucharraf et de mettre à mal ses prétentions à participer à la campagne antiterroriste ». Le *Times of India* ajoute que « le fait que Daniel Pearl ait été tué alors que le gouvernement exerce officiellement une surveillance sur les groupes du djihad indique que ceux-ci vont poursuivre leurs actions pour créer des tensions entre le général et les Etats-Unis ». Partageant cette analyse, *The Hindu* (centre gauche) estime que « l'exécution infâme et impardonnable du journaliste américain Daniel Pearl souligne les défis accrus que la communauté internationale a à relever » dans sa lutte contre le terrorisme. Et, si « cette politique qui consiste à ne faire aucune concession aux terroristes est certainement herculéenne », « MM. Bush et Moucharraf méritent la sympathie et le soutien de la communauté internationale sur ce terrain ».

Seul au Pakistan, *The News* partage ces analyses, soulignant lui aussi que « le meurtre de Daniel Pearl est la première manifestation de la fureur des extrémistes musulmans suite à l'effondrement des talibans et marque un coup d'arrêt aux efforts d'Islamabad pour combattre la mouvance islamique ». D'autres journaux offrent une réflexion différente et rappellent Washington à ses responsabilités. Pour *The Nation* de Lahore, « tout dans ce triste épisode conduit à démontrer comment un comportement barbare engendre davantage de barbarie, du 11 septembre jusqu'aux bombardements sur l'Afghanistan, à Guantanamo, puis à ce malheureux M. Pearl ». Une réflexion qui rejoint celle développée par le *Frontier Post*. S'il voit en Daniel

Pearl « une victime innocente » d'« un impardonnable crime contre l'humanité », qui « jette la honte, la disgrâce et le déshonneur sur ce pays », le quotidien de Peshawar souligne la responsabilité de « l'administration américaine devenue sauvage, avec une arrogance, une vanité et un autoritarisme galopants, qui ont engendré un anti-américanisme à grande échelle partout dans le monde ». « Pour cette tyrannie, la note devra être payée par des âmes innocentes telles que celle de Daniel Pearl », conclut le journal.

lemonde.fr pour Le Monde

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DES ACTIONS INTERMINISTÉRIELLES

Bureau de l'environnement et de l'urbanisme

AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE LA LIGNE FERROVIAIRE CANNES-NICE

Ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux d'une troisième voie ferrée entre Antibes et Nice et d'aménagement des gares de BIOT, VILLENEUVE LOUBET, CAGNES HIPPODROME, CAGNES-SUR-MER, CROS DE CAGNES, SAINT LAURENT DU VAR, NICE SAINT AUGUSTIN et portant à la fois sur la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes d'ANTIBES, CAGNES-SUR-MER, SAINT-LAURENT DU VAR et NICE.

Maître d'ouvrage : Réseau Ferré de France (RFF) et la Société Nationale des Chemins de fer français (SNCF)

DEUXIÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le préfet des Alpes-Maritimes
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

informe le public qu'il sera procédé sur le territoire des communes d'ANTIBES, VILLENEUVE LOUBET, CAGNES SUR MER, SAINT LAURENT DU VAR et NICE :

- à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux d'une troisième voie ferrée entre Antibes et Nice, et d'aménagement des gares de BIOT, VILLENEUVE LOUBET, CAGNES HIPPODROME, CAGNES-SUR-MER, CROS DE CAGNES, SAINT LAURENT DU VAR et NICE SAINT AUGUSTIN (registre A),
- sur le territoire des communes d'ANTIBES, CAGNES SUR MER, SAINT LAURENT DU VAR et NICE, l'enquête portera à la fois sur la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme (registre B).

Le dossier d'enquête publique du projet ferroviaire ainsi qu'un registre d'enquête (A) seront déposés en mairies d'ANTIBES, VILLENEUVE LOUBET, CAGNES SUR MER, SAINT LAURENT DU VAR et NICE, un dossier de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme ainsi qu'un registre d'enquête (B) seront également tenus à la disposition du public en mairie de chacune des communes d'ANTIBES, CAGNES SUR MER, SAINT LAURENT DU VAR et NICE, du lundi 25 février au vendredi 29 mars 2002 inclusivement afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures d'ouverture des bureaux des mairies (samedis, dimanches et jours fériés exceptés).

Toutes observations pourront être consignées sur les registres mis à la disposition du public ou adressées par écrit au président de la commission d'enquête en mairie de CAGNES SUR MER, siège de l'enquête, qui les joindra aux registres.

Ont été désignés en qualité de membres de la commission d'enquête par le président du tribunal administratif de Nice :

- M^{me} Annie CANIS-MILETO, expert foncier, président,
- M. Jean-Claude SAMARAN, officier de l'armée, en retraite
- M. Pierre VERNEDE, directeur d'agence bancaire, en retraite, conseiller municipal délégué au Cannet.

Pour y recevoir en personne les observations du public, un membre de la commission d'enquête siégera les vendredis 8 mars, 22 mars et 29 mars 2002 en mairies d'ANTIBES et CAGNES SUR MER de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h et en mairie de NICE de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 45.

La commission d'enquête disposera d'un délai de trente jours à compter de la clôture des enquêtes pour établir son rapport et rédiger ses conclusions.

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera déposée et pourra être consultée en mairies d'ANTIBES, VILLENEUVE LOUBET, CAGNES SUR MER, SAINT LAURENT DU VAR et NICE ainsi qu'à la sous-préfecture de GRASSE et à la préfecture des Alpes-Maritimes.

Fait à Nice, le 21 janvier 2002
pour le préfet
le secrétaire général
signé : Philippe PIRAUX

AU COURRIER DES LECTEURS

ÉTHIQUE ET JUDAÏSME

Qu'on le veuille ou non, Israël n'est pas tout à fait un pays comme les autres. Ses antécédents et sa création procédaient d'une certaine vision qu'on peut qualifier, au sens large, de « messianique » : le nouvel Etat n'était pas seulement conçu comme un abri pour les persécutés, mais comme un foyer de rayonnement de valeurs universelles, telles celles illustrées par les juifs de la diaspora depuis toujours, puis par les pionniers de l'aventure sioniste. Il est vrai qu'à cette tendance s'est opposé un processus de normalisation, à savoir la construction d'un Etat comme les autres. Sur ce sujet, on aurait intérêt à relire Georges Friedmann qui posait la question de la « fin du peuple juif ? ».

La guerre de 1967 a paru modifier fondamentalement les données de la situation : Israël se manifestait avec éclat sur la scène mondiale et devenait le point de ralliement des communautés juives. (...) On n'a guère aperçu à l'époque que cette victoire éclatante recelait un piège

dont le vainqueur n'a pas fini de se sortir : le face-à-face avec les Palestiniens. (...)

Il ne suffit pas d'expliquer aux Israéliens quels sont, à notre sens, leurs véritables intérêts, car ils estiment, à tort ou à raison, les connaître mieux que nous. Il serait plus important de leur faire comprendre que le monde attend d'eux autre chose que le repli sur soi et la primauté du recours à la force. (...) Ce qui s'exprime souvent dans les critiques formulées à leur encontre – que ressentent douloureusement beaucoup de nos compatriotes juifs –, c'est en réalité une certaine déception, et aussi une certaine attente : la communauté internationale a encore besoin du ferment juif, mais Israël n'est crédible que s'il est fidèle à sa vocation et respecte les valeurs morales que ses prédécesseurs ont si souvent incarnées et ont su apporter aux autres peuples.

Claude Jolif
Paris

LE REFUS D'ARAFAT

En rejetant les propositions de la paix à Camp David, Arafat a fait une erreur historique, une erreur

tragique pour son peuple et pour le peuple israélien. (...) Mais il ne faut pas tourner une erreur en une fatalité. Que doit être la position de la gauche israélienne ? Selon moi, il faut donner aux Palestiniens une chance de revenir sur le refus d'Arafat. Il faut dire que nous, Israéliens, sommes prêts à remettre sur la table les propositions de Camp David. Elles ont peut-être été mal présentées par Barak, mais elles jettent les bases de la seule solution au problème israélo-palestinien. On peut les négocier, les polir, vernir les deux côtés tout en restant fidèles au principe de la coexistence en Palestine de deux Etats, juif et arabe, et sur le fait que le droit de retour des réfugiés palestiniens doit se réaliser dans leur partie de la Palestine (avec l'aide d'Israël et du monde extérieur).

L'impasse actuelle a produit non seulement la grande souffrance de deux populations civiles, mais aussi les pires émotions humaines, haine, fanatisme, démonsisation de l'autre, désespoir. (...) Nous devons réouvrir aux Palestiniens un espoir, celui du renouvellement éventuel des propositions

de Camp David, pour qu'ils aient une perspective (...) et nous aussi.

Yirmiyahu Yovel

Barbizon (Seine-et-Marne)

LE MOUVEMENT

« DÉFENSE DE LA FRANCE »

Je suis surpris que dans l'article consacré à Geneviève de Gaulle-Anthonioz (*Le Monde* du 16 février), vous n'indiquiez pas une seule fois le nom du mouvement de résistance dont elle était membre quand elle fut arrêtée le 20 juillet 1943 dans la librairie du Vœu de Louis XIII (« boîte aux lettres » du mouvement) ; la Gestapo (informée par un agent de Bonny-Lafont infiltré dans le mouvement) y avait tendu une « souricière ». A cette date, le réseau du Musée de l'homme avait été démantelé. Geneviève de Gaulle était entrée au début de 1943 dans le mouvement Défense de la France dont le journal clandestin publia ses deux articles signés Gallia dans les numéros 34 (20 juin 1943), et 35 (3 juillet 1943). Elle fut responsable de la diffusion du journal par la poste et membre du comité directeur clandestin jusqu'à son arrestation.

Jean-William Lapiere

Nice

Pie XII, « pape de Hitler »

par Annie Lacroix-Riz

LA polémique qui se développe à propos du film de Costa-Gavras *Amen* s'est concentrée jusqu'à présent sur une affiche mêlant la croix catholique à la croix gammée. Mieux vaudrait aborder le cœur du débat : l'attitude du Saint-Siège à l'égard de « la destruction des juifs d'Europe » (Raul Hilberg) pendant la seconde guerre mondiale.

On lit dans *Le Monde* (14 février) que le choix du cinéaste ferait fi des acquis de la recherche depuis 1963. Mais de nombreux travaux sont allés dans le sens de la pièce de Rolf Hochhuth *Le Vicaire* et ont prouvé qu'elle contient peu d'erreurs factuelles.

L'image de Pie XII a-t-elle été définitivement établie par les *Actes et documents du Saint-Siège*, sélection de ses archives de guerre que le Vatican fit effectuer par une équipe de quatre jésuites comprenant le célèbre Père américain Graham, et dont le Père français Blet est le dernier survivant ? Lancée pour apaiser la tempête soulevée par *Le Vicaire*, cette publication de dix volumes (1965-1980) a été remise à l'ordre du jour par un récent résumé du Père Blet (*Pie XII et la seconde guerre mondiale d'après les archives du Vatican*, 1998). Elle ne saurait convaincre, les conditions de sa réalisation n'ayant pu être contrôlées par des historiens.

La dernière tentative, une « com-

mission internationale » paritaire de six historiens juifs et catholiques, a abouti en juillet 2001 à un échec retentissant : l'obstination du Vatican d'aujourd'hui à lui refuser l'accès à ses archives originales l'a conduite à la dissolution après démission de certains de ses membres, démission suivie d'une polémique entre ses trois membres juifs et l'Eglise.

De nombreux travaux sont allés dans le sens de la pièce de Rolf Hochhuth « Le Vicaire » (1963) et ont prouvé qu'elle contient peu d'erreurs factuelles

mission internationale » paritaire de six historiens juifs et catholiques, a abouti en juillet 2001 à un échec retentissant : l'obstination du Vatican d'aujourd'hui à lui refuser l'accès à ses archives originales l'a conduite à la dissolution après démission de certains de ses membres, démission suivie d'une polémique entre ses trois membres juifs et l'Eglise.

Les « repentances » ne peuvent être opposées au bilan de près de quarante ans de recherches fondées sur des fonds originaux – à défaut de ceux que le Saint-Siège laisse obstinément fermés. Il fut riche en France et ailleurs au

milieu des années 1960, dominé notamment par Carlo Falconi (*Le Silence de Pie XII 1939-1945*, essai fondé sur des documents d'archives recueillis par l'auteur en Pologne et en Yougoslavie), Saül Friedlander (*Pie XII et le III^e Reich*), Gunther Lewy (*The Catholic Church and Nazi Germany*) et, à un

degré moindre de recherche, Jacques Nobécourt, ancien correspondant du *Monde* en Italie (« *Le Vicaire* » et *l'histoire*).

Le débat fut ensuite anéanti en France, au profit de panégyriques dont le récent ouvrage du Père Blet offre le meilleur exemple. Ce qui domine en France n'est pas l'insulte faite aux catholiques d'aujourd'hui, mais les mauvais cas réservés aux récentes tentatives de recherche : l'a bien montré l'accueil réservé en 1999 par les grands médias au livre de John Cornwell, *Le Pape et Hitler*. Ce travail, certes insuffisamment approfondi et qui accable le seul Pie XII en exonérant le reste de la Curie, en particulier Pie XI, dont le règne couvrit les six premières années des misères des juifs allemands (sans parler de ceux de l'Europe orientale), a cependant ajouté quelques pièces au dossier d'Eugenio Pacelli.

Quel meilleur symbole de la diffi-

culté à s'exprimer librement en France sur le nonce et secrétaire d'Etat du Vatican devenu pape que le conflit sur le titre initial de l'ouvrage, *Le Pape de Hitler* (*Hitler's Pope*) ? Car Eugenio Pacelli ne fut pas le saint torturé par un « drame intérieur d'une très rare acuité » (Xavier de Montclos) cher à l'historiographie catholique institutionnelle. Pas davantage le « mouton noir » que John Cornwell oppose à son prédécesseur Pie XI, dressé en antinazi. Mis au service de la politique allemande du Vatican, ce germanophile convaincu était surnommé *Tedesco* (l'Allemand) en Italie et

en Pologne. Nommé au printemps 1917, à la demande de Berlin (tant il était considéré comme sûr), nonce à Munich, il s'y entoura d'une camarilla d'extrême droite, dans une région dont les traditions antisémites valaient celles de l'Autriche à laquelle elle appartint jusqu'au début du XIX^e siècle. Le Reich assura depuis lors sa carrière. Pacelli fut lié dès le début des années 1920, comme le clergé bavarois placé sous ses ordres de fait, aux groupuscules d'extrême droite qui pullulaient en Bavière : il fréquentait beaucoup Ludendorff, intime de Hitler, dans ce havre des terroristes du Reich qui avaient assassiné des ennemis politiques symbolisant la République de Weimar. L'antisémitisme de

Avec l'appui de Pie XII, l'Eglise s'engagea activement à l'est de l'Europe dans l'extermination

L'Eglise dans l'entre-deux-guerres est avéré, et on ne débat que sur le fait de savoir s'il demeurerait un anti-judaïsme ou devenait un antisémitisme racial (*Völkisch*). Celui de Pacelli unissait les deux : sa correspondance bavaroise révèle son obsession morbide des « juifs galiciens » bolcheviques. Comme tout *Völkisch*, il voyait dans chaque juif un bolchevique, et inversement.

Avocat infatigable des droits du Reich contre Versailles, comme nonce à Munich puis dans le Reich (depuis 1920), puis comme secrétaire d'Etat du Vatican (février 1930), il contribua largement, avec l'aval de ses supérieurs, Benoît XV puis (depuis 1922) Pie XI, à la réunification sans exclusive – nazis inclus – de la droite allemande. Il y mit assurément son empreinte, mais ne fut jamais désavoué pour avoir fait la carrière spectaculaire des éléments les plus nazis de l'Eglise autrichienne, allemande ou de toute fraction de nationalité œuvrant à la liquidation de l'Europe des traités de 1919-1920.

Pacelli, comme Pie XI, connaissait le sort des juifs du Reich depuis février 1933. Il interdit toute protestation des Eglises nationales (la française comprise) contre la persécution, notamment lors du boycott nazi des juifs du 1^{er} avril 1933. Quand Pie XI posa à Berlin, en septembre 1933, par une note officielle, la question des juifs convertis (les autres n'intéressant pas Rome), il battit en

retraite dès que le conseiller d'ambassade allemand Klee le pria de baisser le ton sur cette question « raciale ». Devenu pape en mars 1939, affichant son amour pour le Reich avec des élans qui ravissaient l'ambassadeur allemand en poste depuis 1920, von Bergen, Pie XII fut, dans l'exceptionnel poste mondial d'observation du Vatican, immédiatement informé des atrocités allemandes : non pas à l'été 1942, lorsque les Américains lancèrent une campagne de presse sur l'extermination, alors dans sa phase la plus aiguë, mais dès les premiers jours de l'occupation de la Pologne.

On a beaucoup traité de ses silences sur les victimes de l'Axe, populations assaillies, bombar-

dées, Polonais, juifs, Serbes, malades mentaux allemands assassinés par le régime avant la guerre, etc. Mais Pie XII parla beaucoup depuis 1939, comme Benoît XV pendant la guerre précédente : sur « les nécessités vitales » du Reich, contre l'éventuel bombardement de Rome (depuis l'été 1940) et, avec des sanglots dans la voix, contre celui des villes allemandes, depuis 1942, contre la formule de « capitulation sans conditions » de l'Allemagne projetée en 1943 par les Alliés, etc.

Il ne se contenta pas de se taire sur les massacres ou de faire avec son secrétaire d'Etat, Maglione, et son collaborateur, Montini, futur Paul VI, des bons mots lorsque les Américains le prièrent de parler : l'extermination des juifs était « exagérée par les Alliés » et n'était pas avérée, il ne pouvait dénoncer les « atrocités allemandes » sans dénoncer celles des Soviétiques, etc. Avec son appui, l'Eglise s'engagea activement à l'est de l'Europe dans l'extermination : franciscains de Croatie, massacrés des juifs et des Serbes, prélats ukrainiens, slovaques, hongrois, roumains, etc., héros de la croisade contre les « judéo-bolcheviques ». Tous furent impliqués dans le pillage des biens des massacrés, auquel le Vatican donna son aval écrit (en latin).

Le cas de l'Ouest est mal connu, car les liens de guerre entre les hiérarchies nationales et Rome n'y furent pas disséqués après-guerre. Mais comment interpréter le choix par Pie XII de l'Autrichien pro-nazi Hudal pour négocier en octobre 1943 avec le commandement militaire allemand la déportation des juifs de Rome organisée sous ses fenêtres ? « Question délicate [et] désagréable pour les relations germano-vaticanes », mais heureusement « liquidée » en moins de deux semaines, commenta le nouvel ambassadeur du Reich, von Weiszäcker.

Pie XII assumait doublement le soutien apporté aux massacreurs. Pendant la guerre, il fêta leurs représentants, ceux d'Ante Pavelitch en tête. Le texte de conversion forcée des Serbes, autre génocide croate de la guerre, ne fut d'ailleurs pas l'œuvre du chef d'Etat bourreau, mais un ordre d'inquisition contresigné par le secrétaire de la Congrégation orientale (contre son gré, la chose est avérée), le Français Tisserant, qui le reconnut après-guerre.

Après la guerre, Pie XII organisa avec Montini et Hudal le réseau de sauvetage des criminels de guerre, les « Rat Lines », financés par les Etats-Unis, et logea d'illustres « réfugiés », tels d'anciens ministres de Mgr Tiso (dont Karel Sidor, auteur de la législation antijuive de la Slovaquie « autonome » d'avant mars 1939).

L'ardeur mise par Pie XII à sauver les bourreaux pour les recycler sur place ou les expédier outre-mer (via Gènes et son archevêque Siri) constitue une nouvelle preuve à charge contre « le pape de Hitler ».

Terrorisme et résistance

par Azmi Bishara

AUJOURD'HUI, Israël ne se contente pas de réprimer la résistance palestinienne par la violence. Il veut aussi punir quiconque considère cette résistance comme légitime, en l'accusant de soutenir le terrorisme et le jugeant pour cela, même s'il s'agit d'un parlementaire élu. C'est ainsi que, le 27 février, je comparais devant le tribunal de Nazareth, après la levée de mon immunité parlementaire qui a été votée le 7 novembre dernier par la Knesset. Qu'il me soit permis de m'écarter de mon cas personnel, pour livrer ici quelques réflexions d'ordre plus général.

Terrorisme et antiterrorisme sont aujourd'hui les principales références doctrinales de la politique extérieure des Etats-Unis (et dans une large mesure, également de leur politique intérieure). Malheureusement, il s'agit de références creuses qui ne peuvent servir de concepts d'analyse pour mieux comprendre ce qui se passe dans le monde, ni même aux Etats-Unis.

Ces termes ne renvoient même pas à des normes morales fixes, car il est évident que la même action (qui consiste à tuer des civils pour des objectifs politiques) sera qualifiée, selon le contexte, d'acte terroriste, d'acte de violence, d'acte de guerre, de dommage collatéral, de crime de guerre ou de résistance légitime.

La définition même de l'acte terroriste pose problème en termes de droit et de législation car elle est plus souvent liée à l'identité de celui qui le commet qu'à l'identité de la victime ou à la nature de l'acte. Le droit pénal moderne prévoit l'égalité devant la loi, notamment entre les coupables présumés, sans que leur identité définisse leur crime.

Non, le terrorisme n'est pas un concept analytique : le monde ne se divise pas en terroristes et en antiterroristes, pas plus que les pays ou les

Le monde ne se divise pas en terroristes et en antiterroristes, pas plus que les pays ou les cultures

cultures. Toutes les cultures modernes ont connu des organisations idéologiques et des mouvements religieux qui ont appelé à tuer des civils pour des objectifs politiques. Même aux Etats-Unis, des actes considérés comme terroristes selon les normes américaines se sont produits dans lesquels les auteurs et les victimes appartenaient au même espace culturel. Les pays arabes, l'Inde, le Japon, l'Italie, l'Allemagne et Israël ont eux aussi engendré en leur sein de tels phénomènes.

C'est pourquoi les forces démocratiques et progressistes des différents espaces culturels ont des raisons logiques et justes de croire qu'il n'existe pas de contradiction fondamentale entre les valeurs de liberté et la spécificité culturelle. Le conflit, comme le dialogue, s'établit entre êtres humains. Lorsque l'on parle de conflit (ou de dialogue) entre cultures, on utilise tout bonnement des outils idéologiques pour faire valoir des intérêts. Ou alors, s'y l'on y croit vraiment, on fait preuve de fanatisme ou d'ignorance. J'ai du mal à savoir laquelle de ces explications s'applique au président des Etats-Unis, qui se pose, depuis le 11 septembre, en dirigeant unique de la planète, mais quelle que soit la bonne explication, la catastrophe est là.

Au lendemain du 11 septembre 2001, au lieu de se comporter en grande puissance consciente des problèmes contemporains, les Etats-Unis se sont rabaisés eux-mêmes au point d'épouser les idées d'un Benyamin Nétanyahou. Comme

tout occupant colonial, Israël a intérêt à présenter le conflit qui l'oppose au mouvement national palestinien comme une lutte contre le terrorisme, c'est-à-dire à traiter la violence palestinienne comme un phénomène absurde sans rapport avec la réalité de l'occupation, qui découlerait plutôt de la mentalité et de la

AZMI BISHARA est député arabe israélien de la Knesset.

culture des occupés. Pour Israël, l'acte criminel du 11 septembre a constitué l'occasion rêvée de se joindre au « club antiterroriste » international, pour mieux reléguer la cause palestinienne, malgré sa légitimité historique et morale, dans la case du terrorisme à combattre.

Comme l'Espagne, l'Inde, la Russie, la Turquie ou la Chine, Israël voudrait être considéré comme un Etat qui mène un combat compréhensible contre des mouvements séparatistes qui recourent au terrorisme pour faire pression sur son gouvernement. Mais la comparaison entre ces différentes situations et la question palestinienne n'est pas valable. Tout d'abord parce que le mouvement palestinien n'est pas un mouvement séparatiste. Ensuite parce qu'on n'a jamais offert aux Palestiniens de vivre avec les Israéliens dans le cadre d'une même citoyenneté. Israël ne veut pas des Palestiniens dans le cadre de son Etat, tout en refusant de leur octroyer le droit à l'autodétermination.

Avant comme après le 11 septembre, Israël était et demeure un occupant, tandis que les Palestiniens étaient et demeurent des occupés. Or la violence de ceux qui sont soumis à l'occupation doit être considérée comme une résistance légitime tant qu'ils sont privés du droit à l'autodétermination. Certaines actions violentes palestiniennes peuvent certes être considérées comme politiquement et moralement représentables, mais elles n'ont rien à voir avec les agissements des talibans, ni avec le phénomène d'Al-Qaïda, qui a développé sa dynamique propre avec la mondialisation et la modernisation.

L'occupation israélienne n'est pas une colonisation au-delà des mers, à visée économique, qui disparaîtrait avec la fin des intérêts économiques de l'occupant, ni un mandat colonial mis en place par une organisation internationale et dont la mission est limitée dans le temps. Il s'agit d'une colonisation qui a opéré, il n'y a pas si longtemps, le remplacement d'une population par une autre. C'est pourquoi sa violence est structurelle. Si le terrorisme était défini indépendamment de celui qui le commet, on dirait qu'il s'agit d'un terrorisme d'Etat.

L'imbrication démographique et économique des occupants et des occupés rend la situation comparable à un régime d'apartheid, où deux populations vivent dans le même espace politique, mais dans deux systèmes de droit différents, l'une étant soumise à l'autre.

Aujourd'hui, cet apartheid israélo-palestinien est en passe de s'appliquer également aux citoyens arabes d'Israël, d'autant que la démocratie israélienne souffre, à la base, de nombreuses contradictions liées à l'imbrication de la religion, de l'Etat et de la nation, ce qui fait que l'appartenance ethnique y est placée au-dessus de la citoyenneté. C'est dans ce contexte que mon procès s'inscrit. Quant au parallèle, ou à la symétrie, que certains voudraient établir entre la résistance palestinienne et la violence structurelle et quotidienne de l'occupation israélienne, ce n'est pas ainsi que l'on trouvera une issue au conflit, ni en considérant la lutte contre l'occupation comme un état de violence dû à la violation de tel ou tel accord « par les deux parties ».

La question palestinienne n'est pas un conflit régional dont le dénouement dépendra des rapports de force entre les parties, mais une occupation dont la fin nécessite un recours aux notions de justice et d'égalité entre les peuples.

Traduit de l'arabe par
Hala Kodmani

Folie de la croix

par Claudette Marquet

NOUS prêchons un messie crucifié, scandale pour les juifs, folie pour les païens », écrivait-il y a près de deux mille ans, à ses amis de Rome, un certain Paul de Tarse, adepte de Jésus-Christ.

Dès l'origine, donc, la croix comme scandale parce que la victime innocente fait corps avec tous les torturés de la terre et les suppliciés de droit commun.

Au fil des ans et des siècles, ce symbole de mort et de vie a été associé à toutes les grandeurs et à toutes les misères du christianisme.

On peut, bien sûr, être scandalisé par le rappel brutal d'un passé que l'on voudrait raconter autrement

Arme défensive contre les attaques du Diable, arme offensive contre les hérétiques, les juifs déicides, les musulmans profanateurs du tombeau de Jésus, les sorcières, les sectaires, les schismatiques...

Instrument ambigu de bénédiction, des fidèles mais aussi des armes et des armées, au nom de la guerre juste.

La croix déformée en croix nazie, créée par Oliviero Toscani pour le film *Amen*, de Costa-Gavras, souligne avec force – trop de force ? – la dimension tragique de l'histoire du christianisme et renvoie au sens premier de la Passion du Christ : croix écartelée entre la folie des hommes et la fragilité de l'amour de Dieu pour eux.

La croix n'a pas été falsifiée par les seuls chrétiens nazis. Qu'on pense au Ku Klux Klan, à l'apartheid, à l'Irlande du Nord, au

Rwanda, bien que tous ces rappels ne soient pas du même ordre.

On peut, bien sûr, être scandalisé par le rappel brutal d'un passé que l'on voudrait raconter autrement. Mais « porter sa croix »,

Les paysans français face au piège des images

A QUOI ressemble un paysan ? Les Français n'ont plus guère l'occasion de rencontrer un agriculteur en chair et en os. Le Salon de l'agriculture, qui s'est ouvert samedi 23 février à Paris, est l'un des rares rendez-vous entre villes et campagnes. Depuis 1932, les villes du pays comptent plus d'habitants que ses campagnes. Désormais citadins à 80 %, leurs attaches familiales dans le monde rural se raréfient. Les citadins retrouvent d'autres citadins en vacances, au bord de la mer ou à l'étranger. Bref, pour les urbains, les paysans sont devenus des images. Principalement des images de télévision. Le plus célèbre d'entre eux, José Bové, l'a compris. Il sait manier les signes - moustache, pipe, pantalon de velours - afin de composer le tableau attendu par les urbains, et s'attirer leur sympathie. Mais pour un José Bové qui a réussi, un grand nombre d'agriculteurs ont le sentiment d'avoir été pris au piège.

Les paysans s'inquiètent de leur image. Ils pestent contre les journaux télévisés, qui ne les filment qu'en temps de crise, pris de panique ou d'abattement face à des vaches désarticulées ou des monta-

gnes d'ovins en feu, et contre la publicité, qui instrumentalise la nostalgie des urbains pour une France rurale fantasmée : les agriculteurs portent la chemise à carreaux et le béret, parlent avec l'accent, vivent dans des mesures de pierre entourées de leurs bêtes.

Les agriculteurs revendiquent le droit à ne pas ressembler à ces images. Ils habitent des maisons spacieuses, utilisent des ordinateurs, s'habillent comme les citadins. On voit encore des fourches dans les exploitations agricoles, mais surtout des installations techniques sophistiquées.

Pour les agriculteurs, la violence et la durée de la crise de confiance des citadins lors de l'épisode de la vache folle peuvent en partie s'expliquer par cette méconnaissance du mode de vie et des méthodes de travail des agriculteurs. La chute de la consommation a été plus importante dans les grands centres urbains que dans les petites villes du monde rural. Là, on connaît la différence entre une vache allaitante, élevée pour sa viande et nourrie à l'herbe, et une vache laitière, élevée pour son lait et dont la viande est un sous-

produit. C'est lors des crises alimentaires que les citadins-consommateurs découvrent les coulisses des exploitations.

Dans leur cuisine, ils s'imaginent des vaches broutant dans un pré, une basse-cour, quelques chèvres. L'image de l'agriculture telle qu'elle était quand leurs parents ou grands-parents ont quitté le monde rural. On leur montre des trayeuses industrielles, des pulvérisateurs de pesticides, des animaux nourris de granulés - rappelons que l'utilisation des farines de viandes et d'os dans l'alimentation de tous les animaux d'élevage est suspendue depuis novembre 2000. Les paysans se retrouvent alors dans une situation paradoxale. Aimés des Français quand ils entretiennent les paysages et nourrissent la population, ils sont dans le même temps accusés de polluer l'environnement et d'empoisonner les consommateurs. Le pessimisme des discours syndicaux de tous bords alimente encore le sentiment de crise vécu par les agriculteurs.

De nombreux exploitants souhaitent commencer à combler le fossé entre urbains et ruraux. Le développement des opérations fermes

ouvertes, l'accueil de vacanciers à la ferme en témoignent. Les nombreuses rencontres entre agriculteurs et consommateurs organisées au Salon de l'agriculture également : un plateau d'information est réservé aux débats. Encore faut-il que les paysans ne tombent pas, eux non plus, dans le piège des images. Dessiller les yeux des urbains suppose de lever le voile sur toute la réalité de l'agriculture contemporaine. Y compris sur ce que les agriculteurs préfèrent parfois cacher.

EN TOUTE HONNÊTÉ

Au Salon de l'agriculture, une image déformée de l'agriculture est présentée aux quelque 600 000 visiteurs. Les belles bêtes à concours amenées des régions ne ressemblent en rien à des animaux d'élevage standard. Les photos de champs de blé ou de maïs offrent la vision bucolique qu'ils attendent mais n'incitent guère à la réflexion sur la préservation des ressources en eau. Au Salon, les porcs sont présentés sur de la paille, quand la quasi-totalité des cochons français passent leur courte existence sur un sol en béton dans les bâtiments clos de plus de 1 000 places. Alors que les conséquences environnementales de la production porcine intensive en Bretagne ont été mises en évidence, le cheptel porcin continue d'augmenter dans cette région (*Le Monde* du 22 février).

Symptôme de la face cachée du monde agricole : le Salon international du machinisme agricole, destiné aux professionnels, a été séparé du Salon de l'agriculture, fréquenté par le grand public. Les visiteurs néophytes n'ont plus l'occasion de découvrir les engins utilisés dans les exploitations agricoles. Aucune agriculture ne se conçoit sans technique. Certains modes de production (biologiques, durables...), ainsi que les productions sous label, qui demandent autant de compétences que l'agriculture conventionnelle, se sont engagés dans la voie de la transparence.

Faire connaître, en toute honnêteté, toutes les formes de cultures et d'élevages, y compris le mode industriel, c'est aider les consommateurs dans leur choix, mais aussi mieux donner la possibilité aux agriculteurs de faire reconnaître les efforts fournis par certains.

Gaëlle Dupont

Vis-à-vis PAR PANCHO



Guantanamo, la force et la justice

Suite de la première page

D'ailleurs, l'administration américaine témoigne de son embarras en admettant qu'un étranger titulaire d'un simple visa temporaire de séjour aux Etats-Unis, comme Zacarias Moussaoui, accusé d'être l'un des terroristes du 11 septembre, soit jugé par une cour fédérale.

On a aussi objecté à la décision américaine que le terrorisme n'est pas la guerre, et que les crimes commis ne relèvent pas de la justice militaire. Discussion inutile. Il est vrai que nous ne sommes pas dans la situation traditionnelle d'une guerre qui met aux prises des belligérants officiellement déclarés. Mais on ne peut pas demander aux événements d'obéir aux classifications des manuels de droit. Les terroristes sont des particuliers organisés, se livrant à des actes de guerre qui ne sont pas criminels à leurs yeux, mais qui le sont certainement au regard du droit international et du droit des pays qu'ils agressent. Rien ne pourrait interdire aux Américains de détecter les terroristes qu'ils ont capturés, ou qu'on leur a livrés, et de les juger. Mais ils doivent bien entendu justifier, par des procédures régulières, que ce sont bien des criminels responsables de leurs actes. Et ils doivent, avant comme après le procès, les traiter humainement.

Sans doute, sur la pression des autorités européennes et des organisations de défense des droits, Washington a reconnu depuis février que les détenus de Guantanamo étaient des prisonniers de guerre au sens de la Convention de Genève. Les Américains s'efforcent de montrer qu'ils se conforment aux règles du droit de la guerre. Mais le statut de prisonnier de guerre n'est pas une forme d'immunité et ne garantit pas l'impunité. Personne ne peut reprocher aux

Etats-Unis de vouloir juger ceux qui sont soupçonnés d'être des criminels, quitte à distinguer entre les talibans, simples combattants originaires d'un pays signataire de la Convention de Genève, et les terroristes d'Al-Qaida, combattants hors des lois, mais qui ne devront pas être traités hors de la loi. Le point crucial des critiques reste le rôle dévolu aux tribunaux militaires.

Si l'on admet que le choix d'un système judiciaire découle toujours d'un choix politique, on reconnaîtra qu'il n'existait que trois solutions. La première consiste à confier le droit de juger à des juges de droit commun, en l'occurrence aux cours fédérales des Etats-Unis. Dans cette perspective, ni la guerre ni le terrorisme n'entrent en ligne de compte, ni l'origine des criminels ni la spécificité de leurs actes non plus.

Dans l'absolu, cette solution peut séduire, mais elle n'a aucune chance d'aboutir aux Etats-Unis, pas plus qu'elle n'aboutirait dans aucune démocratie se trouvant aujourd'hui dans une situation analogue. Rien ne démontre d'ailleurs que les tribunaux militaires seront plus sévères, dans ces circonstances, que des jurys populaires.

On pourrait aussi - deuxième solution - faire appel à des cours internationales comme celle qu'on a établie pour les crimes commis dans l'ancienne Yougoslavie. Admettons qu'il ne soit pas gênant de créer un tribunal après les événements et que l'ONU, qui n'est pas composée que d'Etats respectueux du droit, soit capable de désigner les meilleurs juges. Cette formule consiste à enlever aux nations la justice pour la confier à une instance internationale, approximation de l'Etat universel ou de la justice divine, qui serait supérieure à toute autre parce qu'étrangère aux parties.

Idee philosophique respectable, qui pousse à l'extrême l'idée de justice et abolit les autres ordres, mais peu praticable. Le tribunal de Nuremberg était bien international, mais il était aussi l'instrument justicier des vainqueurs de la seconde

guerre mondiale. Le tribunal de La Haye, créé en 1993 pour juger les violations du droit communautaire en Yougoslavie, est lui aussi un tribunal international, certes, mais il doit son existence à un directeur de puissances (le Conseil de sécurité) qui peut imposer sa loi aux peuples balkaniques déchirés par des guerres. Il n'existe pas d'Etat universel pour imposer cette solution aux Etats-Unis, et leur conversion subite à cette dépossession au profit d'un être incertain n'est pas probable, pas plus qu'il n'est probable que l'ONU crée des juridictions pour juger les violences commises à l'égard des Tchétchènes, des Kurdes ou des Tibétains.

EXEMPLARITÉ

On en arrive donc à la dernière solution, celle des tribunaux militaires que les Etats-Unis vont mettre en place pour juger les terroristes d'Al-Qaida. Les gouvernements européens ne condamneront pas cette décision. Mais ils peuvent demander à l'Amérique de faire de ces tribunaux le meilleur usage possible. Il n'est pas évident que la lutte contre le terrorisme exige un droit judiciaire moins libéral encore que le droit militaire américain classique. On peut même avancer que cette lutte, autant que le nécessaire progrès des institutions judiciaires, exige de rechercher davantage encore des garanties devant ces juridictions.

Pour trois raisons. Les Etats-Unis veulent servir de modèle. Ils seront d'autant plus admirés qu'ils rendront ces tribunaux exemplaires. Ils ont besoin de coopérer avec les Européens et avec d'autres dans la lutte antiterroriste. Cette coopération sera d'autant plus facile que la procédure suivie sera exemplaire. Enfin et surtout, la lutte contre le terrorisme s'inscrit dans une politique qui oblige l'Amérique à exercer une influence considérable sur l'ensemble du monde musulman. Qu'elle soit la plus forte, nul n'en doute. La crainte qu'elle inspirera sera d'autant plus grande qu'elle sera respectée. Politiquement, elle a donc

intérêt à être aussi la plus juste.

Elle devra donc veiller à soumettre ses juges militaires à des règles strictes concernant les interrogatoires et les aveux, la publicité des débats, le rôle de la défense et les possibilités d'appel. Elle n'évitera pas la redoutable question de la peine de mort, dont l'éventualité même lui sera reprochée. Les Etats-Unis ne sont pas signataires du premier protocole additionnel à la Convention de Genève, qui date de 1977 (et que la France n'a ratifié qu'en 2001). Dans son article 75, ce protocole définit les garanties qui doivent être accordées aux prévenus dans le cadre d'un conflit. Rien dans les principes énoncés n'est contraire à la tradition judiciaire américaine, et leur application devrait satisfaire les Européens comme tous les défenseurs du droit.

En prenant cet engagement à l'égard des accusés, en surmontant les passions vindicatives, en faisant preuve de magnanimité à l'égard des simples combattants afghans, les Etats-Unis agiraient en politiques avisés. Puisque le président George W. Bush invoque Roosevelt en 1942, il devrait se souvenir que le même Roosevelt, en 1944, a rejeté la proposition du secrétaire au Trésor, Henry Morgenthau, de « mettre à mort par des escouades de soldats après identification et sans procès » deux à trois milliers de dirigeants allemands. Roosevelt refusa sur le conseil de son secrétaire à la défense, Henry Stimson, qui recommandait la création d'un tribunal respectant le « due process of law ».

Stimson, républicain libéral de la Côte est, partisan de l'entrée en guerre des Etats-Unis dès 1939, était l'ami et l'associé du grand-père de George W. Bush. Il ne faisait que rappeler un principe, énoncé par Pascal, auquel les Américains comme les Européens devraient se rallier : « Ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste. »

Jean-Claude Casanova pour *Le Monde*

Le Monde
ÉDITORIAL

Le cas Savimbi

EN RAISON de son obstination, de son entêtement à poursuivre la guerre en Angola pendant trente-six ans sans égard pour les morts et les souffrances, pour les alliances qu'il a successivement nouées avec le Portugal de Salazar, la Chine de Mao, l'Amérique de Reagan ou l'Afrique du Sud de Pieter Botha, au plus fort de l'apartheid, Jonas Savimbi, tué, vendredi 22 février, par l'armée gouvernementale, a tendu à la communauté internationale le miroir de son inconsistance. En effet, du début de sa lutte de libération nationale, en 1966, jusqu'à la « guerre des pactes » - le diamant d'un côté, le pétrole de l'autre - dans l'Angola de la fin des années 1990, Jonas Savimbi a été perçu comme maquisard anticolonial, « combattant de la liberté » pendant la guerre froide, « valet de l'apartheid » et, pour finir, « criminel de guerre », paria frappé de sanctions.

Au moment de sa mort, nul n'ignore sa part de responsabilité dans le martyre de l'Angola, pour le million de civils massacrés, les centaines de milliers d'estropiés de guerre, souvent victimes de mines antipersonnel, le tiers de la population déracinée, ces quatre millions de « déplacés » sur douze millions d'habitants. On n'ignore pas non plus que le défunt chef rebelle était un despote de la brousse, qu'il a régulièrement « épuré » son mouvement, l'Unita (Union pour l'indépendance totale de l'Angola), des cadres qui menaçaient de lui faire de l'ombre, des « traîtres » qu'il pensait avoir démasqués. D'une interview à l'autre, l'entourage proche, obligé à boire les paro-

les du chef charismatique, était rarement le même.

Mais sait-on aussi que la coupure entre l'Angola des côtes, colonisé dès le XV^e siècle, et le plateau central de l'interland, que les Portugais n'ont administré qu'à partir de 1930, reste réelle, nonobstant l'habillage géopolitique dont elle a été affublée au gré des circonstances ? Mesure-t-on le rôle néfaste qu'a joué, dans le calvaire angolais, la communauté internationale - en fait une poignée de puissances tutélaires et quelques grandes compagnies pétrolières -, qui a pesé de tout son poids, simultanément ou alternativement, dans l'un ou l'autre des camps ? Bien que souvent citée dans des discours bien-pensants, la société civile en Angola n'a jamais bénéficié de l'appui nécessaire pour s'affranchir des factions armées qui l'ont prise en otage.

Au terme d'un sérieux travail d'enquête, l'ONG britannique Global Witness accuse le gouvernement angolais d'avoir détourné, en 2001, quelque 1,4 milliard de dollars de la rente pétrolière du pays, soit environ un tiers de ressources de l'Etat. Peu relayée par les médias, il est vrai, Médecins sans frontières (MSF) dénonce depuis deux ans l'arme humanitaire que les autorités de Luanda ont utilisée contre la population dans l'arrière-pays, affamée sans que les Nations unies protestent.

Aussi, pour que la mort de Jonas Savimbi serve la cause de la paix, il faudra que le monde prenne ses responsabilités en Angola, où la défaite du rebelle ne doit pas signifier la victoire d'un régime tout aussi coupable, corrompu et liberticide.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenclz, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

No 5

MENSUEL - 3,8 €

Le Monde initiatives
Le constat est économique, la réalité est sociale.

DOSSIER

Capital et travail
la réconciliation ?

Il va falloir arbitrer entre intérêts individuels et collectifs

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 43
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
MULTIMÉDIAS

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Com

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75216 PARIS CEDEX 05
Tél: 01-42-17-39-00 - Fax: 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

AÉRONAUTIQUE

Alors que **NORTHROP GRUMMAN** vient de lancer une OPA sur TRW pour devenir un géant de l'armement américain, l'industrie européenne de la défense risque aussi de connaître, bientôt, une **NOUVELLE**

PHASE DE RESTRUCTURATION et de concentration. Sitôt les élections françaises passées, les grandes manœuvres vont s'accélérer car les « noyaux durs » d'EADS et de Thales arrivent à échéance à la

mi-2003. Déjà les principaux acteurs de cette industrie ébauchent des **SCÉNARIOS CONFIDENTIELS**. *Le Monde* présente les principales pistes explorées par les protagonistes : alliance renforcée entre EADS

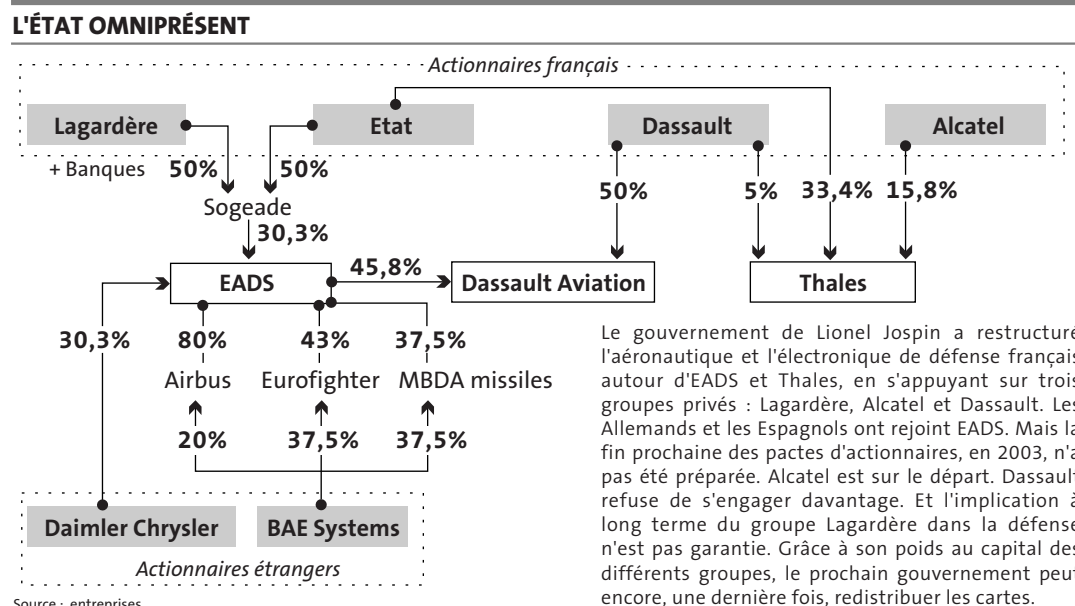
et Thales ; rapprochement Thales-Dassault, coopérations transatlantique, etc. Actionnaire d'EADS (30,3 % du capital) et de Thales (33,4 %), **L'ÉTAT FRANÇAIS** sera au cœur de ce dossier.

Grandes manœuvres dans l'industrie européenne de la défense

Alors que le mouvement de concentration s'accélère dans l'armement américain, l'aéronautique et l'électronique vont connaître, en Europe, une deuxième vague de restructuration après les élections françaises. « *Le Monde* » présente les scénarios confidentiels autour d'EADS, Thales et Dassault

À QUELQUES semaines des élections françaises, l'industrie aéronautique et de défense européenne se prépare de nouveau à de grandes manœuvres. D'autant que les échéances électorales vont précéder de peu les échéances capitalistiques. C'est en effet à la mi-2003 (en juin pour EADS et en juillet pour Thales) que les « noyaux durs » de ces entreprises, c'est-à-dire les accords de contrôle entre les principaux actionnaires tomberont. Les groupes privés Lagardère, Dassault, Alcatel ou Daimler-Chrysler pourront alors reprendre leur liberté. Après le départ prévisible d'Alcatel, qui est son actionnaire, Thales va-t-il tomber dans le giron d'EADS ou de Dassault ?

C'est encore une fois le prochain gouvernement français qui détient la réponse à plusieurs de ces questions. Malgré les restructurations européennes de ces dernières années, l'Etat français conserve un rôle clef dans ces entreprises puisqu'il est actionnaire à parité avec le groupe Lagardère de la holding de contrôle française d'EADS (30,3 % du capital) et premier actionnaire du groupe d'électronique de défense Thales (33,4 % du



capital). Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre de l'économie, et artisan de la première vague de restructurations, en 1998 et 1999, a d'ailleurs semé le trouble parmi les acteurs du secteur en expliquant dans son dernier livre : « *L'histoire n'est pas finie : peut-être l'Etat*

reprendra-t-il un jour le contrôle de l'ensemble, ou peut-être le cédera-t-il à d'autres, ou au marché » (*La Flamme et la Cendre*, éditions Grasset). Les grandes manœuvres ont déjà commencé en coulisses.

► **Premier acte** : EADS veut se recentrer. L'état dernier, EADS, qui

n'a pas terminé sa restructuration interne depuis la fusion des groupes français Aerospatiale-Matra, allemand DASA et espagnol CASA, envisage de se recentrer sur ses principaux métiers (Airbus, Eurocopter, MBDA missiles, Ariane, Astrium) et de se délester

d'une partie de son électronique de défense. Il propose au groupe français Thales (ex-Thomson CSF) de lui vendre. Mais le retournement du marché aéronautique et les attentats du 11 septembre lui font changer de stratégie.

► **Deuxième acte** : EADS vise Thales. Pour le groupe franco-allemand, la crise change la donne. Plus question d'affaiblir l'activité de défense, l'heure est au contraire au rééquilibrage des deux piliers civil et militaire. Quelques semaines plus tard, Thales reçoit différents émissaires, qui testent la possibilité d'un rapprochement EADS-Thales. « *C'est comme si on mariait papa avec maman* », leur répond Denis Ranque, PDG de Thales, qui ne voit pas l'intérêt industriel ou capitaliste d'associer deux groupes qui collaborent déjà sur de nombreux programmes. Ils soupçonnent EADS, malmené en Bourse, de chercher une parade.

► **Troisième acte** : Thales cherche une alternative. Le groupe d'électronique de défense sait sa position fragile. Son actionnaire Alcatel, qui a toujours été frustré de ne pas avoir eu dans Thales le rôle et la part obtenus par Lagardère dans EADS, réduit finalement

sa participation en novembre 2001 de 20 % à 15,8 %. Son départ prochain ne fait désormais plus de doute. M. Ranque verrait volontiers, pour palier ce désengagement, une montée en puissance de son autre actionnaire, le groupe Dassault, notamment via des apports d'actifs, qui permettraient de constituer un groupe d'électronique et d'avions de combat (les deux sociétés collaborent déjà sur les avions Mirage et Rafale). Le schéma Thales-Dassault, qui ferait contrepoids à EADS, séduit certains stratèges, y compris au sein du gouvernement. Même si Serge Dassault fait la fine bouche, certains pensent que la baisse des budgets militaires l'amènera à changer de position.

► **Quatrième acte** : le gouvernement américain provoque, début février, un électrochoc chez les industriels européens en présentant son budget militaire, qui enregistre la plus forte hausse depuis vingt ans, à 379 milliards de dollars (433,5 milliards d'euros), soit près du double de l'ensemble des budgets de défense européens. L'Europe est menacée d'un décrochage technologique. Les « Lagardère boys », aux commandes chez EADS, repartent à l'attaque : l'Europe ne doit plus avoir d'état d'âme sur le regroupement de ses forces et doit parachever son intégration en mariant l'électronique et l'aéronautique. Ils prônent de nouveau le mariage d'EADS et de Thales pour faire contrepoids au britannique BAE Systems (qui a racheté GEC en 1997) et aux américains Boeing et Lockheed Martin.

► **Cinquième acte** : les Allemands, actionnaires d'EADS, s'inquiètent. La part française augmenterait mécaniquement dans le nouvel ensemble. Ils recommandent d'aller chercher les marchés là où ils se trouvent, c'est-à-dire au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Daimler-Chrysler, avec ses deux piliers de chaque côté de l'Atlantique, demande à sa filiale aéronautique de faire de même. Au Salon aéronautique de Singapour, Philippe Camus, co-PDG d'EADS, en prend acte : « *Même si le marché est loin d'être accessible, je regarde vers les Etats-Unis* », indique-t-il. Pragmatisme ou naïveté ?

C. Ja.

Christophe Jakubyszyn

Les limites du Meccano de Lionel Jospin

JACQUES CHIRAC en a rêvé. Lionel Jospin l'a fait. Après les précédents échecs du gouvernement d'Alain Juppé, il n'a fallu qu'un peu plus de deux ans au gouvernement de Lionel Jospin pour mener à bien le

ANALYSE

Présent dans le capital d'EADS, Thales et Dassault, l'Etat conserve une dernière carte à jouer

regroupement des forces industrielles françaises autour de deux pôles, un pôle d'électronique de défense et un pôle aéronautique, et de rallier les Allemands et les Espagnols à ce second pôle. Les avis sont unanimes pour saluer l'efficacité du premier ministre sur ces différents dossiers. Opposé aux privatisations dans ces secteurs, avant les élections, le premier ministre change, après, de religion.

Cinq ans plus tard, le bilan se révèle plus nuancé. Alcatel, frustré de sa part modeste dans le capital de Thales et fragilisé par ses difficultés dans les télécommunications, veut sortir du jeu. Dassault a réussi à préserver son indépendance. Thales se sent vulnérable. EADS pourrait le croquer, mais le groupe est lui-même fragile : la coopération franco-allemande fonctionne mal, notamment dans le partage du pouvoir, et les économies d'échelle ne sont pas à la hauteur des espérances. Résultat, EADS vaut à peine 10 milliards d'euros en Bourse, alors que sa seule filiale Airbus était valorisée à plus de 15 milliards d'euros il y a cinq ans. Du côté des actionnaires d'EADS, l'engagement de long terme de Jean-Luc Lagardère n'est plus à démontrer mais celui de son fils Arnaud, qui doit lui succéder, n'est pas connu. Et l'allemand Daimler-Chrysler, qui s'intéresse davantage à l'automobile qu'à l'aéronautique, cherche un prétexte pour se retirer.

« *On a mis en place des schémas capitalistes transitoires* », reconnaît l'un des architectes ministériels de ces dossiers. La tâche du prochain gouvernement ne sera donc pas aisée.

Compte tenu de sa place dans le capital des différents groupes concernés, l'Etat peut encore jouer un rôle important mais ce sera son « *dernier coup* ». La solution la plus facile serait de diluer progressivement sa participation et celle des autres actionnaires, en laissant monter les investisseurs dans le capital et d'en faire des entreprises comme les autres, avec un capital largement dilué en Bourse.

DÉJÀ TROP TARD ?

C'était probablement le schéma implicite prévu par le gouvernement Jospin. Mais, entre-temps, le contexte mondial a changé. L'Europe de la défense a peu avancé. Les efforts de restructuration effectués par les industriels n'ont pas été suivis par ceux des gouvernements. L'effort de défense se réduit d'année en année, à l'exception du Royaume-Uni et dans une moindre mesure de la France. Et les grands programmes « *structurants* », comme l'avion de transport militaire A400, peinent à voir le jour. Pis ! Certains pays comme les Pays-Bas ont choisi l'avion de combat américain JSF contre les Européens Eurofighter ou Rafale. Pendant ce

temps, les Etats-Unis augmentent considérablement leur budget de défense.

Du coup, les groupes nouvellement constitués en Europe semblent fragiles. La France, qui a pris soin de maintenir des entreprises concurrentes dans tous les domaines pour ne pas être accusée de constituer une « *forteresse* » française ou européenne, songe désormais à rapprocher EADS, Thales, Dassault ou BAE Systems. Le risque est grand que cela soit déjà trop tard. Non seulement les fragiles équilibres entre actionnaires européens seront difficiles à remettre en question. Mais ces entreprises ont désormais une logique propre et pourraient aller chercher des marchés outre-Atlantique, au risque de perdre leur identité et leur indépendance technologique. Davantage que de nouveaux Meccano industriels, qui, outre leur complexité, apparaissent inefficaces, le prochain gouvernement, devra être capable de faire valoir, auprès de ses homologues, une véritable ambition politique en matière de défense européenne.

LES SEPT PATRONS ENTRE LESQUELS LA BATAILLE VA SE JOUER



Jean-Luc Lagardère
co-président d'EADS
Le capitaine d'industrie



Philippe Camus
co-PDG d'EADS
Premier soldat



Noël Forgeard
PDG d'Airbus
Le joker



Jürgen Schrempp
PDG de DaimlerChrysler
Une amitié à l'épreuve



Serge Dassault
Dassault Industries
L'avionneur irréductible



Denis Ranque
PDG de Thales
Une proie idéale



Serge Tchuruk
PDG d'Alcatel
Un goût de regret

En lui confiant les clés de l'industrie aéronautique française, Lionel Jospin a fait à Jean-Luc Lagardère le plus beau des cadeaux : le trublion Matra a pris possession de la vénérable Aerospatiale, des avions Airbus et de la fusée Ariane. En échange, M. Lagardère a apporté au premier ministre l'Europe de la défense sur un plateau. Grâce à ses liens privilégiés avec son « ami » Jürgen Schrempp, PDG de Daimler-Chrysler, il a obtenu le mariage si longtemps repoussé des industries française et allemande de l'aéronautique. Mais la mission de M. Lagardère n'est pas terminée : avant de passer la main à son fils Arnaud, il doit s'assurer qu'EADS lui survivra.

Philippe Camus est un moine soldat. Fidèle lieutenant de Jean-Luc Lagardère, architecte financier des moments les plus difficiles de l'empire Lagardère, il a hérité des clés de la dernière conquête du hussard de l'industrie française : le géant EADS. Artisan au jour le jour de la difficile coopération des équipes franco-allemandes, il est au front en permanence, sous la vigilance pesante de Jean-Luc Lagardère, son actionnaire et son président. Philippe Camus accepte sans protester ses remontrances et ses critiques, mais cette tutelle omniprésente lui pèse parfois. D'autant qu'il sait que tout échec de l'opération de restructuration en cours lui sera forcément imputée.

A la tête d'Airbus, filiale d'EADS et emblématique *success-story* de l'industrie européenne, Noël Forgeard aurait de quoi être aux anges. Ambitieux, M. Forgeard ne s'en satisfait pourtant pas. Ayant quitté le groupe Lagardère – après l'échec du rachat de Thomson – pour prendre les rênes du grand rival de Boeing, il se retrouve quelques mois plus tard sous sa coupe avec la fusion de Lagardère et d'Aerospatiale. Depuis, M. Forgeard n'a de cesse d'en viser les sommets. Jean-Luc Lagardère n'en veut pas à ce fils repentant. Au contraire, en jouant de la rivalité entre Philippe Camus et Noël Forgeard, il les maintient tous les deux sous son autorité.

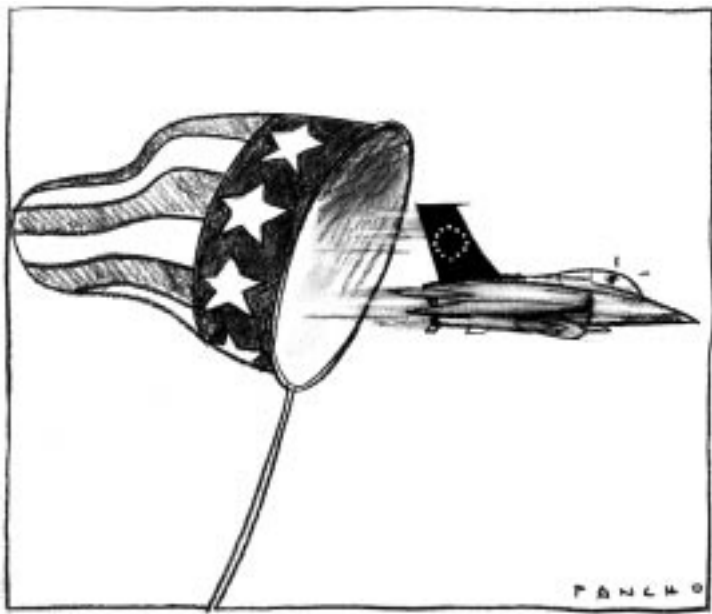
Selon Jürgen Schrempp et Jean-Luc Lagardère, c'est grâce à leur amitié qu'est né le géant franco-allemand de l'aéronautique EADS. Grâce à la caution du second, le premier a accepté la place de l'Etat français dans leur filiale commune (DaimlerChrysler détient 30,3 % d'EADS). Grâce à la confiance du premier, le second a évité un mariage marginalisé l'industrie française. Désormais M. Schrempp a d'autres soucis. Les difficultés de l'automobile monopolisent son attention et son engagement dans l'aéronautique n'est plus garantie. L'amitié des deux hommes survivra-t-elle à une nouvelle répartition des pouvoirs entre Français et Allemands ?

Envers et contre tous, Serge Dassault aura réussi à cultiver son indépendance. Fort des contrats militaires pour le Mirage et le Rafale et de la forte croissance des avions d'affaires Falcon, il a pour l'instant réussi à rester à l'écart du mouvement de consolidation. Tout juste a-t-il accepté de prendre 5 % de Thales, en échange de la cession de Dassault Systèmes. Beaucoup souhaiteraient lui voir jouer un rôle plus important, notamment en cas de retrait d'Alcatel, voire de défaillance de Lagardère. Il rejette pour le moment un mariage Thales-Dassault. Mais la construction du prochain avion de combat européen l'obligera à terme à choisir son camp.

Denis Ranque refuse qu'on le prive de ses succès. Depuis que son groupe, issu de l'ex-Thomson-CSF, a fait la preuve de la pertinence de sa stratégie « *multi-domestique* » d'acquisitions à l'étranger, M. Ranque se sent pousser des ailes. Sentant l'appétit d'EADS à son égard, il estime que, la meilleure défense étant l'attaque, il peut lui aussi légitimement rassembler une partie de l'industrie autour de lui. Le rapprochement de Dassault Aviation lui permettrait de former un groupe de défense crédible et de narguer l'impérialisme des « *Lagardère boys* ». Mais face aux géants américains et à son rival britannique BAE Systems, il sera peut-être contraint de rallier EADS.

Serge Tchuruk s'apprête à quitter le secteur de la défense avec un regret. Pour avoir joué les bons élèves lors de la procédure de privatisation de Thomson-CSF (devenu Thales), il n'a récolté qu'une petite part du capital, là où Lagardère a obtenu le contrôle d'Aerospatiale (devenue EADS). « *C'est trop ou trop peu* » aura été le leitmotiv de M. Tchuruk tout au long de son aventure insatisfaisante au sein du capital de Thales. Le choix du retrait semble aujourd'hui fait – les immenses difficultés rencontrées dans les télécommunications le mobilisent à 100 % – alors même que certains auraient voulu lui voir jouer un rôle renforcé dans le nouveau *round* qui s'annonce.

ENTREPRISES



Northrop Grumman lance une OPA sur TRW pour devenir un géant de l'armement américain

NEW YORK

de notre correspondant

En langage militaire, cela s'appellerait une offensive éclair. Profitant de la démission inattendue, le 19 février, de David Cote, le directeur général de TRW, Northrop Grumman, un des géants américains de la défense, a lancé, vendredi 22 février, une OPA surprise sur le groupe. Les dirigeants de TRW, entreprise spécialisée dans l'armement de haute technologie et l'équipement automobile, n'ont pas apprécié la méthode. Son président, Philip Odeen, l'a qualifiée de « regrettable ». Après l'annonce du départ de M. Cote chez Honeywell International, le titre TRW avait perdu 14 % en deux jours. Le conseil de TRW a jusqu'au 27 février pour donner une réponse. Wall Street, sévère depuis deux ans de bataille boursière, attend un « chevalier blanc ».

Dictée depuis une décennie par les restrictions budgétaires, la concentration dans l'industrie de la défense américaine n'est pas terminée. Aujourd'hui, elle n'est plus inspirée par la pénurie, mais par l'abondance. La guerre contre le terrorisme et le bouclier antimissile, cher au président George Bush, se traduiront l'an prochain par une augmentation de 15 % des dépenses militaires. Le budget du Pentagone devrait s'accroître mécaniquement d'au moins 160 milliards de dollars (183 milliards d'euros) lors des dix prochaines années. Northrop compte en profiter et devenir le numéro un de l'armement américain. Un rapprochement avec TRW lui permettrait de réaliser en 2003 un chiffre d'affaires compris entre 26 et 27 milliards de dollars, un peu supérieur à celui de Lockheed Martin (24 milliards).

« Northrop Grumman n'est pas très présent dans le spatial, et TRW est le numéro un dans ce domaine », explique John Pike, le directeur de GlobalSecurity.org, un organisme de recherche sur la défense. TRW participe depuis cinquante ans à la conception, la production et l'entretien des missiles balistiques nucléaires américains. Il est également bien placé dans les technologies de l'information et fournit de nombreux logiciels pour systèmes d'armes. Il a réalisé le programme de communication par satellite de l'armée américaine, capable de fournir des données en temps réel sur le champ de bataille. TRW est aussi un des acteurs majeurs de la « guerre des étoiles », notamment dans le domaine des lasers à haute énergie pour abattre en vol les missiles ennemis. TRW, c'est enfin et surtout des équipements pour l'automobile (airbags, ceintures de sécurité...). Ils représentent plus de 10 milliards de dollars sur un chiffre d'affaires total de 16,4 milliards l'an dernier. Northrop a annoncé son intention de s'en séparer et aurait déjà contacté plusieurs repreneurs potentiels.

« Nous croyons que la combinaison de Northrop Grumman et TRW apportera une valeur considérable aux actionnaires des deux sociétés », a affirmé Kent Kresa, le président de Northrop. « Nos activités électroniques et d'intégration de systèmes d'armement associées à l'expertise de TRW donneront à notre nation un acteur de premier plan dans la défense par missiles et satellites », a-t-il ajouté.

Northrop est connu notamment pour fabriquer le bombardier fur-

tif B-2, l'avion de combat aéronaval F-14 Tomcat, les appareils radars embarqués E-2C Hawkeye, les drones Global Hawk, célèbres depuis la guerre en Afghanistan, mais aussi des porte-avions et des sous-marins, des composants de missiles, des véhicules de transport militaire, des radars, des sonars, des torpilles... Le groupe californien, associé à Lockheed Martin, vient de remporter le contrat du siècle, plus de 200 milliards de dollars, pour fabriquer l'avion de combat de la prochaine génération, Joint Strike Fighter. Northrop emploie 100 000 personnes, un peu plus que TRW (94 000 personnes).

Northrop a également l'atout de bien connaître TRW. Ronald Sugar, bras droit et dauphin de Kent Kresa, est l'ancien numéro deux de TRW. Le groupe est aussi passé maître dans l'art de mener les rapprochements. Il s'est construit depuis huit ans par acquisitions successives : de Grumman et Vought Aircraft en 1994, Westinghouse Electronics Systems en 1996, Logicon en 1997, Alleghany Teledyne's Ryan Aeronautical en 1999, Litton Industries en 2000 et Newport News Shipbuilding l'an dernier.

Northrop est connu notamment pour fabriquer le bombardier furtif B-2

Mais il faudra convaincre Wall Street. La partie n'est pas gagnée. Les analystes reprochent aux dirigeants de Northrop de réussir les acquisitions, mais de ne pas savoir gérer ensuite et d'être trop endetté. « Ils ont prouvé qu'ils étaient des acheteurs intelligents et agressifs, mais pas des industriels », estime Jon Kutler de la banque Quarterdeck Investment Partners. Ce sentiment se reflète dans la baisse de plus de 9 % de l'action Northrop vendredi et la décision prise le même jour par l'agence de notation financière Moody's d'abaisser la note de la dette à long terme de Northrop.

Kent Kresa a proposé, jeudi, l'équivalent de 47 dollars en actions Northrop par titre TRW, soit 5,9 milliards de dollars et s'engage à reprendre 5,5 milliards de dollars de dettes. La prime est de 18 % sur le cours de clôture de TRW ce jour-là. Mais, vendredi, l'action TRW a gagné 26,4 %, à 50,30 dollars. Les boursiers anticipent une surenchère. General Dynamics, Goodrich dans l'automobile, voire Lockheed Martin ou Boeing pourraient en faire une.

« Cette industrie ne va pas rester passive tandis qu'un acteur majeur tente de mettre la main sur TRW », explique William Alderman of Alderman & Company, une banque d'investissement spécialisée dans la défense. Il faudra aussi franchir l'obstacle des autorités de la concurrence. « Les organismes antitrust ne devraient pas faire de problèmes à Northrop, mais pourraient rejeter d'éventuelles offres de Lockheed Martin et Boeing », indique la banque Merrill Lynch. Voilà qui restreint le nombre d'adversaires potentiels de Northrop.

Eric Leser

L'UFC-Que Choisir dénonce les modes de facturation des opérateurs de téléphonie mobile

L'association de consommateurs attaque Orange, SFR et Bouygues Telecom en justice et devant le conseil de la concurrence en s'étonnant de leurs démarches parallèles

LE MAGAZINE *Que choisir*, publication de l'Union fédérale des consommateurs (UFC), a décidé de regarder de près les modes de tarification des différents opérateurs de téléphonie mobile en France. Dans son édition de mars, en vente dès le 26 février, il dénonce certaines dérives et annonce des actions en justice contre les opérateurs.

« Nous sommes partis de l'analyse de la tarification des opérateurs d'une part, et d'une centaine de factures de clients d'autre part, souligne Jean-Paul Geai, rédacteur en chef. Nous constatons que 25 % à 30 % du prix des forfaits ne correspondent pas à du temps de conversation. » La raison de ce décalage entre le temps facturé et le temps réel des communications téléphoniques ? Une facturation par paliers. Tous les appels débutent par une première minute de communication indivisible puis sont facturés par paliers de trente secondes.

Le mode de tarification des opérateurs de téléphonie mobile a évolué : « En 1998, les trois opérateurs offraient les trois premières secondes, qui étaient suivies par

« 25 % à 30 % du prix des forfaits ne correspondent pas à du temps de conversation »

JEAN-PAUL GEAI

une première minute indivisible. Chez Bouygues Telecom et France Télécom la facturation s'effectuait ensuite par paliers de 15 secondes, alors que SFR facturait à la seconde », précise Jean-Paul Geai. Pro-

gressivement les opérateurs de téléphonie mobile se sont raliés à un schéma commun basé sur une première minute indivisible suivie d'une tarification par paliers de 15 secondes. Enfin, entre avril et juin 2001, les trois opérateurs ont fait passer le palier de 15 à 30 secondes. L'UFC qualifie ce mode de tarification « d'exception française », alors que la plupart des opérateurs européens factureraient les communications à la seconde. Elle met en exergue également le manque d'information. « Leurs publicités n'en disent mot (...). En toute bonne foi, un consommateur qui souscrit, par exemple, un forfait 4 heures de communication, pense logiquement qu'il pourra converser quatre heures avec son portable », écrit Jean-Paul Geai. En épluchant les plaquettes publicitaires des trois opérateurs, UFC-Que Choisir n'a trouvé mention du mode de tarification que dans

celle de SFR, et encore en petits caractères et en bas de page.

Ce manque d'information initiale se double d'une opacité des factures. SFR et Bouygues Telecom mentionnent le décompte des paliers de tarification sans indiquer les temps réels de conversation. Orange a choisi l'option inverse. A l'issue d'une concertation menée au sein du Conseil national de la consommation, François Patriat, secrétaire d'Etat à la consommation a décidé le 8 février d'imposer aux opérateurs d'indiquer tout à la fois le temps facturé et le temps réellement consommé, mais cette obligation n'entrera en vigueur qu'à partir de septembre 2003.

De son côté, l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a invité en novembre les opérateurs à facturer leurs abonnés à des tarifs « plus représentatifs des appels réellement passés ». Une invitation pour l'instant non suivie d'effet.

Afin d'obtenir au minimum que les consommateurs soient clairement informés, UFC-Que Choisir a décidé de saisir la justice. Deux procédures sont en cours à l'encontre respectivement de Bouygues Telecom et d'Orange, pour publicité de nature à induire en erreur et une troisième procédure est menée contre SFR pour modification unilatérale de contrat. En outre, UFC-Que Choisir a décidé de saisir le Conseil de la concurrence sur le fondement d'une entente illicite entre les trois opérateurs. Elle considère que l'état du marché ne justifiait pas le parallélisme de comportement des opérateurs qui ont modifié la durée des paliers quasiment en même temps.

Les petits opérateurs italiens en difficulté

IPSE gagne du temps alors que Blu est menacé de disparition

MILAN
correspondance

Un mouvement de concentration s'amorce dans la téléphonie mobile italienne, l'un des plus riches d'Europe, avec plus de 50 millions d'abonnés.

L'opérateur Blu, le quatrième arrivé sur le marché GSM, va disparaître d'ici peu. L'assemblée des actionnaires prévue le 5 mars – le 20 mars, en deuxième convocation – statuera en effet sur la vente totale ou partielle des actifs de la société, voire sur sa liquidation, si les offres ne sont pas satisfaisantes. Le consortium IPSE, détenteur d'une licence UMTS (téléphonie mobile de troisième génération), semble, lui, provisoirement tiré d'affaire : une assemblée devait se tenir, lundi 25 février, pour décider de nouveaux financements.

Blu, qui a démarré ses services au printemps 2000, a eu du mal à s'affirmer face à des concurrents aguerris. Telecom Italia Mobile (TIM), filiale de l'ex-monopole Telecom Italia, a lancé ses services il y a douze ans et compte plus de 50 millions de clients dans le monde, dont 23,9 millions fin 2001 dans la seule Italie. Le numéro deux du marché, Omnitel Vodafone, a su trouver son public à coups d'innovations marketing et technologiques et dispose de 17,4 millions de clients, contre près de 8 millions pour le troisième venu, Wind, filiale de l'électricien Enel et de France Telecom. Wind, prochainement introduit en Bourse, est le seul opérateur intégré (téléphonie fixe, mobile et Internet) et son résultat net était encore négatif l'an dernier, alors que TIM et Omnitel sont rentables.

ÉCHEC PRÉVISIBLE

L'échec de Blu était largement prévisible. « Il y a de la place pour trois sur ce marché, pas plus », assène ainsi Carlo Maria Guerci, consultant de Telecom Italia. Blu a également souffert de dissensions entre ses actionnaires : British Telecom, qui aurait dû être l'actionnaire industriel de référence, garde un profil bas. Benetton, premier actionnaire de l'opérateur à la suite d'acquisitions, a cherché pendant longtemps à vendre ses parts. Blu a de surcroît hypothéqué son futur dès l'automne 2000, en se retirant des enchères UMTS.

Que va devenir l'opérateur, qui disposait, à la fin de l'année 2001, de 1,9 million de clients pour 2000 salariés ? Omnitel, Wind, H3G (détenteur d'une licence UMTS) et la société Autostrade, qui ont déposé leurs offres, ne sont candidats qu'au rachat de certains actifs. Seul TIM serait intéressé par une reprise totale, quitte à vendre à ses concurrents des fréquences, des sites ou des clients.

Le groupe romain a déjà sondé la commission européenne pour connaître sa marge de manœuvre. Elle semble étroite : lorsque Pirelli et Benetton ont pris le contrôle de Telecom Italia pendant l'été 2001, le feu vert de Bruxelles ne leur a été assuré qu'avec la promesse

que Benetton céderait sa participation dans Blu.

Le mouvement de concentration ne s'arrêtera sans doute pas avec la disparition de Blu. Si H3G, filiale du groupe chinois Hutchison Wampoa, semble disposée à investir beaucoup d'argent dans l'UMTS, le sort de IPSE semble plus précaire. Ses actionnaires – l'espagnol Telefonica (à 45,59 %), qui entend désormais contrôler la gestion, Sonera et des partenaires italiens, dont Fiat – peinent à s'entendre, et l'accord du 30 janvier traduit une baisse des ambitions. Au lieu de débiter ses activités avec la tech-

nologie GPRS – déjà disponible, et qui permet notamment la transmission de données – IPSE attend l'UMTS. Son budget pour 2002 sera réexaminé pour s'aligner sur le nouveau modèle d'activité et des suppressions d'emplois pourraient intervenir parmi les 600 salariés. L'UMTS, qui demandera d'énormes investissements, détériorera la situation de tous les opérateurs. Si TIM et Omnitel sont sûrs de tirer leur épingle du jeu, les autres risquent de se lancer dans une bataille meurtrière.

Marie-Noëlle Terrisse

Laurence Girard

investir

La Cote

Unique dans la Presse Economique et Financière

A partir du 23 février découvrez la nouvelle "cote sectorielle" d'Investir

- 32 secteurs étudiés,
- 280 valeurs passées au crible,
- les conseils de la rédaction,
- l'indicateur de confiance d'Investir,
- les prévisions de bénéfices,
- les objectifs de cours sur 18 mois commentés,
- les principaux ratios d'appréciation.

Chaque samedi, Investir, c'est plus d'informations, plus de repères, plus de conseils.

Mise à jour avec tous les cours de clôture du vendredi

La Cote

Une nouvelle façon d'analyser les valeurs

Le tableau de bord des marchés

La Cote complète

Le combat de l'Américaine Amy Domini pour un capitalisme plus vertueux

Son classement des entreprises « éthiques » est devenu une véritable référence.

Dans un entretien au « Monde », elle juge que « l'Europe est plus progressiste » que les Etats-Unis

LE MONDE des affaires sera-t-il un jour éthique ? Amy Domini, en tout cas, y travaille. Depuis onze ans, cette Américaine combat le capitalisme sauvage par le nerf de la guerre, l'argent. Son fonds, le Domini Social Equity Fund, n'investit que dans des entreprises « socialement responsables ». Une cause qu'elle a embrassée, la trentaine passée, après une vie de courtier en Bourse qui ne la satisfaisait plus.

Depuis 1991, elle enquête « sur les entreprises en se basant sur une centaine de thèmes ». Sont analysées les performances financières, mais aussi les politiques environnementales, la rémunération des dirigeants, le climat social, le nombre de stock-options que détient le personnel... « Une fois ces informations obtenues, nous allons voir l'entreprise pour lui soumettre nos conclusions », explique-t-elle. Quatre cents firmes triées sur le volet font ensuite partie du Domini 400 Social Index, véritable référence des meilleures pratiques économiques qui a été copié depuis dans de nombreux pays. Parmi les sorties remarquables de l'indice au quatrième trimestre 2001, Polaroid et Enron pour cause de faillite, la société de chaussures Brown Shoe pour manque de transparence financière et sociale, la société énergétique El Paso pour des problèmes environnementaux...

Au vu des pratiques douteuses d'Enron, qui appliquait un code de bonne conduite et avait été sélectionné dans l'indice, n'est-ce pas une gageure de vouloir réaliser une telle sélection ? « Rien n'est jamais parfait », reconnaît Amy Domini calmement. « Je reste persuadée que la façon dont nous investissons dans



l'économie peut changer la vie. Tous les grands changements viennent de la base. » Cependant, elle reste lucide sur la qualité du Domini 400 : « Nous avons, j'imagine, certaines entreprises qui font travailler des gens dans des sweatshops [littéralement des ateliers de la sueur]. Il n'y a pas vraiment d'informations fiables pour savoir dans quelles conditions les multinationales font fabriquer leurs produits dans les pays émergents. »

LES FONDS DE PENSION ATTIRÉS

Un franc-parler qui trouve un écho dans la communauté financière. Les fonds qui lui sont confiés, et qu'elle investit dans les 400 entreprises sélectionnées, connaissent une croissance exponentielle : 250 millions de dollars dans le milieu des années 1990, 1,3 milliard en 1999, 2 milliards en 2001. Le fonds Domini attire désormais des financiers avertis comme les fonds de pension, qui représentent 40 % des investisseurs alors qu'ils étaient inexistant à y a cinq ans. Consécration, elle a été reconnue, en octobre 2001, par le magazine Worth,

chantre de l'enrichissement personnel, comme une personne qui a « changé la façon de voir l'argent » et a « aidé à réconcilier les investisseurs avec une certaine morale dans l'économie ».

Ne faut-il pas se méfier de tant de louanges ? « L'accueil dans les entreprises américaines est très divers », reconnaît Amy Domini. Elle sent que ses 2 milliards de dollars ne font pas le poids chez certains mastodontes de Wall Street. Et regarde avec envie ce qui se passe en Europe, où certains grands groupes affichent une volonté de mieux se comporter. « Votre continent est plus progressiste, les choses bougent plus ». En Amérique, elle aimerait que la prise de conscience du monde financier soit plus rapide. « L'idée est maintenant admise que l'on peut faire de l'argent en investissant dans des entreprises plus éthiques, admet-elle. Mais si je me penche sur ces dix dernières années, je n'ai pas l'impression que nous vivions dans un monde meilleur. » Récemment, Amy Domini a débattu avec le financier George Soros qui investit fortement dans les causes humanitaires. « Il a convenu que c'est à partir de 10 % à 15 % de détention du capital qu'un actionnaire peut vraiment faire entendre son point de vue. C'est désormais mon but : atteindre ce niveau de participation pour pouvoir réellement faire bouger les choses. »

Conscients de l'importance de l'éthique dans l'image, certains groupes lui font les yeux doux. « General Electric (GE) aimerait bien être dans l'indice et est venu nous voir plusieurs fois », raconte-t-elle. Sans succès pour l'instant. L'activité militaire de GE est rédhitoire. « Nous refusons, par princi-

pe, d'investir dans les entreprises d'armement, de tabac et celles qui soutiennent l'industrie nucléaire. » Des convictions ancrées depuis son adolescence, « au moment de la guerre du Vietnam ».

Le dernier combat d'Amy Domini concerne la transparence. Elle a, fin novembre 2001, envoyé à Harvey Pitt, le super gendarme de la Bourse américaine, une lettre « pour que tous les fonds de pension

Un indice financier performant

L'investissement « socialement responsable » n'est pas œuvre de charité. Pour preuve, la bonne tenue de l'indice qu'Amy Domini a créé avec Steve Lydenberg et Peter Kinder en 1991, le Domini 400 Social Index. Les performances boursières des valeurs qui le composent sont similaires à celles du Standard & Poor's 500, parfois même supérieures sur le long terme.

Aux Etats-Unis, les fonds éthiques prennent une place grandissante et représentent 2 340 milliards de dollars, soit près de 12 % de tous les investissements financiers américains. Mais la multitude des critères de choix de ces différents fonds dilue leur pouvoir économique.

publient leurs avis sur leurs investissements et la façon dont ils votent en assemblée générale ». Elle tire du cas Enron un enseignement qui sert ses convictions : « quand une entreprise cache des informations, les conditions sont réunies pour que des dérapages aient lieu ».

Laure Belot

La Suède est en marche vers l'euro

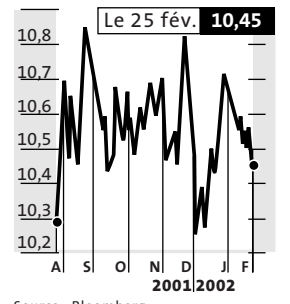
LE PREMIER MINISTRE suédois, Goran Persson, a confirmé, vendredi 22 février, à l'issue du dîner inaugural du « sommet progressiste » de Stockholm, que la date d'un référendum sur l'adhésion de la Suède à la zone euro n'était pas encore arrêtée. « Nous allons vers un référendum en Suède. Nous en déciderons après les élections générales de cet automne. Il est trop tôt pour dire si cela sera en 2003 », a indiqué M. Persson.

Selon le dernier sondage de l'institut Skop publié vendredi, 58 % de la population suédoise est favorable à la monnaie unique, alors que 37 % y restent opposés, et 5 % sans opinion. Ces résultats confirment le renversement de tendance apparu depuis le début de l'automne 2001 dans tous les sondages, qui donnent désormais les partisans de la monnaie unique majoritaires en Suède.

LÉGER REPLI

Couronne suédoise

contre dollar



Source : Bloomberg

Le patron du BHV démissionne

LE BHV, filiale des Galeries Lafayette, a annoncé, lundi 25 février, la démission de son président du directoire, Gilles Oudot, en raison de « divergences de vue sur le rythme et les orientations de la modernisation du BHV ». L'enseigne a enregistré en 2001 de médiocres chiffres de vente, enregistrant une baisse de 2 % de son chiffre d'affaires. Le 24 janvier, le coprésident des Galeries Lafayette, Philippe Lemoine, avait prévenu qu'il n'était pas sûr d'atteindre ses objectifs de ventes en partie à cause des difficultés du BHV. L'enseigne tente actuellement de repositionner son offre en se recentrant sur le bricolage et l'aménagement de la maison.

Ancien patron de Habitat France, M. Oudot avait notamment lancé à l'automne 2001 une nouvelle chaîne de magasins entièrement dédiée au rangement, Box and Co. Des initiatives qui, visiblement, n'ont pas porté les fruits escomptés.

Spéculations sur la succession du PDG du Crédit suisse

LES INTERROGATIONS

deviennent de plus en plus pressantes au sujet de la succession de Lukas Mühlemann, PDG du Crédit Suisse Group (CSG), la deuxième banque suisse, suite aux nombreux déboires que connaît la banque. M. Mühlemann a présenté sa démission de son mandat d'administrateur de la banque argentine Banco General de Negocios (BGN), soupçonnée de blanchiment d'argent.

La banque helvétique veut couper toute relation avec la banque argentine, dont le Crédit suisse est actuellement actionnaire à hauteur de 23 %. Le président de BGN, Carlos Rohm, a été arrêté en janvier. Le patron du Crédit Suisse Group (CSG) a fait savoir qu'il ne se rendra pas en Argentine s'expliquer sur son rôle dans le scandale autour du BGN. Le Crédit suisse doit également faire face depuis dix-huit mois au sauvetage de Swissair, aux pertes engendrées par la faillite d'Enron, à des ennuis judiciaires, etc.



D.R.

INDUSTRIE

■ **ABB : le directeur financier du groupe technologique helvético-suédois Asea Brown Boveri (ABB)**, Renato Fassbind, a affirmé que la situation financière du groupe « est saine » et a démenti les rumeurs de crise de liquidités dans un entretien au journal suisse *SonntagsZeitung*. Percy Barnevik, PDG d'ABB de 1988 à 1996, est en outre accusé par le quotidien suédois *Dagens Industri* d'avoir « clairement habillé » les comptes du groupe.

■ **ENRON : 33 Etats américains** ont demandé au tribunal des faillites de s'opposer au versement par Enron de plusieurs dizaines de millions de dollars à ses dirigeants pour faire face à leurs frais de justice. Le tribunal des faillites de New York devrait examiner, mercredi 27 février, la demande des 33 Etats.

SERVICES

■ **FNAC : l'établissement des Champs-Élysées**, de nouveau, été bloqué, samedi 24 février, après l'échec de la négociation entre la direction et les salariés en grève depuis le 15 février pour des augmentations de salaires.

■ **PPR : Serge Weinberg, le président de Pinault-Printemps-Redoute (PPR)**, qui a déjà prévenu en janvier qu'il ne pourrait pas tenir pour 2001 son objectif de croissance du bénéfice de 15 % à 20 %, risque fort de renoncer à cet objectif jusqu'en 2005, écrit lundi le *Financial Times*.

FINANCES

■ **BANCO GALICIA : la première banque commerciale privée d'Argentine** mène une course contre la montre pour trouver des capitaux frais et sortir d'un étranglement né des retraits massifs de ses clients. Parallèlement, l'association des banques d'Argentine (ABA) a exprimé, vendredi, sa préoccupation face aux « attaques constantes et croissantes » dont sont victimes les banques, leurs salariés et leurs dirigeants, notamment de la part des épargnants.

■ **ROYAL BANK : Royal Bank of Scotland (RBOS)** envisage de faire une offre sur Allied Irish Banks (AIB), la banque irlandaise qui a perdu 691 millions de dollars sur une fraude supposée sur les marchés des changes au sein de sa filiale américaine Allfirst, écrit *The Business*.

RÉSULTATS

■ **LEGRAND : le groupe français d'appareillage électrique** a publié lundi un bénéfice net part du groupe (après survaleurs et frais d'offre publique d'échange avec Schneider) en baisse de 25 % pour 2001, à 176 millions d'euros. Le chiffre d'affaires a augmenté de 10,6 %, à 3,096 milliards. Détenue à 98,1 % par Schneider, Legrand est en vente suite au veto de Bruxelles à la fusion entre ces deux groupes.

■ **EGG : la banque sur Internet britannique, filiale de l'assureur Prudential**, a annoncé lundi une réduction de 43 % de sa perte avant impôts pour l'année 2001, à 87,8 millions de livres (144 millions d'euros). Egg, qui vient de racheter sa concurrente française Zebank à Bernard Arnault, a acquis 600 000 nouveaux clients en 2001, ce qui porte à plus de deux millions le nombre de ses abonnés. Egg a atteint l'équilibre au quatrième trimestre 2001.

Un chef étoilé girondin licencié pour « faute grave »

BORDEAUX

de notre correspondante

L'image est unique : depuis mercredi 20 février, les salariés du restaurant Saint-James, une étoile au Michelin, perché à Bouliac, sur les coteaux de la rive gauche de la Garonne, près de Bordeaux, organisent un barbecue devant l'établissement. « En grève illimitée », les 60 employés – ceux du Saint-James, de l'hôtel Relais et châteaux et des deux restaurants voisins, le Bistrot et l'Espérance – protestent contre le licenciement de leur directeur technique et mentor en cuisine, Jean-Marie Amat, « cet inventeur de bonheur », selon Alain Ducasse et Michel Guérard, deux autres chefs étoilés qui exprimaient leur soutien, dans *Sud-Ouest Dimanche*, à l'« un des dix ou douze chefs français qui ont réinventé la cuisine des cinquante dernières années ».

Ce mercredi, M. Amat recevait une lettre de licenciement pour « faute grave » et sans préavis, de son employeur, Jean-Claude Borgel, ancien PDG d'une société de produits alimen-

taires pour la restauration collective et les collectivités, vendue en mars 2001 au groupe Promet. L'homme d'affaires avait racheté, en 1993, le Saint-James et l'hôtel attenante conçu par Jean Nouvel, en liquidation judiciaire. Le chef cuisinier, Jean-Marie Amat, installé à Bouliac depuis 1981, croulait sous les dettes. De patron, il est devenu salarié. Depuis, M. Borgel a investi près de 4,5 millions d'euros. Il possède désormais 70 % de la société exploitant les quatre établissements. Il détient également les 4 hectares sur lesquels sont construits les bâtiments. La maison de M. Amat se trouve sur une partie de ces terrains. Il doit la quitter d'ici à un mois.

« DES ÉCONOMIES JUSQU'À L'ABSURDE »

La nouvelle a laissé pantois salariés et habitués. « Certains ont même pleuré », confie Yves Destribats, sommelier du Saint-James, au service « d'Amat » depuis vingt-six ans. « Ce fut un grand choc pour le personnel, poursuit-il. On savait que ça n'allait pas très bien car M. Borgel

ne venait plus manger depuis un an. Il ne rentrait plus les chefs. Mais à ce point... Il ne nous a d'ailleurs rien dit sur ce qui va passer. » A la demande du personnel, une rencontre du comité d'entreprise et du PDG devait avoir lieu, lundi 25 février.

Selon M. Borgel, M. Amat est responsable de la « dégradation des résultats financiers et de la chute de fréquentation des trois établissements ». Si le résultat d'exploitation est positif, le résultat net est de moins 60 000 euros en 2000 et « les pertes 2001 devraient tripler ». M. Borgel attendait des économies que le directeur aurait refusées, notamment une présence plus régulière en cuisine, une réduction des effectifs et des achats moins onéreux. « Cela aurait mis la qualité du travail en danger et il me demandait des économies jusqu'à l'absurde, se défend le chef, depuis trente ans « au piano ». « Meurtri » et « en colère », il compte porter l'affaire devant les prud'hommes.

Claudia Courtois

Le droit reconnaît désormais l'activité professionnelle

Le législateur repense la distinction entre le civil et le commercial



EXPERTISE

Droit des affaires

LE SYSTÈME juridique repose sur des distinctions primaires produisant des régimes juridiques autonomes : l'opposition du commercial et du civil permet l'application respective du premier aux commerçants et du second aux non-commerçants. Cette construction est en train d'être dépassée par d'autres distinctions binaires, notamment celle de l'activité professionnelle et de l'activité non professionnelle, qui recoupe l'opposition entre l'économique et le non-économique.

Ce passage est illustré par la réforme que la loi sur les nouvelles réglementations économiques (NRE) du 15 mai 2001 a opérée en matière d'arbitrage. L'arbitrage consiste à soumettre un litige à un tribunal constitué de juges privés, choisis et payés par les parties. Le système est efficace : il repose sur un règlement très ajusté des conflits et présente l'avantage décisif d'être confidentiel. Cette discrétion masque le fait que la quasi-totalité du contentieux entre grandes sociétés ou dans le commerce international

passé en arbitrage dès l'instant que l'ordre public, obligeant à retourner devant les juridictions étatiques, n'est pas concerné. Il est rare que l'existence d'une instance arbitrale soit connue, comme vient de l'être celle intentée par l'assureur américain Nationwide contre Axa (*Le Monde* du 19 février).

Mais l'arbitrage est aussi un mécanisme dangereux pour des personnes inexpérimentées, parce qu'il est coûteux et prive les tribunaux d'Etat de leur compétence naturelle. En outre, les parties renoncent souvent au droit de former un recours contre la sentence, voire délient les arbitres de l'obligation de trancher en application du droit, leur permettant de juger en équité. Lorsque le litige est né, les parties mesurent son enjeu et savent ce sur quoi elles s'en remettent aux arbitres. C'est pourquoi, pris à ce stade, un contrat de compromis instituant l'arbitrage est par principe valable.

CLAUSE COMPROMISSOIRE

Il en est différemment de la clause compromissoire : son insertion dans le contrat initial oblige immédiatement les parties à se soumettre ultérieurement à une procédure arbitrale, quel que soit le litige

qui pourrait intervenir à l'occasion de l'exécution du contrat. L'obligation est scellée alors que le litige n'existe pas encore. Il est plus difficile pour le profane de comprendre l'ampleur de l'engagement. C'est pourquoi l'article 2061 du code civil, dans sa rédaction issue d'une loi de 1972, posait que la clause compromissoire n'était valable qu'entre commerçants. Cela renvoyait à l'idée d'une opposition entre le droit commercial, dit droit des forts, les commerçants pouvant assumer des obligations lourdes et complexes, et le droit civil, dit droit des faibles, les non-commerçants ne devant pas y être exposés à des risques mal mesurés. Les tribunaux annulaient donc les clauses compromissoires concernant les personnes et activités civiles. Or il existe des activités économiques non commerciales, notamment celles de professionnels libéraux. Puisqu'il s'agit de professions juridiquement civiles, la clause compromissoire leur était inaccessible, alors même que leur activité est économique. Il y avait là une incohérence. La loi NRE a modifié l'article 2061 du code civil, qui dispose désormais : la clause compromissoire est valable dans les contrats conclus à raison d'une activité professionnelle.

Attendue depuis longtemps, cette réforme englobe dans le même régime juridique le commerçant et le professionnel, celui-ci fût-il civil. La distinction de référence n'est plus celle du commercial et du civil, mais celle du professionnel et du non-professionnel. En cela, le droit de l'arbitrage adopte une perspective de droit économique, que l'on retrouve aussi en droit de la concurrence et qui englobe dans un même régime juridique non seulement les activités commerciales mais encore toutes les activités économiques.

Le principe est clair, mais la détermination de ce qu'est une activité professionnelle reste à faire. Ainsi, l'activité des artistes est de nature civile. Elle pourrait donner lieu à une clause compromissoire, dans les contrats d'édition par exemple. Mais encore faut-il que l'activité artistique en cause soit « professionnelle ». On peut penser que les tribunaux l'admettront si l'artiste agit à titre habituel. Mais où commence l'habitude ? Seul le temps permettra à la jurisprudence de fixer le critère déterminant les limites de l'expansion de l'arbitrage.

Marie-Anne Frison-Roche (professeur de droit à l'Institut d'études politiques de Paris)

La télévision publique italienne est tenue par des proches de Berlusconi

Les administrateurs de la Rai ont été renouvelés, vendredi 22 février. Le chef du gouvernement, qui possède trois chaînes privées, n'obtient pas la présidence du groupe audiovisuel public italien pour son favori, mais sa famille politique contrôle les postes-clés de l'information

ROME ET MILAN,
de notre envoyée spéciale

Silvio Berlusconi aurait reculé, il aurait été tenu en échec à la Rai. Aucun des cinq nouveaux administrateurs du groupe audiovisuel public italien, renouvelé vendredi 22 février, n'a, en effet, de lien direct avec le président du Conseil et leader de la majorité dite Maison des libertés. Les familles politiques se sont partagé le conseil d'administration : deux sièges (Ettore Albertoni, Marco Staderini) ont été alloués à la nouvelle majorité, qui regroupe le centre-droit issu de la Démocratie chrétienne jusqu'aux post-fascistes de l'Alliance nationale (AN) et aux indépendantistes de la Ligue du Nord ; deux autres sièges (Carmine Donzelli, Luigi Zand) ont été attribués à l'opposition de centre-gauche, dite L'Olivier.

La présidence de la Rai devait être annoncée lundi 25 février et revenir, selon la presse italienne unanime, à Antonio Baldassarre, ancien président de la Cour constitutionnelle. Officiellement au-dessus des partis, ce conservateur qui s'est illustré dans la lutte contre l'avortement est contesté par l'opposition, L'Olivier.

HOMME FORT

Même s'il n'a pas réussi à faire nommer à la présidence de la Rai son candidat Carlo Rossella, le directeur du magazine *Panorama* (Mondadori), M. Berlusconi, propriétaire de Mediaset - actionnaire de Mondadori -, n'a toutefois pas perdu la bataille politique. Car, en Italie, l'information télévisée n'est pas sous la houlette du président



Le président de la Chambre des députés, Pier Ferdinando Casini (à droite), du parti de centre-droit CCD-CDU et membre de la coalition conduite par Silvio Berlusconi, et Marcello Pera (à gauche), président du Sénat et membre de Forza Italia, s'affrontent autour des noms du conseil d'administration de la Rai, qu'ils doivent choisir ensemble.

de la Rai, mais sous celle de son directeur général.

Le nouvel homme fort de la télévision publique, « qui détient 70 % du pouvoir contre 30 % au président et à son conseil », confie un dirigeant de la Rai, devrait être Agostino Saccà (centre-droit), un candidat poussé par M. Berlusconi, même si celui-ci a démenti être intervenu. L'AN obtiendrait le deuxième poste de direction générale, en plus de la direction de l'information de la RaiDue, troisième journal télévisé le plus regardé du pays. Dans l'ombre, la grande famille politique de M. Berlusconi a donc verrouillé les postes-clés. Au jeu des chaises musicales, elle s'est octroyé la haute main sur les directions de l'information des

deux plus importantes chaînes publiques, le journal de la RaiUno (TG1) et de la RaiDue (TG2). Qui viennent s'ajouter aux deux journaux de Mediaset, celui de Canale 5 (TG5), premier journal du pays en audience, et celui de Rete 4 (TG4), également propriété de M. Berlusconi.

Le président du conseil sort de ce bras de fer en position de force. Même si, à l'intérieur des rédactions, tous les journalistes ne sont pas obligatoirement ses fervents supporters, exception faite du TG2 (RAI), clairement militant à droite, et du TG4, animé par son ami fidèle Emilio Fedele (*Le Monde* du 16 février).

La bataille pour contrôler la télévision publique a, cette fois, éclaté

au grand jour. Le choix des administrateurs de la Rai revient à Marcello Pera, président du Sénat et membre de Forza Italia, et à Pier Ferdinando Casini, président de la Chambre des députés, ancien démocrate-chrétien également membre de la nouvelle majorité, censés être indépendants. En réalité, ils ont fait l'objet de pressions telles que leurs désaccords - augmentés de ceux manifestés par le vice-premier ministre Gianfranco Fini (AN) et par le ministre des réformes Umberto Bossi (Ligue du Nord) - ont fait éclater momentanément la coalition de centre-droit au pouvoir.

La raison ? Contrôler la Rai est historiquement un enjeu de politique nationale. Tenir les postes-

clés, c'est avoir plus qu'un droit de regard sur l'information télévisée du pays. Pendant quarante ans, chaque journal de la Rai a commencé par le compte-rendu, systématique et strictement minuté, des faits du jour des leaders politiques italiens. Les plages et l'ordre alloués variaient selon le parti auquel la chaîne avait été officieusement attribuée : le TG1 s'ouvrait sur l'actualité de la Démocratie chrétienne, puis sur celle du Parti socialiste ; le TG2 commençait, jusqu'en 1994, par celle des socialistes ; le TG3 attaquait par le récit de la journée des ex-communistes... De la même façon, la majorité des journalistes ont été embauchés selon les quotas alloués aux différents partis.

CARTE DU PARTI

En théorie, ces allégeances n'ont plus cours depuis la fin de la « lotizzazione » en 1993. Ce qui n'empêche pas la plupart des directeurs à la Rai ou même Enrico Mentana, le directeur du TG5, de regretter ce « partage d'influence » toujours en vigueur. « On ne change pas avec une loi les habitudes italiennes », déplore un journaliste. Certes, il n'y a plus besoin d'avoir sa carte du parti « sauf pour progresser dans la hiérarchie », affirme un responsable de l'information à la Rai. Mais les reporters doivent « avoir des amitiés ». C'est, par exemple, un journaliste « ami » de Forza Italia qui est affecté au suivi de M. Berlusconi au sein du TG2. « On regarde aussi notre façon de peser l'information », explique un ancien reporter. « Lorsque, à Aoste, on a ouvert le bureau régional de la

Rai, le directeur m'a dit qu'il ne pouvait pas m'embaucher parce que je ne rentrais pas dans le bon quota politique », se souvient un journaliste. Une autre, rédactrice en chef de droite, a appris par hasard des années plus tard qu'elle avait été affectée au quota démocrate-chrétien simplement parce que la personne qui l'avait recommandée appartenait à ce parti.

La Rai a toujours été considérée comme « un Etat dans l'Etat ». Les journalistes, eux, sont devenus des pions placés sur un jeu de go qui varie à chaque scrutin. A l'antenne, ces manœuvres d'antichambre ne sont pas perceptibles : on ne touche pas aux vedettes des émissions satiriques, ni aux présentateurs. « Pour moi, tout cela ne changera rien, je ne suis pas assez importante », assure en souriant une présentatrice du TG3 à Milan.

Mais ces tractations deviennent identifiables en observant les carences du pluralisme politique à l'antenne (ci-dessous). Ou lorsque est abordée la future privatisation partielle de la Rai, qui paraît à droite comme à gauche « assez inéluctable ». Tous s'accordent à dire que cinq des six chaînes de télévision (90 % de l'audience) ne peuvent pas rester aux mains d'un seul homme, qui plus est, chef du gouvernement. Jeudi 14 février, Reporters sans frontières demandait, dans une lettre ouverte à Silvio Berlusconi « de prendre toute la mesure de la gravité de la situation, sans précédent dans un pays démocratique ». Un appel qui n'a visiblement pas été suivi d'effet.

F. Am.

Les nouveaux administrateurs

● **Antonio Baldassarre** devrait présider la Rai. Professeur de droit, ce conservateur, qui n'est pas affilié à un parti politique même si sa candidature a été soutenue par les post-fascistes de l'Alliance nationale, bénéficie de l'appui du Vatican. Il dit qu'il exercera son mandat de deux ans avec « la plus grande impartialité ». Mais l'opposition, notamment Piero Fassino, secrétaire général des Démocrates de gauche, ne reconnaît pas en lui « l'homme de garantie au-dessus des partis ».

● **Ettore Albertoni**, professeur d'université, est membre de la Ligue du Nord (fédéraliste et xénophobe), qui participe au gouvernement de M. Berlusconi.

● **Marco Staderini**, administrateur délégué de Lottomatica (l'équivalent de La Française des jeux), est membre du CCD-CDU, le parti de centre-droit du président de la Chambre des députés, Pier Ferdinando Casini, qui fait partie de la majorité de Silvio Berlusconi.

● **Carmine Donzelli**, fondateur de la maison d'édition éponyme, est un ami du secrétaire général des Démocrates de gauche, M. Fassino (opposition).

● **Luigi Zanda**, ancien administrateur du magazine de gauche *Espresso*, a organisé le Jubilé catholique de l'an 2000, au côté de Francesco Rutelli, leader de L'Olivier (opposition).

TROIS QUESTIONS À... MARCO TRAVAGLIO

1 Journaliste à *La Repubblica* et auteur de *L'odeur de l'argent* (écrit avec Elio Veltri et traduit chez Fayard), un livre qui recense les démentis judiciaires de Silvio Berlusconi, vous êtes au centre d'une polémique en Italie à cause d'une émission à laquelle vous avez participé sur la Rai. Que s'est-il passé ?

Le 14 mars 2001, soit deux mois avant l'élection de Silvio Berlusconi, Daniele Luttazzi, l'animateur d'une émission satirique, m'a invité sur la Rai 2 pour parler de mon livre pendant 23 minutes. Nous avons évoqué l'origine mystérieuse de la fortune de M. Berlusconi, l'enquête du parquet de Palerme sur Marcello Dell'Utri, l'ancien directeur de la régie publicitaire Publitalia et ses amis proches de la Mafia... Une demi-heure après, les hommes de la prétendue Maison des libertés [coalition de centre-droit, droite et post-fasciste au pouvoir depuis le 13 mai 2001], ont vigoureusement protesté en accusant la Rai de manœuvre politique. Récemment, encore, Michele Santoro, l'animateur du programme d'information « Sciuscià », a dû batailler jusqu'au soir de l'enregistrement contre le veto préventif du directeur général de la Rai, Claudio Cappon. D'après les « libéraux » aujourd'hui au pouvoir en Italie, ceux qui n'encensent pas le président du conseil ne doivent plus mettre les pieds à la télévision. Je suis considéré comme une espèce de « gauchiste malfaisant »...

2 On vous a taxé de « communiste », une insulte à la mode en Italie...

Je ne suis pas communiste, mais bon. Silvio Berlusconi appelle « communistes » tous ceux qui s'opposent à sa propagande. Il a récemment dit au *Figaro* que 85 % des journalistes en Italie étaient des communistes comme, selon lui, tous les juges et les magistrats qui enquêtent sur lui...

3 La Rai est-elle, selon vous, coupable de censure ou d'autocensure ?

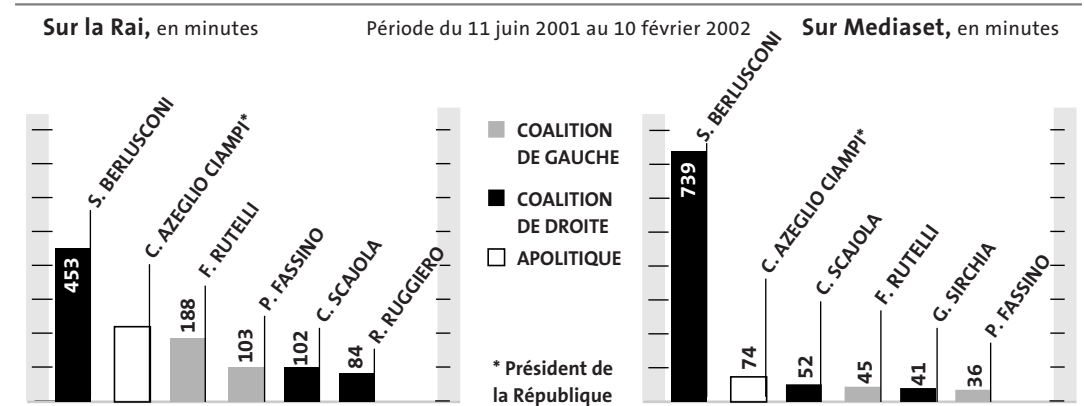
Il y a à la Rai une autocensure très forte. Les Berlusconi ont commencé à prendre les postes de commandement il y a un an et demi environ, dès qu'ils ont compris qu'ils allaient gagner les élections.

La télévision publique est maintenant contrôlée par ces gens, même s'il y en a aussi quelques-uns qui ont lutté jusqu'au dernier jour, comme Roberto Zaccaria, et qui luttent encore. Ceux-là savent que leurs jours sont comptés, ils sont encerclés par des gens fraîchement convertis au berlusconisme.

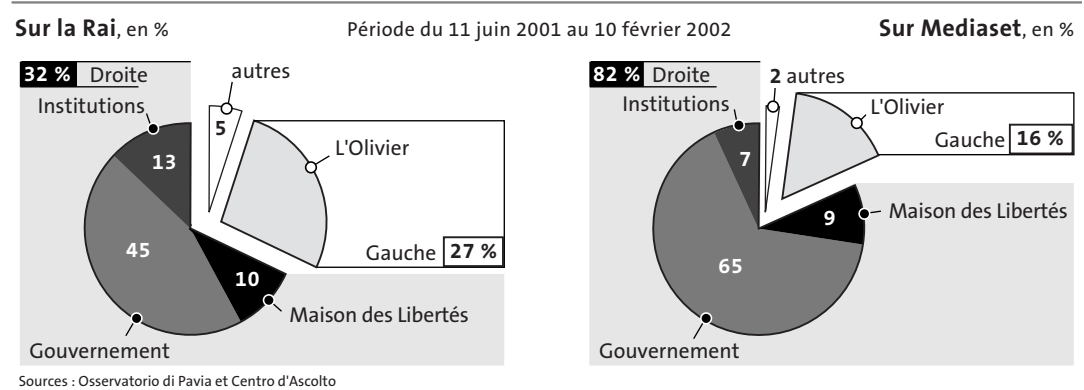
La censure qui existe actuellement à la télévision publique italienne est à mon sens la pire. Elle est exclusivement destinée à conquérir la sympathie des nouveaux patrons.

Propos recueillis par Florence Amalou

LES TEMPS DE PRÉSENCE DES HOMMES POLITIQUES LORS DES JOURNAUX TÉLÉVISÉS



LES TEMPS DE PRÉSENCE DES PARTIS POLITIQUES LORS DES JOURNAUX TÉLÉVISÉS



Silvio Berlusconi, star des télévisions italiennes

LES CHIFFRES des organismes indépendants présentés le 15 février avant sa démission par Roberto Zaccaria, l'ex-président de la Rai, attestent d'un plus grand pluralisme politique sur les trois chaînes de la Rai que sur les trois chaînes de Mediaset. Silvio Berlusconi,

président du conseil et propriétaire de Mediaset, occupe un temps d'antenne prépondérant sur les chaînes italiennes. L'opposition (L'Olivier) a porté plainte, lundi 18 février, contre deux journaux télévisés de Mediaset (Italia 1, Rete 4) pour atteinte au pluralisme.

Le « marathon de la résistance » du président de la Rai

Jusqu'au jour de sa démission, Roberto Zaccaria a dû se battre contre les pressions ministérielles et internes

ROME

de notre envoyée spéciale

A la veille de sa démission, dans son bureau du 7^e étage du 14 viale Mazzini, Roberto Zaccaria, l'ancien président du groupe audiovisuel public Rai, était concentré et tendu. En poste depuis janvier 1998, il a couru, vendredi 15 février, le sprint final de « son marathon de la résistance » démarré en juin 2001, quand il a refusé de démissionner. Maurizio Gasparri, le ministre de la communication (Alliance nationale, post-fasciste) du gouvernement Berlusconi, n'en finissait plus de l'invectiver pour le mettre à la porte et placer, enfin, des « proches » à la tête de cette

« maison aux mains de la gauche ». M. Zaccaria a refusé de céder à la nouvelle coalition : « C'est une question de principe, j'avais un mandat, je voulais l'honorer jusqu'à son terme », disait-il. Il est resté jusqu'à son dernier conseil d'administration, le 16 février, 10 heures. Ensuite, contrairement aux déclarations bravaques de la majorité, il a fallu plus de huit jours pour s'entendre sur le nom de son successeur.

STOPPÉ NET

Dans sa citadelle assiégée, M. Zaccaria s'était animé, joignant les gestes à la parole pour raconter comment il avait réorganisé la Rai en une holding avec des divisions

afin d'y mieux déceler les zones de coûts et de profits. Pas pour privatiser les chaînes mais plutôt préparer la cotation en Bourse des sociétés de service. Jusqu'à ce que



« C'est une question de principe, j'avais un mandat, je voulais l'honorer jusqu'à son terme »
ROBERTO ZACCARIA

le gouvernement de M. Berlusconi stoppe ses projets, en juin 2001.

Avec les temps d'antenne des différents partis politiques - censés être surveillés par l'Autorité de ga-

rantie, qui en fait se tait -, il a mené son ultime combat à la tête de la Rai. Selon lui, le déséquilibre à l'antenne en faveur de l'actuel président du conseil devrait être rendu public. « Berlusconi a commencé sa campagne électorale un an et demi avant la campagne officielle. Son avantage télévisé était tel qu'au moment où il a officiellement démarré il avait déjà gagné », expliquait-il en attendant les documents de synthèse du bilan sur le pluralisme. La personne chargée de les préparer était entrée d'un pas pesant : « Les chiffres ne seront pas prêts, on ne pourra pas donner la synthèse des temps d'antenne sur les années 2000-2001 », avait-il lâché d'une

voix sourde. M. Zaccaria a refusé ce qu'il tenait pour une fausse excuse. « Il y a, selon lui, une résistance passive à l'intérieur même de la Rai. Ils ont des problèmes pour faire une addition. En fait, je crois qu'ils ont peur de dire la vérité. » La tension médiatique est devenue paroxystique. La question de la composition du conseil d'administration de la Rai s'est enlisée. M. Berlusconi a rongé son frein de façon de plus en plus voyante... « Ils ne seront pas prêts pour proposer un successeur demain », avait affirmé M. Zaccaria en confiant qu'il démissionnerait...

F. Am.

DÉPÊCHE

■ **AUDIOVISUEL** : le magnat allemand Leo Kirch serait prêt à laisser son rival australo-américain Rupert Murdoch avaler son groupe. C'est ce qu'annonce M. Kirch dans un de ses très rares entretiens à l'hebdomadaire *Der Spiegel*, paru lundi 25 février (magazine du groupe Bertelsmann). « Si cela est nécessaire, je lui tends tout. Le Seigneur l'a donné, le Seigneur l'a repris. Alors il me mange (...). Il me laissera bien les os », déclare-t-il. Le groupe Kirch, dont la dette est estimée entre 6 et 12 milliards d'euros, a toujours démenti la tenue de discussions avec M. Murdoch, tout en se disant ouvert à de tels échanges : « Murdoch est un requin, poursuit-il. Les requins ont les dents longues. Celui qui ne peut pas nager avec eux ne doit pas entrer dans leur bassin. » (lire page 4).

La Bourse de Tokyo attend les mesures antidéflation

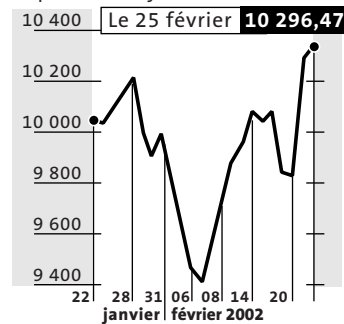
TOKYO
correspondance

Après avoir clôturé sur une légère baisse, lundi 25 février, la Bourse de Tokyo attend surtout des actions décisives de l'administration Koizumi en faveur des banques. La pression qui s'exerce sur le gouvernement est d'autant plus forte que le sommet nippo-américain de la semaine dernière a déçu les marchés et que les inquiétudes augmentent sur la capacité du gouvernement à agir. Ainsi le gouverneur de la Banque du Japon n'a pas hésité à demander au premier ministre d'agir très vite et d'injecter des fonds publics dans les banques.

Les détails des mesures anti-déflation qu'est en train de mettre au point le comité de politique fiscale et économique, dirigé par le

L'INDICE NIKKEI

En points à Tokyo



Source : Bloomberg

premier ministre, sont attendus mercredi 27 février. La Banque du Japon tient le lendemain une réunion sur la politique monétaire. Alors que les économistes croient déceler une amélioration cyclique des indicateurs économiques, ce sont les maux structurels de l'économie, en premier lieu la santé des banques, qui alarment.

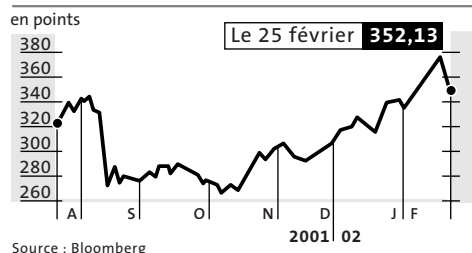
A la suite du dépôt de bilan, vendredi 22 février, de Japan Metals and Chemicals, premier fabricant nippon d'alliages ferreux, les investisseurs vont suivre de près le sort des sociétés dites fragiles. Les détails du plan de sauvetage de la chaîne de supermarchés Daiei devraient être annoncés mercredi, et pourrait comporter une rallonge substantielle de la part des banques. Or, une telle mesure est contraire aux attentes des marchés. « Le plan de reconstruction de Daiei est un non-sens. Les banques ont déjà perdu plus en repoussant le problème qu'en s'attaquant directement », déclarait la semaine dernière Eisuke Sakakibara. L'ancien « M. Yen », qui a rejoint le privé (l'université de Keio), se montre extrêmement critique à l'égard du premier ministre Koizumi. De même, les grandes banques s'apprêtent à annoncer un plan de sauvetage de Daiky, premier constructeur immobilier nippon à hauteur de 4 milliards d'euros.

Brice Pedroletti

Calpers adresse un signal fort aux pays « non socialement corrects »

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'INDICE BOURSIER THAÏLANDAIS SUR 6 MOIS



Source : Bloomberg

LA DÉCISION de Calpers, le plus grand fonds de pension américain, annoncée jeudi 21 février, de cesser d'investir dans quatre pays de l'Asie du Sud-Est (Thaïlande, Indonésie, Malaisie et Philippines) a jeté un froid sur les marchés.

ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE

Calpers invoque des facteurs financiers, mais aussi politiques et sociaux pour expliquer cette « sortie ». Ce n'est pas nouveau : le fonds de pension californien, qui gère la retraite des employés de l'Etat de Californie (151 milliards de dollars), est très attentif aux critères éthiques (*Le Monde* du 29 janvier). Par cette annonce, Calpers réaffirme son souhait d'ajouter aux facteurs de décision strictement financiers, des critères plus larges comme le manque de transparence financière et juridique, les infractions aux droits de l'homme ainsi que la médiocrité de la législation du travail. Bill Crist, président de Calpers - qui, on l'oublie souvent, était auparavant syndicaliste - affirme toutefois que cette décision n'est pas figée. Il n'empêche : le constat est sévère. Et la décision inattendue.

LA BOURSE DE BANGKOK RECULE

L'annonce de Calpers a surpris les investisseurs, car les quatre pays visés sont souvent considérés parmi les plus performants en Asie du Sud-Est. Les autorités locales ont tenu à préciser que la décision n'aura qu'un faible impact sur leur économie. Le premier ministre thaïlandais, Thaksin Shinawatra, a également exclu que son pays soit abandonné par Calpers en raison des droits de l'homme. Tout en minimisant la décision du fonds, les autorités thaïlandaises ont indiqué qu'elles contacteraient sa direction pour comprendre ses moti-

vations. Les marchés ont toutefois réagi négativement, les investisseurs craignant que ce retrait fasse des émules. L'indice de la Bourse de Bangkok a reculé de 3,94 %, jeudi, et de 2,81 % vendredi. Le principal indice philippin a, lui, perdu, 3,26 % vendredi, tandis que la Bourse de Kuala Lumpur a cédé 0,95 % au cours de la même séance.

EXEMPLARITÉ

La décision de Calpers peut-elle faire tache d'huile ? Si les investisseurs institutionnels américains n'ont pas, jusqu'à présent, suivi la politique volontariste du fonds californien, tous les observateurs notent la montée en puissance des fonds dits éthiques ou des critères de développement durable dans le choix de certains investisseurs (*lire page 20*). Il se développe outre-Atlantique un véritable « business » des agences de notation sociale et environnementale. Les investisseurs institutionnels interviennent de plus en plus souvent lors des assemblées générales. Le syndicat AFL-CIO publie ainsi un ouvrage annuel recensant les

votes des gestionnaires de fonds aux assemblées générales sur des thèmes qui lui paraissent essentiels. En 2001, 19 thèmes étaient retenus allant de la limitation de l'exercice des stock-options à la politique des entreprises à l'égard de la Birmanie.

EN FRANCE AUSSI

Les quatre confédérations syndicales françaises (CFDT, CGT, CFRC et CGC) qui se sont associées pour créer un comité intersyndical de l'épargne salariale suivent l'exemple américain. Dans une lettre destinée aux responsables de la CFDT, Nicole Notat insiste sur « ce nouveau levier d'action syndicale pour améliorer les pratiques sociales et environnementales des entreprises ». Discrètement, cet outil d'action existe déjà. Selon nos informations, lors de la polémique qu'avait suscitée au début de l'année 2000, la volonté d'Axa de doubler les primes payées par les parents d'enfants handicapés pour que ceux-ci touchent une pension lors du décès de leurs parents, l'assureur avait subi la pression d'un de ses grands comptes - la caisse centrale d'activités sociales d'EDF-GDF, dirigée par la CGT - pour qu'il revienne sur sa décision.

Autre symbole des évolutions en cours : le *Journal officiel* a publié jeudi un décret portant application d'une disposition de la loi sur les nouvelles réglementations économiques. Il rend obligatoire pour les sociétés cotées la publication dans leur rapport annuel d'informations sur les conséquences sociales, territoriales et environnementales de leurs activités. Les entreprises échapperont d'autant moins à ces nouvelles contraintes qu'un nombre croissant d'actionnaires y sont désormais sensibles.

Frédéric Lemaître et Pascale Santi

LES BOURSES DANS LE MONDE 25/2, 10h06

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	4768,70	25/2	0,49	5352,16	4/1 4706,01	20/2	22,60	
	Euro Neu Markt Price IX	963,01	25/2	1,07	1212,43	4/1	913,75	20/2	
AUTRICHE	Austria traded	1242,49	25/2	0,09	1247,67	22/2	1109,88	9/1	14,10
BELGIQUE	Bel 20	2687,22	25/2	0,28	2815,19	28/1	2609,61	15/1	12,60
DANEMARK	Horsens Bnex	265,97	25/2	0,92	274,11	4/1	254,91	30/1	
ESPAGNE	Ibex 35	7729,30	25/2	0,87	8608,50	4/1	7628,00	22/2	17,10
FINLANDE	Hex General	7814,12	25/2	1,25	9224,39	4/1	4,30	19/2	19,40
FRANCE	CAC 40	4267,37	25/2	0,52	4720,04	4/1	4210,30	20/2	19,70
	Mid CAC	1987,27	22/2	0,45	2057,36	1/2	1929,16	2/1	13,90
	SBF 120	2960,44	25/2	0,51	3248,59	4/1	2924,74	20/2	19,70
	SBF 250	2785,86	22/2	-0,92	3035,25	4/1	2782,54	20/2	19,30
	Indice second marché	2377,47	22/2	0,28	2392,26	19/2	2287,73	2/1	13,70
	Indice nouveau marché	987,67	25/2	-0,43	1175,41	7/1	980,76	22/2	14,20
GRÈCE	ASE General	2351,73	25/2	0,00	2655,07	3/1	2346,88	22/2	14,20
IRLANDE	Irish Overall	4880,35	25/2	1,39	6085,03	18/1	4636,97	6/2	12,10
ITALIE	Milan Mib 30	30048,00	25/2	-0,13	32791,00	4/1	29542,20	22/2	18,50
LUXEMBOURG	Lux Index	1126,99	22/2	-0,21	1169,48	14/1	1107,46	3/1	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	480,48	25/2	0,45	510,04	28/1	475,19	22/2	16,60
PORTUGAL	PSI 20	7188,95	25/2	-0,09	7998,50	4/1	7167,28	22/2	16,90

EUROPE Lundi 25 février 10h06

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
AUTOMOBILE	206,15	-0,29
BANQUES	259,35	-0,52
PRODUIT DE BASE	207,54	-0,01
CHIMIE	338,16	-0,05
TÉLÉCOMMUNICATIONS	392,62	-0,67
CONSTRUCTION	223,30	-0,03
CONSOMMATION CYCLIQUE	119,27	-0,54
PHARMACIE	491,37	-0,47
ÉNERGIE	334,35	-0,49
SERVICES FINANCIERS	220,00	-0,45
ALIMENTATION ET BOISSON	236,46	-0,05
BIENS D'ÉQUIPEMENT	339,37	-0,20
ASSURANCES	294,19	-0,42
MÉDIAS	263,70	-1,33
BIENS DE CONSOMMATION	358,74	-0,20
COMMERCE ET DISTRIBUTION	271,87	-0,12
HAUTE TECHNOLOGIE	435,01	-1,46
SERVICES COLLECTIFS	285,72	-0,09

DANONE	FR	131,80	-0,08
DEUTSCHE BANK AG	AL	65,11	-1,02
DEUTSCHE TELEKOM	AL	15,30	-0,72
=?211			
ENDESA	ES	16,56	-0,61
ENEL	IT	6,32	-0,32
ENI SPA	IT	15,30	-0,00
FORTIS	BE	24,52	-0,78
FRANCE TELECOM	FR	28,74	-0,49
GENERALI ASS.	IT	27,24	-0,44
ING GROEP CVA	NL	25,86	-0,62
KONINKLIJKE AHOLD	NL	27,35	-0,36
L'OREAL	FR	76,65	-0,39
LVMH	FR	49,58	-2,23
MUENCHENER RUECKV	AL	265,00	-0,80
NOKIA OYJ	FI	22,80	-1,83
FINAULT PRINTemps	FR	114,70	-1,55
REPSOL YPF	ES	13,54	-1,80
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	28,25	-0,18
ROYAL DUTCH PETROL	NL	57,90	-0,78
RWE	AL	40,40	-0,25
SAINT GOBAIN	FR	171,30	-0,47
SANOFI-SYNTHELABO	FR	72,80	-0,41
SANPAOLO IMI	IT	10,86	-0,55
SIEMENS	AL	62,70	-1,42
SOCIETE GENERALE A	FR	65,15	-0,46
SUEZ	FR	32,68	-0,67
TELECOM ITALIA	IT	9,01	-0,22
TELEFONICA	ES	12,49	-1,13
TIM	IT	5,12	-0,39
TOTAL FINA ELF	FR	163,00	-0,25
UNICREDITO ITALIAN	IT	4,13	-0,24
MUENCHENER RUECKV	NL	64,85	-2,77
VIVENDI UNIVERSAL	FR	42,00	-1,82
VOLKSWAGEN	AL	50,42	-0,26
ZONES EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).			
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).			

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

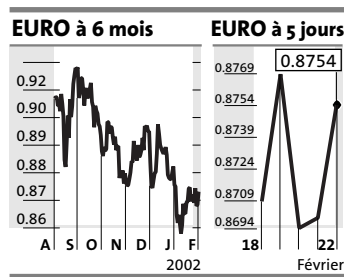
Code	Cours	% var.	
pays			
/préc.			
ABN AMRO HOLDING	NL	19,57	-0,77
AEGON NV	NL	24,05	-0,71
AIR LIQUIDE	FR	160,30	-0,25
ALCATEL A	FR	15,27	-1,60
ALLIANZ N	AL	243,18	-0,13
AVENTIS	FR	83,30	-0,54
AXA	FR	20,21	-0,70
BASF AG	AL	42,20	-1,19
BAYER	AL	34,25	-0,59
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	33,02	-0,64
BBVA	ES	12,43	-0,65
BNP PARIBAS	FR	52,35	-0,29
BSCH	ES	8,69	-0,81
CARREFOUR	FR	51,80	-0,19
DAIMLERCHRYSLER N	AL	43,55	-1,04

MARCHÉ DES CHANGES 25/2, 10h06

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,74795	0,87455	1,43060	0,59190
TOKYO (¥)	133,74000		116,90000	191,30465	79,13585
PARIS (€)	1,14335	0,85520		1,63585	0,67680
LONDRES (£)	0,69890	0,52270	0,61125		0,41365
ZURICH (FR. S.)	1,68940	1,26330	1,47745	2,41700	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4311	7,4336
COURONNE NORVÈGE	7,7635	7,7662
COURONNE SUÉDOISE	9,1342	9,1372
COURONNE TCHÈQUE	31,4951	31,9397
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7027	1,7047
DOLLAR CANADIEN	1,3966	1,3978
DOLLAR HONGKONG	6,8197	6,8230
DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,0881	2,0911
FORINT HONGROIS	243,5657	243,6652
LEU ROUMAIN	28320,0000	28376,0000
ROUBLE	27,0590	27,0800



MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES
Lundi 25 février 9h16

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	40,03	39,60	1,09	-1,95	42,90	38,03	1,00	12040
AFFINE	39,00	39,00	n/d	5,69	39,40	30,34	1,20	3610
AGF	52,45	51,50	1,84	-2,69	55,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	18,60	18,61	-0,05	13,13	18,84	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE	160,60	159,90	0,44	-2,03	162,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A	15,41	15,03	2,53	-19,73	21,62	14,62	0,48	13000
ALCATEL O	5,65	5,01	12,77	-26,81	9,62	5,00	1,10	13015
ALSTOM	12,76	12,60	1,27	-2,16	14,69	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	51,00	50,20	1,59	-0,49	56,20	48,50	0,14	3463
ARBEL	5,98	5,98	n/d	92,90	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	179,00	180,00	-0,56	12,22	183,50	160,00	22,85	4524
ATOS ORIGIN	82,50	80,95	1,91	12,16	87,25	71,15	n/d	5173
AVENTIS	83,70	82,85	1,03	4,95	84,75	74,10	0,50	13046
AXA	20,30	20,07	1,15	-13,50	25,10	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	103,00	102,50	0,49	17,04	109,40	83,30	0,90	6089
BAL INVESTIS	133,50	134,50	-0,74	10,23	135,00	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	131,00	130,00	0,77	1,70	152,80	124,50	3,00	12547
BEHGIN SAY	43,20	43,10	0,23	5,88	43,95	39,20	n/d	4455
BIC	39,00	38,29	1,85	1,66	40,98	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS	52,75	52,20	1,05	4,97	54,89	49,77	2,25	13110
BOLLORE	241,00	241,00	n/d	0,33	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	52,85	52,75	0,19	2,92	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAIN	44,65	44,61	0,09	-0,77	45,74	41,70	1,40	12010
BOUYGUES	31,69	31,23	1,47	-13,88	38,80	30,51	0,36	12020
BOUYGUES OFFS.	40,15	41,24	-2,64	0,24	43,15	39,30	1,10	13070
B T P (LA CIE)	n/d	1,16	n/d	n/d	n/d	n/d	0,46	3360
BULLM	0,84	0,87	-3,45	-31,70	1,27	0,83	n/d	5260
BURELLE (LY)	55,00	55,00	n/d	10,82	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	41,49	42,15	-1,57	10,49	47,80	37,01	n/d	12074
CANAL +	3,62	3,62	n/d	1,11	3,79	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI	72,00	71,00	1,41	-11,22	90,70	70,40	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE	32,09	31,75	1,07	6,96	32,50	28,60	1,06	3962
CARREFOUR	52,00	51,70	0,58	-10,95	58,80	50,30	0,50	12017
CASINO GUICHADP	58,00	57,50	0,87	-7,20	63,95	56,50	1,37	12113
CASINO GUICHARD	76,85	76,45	0,52	-11,30	87,30	75,50	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(LY)	55,45	55,90	-0,81	-4,14	61,00	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)	75,05	75,95	-1,18	-4,21	90,50	75,05	2,00	12470
CEREO	28,75	28,50	0,88	1,05	29,37	28,00	n/d	4456
CERESTAR	32,40	32,54	-0,43	5,19	32,70	30,70	n/d	4457
CFP RECYCLING	42,85	42,80	0,12	7,12	45,20	38,50	1,30	3905
CGP	36,10	36,05	0,14	n/d	37,73	35,11	n/d	12102
CHARGEURS	n/d	75,00	n/d	0,06	75,80	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	37,20	36,73	1,28	7,91	37,80	32,50	0,28	13040
CIC - ACTIONS A	n/d	120,00	n/d	-0,41	125,00	118,70	2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	48,60	48,40	0,41	1,25	50,70	46,20	1,40	12098
CLARINS	66,00	65,70	0,46	4,10	67,00	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	47,00	46,72	0,60	14,63	50,30	41,52	1,10	12156
CNP ASSURANCES	34,80	34,96	-0,46	-2,52	36,21	33,60	1,08	12022
COFACE	52,00	52,00	n/d	9,70	54,95	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	149,50	151,00	-0,99	-5,97	167,80	145,00	n/d	13064
COLAS	65,20	66,90	-2,54	2,62	68,50	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	45,00	44,95	0,11	0,67	45,90	41,50	2,00	3664
CRED.FON.FRANCE	14,91	14,91	n/d	2,54	15,19	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	36,24	36,34	-0,28	-3,36	38,48	36,14	0,65	18420
CS COM.ET SYSTEMES	9,04	8,85	2,15	8,91	9,90	7,60	n/d	7896
CREDIT AGRICOLE	18,50	18,50	n/d	3,99	19,18	17,58	n/d	4507
DAMART	88,00	86,40	1,85	9,18	88,20	79,50	3,80	12049
DANONE	132,40	131,70	0,53	-3,35	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	292,00	292,00	n/d	-7,88	325,00	289,50	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES	50,40	49,89	1,02	-6,66	58,10	47,60	0,31	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,55	14,50	0,34	1,04	15,00	14,25	0,55	12423
DEVALOIS(LY)#	67,05	67,05	n/d	-16,70	75,00	66,90	4,20	6100
DIDOT BOTTIN	n/d	70,00	n/d	14,75	70,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	7,10	7,00	1,43	-5,20	8,48	6,95	0,61	12133
DYNACTON	28,21	28,50	-1,02	4,86	29,80	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	78,10	78,30	-0,26	14,18	81,00	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	n/d	23,00	n/d	-2,22	24,90	22,40	n/d	3571
ELIOR	8,47	8,33	1,68	5,08	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENAL(EX CDE)	27,80	27,50	1,09	9,66	29,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	38,70	39,00	-0,77	11,84	39,50	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL	38,25	38,39	-0,36	12,66	38,45	31,20	3,90	12166
ESSO	88,50	88,55	-0,06	10,34	92,10	79,50	2,75	12066
EULER	43,00	43,05	-0,12	1,17	47,40	41,01	1,40	12130

NOUVEAU MARCHÉ

22/2 : 19 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
ITESOFF	1,10	8,91
GUYANOR ACTION B	0,28	7,69
MONDIAL PECHE #	5,30	6,00
LA COMPAGNIE GROUP	5,50	5,16
CHEMUNEX	0,47	4,44
SYNELEC #	8,60	4,24
CYBERSEARCH	1,98	4,21
GAMELOFT COM #	0,87	3,57
SOLUCOM	20,96	3,25
MILLIMAGES	8,30	3,11
MEDCOST #	1,00	3,09
GENESYS #	9,60	2,89
TRANSGENE # SVN	8,37	2,70
CARRERE GROUP	17,99	2,22
Plus mauvaises performances		
AB SOFT	2,20	-56,00
R21 SANTE	3,25	-18,75
AVENIR TELECOM B500	0,25	-16,67
IPSO B500	1,10	-12,00
DURAN DUBOI #	14,00	-11,00
CAC SYSTEMES #	2,69	-9,73
V CON TELECOM.#	1,20	-8,40

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 25/2 à 9h

Valeur	Cours euro	date	% var. 31/12
AGIPI	www.agipi.com	01 40 08 93 00	
AGIPI ACTIONS	25,47	22/2	-4,60
AGIPI AMBITION	24,86	22/2	-2,20
BNP PARIBAS	3615 BNP	08 36 68 17 17	(0,34 €/min)
BNP ASSOC.PREMIERE	9830,51	24/2	0,48
BNP EURIBOR ASSOC.	52201,00	24/2	0,48
BNP MONE EURIBOR	18656,44	24/2	0,51
BNP MONE TRESORE	78784,88	24/2	0,51
BNP OBLI C.TERME	166,89	24/2	0,08
BNP OBLI L.TERME	34,49	24/2	0,23
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1845,10	24/2	0,44
CAISSE D'EPARGNE	08 36 68 09 00	(0,34 €/min)	
EUR.1,2,3...FUTUR	48,95	24/2	-2,89
EUR.ACT.EURO.P.C	16,62	24/2	-4,22
EUR.ACT.FUT.D/PEA	59,51	24/2	-5,52
EUR.CAPITAL.C	44,30	24/2	-0,02
EUR.DYNAMIQUE +	40,11	24/2	-4,95
EUR.ENERGIE	41,53	24/2	-1,44
EUR.EXPANSION C	14911,40	24/2	0,51
EUR.EXPANSIONPLUS	42,56	24/2	0,40
EUR.INVEST.D/PEA	49,33	24/2	-4,62
EUR.MONETAIRE C	225,47	24/2	0,37
EUR.MONETAIRE D	187,82	24/2	0,37
EUR.OBLI.INTER.	177,99	24/2	0,91

ABEL GUILLEMOT	3,60	-8,16
CRYO #	3,00	-7,69
ALGORIEL #	3,91	-6,90
TITUS INTERACTIVE#	2,32	-6,83
BCI NAVIGATION	3,70	-6,57
PHARMAGEST INTER.	10,40	-6,39
UBIQUS	2,53	-6,30
Plus forts volumes d'échange		
A NOVO #	16,12	-0,37
AVENIR TELECOM #	0,99	-5,71
CARRERE GROUP	17,99	-2,22
CEREP	18,35	-0,27
EAGIDE #	85,00	-4,92
GAUDIOT #	36,39	-1,65
GENESYS #	9,60	-2,89
GENSET	6,61	-0,15
GENUITY INC A	0,95	-2,15
GL TRADE #	46,30	-0,43
HIGHWAVE OPTICAL	1,87	-5,56
ILOG #	14,70	-1,01
IPSO #	59,90	-2,36
MEDIDEP #	27,60	0,36
MEMSCAP	2,14	-1,38
NICOX #	40,99	-0,47
PROSODIE #	29,20	-4,29
SOI TECH SILICON #	20,10	-2,66
VALTECH	1,72	-4,97
WAVECOM #	34,16	-5,11

EUR.TECHNOLOGIESC	34,48	24/2	-8,76
EUR.TRIMESTR.D	270,82	24/2	-1,07
EPARCOURT-SICAV D	28,55	24/2	0,10
GEOPTIM C	2353,88	24/2	0,57
Fonds communs de placements			
EUR.EQUILIBRE C	36,95	24/2	-1,48
EUR.PRUDENCE C	34,60	24/2	-0,05
EUR.VITALITE	39,07	24/2	-3,17
CDC IXIS	www.cdcixis-am.fr		
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	172,29	21/2	-4,95
NORD SUD DEVELOP.C	521,82	21/2	0,71
NORD SUD DEVELOP.D	402,71	21/2	0,71
CREDIT AGRICOLE	08 36 68 56 55	(0,34 €/min)	
ATOUT CROISSANCE	344,43	22/2	0,66
ATOUT EUROPE	479,83	22/2	-6,83
ATOUT FCE ASIE	71,48	22/2	-7,45
ATOUT FRANCE C	180,39	22/2	-8,39
ATOUT FRANCE D	160,42	22/2	-8,39
ATOUT FRANCE EUR.D	163,28	22/2	-8,25
ATOUT FRANCEMONDED	41,64	22/2	-7,36
ATOUT MONDE	49,20	22/2	-7,27
ATOUT SELECTION	95,08	22/2	-9,20
CAPITOP EUROBLIG C	101,54	22/2	0,11
CAPITOP EUROBLIG D	83,77	22/2	0,10
CAPITOP MONDOBLIG	45,78	22/2	1,46
CAPITOP REVENUS	171,34	22/2	-1,15
DIEZE C	420,21	22/2	-4,77
INDICIA EUROLAND	103,22	21/2	-8,70
INDICIA FRANCE	342,52	21/2	-8,30
INDOCAM AMERIQUE	39,50	22/2	-4,47
INDOCAM ASIE	17,13	22/2	-3,27
INDOCAM FRANCE C	312,19	22/2	-7,33
INDOCAM FRANCE D	256,61	22/2	-7,33
INDOCAM MULTIOBLIG	192,43	22/2	2,53
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	72,52	21/2	-7,23
CAPITOP MONETAIREC	193,54	26/2	0,38
CAPITOP MONETAIRED	183,48	26/2	0,38
INDO.FONCIER	94,99	22/2	1,98
INDO.VALRES.	249,27	21/2	-6,47
MASTER ACTIONS	39,23	20/2	-4,75
MASTER DUO	13,85	20/2	-2,39
MASTER OBLIG.	30,72	20/2	-0,42
MASTER PEA	11,77	20/2	-5,30
OPTALIS DYNAMIQUEC	17,72	21/2	-4,78
OPTALIS DYNAMIQUED	16,62	21/2	-4,75
OPTALIS EQUILIBREC	18,25	21/2	-2,97
OPTALIS EQUILIBRED	16,61	21/2	-2,97
OPTALIS EXPANSIONC	13,98	21/2	-5,98

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
EUR								

AUJOURD'HUI

JEUX OLYMPIQUES

Les Jeux olympiques de Salt Lake City se sont clos, dimanche 24 février, sur une triple affaire de **DOPAGE**. Le fondeur espagnol d'origine allemande **JOHANN MÜHLEGG** et les deux fondeuses russes,

OLGA DANILOVA ET LARISSA LAZUTINA, ont été contrôlés positifs. Une hormone apparentée à l'**EPO** a été retrouvée dans leurs urines. Ils ont été privés de leurs derniers trophées, avant que la Fédération inter-

nationale de ski (FIS) ne prononce une **SANCTION** à leur encontre. Le président du CIO, le Belge **JACQUES ROGGE**, considère qu'ils ne sauraient être tenus pour d'*« authentiques champions olympiques »*. A l'avenir,

le CIO pourrait refuser d'inscrire aux JO un athlète convaincu de dopage. Enfin, la **POLÉMIQUE** liée au patinage artistique ne lui *« laisse aucun regret »*. *« Nous avons rendu justice »*, a-t-il assuré, dimanche.

Les affaires de dopage s'invitent à la clôture des Jeux olympiques

Ski de fond • L'Espagnol Johan Mühlegg, vainqueur de trois épreuves, et les Russes Larissa Lazutina et Olga Danilova ont été contrôlés positifs. Le produit incriminé est une hormone apparentée à l'érythropoïétine (EPO). La Fédération internationale de ski (FIS) devrait prononcer des sanctions

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

A quelques heures près, tout aurait pu demeurer *« sous contrôle »*. Samedi 23 février, Richard Pound, ex-vice-président du Comité international olympique (CIO) et désormais président de l'Agence mondiale antidopage (AMA), s'était laissé aller à un satisfecit. *« Le problème du dopage s'est largement amélioré par rapport aux compétitions mondiales et olympiques précédentes »*, avait-il assuré. Vingt-quatre heures plus tard – six heures avant la cérémonie de clôture – trois athlètes, dont les tests antidopage se sont révélés positifs, ont été exclus, deux d'entre eux, médaillés d'or, étant sommés pour l'un de rendre son trophée, pour l'autre de ne pas aller le chercher.

Dimanche 24 février, en début d'après-midi, François Carrard, secrétaire général du CIO, a annoncé que le skieur de fond germano-espagnol Johann Mühlegg (31 ans), qui aurait dû porter le drapeau espagnol pendant la cérémonie de clôture, ainsi que les deux skieuses de fond russes Larissa Lazutina (36 ans) et Olga Danilova (31 ans) avaient fait l'objet de contrôles ayant tous trois révélé la présence de darbepoetin alfa, une hormone apparentée à l'érythropoïétine (EPO), commercialisée depuis quelques mois seulement sous le nom d'Aranesp par la société américaine Amgen (déjà à l'origine de l'EPO). C'est la première fois que ce produit est détecté lors d'un contrôle.

DISQUALIFICATIONS PARTIELLES

Compte tenu de la date à laquelle ont été opérés les contrôles – le 21 février – les disqualifications prononcées à l'encontre des trois skieurs n'ont visé que les épreuves du 50 km masculin de samedi et du 30 km dames du lendemain. En conséquence, Johann Mühlegg devra rendre la médaille d'or glanée samedi et Larissa Lazutina, qui avait emporté la course dominicale, a été priée de ne pas se présenter à la cérémonie des médailles.

Les prélèvements urinaires avaient été réalisés dans la foulée d'analyses sanguines diligentes par



LUCA BRUNO/AP

Johann Mühlegg était arrivé premier à l'issue de l'épreuve de 50 km en ski de fond, samedi 23 février. Mais l'athlète espagnol d'origine allemande, déjà titré sur le 20 km et la poursuite, devra rendre la médaille d'or qui lui avait été remise.

Un test sanguin pratiqué avant la course a montré qu'il avait consommé un produit proche de l'érythropoïétine (EPO).

En revanche, il peut conserver, pour l'instant, les deux autres trophées. Johann Mühlegg devait porter le drapeau espagnol lors de la cérémonie de clôture, dimanche 24 février. Ce privilège ne lui a pas été accordé.

la Fédération internationale de ski (FIS). Ces dernières témoignaient de paramètres anormaux : le taux d'hémoglobine était supérieur à la limite tolérée (16 ng/dl pour les femmes, 17,5 ng/dl pour les hommes). Ce dépassement avait forcé, pour

des raisons de santé, Larissa Lazutina et Olga Danilova à ne pas s'aligner dans l'épreuve du relais féminin ce jour-là. Johann Mühlegg avait subi trois nouveaux tests sanguins samedi, au terme desquels il avait été autorisé à concourir.

Les trois athlètes pourront toutefois conserver les trophées conquis avant le 21 février. *« Ils avaient été contrôlés et étaient négatifs à ces dates »*, a expliqué François Carrard, Johann Mühlegg demeure ainsi champion olympique de poursui-

te et du 20 km. Il s'est dit *« content et satisfait »*. Larissa Lazutina conserve ses médailles d'argent du 15 km libre et de poursuite. Olga Danilova garde son titre de championne olympique de poursuite et sa médaille d'argent du 10 km classique. La skieuse de fond ukrainienne Irina Terelia n'a pas été inquiétée : si le test sanguin avait laissé apparaître des anomalies le 21 février, l'empêchant de prendre le départ du relais féminin, le test urinaire n'a pas permis de conclure au dopage.

Johann Mühlegg a, en outre, demandé que le second échantillon urinaire prélevé (échantillon B) soit analysé. *« Notre code nous permet*

désignées dans ce code. » Le nom d'Aranesp a été cité pour la première fois à l'automne par un médecin italien, qui avait assuré que ce produit était déjà utilisé par des cyclistes. Il offre des effets identiques à ceux de l'EPO. Toutefois, il ne peut être pris qu'une fois ou deux fois tous les 15 jours, ses effets se faisant ressentir plus longtemps. *« Ce qui le rend plus facilement détectable »*, a relevé Arne Ljungqvist, qui s'est félicité du *« message adressé à ceux qui disent que nous sommes en retard sur ceux qui essaient de prendre de nouvelles substances »*.

Evocant *« 7 % d'analyses sanguines [sur 1 200 pratiquées durant les*

L'aranesp, un « super EPO »

La darbepoetin alfa, le produit dopant trouvé dans les urines du skieur de fond espagnol Johann Mühlegg comme des athlètes russes Larissa Lazutina et Olga Danilova, a été pour la première fois détectée aux JO d'hiver 2002. Mise au point par le laboratoire américain Amgen Inc., cette hormone peptidique n'est autorisée à la commercialisation que depuis septembre 2001 sous le nom d'Aranesp, « Nesp » en raccourci. Destiné à l'origine à soigner des cas d'anémie associée à une insuffisance rénale chronique, les effets du médicament sont identiques – encore que plus durables – à ceux de sa cousine, l'érythropoïétine (EPO). Il stimule la production de globules rouges et élève le taux d'hémoglobine. En utilisation dopante, ses effets recherchés dans les sports d'endurance sont, outre une meilleure oxygénation, une augmentation de la masse musculaire, une potentialisation de l'effet des anabolisants et une augmentation de l'oxydation des acides gras.

de prendre une décision sans connaître le résultat de l'analyse de l'échantillon B », a fait valoir Patrick Schamasch, le directeur de la commission médicale du CIO, ajoutant qu'*« il est très rare que ce résultat infirme celui de l'échantillon A »*.

PAS ENCORE INTERDIT

Au cours des auditions menées, dimanche dans la matinée, par la commission de discipline du CIO, les délégations espagnole et russe (cette dernière a décidé de faire appel) ont fait valoir que la darbepoetin alfa ne figure pas sur la liste des produits interdits par le code du mouvement olympique. *« La substance n'est pas nommément inscrite, a reconnu Arne Ljungqvist, le président de la commission médicale du CIO, mais elle est apparentée aux hormones peptidiques analogues ou mimétiques à l'EPO qui, elles, sont*

Jeux] ayant présenté "des anomalies" », Patrick Schamasch a ajouté que *« tous ces cas n'ont rien donné aux analyses urinaires. Nous en avons quand même pris trois, dont deux médaillés d'or, ce ne sont pas des lampistes »*. Larissa Lazutina est l'une des athlètes les plus médaillées de l'histoire des JO d'hiver : 5 fois en or, 3 fois en argent, 1 fois en bronze. Johann Mühlegg, pour sa part, n'a commencé à *« briller »* qu'à compter de 1999, après avoir trouvé *« refuge »* en Espagne. Sous les couleurs allemandes, il était plutôt discret. De bonne source, Johann Mühlegg était dans le collimateur de la FIS depuis fin novembre, début décembre : il avait fait partie d'un groupe de 18 skieurs dont les paramètres sanguins avaient été jugés anormaux.

Philippe Le Cœur

Jacques Rogge, le nouveau président du CIO, a connu une quinzaine agitée pour son baptême du feu

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

Elu à la tête du Comité international olympique (CIO) en juillet, à Moscou, Jacques Rogge a étreint sa nouvelle fonction lors des Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City. Son baptême du feu s'est déroulé dans une ambiance mouvementée, sur fond de décisions controversées des juges, dans le patinage artistique ou dans le short-track, et de spectaculaires affaires de dopage, en ski de fond.

Jusqu'à la dernière heure du dernier jour, le président et les élus du comité ont multiplié les réunions de crise, mais quand il repense aux débuts de son prédécesseur, Juan Antonio Samaranch, pris dans la tourmente du boycott des JO de Moscou dès son arrivée au pouvoir du CIO, en 1980, il se sent *« privilégié »*. *« C'est une lune de miel »* a-t-il déclaré, dimanche 24 février.

Dans son discours de clôture, Jacques Rogge a félicité les athlètes, pour leurs *« grandes performances »* et leur *« esprit de fair-play et de fraternité »*. Il a remercié Mitt Romney et son comité d'organisation, pour avoir réussi à produire *« des Jeux inspirés »*. S'il a rompu avec le traditionnel couplet de Juan Antonio Samaranch, qui décernait invariablement les mêmes lauriers aux organisateurs – *« les meilleurs Jeux jamais organisés »* –, le président a indiqué que le CIO avait été *« extrêmement satisfait de l'organisation exceptionnelle des JO de Salt Lake City, comme de ceux de Sydney »*.

Selon lui, les gens se souvien-

drent *« des performances des athlètes, pas des controverses »*. *« J'en ai parlé avec les athlètes au village olympique, assure-t-il. Ils m'ont tous dit que ce qui compte, c'est les résultats. »* En petit comité, il a d'ailleurs évoqué les nombreuses polémiques qui ont animé ces XIX^e Jeux d'hiver. La décision de remettre des médailles d'or à deux couples de patineurs artistiques, à la suite des

nord-américaine, le président du CIO n'a pas eu le sentiment d'*« ouvrir la boîte de Pandore »* : *« Cela s'est déjà produit à trois reprises. C'est exceptionnel et cela doit le rester. »*

Aux yeux de Jacques Rogge, le CIO n'a pas à se soucier de savoir *« qui sont les coupables »* : *« Laissons l'ISU mener son enquête disciplinaire. Ne courons pas toujours*

Record de médailles pour l'Allemagne

En enlevant 35 médailles, dont 12 d'or, l'Allemagne a établi un record pour les Jeux olympiques d'hiver et terminé en tête du classement des nations à Salt Lake City, comme à Nagano, quatre ans plus tôt (29 médailles dont 12 titres). La Norvège, qui n'avait jamais autant obtenu de médailles d'or (11), prend la deuxième place du classement des nations et les Etats-Unis la troisième. En décrochant 34 médailles, dont 10 d'or, le pays hôte a obtenu des résultats très au-delà de ses espérances. Le meilleur résultat américain aux Jeux d'hiver était jusqu'à présent de 13 médailles, dont 6 en or, en 1994 et 1998. L'introduction de dix nouvelles épreuves à l'occasion des Jeux de Salt Lake City est l'une des explications aux nombreux records de médailles.

Le Canada, 5^e nation derrière la Russie, et la France, 6^e, ont également réalisé leurs meilleurs Jeux d'hiver. Deux athlètes repartent de Salt Lake City avec 4 médailles : le biathlète norvégien Ole-Einar Bjørndalen et la skieuse croate Janica Kostelic, qui a apporté à son pays ses premières médailles.

allégations de *« manipulation »* de la juge française Marie-Reine Le Gougne, ne lui laisse, à ce titre, *« aucun regret »*.

« Cela a été fait en accord avec notre règlement. La Fédération internationale de patinage artistique est venue nous voir pour modifier un résultat, conséquence d'une tricherie. Nous n'avons fait que rendre pure justice », a-t-il insisté. En prenant cette décision hâtive, sous la pression du public et de la presse

devant les tribunaux. Dans cette affaire de manipulation présumée, le CIO s'est contenté d'une déclaration écrite de plusieurs membres de l'ISU en guise de preuve.

CHAMPIONS « TECHNIQUES »

A propos des trois cas de dopage avérés à Salt Lake City, concernant l'Espagnol Johann Mühlegg et les deux Russes Olga Danilova et Larissa Lazutina, le président a considéré qu'il était impossible de priver

ces athlètes de leurs médailles remportées préalablement aux contrôles positifs. *« Nous ne pouvons condamner qu'un coupable, et tant qu'il n'y a pas de preuve, il n'y a pas de coupable, considère-t-il. Nous ne pouvons pas changer les droits élémentaires de la justice au nom de la morale. »*

En revanche, Jacques Rogge estime que les athlètes incriminés ne sauraient être tenus pour d'*« authentiques champions olympiques »* : *« Ils le sont d'un point de vue technique. Sur le plan de la morale, c'est tout autre chose. »* Il a également rappelé sa volonté de *« modifier la charte du CIO »*, afin de permettre à l'institution de Lausanne de conserver la primauté au cours des affaires de dopage. A l'avenir, s'il estime qu'un athlète convaincu de dopage n'a pas purgé une suspension suffisante, comme dans l'affaire du bobeur letton Sandis Prusis, le CIO pourrait refuser de l'inscrire.

Enfin, si Jacques Rogge a rappelé la volonté du CIO de réduire la taille des JO, il a affirmé que le problème du gigantisme s'appliquait seulement aux Jeux d'été, pas aux Jeux d'hiver : *« En hiver, il n'y a pas trop d'athlètes ou de sites de compétitions. Nous supprimerons peut-être une ou deux épreuves, ici ou là, mais c'est tout. »* Le curling, qui a réalisé des audiences records en Allemagne, et le short-track, dont les résultats ont soulevé de nombreuses contestations, ont de beaux jours olympiques devant eux.

Eric Collier

Comme le cyclisme, le ski de fond est gangrené

Le dopage s'est généralisé depuis 1990

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

Trois cas de dopage aux Jeux d'hiver 2002, trois skieurs de fond ! La nouvelle n'a pas véritablement constitué une surprise. Depuis un an, cette discipline est dans le collimateur de la Fédération internationale de ski (FIS). En février 2001, lors des championnats du monde à Lahti (Finlande), le petit monde du nordique s'était offert un équivalent de ce qu'avait été l'affaire Festina pour le cyclisme : des pratiques de dopage institutionnalisées avaient été mises au jour au sein de l'équipe finlandaise, suite à des contrôles positifs sur six fondeuses et fondeurs de cette nation. Suspendus deux ans, les six athlètes avaient reconnu avoir fait usage d'un fluidifiant sanguin, l'HES (hydroxyethyl starch), qui réduit artificiellement le taux d'hémoglobine et masque la possible prise de produits procurant une plus grande oxygénation du sang, comme l'EPO (érythropoïétine).

« Il est à craindre que la mise au jour des pratiques de l'équipe finlandaise ne soit que la partie visible de l'iceberg », avait indiqué Gian Carlo Kasper, le président de la FIS, dans la foulée de l'annonce, le 16 octobre 2001, d'un renforcement des contrôles sanguins pratiqués depuis 1997, lors des épreuves de Coupe du monde. Le *« scandale »* de Lahti n'était surtout que la révélation d'un *« secret de Polichinelle »*, pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Burdet, directeur des équipes de France dans cette discipline. L'apparition de l'EPO en ski de fond est, sinon antérieure, du moins concomitante avec son utilisation dans le cyclisme au tour-

nant des années 1980 et 1990. *« Il y avait déjà eu des affaires avec les Italiens »*, rappelle Jean-Pierre Burdet. La fondeuse italienne Manuela Di Centa (qui a été depuis élue au CIO...) figure dans les dossiers saisis par la justice italienne chez le docteur Francesco Conconi, soupçonné d'avoir administré de l'EPO à de nombreux athlètes dans la première moitié des années 1990.

PREMIER CAS D'EPO

En 1997, au Mondial de Trondheim (Norvège), un médecin italien avait assuré que le Norvégien Thomas Alsgaard avait subi des contrôles sanguins qui auraient dû l'empêcher de prendre le départ de l'épreuve de relais masculin. L'affaire était restée sans suite.

Et si, sur ce même Mondial, la fondeuse russe Lioubov Egorova avait été contrôlée positive au Bromontan (un *« vieil »* anabolisant utilisé comme produit masquant) et s'était vu retirer son titre de championne du monde du 5 km classique, le premier cas de positivité à l'EPO n'a été enregistré que cette année : le 7 février, la FIS a suspendu pour deux ans la Russe Natalia Baranova-Masulkina.

« Depuis un an, les choses ont bougé, indique Jean-Pierre Burdet. Des prélèvements sanguins ont été réalisés trois fois au cours des compétitions précédant les Jeux et encore une fois au tout début des Jeux. Cela a permis d'obtenir des profils sanguins et de cibler ensuite les contrôles. Les hiérarchies ont été un peu bousculées. »

Ph. L. C.

Dans le slalom, Jean-Pierre Vidal et Sébastien Amiez réalisent un doublé historique

Ski alpin • Les deux Savoyards ont réussi chacun une manche exceptionnelle. L'Américain Bode Miller n'a pas su déjouer les pièges du tracé dessiné par son entraîneur

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

C'est l'histoire de deux gaillards savoyards revenus de nulle part pour signer un doublé qui fera date dans l'histoire du ski alpin hexagonal : deux skieurs français sur les deux plus hautes marches d'un podium olympique, cela n'était pas arrivé depuis les JO de Grenoble, en 1968, lorsque Jean-Claude Killy et Guy Périllat avaient réussi le doublé dans la descente de Chamrousse.

En 1999, Jean-Pierre Vidal avait passé un mois et demi dans une chaise roulante pour soigner ses deux genoux sérieusement blessés après une chute dans un entraînement de descente. Il a eu tout le temps de se demander s'il ressemblerait un jour, puis de s'enfermer dans une salle de musculation, de consulter un préparateur mental et un professeur de chi quong (une gymnastique lente chinoise) avant de s'envoler vers les sommets.

Samedi 23 février, il a été sacré champion olympique de slalom, à Park City. Sa première manche d'acrobate des neiges avait laissé tous ses adversaires à plus d'une seconde, à l'exception de l'Américain Bode Miller qui s'est loupé dans le second tracé, pourtant dessiné par son entraîneur. « Je suis resté au bord de la rupture, c'est ça qu'il fallait faire », souligne Jean-Pierre Vidal, entre deux exhortations au « plaisir » de skier et à

« la flamme qui a brûlé en [lui] pour faire deux bonnes manches ». En 1997, à Sestrières (Italie), Sébastien Amiez avait bêtement laissé filer un titre de champion du monde de slalom tout à fait à sa portée. Il a eu tout le temps de ruminer sa cruelle déconvenue (5 centièmes de seconde de retard) et de se laisser glisser de la première place du classement de la Coupe du monde de slalom, en 1996 (devant l'Italien Alberto Tomba), à la 19^e place.

Grâce à une seconde manche exceptionnelle sur le plan de l'engagement et de la prise de risque, le skieur de Pralognan (Savoie) ramène une médaille d'argent de Salt Lake City. « Ma carrière n'est pas finie. Tant que je n'ai pas une médaille d'or, je continue », exulte celui qui, au creux de l'hiver, « s'interrogeait » sur les retours en force de jeunes athlètes « revenus très vite après leurs blessures ». A bientôt 30 ans, il envisage sérieusement de prendre le départ des JO d'hiver de Turin, en 2006.

Au début de la saison 2001-2002, personne sur le circuit international n'avait entendu parler de ce Jean-Pierre Vidal, de La Toussuire (Savoie). En France, il était surtout connu comme le frère de la slalomeuse Vanessa Vidal, ou encore comme le petit cousin de Jean-Noël Augert, l'ancien champion du monde de slalom (1970). Ses premières incursions dans les épreuves de Coupe du monde, en 2000-2001,

avaient tourné au désastre : il n'avait achevé aucun des quatre slaloms auxquels il avait pris part. En mars, à Courchevel, sa double victoire dans le slalom et le géant des championnats de France avait été éclipsée par le mouvement de « grève » des entraîneurs nationaux, las des retards de paiement de leur Fédération. Lui seul pouvait croire, avec son entourage, que le plus dur était fait. « Même quand il skiait en Coupe d'Europe, il ne doutait pas. Il avait dans la tête l'idée qu'il allait être au top », se souvient Yves Dimier, le directeur de course chez son équipementier (Dynastar).

GANTS MAGIQUES

Le grand cirque blanc a fait connaissance avec le jeune Maurienais (25 ans le jour de la cérémonie de clôture, le 24 février) lors de l'ouverture de la saison, le 26 novembre, à Aspen. Dans la station chic du Colorado, Jean-Pierre Vidal s'est lui-même « découvert ». Il a épaté tous les observateurs en prenant la troisième place de l'épreuve avec le dossard numéro 36. Il a également impressionné les techniciens par son aisance sur ses petits skis. En un an, la taille de ses « planches » a diminué de 12 cm, passant de 167 à 155 cm.

A l'image d'un pilote de formule 1, le nouveau champion olympique de slalom est un redoutable metteur au point : « Tout ce qui se passe au niveau sensitif ou des petits

réglages, c'est moi qui m'en occupe. Je peux dire si le ski qu'on me propose est trop dur ou s'il est tout le temps sur la carre. » Instruit par ses remarques, un ingénieur a suggéré de recourir à une plaque de zircon, un métal placé dans le noyau du ski, selon un procédé déjà en vigueur à l'époque de Jean-Noël Augert, dans les années 1970.

Après ses débuts tonitruants, le slalomeur de La Toussuire a su accomplir la phase la plus difficile d'une carrière sportive : confirmer. Il a terminé dans les dix premières places des huit slaloms disputés cette saison. Fin décembre, il s'est imposé à Kranjska Gora (Slovénie). « Ce type est incroyable », avait soufflé l'Autrichien Mario Matt, écaillé et admiratif. « Il est avec moi le type le plus rapide du circuit », avait ajouté l'Américain Bode Miller.

En sus de toutes ces qualités, Jean-Pierre Vidal avait une arme secrète à Park City : des gants magiques. La paire fournie par son équipementier ne respectant pas les règles en matière de visibilité, il a été contraint d'en changer. Carole Montillet, qui passait par là, lui a confié ses gants, ceux qui avaient gagné la descente olympique quelques jours plus tôt : sans doute la première paire de l'histoire à ramener deux médailles d'or aux mains de deux athlètes différents.



SKI ALPIN

Les Français Jean-Pierre Vidal (à gauche) et Sébastien Amiez ont réalisé un doublé inédit dans le slalom masculin.



BOBSLEIGH

L'Allemagne a obtenu un nouveau titre olympique en bob à quatre, grâce à son pilote Andre Lange, et ses coéquipiers pousseurs Enrico Kuehn, Kevin Kuske et Carsten Embach. La France classe ses deux bobs aux cinquième et dixième places.



HOCKEY

Les Canadiens exultent : ils ont battu les Etats-Unis en finale (5-2), dimanche 24 février. Tout le pays attendait ce titre depuis 1952.

Le Canada obtient les deux titres dans « son » sport, le hockey

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

Une trentaine de secondes restaient à disputer dans la finale du tournoi olympique masculin de hockey quand, des tribunes du E Center de Salt Lake City, un chant s'est élevé. Les supporters canadiens entonnaient « O Canada », l'hymne national, célébrant la fin d'un demi-siècle d'échecs olympiques. Les hockeyeurs américains, qui espéraient mettre un terme à une disette olympique de « seulement » 22 ans, ont baissé les crosses. En inscrivant le 5^e but canadien à 80 secondes de la fin, Joe Sakic, sacré meilleur joueur de la compétition, en avait scellé le sort.

Au Canada, un concert de klaxons a salué l'événement. La foule a envahi les rues de Vancouver, Toronto et Montréal. Jean Chrétien, le premier ministre, a affirmé que « les triomphes des deux dernières semaines ont redonné au Canada le droit de revendiquer ce sport, né chez nous et partagé avec le monde entier ». Les termes empruntés, qui font référence au doublé olympique du Canada, vainqueur des Etats-Unis aussi bien chez les hommes (5-2), dimanche 24 janvier, que chez les femmes (3-2), trois jours plus tôt, ne doivent rien au hasard. Patrie du hockey, six fois champion olympique entre 1920 et 1952, le pays n'en pouvait plus de se voir humilié par d'autres nations.

La défaite enregistrée face à la République tchèque en demi-finale des Jeux de Nagano, en 1998, avait décidé la fédération canadienne à recourir aux grands moyens. En novembre 2000, elle donnait à « The Great One », alias Wayne Gretzky, fameux hockeyeur qui avait mis un terme à sa carrière après Nagano, les pleins pouvoirs pour préparer les Jeux de Salt Lake City. Quelques semaines plus tard, Mario Lemieux, autre héros du hockey canadien, reprenait le chemin des patinoires, après une parenthèse de trois années. En mars 2001, Wayne Gretzky en faisait le capitaine de l'équipe du Canada. Après des débuts poussifs (défaite face à la Suède, match nul avec la République tchèque), le Canada a fait preuve d'un sens tactique éprouvé et de grandes qualités techniques pour gagner un titre qu'il désirait sans doute plus que ses adversaires.

Gilles van Kote

Les Bleus ont fait mieux qu'à Grenoble et Albertville

LA DÉLÉGATION française revient des Jeux d'hiver 2002 avec un total de 11 médailles. Un record, puisque, jusqu'alors, le meilleur chiffre réalisé était de 9 trophées, à Grenoble, en 1968, et à Albertville, en 1992. Mais la délégation française rentre également des Etats-Unis avec une image chiffonnée par l'affaire du patinage artistique sur glace dans laquelle ont été impliqués la juge Marie-Reine Le Gouge et Didier Gailhaguet, président de la Fédération française des sports de glace (FFSG).

Avec 10 médailles, 4 pour le ski alpin, 4 pour les disciplines dites « fun » (snowboard et freestyle), et 2 pour le nordique, la Fédération française de ski (FFS) est le plus gros pourvoyeur de trophées. « Toutes disciplines confondues, nous avons vécu des Jeux extraordinaires », s'est félicité Bernard Chevallier, le président de la FFS. « On n'avait jamais vu cela », a relevé Gérard Rougier, le directeur technique national. Pour ce dernier, le bilan du ski alpin est « superbe » : 2 médailles d'or décrochées par Carole Montillet (descente) et Jean-Pierre Vidal (slalom), et 2 d'argent pour Laure Péquegnot et Sébastien Amiez (slalom). Il s'agit du meilleur résultat d'ensemble pour l'équipe de France de ski alpin depuis les JO de Grenoble, en 1968 (8 médailles, dont 4 d'or). Alors que les descendeurs ont réussi un joli tir groupé, la seule déception est venue de Frédéric Covili et du groupe de géantistes.

Le ski nordique fait, encore une fois, figure de parent pauvre. A Nagano, en 1998, seul le combiné (saut et ski de fond) avait décroché une médaille (le bronze par équipe). A Salt Lake City, le biathlon a sauvé la mise avec 2 médailles : l'argent pour Raphaël Poirée en poursuite et le bronze en relais masculin. « Les difficultés en fond, saut et combiné tiennent au fait que nous avons peu de prati-

quants et que, pour le saut notamment, nous manquons d'équipements, de petits tremplins », a commenté Bernard Chevallier. Fort de ce bilan, ce dernier, en dépit des « affaires » qui ont émaillé son mandat, a réaffirmé sa volonté de se représenter à la présidence de la FFS.

« L'AFFAIRE DE LA JUGE »

Malgré le titre olympique, en danse, de Marina Anisina et Gwendal Peizerat, les sports de glace français ont assuré le service minimum. De trois médailles aux Jeux de Nagano, en 1998, ils sont passés à un podium à Salt Lake City, ce qui a conduit certains hauts responsables de la délégation française à remettre en cause le fonctionnement de la fédération (FFSG). Son président, Didier Gailhaguet, est accusé de « mélanger les genres » et de « court-circuiter » le directeur technique national, Jean-Michel Oprendek. Ces mêmes responsables estiment, sous couvert d'anonymat, que Didier Gailhaguet n'a pas rempli le rôle qui devait être le sien à Salt Lake City : celui de chef de mission de la délégation française. Le président de la FFSG a été très absorbé par la polémique autour de la juge française Marie-Reine Le Gouge et les accusations de pressions portées contre lui. Surtout, la délégation française, malgré la pléthore de personnes travaillant à sa communication, n'a pas réussi faire entendre sa voix. Il n'est pas étonnant que la volte-face de Marie-Reine Le Gouge et le discours de Didier Gailhaguet n'aient pas convaincu les médias internationaux, qui restent persuadés que la France est à l'origine des pressions exercées sur les juges de patinage artistique.

E. C., G. v. K. et Ph. L. C.

RÉSULTATS

BOBSLEIGH

MESSIEURS

BOB À 4

- Allemagne 1 (Lange-Kuehn-Kuske-Embach), 3 min 7 s 51
- Etats-Unis 1 (Hays-Jones-Schuffenhauer-Hines), 3 min 7 s 81
- Etats-Unis 2 (Shimer-Kohn-Sharp-Steele), 3 min 7 s 86
- Suisse 1, 3 min 7 s 95 ; 5. France 1, 3 min 8 s 56 ; 6. Suisse 2, 3 min 8 s 59 ; 7. Lettonie 1, 3 min 9 s 06 ; 8. Russie 1, 3 min 9 s 84 ; 9. (L.) 10. France 2, 3 min 9 s 20

HOCKEY

MESSIEURS

- Finale : Canada-Etats-Unis 5-2
3^e place : Russie-Biélorussie 7-2
Classement final : 1. Canada, 2. Etats-Unis, 3. Russie, 4. Biélorussie, 5. République tchèque, 6. Finlande, 7. Suède, 8. Allemagne, 9. Lettonie, 10. Ukraine, 11. Suisse, 12. Autriche, 13. Slovaquie, 14. France

PATINAGE DE VITESSE

DAMES

5 000 M

- Claudia Pechstein (All), 6 min 46 s 91 (rec. du monde) 2. Gretha Smit (Pbs), 6 min 49 s 22
- Clara Hughes (Can), 6 min 53 s 53
- Klassen (Can), 6 min 55 s 89 ; 5. Baricheva (Rus), 6 min 56 s 97 ; 6. Friesinger (All), 6 min 58 s 39 ; 7. de Jong (Pbs), 7 min 1 s 17 ; 8. Tabata (Jap), 7 min 6 s 32

SKI ALPIN

MESSIEURS

SLALOM

- Jean-Pierre Vidal (Fra), 1 min 41 s 06 (48 s 01+ 53 s 05)

- Sébastien Amiez (Fra), 1 min 41 s 82 (50 s 16+ 51 s 66)

- Alain Baxter (Gbr), 1 min 42 s 32 (50 s 16+ 52 s 16)

- Raich (Aut), 1 min 42 s 41 (49 s 34+ 53 s 07) ; 5. Albrecht (Aut), 1 min 42 s 45 (50 s 26+ 52 s 19) ; 6. Imboden (Sui), 1 min 42 s 48 (49 s 61+ 52 s 87) ; 7. Aamodt (Nor), 1 min 42 s 72 (49 s 92+ 52 s 80) ; 8. Larsson (Sué), 1 min 42 s 86 (50 s 29+ 52 s 57)

SKI DE FOND

MESSIEURS

50 KM

- Mikhail Ivanov (Rus), 2 h 6 min 20 s 8
- Andrus Veerpalu (Est), à 23 s 7
- Odd-Bjørn Hjeltnes (Nor), à 2 min 20 s 7
- Schlütter (All), 2 min 34 s ; 5. Botvinov (Aut), à 3 min 0 s 9 ; 6. Imai (Jap), à 3 min 20 s 5 ; 7. Aukland (Nor), à 3 min 44 s 9 ; 8. Bauer (Tch), à 4 min 21 s 1

DAMES

30 KM

- Gabriella Paruzzi (Ita), 1 h 30 min 57 s 1
- Stefania Belmondo (Ita), à 4 s 5
- Bente Skari (Nor), à 39 s 2
- Moen (Nor), à 40 s 2 ; 5. Chevchenko (Ukr), à 2 min 6 s ; 6. Bauer (All), à 2 min 28 s ; 7. Smigun (Est), à 2 min 55 s 6 ; 8. Skofterud (Nor), à 4 min 5 s 2

SHORT-TRACK

MESSIEURS

500 M

- Marc Gagnon (Can), 41 s 802
- Jonathan Guilmette (Can), 41 s 994
- Rusty Smith (Usa), 42 s 027
- Feng (Chn), 42 s 112 ; 5. Terao (Jap), 42 s 219

RELAIS 5 000 M

- Canada (Gagnon, Guilmette, Tremblay, Turcotte), 6 min 51 s 579

- Italie (Carnino, Carta, Franceschina, Rodigari), 6 min 56 s 327
- Chine (Ji Li, Y Li, Feng, Guo), 6 min 59 s 633
- Etats-Unis, 7 min 3 s 926

DAMES

1 000 M

- A. Yang Yang (Chn), 1 min 36 s 391
- Ko Gi-hyun (CDS), 1 min 36 s 427
- S. Yang Yang (Chn), 1 min 37 s 008
- Drolet (Can), 1 min 37 s 563

TABLEAU DES MÉDAILLES

Allemagne, 35	(12 or ; 16 argent ; 7 bronze)
Norvège, 24	(11 or ; 7 argent ; 6 bronze)
Etats-Unis, 34	(10 or ; 13 argent ; 11 bronze)
Russie, 17	(6 or ; 7 argent ; 4 bronze)
Canada, 17	(6 or ; 3 argent ; 8 bronze)
France, 11	(4 or ; 5 argent ; 2 bronze)
Italie, 12	(4 or ; 4 argent ; 4 bronze)
Finlande, 7	(4 or ; 2 argent ; 1 bronze)
Pays-Bas, 8	(3 or ; 5 argent)
Suisse, 11	(3 or ; 2 argent ; 6 bronze)
Croatie, 4	(3 or ; 1 argent)
Autriche, 16	(2 or ; 4 argent ; 10 bronze)
Chine, 8	(2 or ; 2 argent ; 4 bronze)
Corée du Sud, 4	(2 or ; 2 argent)
Australie, 2	(2 or)
Espagne, 2	(2 or)
Estonie, 3	(1 or ; 1 argent ; 1 bronze)
Grande-Bretagne, 3	(1 or ; 2 bronze)
République tchèque, 2	(1 or ; 1 bronze)
Suède, 6	(2 argent ; 4 bronze)
Bulgarie, 3	(1 argent ; 2 bronze)
Japon, 2	(1 argent ; 1 bronze)
Pologne, 2	(1 argent ; 1 bronze)
Biélorussie, 1	(1 bronze)
Slovénie, 1	(1 bronze)

Ce classement tient compte des disqualifications de l'Espagnol Johann Mühlegg et de la Russe Larissa Lazutina. Deux médailles d'or ont été décernées en patinage artistique (couples) et deux médailles d'argent en ski de fond (poursuite hommes).



CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Deux énormes têtes de dinosaure sont apparues au-dessus du Rice-Eccles olympic stadium. Rendez-vous à Turin en 2006.

EU Study Programmes 2002

Quite possibly, the most important day of your future!

Samedi 2 mars 2002 de 10h à 16h30

Institut Cervant Bruxelles

Ave. de Tervurenlaan 64 • 1040 Bruxelles, Belgique

Pour la troisième année consécutive, le 'EU Study Programmes 2002' rassemblera les universités offrant des cours post-universitaires d'études européennes à travers toute l'Europe. Cet événement est une opportunité unique pour les jeunes professionnels qui pourront ainsi rencontrer les responsables chargés de ces programmes d'études.

Modalités d'inscriptions :

- Les inscriptions peuvent se faire par internet sur : www.european-voice.com/eustudy
- En faxant le talon ci-dessous dûment complété.
- Sur place le 2 mars au prix de €3.

Relations publiques
Heidi Lambert
Communications
Tel: +32 2 732 5546

Je voudrais m'inscrire au 'EU Study Programmes 2002' organisé le samedi 2 mars 2002. Puisque je ne peux pas m'inscrire à un des séminaires sur ce formulaire je peux m'inscrire par internet sur www.european-voice.com/eustudy, ou éventuellement sur place le jour même. A faxer au +32.2.540.9071

Nom	Prénom	Fonction
Adresse		
Ville	Code postal	Pays
Adresse e-mail		
Tél (+ code du pays)		

La vedette du Sénégal El Hadji Diouf apprend toute la rigueur du métier à Lens

Football • Grâce à la victoire obtenue à Montpellier (2-1) malgré l'expulsion d'un des leurs, les joueurs de Joël Muller se sont encore rapprochés du titre de champions de France

POUVAIT-IL trouver meilleur moyen pour se faire pardonner ? En inscrivant le premier but de son équipe, samedi 23 février, à Montpellier lors de la 27^e journée de Division 1, El Hadji Diouf s'est réhabilité auprès des dirigeants et des supporters du RC Lens. Ces derniers avaient peu apprécié son retour tardif de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), où le Sénégal s'inclina en finale face au Cameroun (0-0, victoire du Cameroun aux tirs au but), le 10 février. Revenu en Artois dix jours plus tard, l'attaquant de 21 ans avait alors dû fournir des excuses publiques et se voir infliger une retenue sur salaire estimée à 12 000 euros. Samedi, au stade de la Mosson, El Hadji Diouf a eu un rôle primordial dans la 16^e victoire (1-2) du RC Lens cette saison. Un succès qui rapproche un peu plus

les « Sang et Or » du titre de champion de France.

Si cette incartade est somme toute assez classique – nombreux sont les clubs européens à avoir récupéré avec du retard leurs joueurs présents à la CAN –, elle ne va pas améliorer l'image sulfureuse d'un joueur pétri de talent mais fâché avec la discipline. El Hadji Diouf n'y peut mais : il aime passer du bon temps avec ses amis ; il aime sortir en boîte de nuit ; il aime s'amuser en dehors du football. Cela lui a déjà joué des tours. En mars 2000, au volant d'une voiture de location qu'il conduisait sans permis, il provoqua un accident dans lequel quatre personnes furent blessées. Mis au ban par le Stade Rennais, son club de l'époque, il trouva refuge à Lens auprès de Roland Courbis, qui était alors le dernier à croire en ses qualités de buteur.

figure le portrait de Sérigne Saliou M'Backé, l'actuel chef religieux des mourides. De nombreux Sénégalais sont persuadés qu'El Hadji Diouf vient régulièrement solliciter la bénédiction de ce dernier quand il se rend à Touba. Mais le joueur ne confirme, ni n'infirme, cette information.

Né de père inconnu, élevé au sein d'une famille recomposée, en compagnie de dix autres enfants, El Hadji Diouf est arrivé au centre

ble buteur, raconte-t-il. *Il est ma référence. Et moi je suis un peu sa photocopie. Après cette discussion, j'ai réalisé deux triplés, l'un contre la Namibie et l'autre contre l'Algérie. Lui aussi avait fait deux triplés dans sa carrière internationale, contre le Zimbabwe et contre la Tunisie. Ce n'est pas un hasard.* Agé de 42 ans, Jules Bocandé, ancien attaquant vedette de Metz, du Paris Saint-Germain, de l'Olympique Gymnaste Club de Nice et de

Le fair-play de Guy Roux mis en doute

Guy Roux a-t-il bafoué les règles du fair-play, samedi 23 février, à l'occasion du match entre Auxerre et Nantes ? Les « Canaris » en sont persuadés et ils crient aujourd'hui au scandale. A la 77^e minute du match, alors que les deux équipes étaient à 1-1, l'attaquant nantais Frédéric Da Rocha a dû quitter le terrain pour se faire soigner une arcade sourcilière sanguinolente. Au lieu de redonner le ballon à leurs adversaires qui l'avaient volontairement fait sortir, les Auxerrois ont joué la touche sous les injonctions de Guy Roux qui criaient : « Jouez, jouez ». Les Auxerrois ont alors marqué le but de la victoire par Arnaud Gonzales. Les Nantais sont rentrés « outrés » de Bourgogne et ont tous dénoncé le manque de sportivité de Guy Roux. Un but similaire avait été marqué par Arsenal contre Sheffield United il y a trois ans : Arsène Wenger avait alors demandé à rejouer le match. « Roux n'est pas Wenger. Il n'a rien d'un gentleman ou d'un seigneur. Et dire qu'il passe son temps à donner des leçons... », s'est offusqué le gardien nantais Mickaël Landreau.

de formation du FC Sochaux à l'âge de 14 ans avec une farouche envie de réussir. « Je préfère qu'on parle de moi plutôt que pas », dit-il. « J'aimerais gagner le maximum de thunes », lance-t-il également sans ciller, lui que l'Unicef a choisi pour une campagne contre la faim dans le monde.

Transféré deux fois malgré son jeune âge, à Rennes puis à Lens, il n'a véritablement explosé que très récemment. A l'entendre, un « déclin a eu lieu dans (sa) tête » il y a un an, à la suite d'une conversation de plus de trois heures, à la veille d'un match contre le Maroc, avec l'ancien international Jules Bocandé, aujourd'hui adjoint de l'entraîneur français du Sénégal, Bruno Metsu.

« Jules m'a fait comprendre que j'avais tout pour devenir un vérita-

Lens, assume parfaitement cette paternité footballistique. « El Hadji est le même joueur que moi, assure-t-il, c'est un rat qui file devant le but, mais aussi un attaquant qui fatigue beaucoup les défenseurs. Sa façon de vivre ressemble également à la mienne. Moi aussi, j'aimais beaucoup faire la fête. La saison où j'ai terminé meilleur buteur du championnat avec Metz [23 buts en 1985-1986], je n'arrêtais pas de sortir en boîte. L'entraîneur Marcel Husson m'encourageait d'ailleurs à sortir car il savait que j'en avais besoin, ce qui ne l'empêchait pas de me "tuer" le lendemain à l'entraînement. Le problème, c'est qu'à partir de là, les gens vous jugent aussi sur votre vie privée. El Hadji doit maintenant comprendre cela. »

Frédéric Potet

A la barre de « Geronimo », Olivier de Kersauson prend son mal en patience

Voile • Le trimaran souffre du manque de vent

APRÈS UNE DESCENTE record vers l'équateur, *Geronimo*, le trimaran géant qu'Olivier de Kersauson a lancé dans le Trophée Jules-Verne, le 18 février, a souffert du manque de vent avant de rejoindre, dans la journée de lundi 25 février, l'hémisphère Sud. C'est que le bateau se trouvait, dimanche 24 février, dans ce secteur de l'Atlantique nord appelé « pot au noir » et connu pour sa pénurie de vent. Inquiet, le Brestois restait philosophe : « Ça ne présage rien de bon, mais le Jules-Verne, c'est d'accepter d'aller au-devant de tout. De toute façon, il n'y a pas d'autre tactique possible que de faire gros dos, alors... »

En attendant qu'Eole le porte à nouveau vers le record (71 j 14 h 22 min 8 s), qui reste tout de même à sa portée puisqu'il possédait dimanche soir quelque 10 jours d'avance, Olivier de Kersauson se consolait en pensant aux aventures passées et à celles, nombreuses, qu'il lui reste à vivre à la barre de son trimaran. « *Geronimo n'est pas l'histoire d'un type qui a trouvé de l'argent pour faire un gros bateau, insiste-t-il. C'est le travail d'hommes qui possèdent une expérience unique des grands multicoques. C'est un choix de culture. Depuis plus de vingt ans, je navigue sur des trimarans.* » Alors que tous les skippers de The Race, la première course autour du monde des multicoques géants, avaient opté pour des catamarans, Olivier de Kersauson n'est pas effleuré par le doute.

Près de 150 000 milles accumulés avec la plate-forme de Poulain, mis à l'eau en 1986, et une multitude de données sur les performances et le comportement du bateau dans toutes les conditions de mer et de vent, enregistrées toutes les dix minutes lors des deux précédentes tentatives pour le Trophée Jules-Verne, ont fourni une base de données exceptionnelle pour la réflexion du skipper et de ses deux seconds, Didier Ragot (plan de pont, accastillage et voiles) et Yves Pouilleude

(technologie), mais aussi pour le travail des architectes, Marc Van Peteghem et Vincent Lauriot Prévost.

« Il n'y a pas un bateau idéal pour le Jules-Verne », affirme Marc Van Peteghem. La différence entre un catamaran et un trimaran comparables, tournant avec le programme de prédiction de vitesse de l'ordinateur, est d'une demi-journée. De nombreuses améliorations sont le fruit de l'expérience. Le plan de pont est un modèle d'épuration. En couplant les quatre colonnes de moulins à café installées autour du cockpit pour tirer sur le même winch, huit équipiers peuvent hisser en 4 min 30 s la grand-voile de 390 m², avec plus de 80 m de drisse à reprendre.

BUDGET CONSÉQUENT

Afin de réduire le tangage au près et l'enfoncement au portant, le mât a été « limité » à 43 m (hauteur de l'Arc de triomphe). Toujours pour abaisser le centre de gravité du grément, les voiles sont en cuben fiber, une matière qui absorbe moins l'humidité (gain de 350 kg). Le mât est conçu en pitch (de type cheminée en fibre de carbone et sans enduit). Avec ses 22 m de large, *Geronimo* est plus puissant qu'*Orange*, le catamaran de Bruno Peyron (17,5 m). Le gain potentiel de vitesse par rapport à *Sport-Elec*, le trimaran du record, varie de 13 % à 22 % selon les allures. L'équipage est passé de sept à onze hommes par rapport à celui du record.

C'est la première fois qu'Olivier de Kersauson disposait d'un budget aussi conséquent pour mener à bien la construction d'un bateau et une campagne de quatre ans pour battre les grands records de la voile. On peut estimer à 4,5 millions d'euros le coût du design et de la construction de *Geronimo* au chantier Multiplast, et sans doute à près de 10 millions d'euros le coût de la campagne de records.

Gérard Albouy

MONTPELLIER-LENS 1-2

Division 1, 27^e journée
Stade de la Mosson, à Montpellier ; bon terrain ; temps ensoleillé ; 14 768 spectateurs ; arbitre : M. Bré

BUTS

MONTPELLIER : Fugier (88^e)

LENS : Diouf (43^e), Pédrón (65^e)

AVERTISSEMENTS

MONTPELLIER : Mansaré (41^e) ; Dzodic (84^e)

LENS : Bak (28^e) ; Coly (28^e) ; Diouf (43^e) ; Diop (91^e) ; Sarr (92^e)

EXPULSION

LENS : Coly (32^e)

LES ÉQUIPES

• **MONTPELLIER** (entraîneur : M. Mézy) : Riou • Moullec, Dzodic, Carotti, Tchato, Fugier (cap.) • Rouvière, Al. Cissé (Doumeng, 56^e), Barbosa (Bamogo, 46^e) • Ab. Cissé, Mansaré (B. Robert, 70^e).

• **LENS** (entraîneur : J. Muller) : Warmuz (cap.) • A. Coulibaly, Coly, Bak, Ismaël, Traoré • Blanchard, Coridon (Sikora, 92^e), Pédrón (Sarr, 77^e) • Moreira, Diouf (Diop, 64^e).

En Italie, Dario Hubner, meilleur buteur du Calcio, ne parvient pas à vaincre l'indifférence

MILAN

correspondance

« Ici Plaisance, Dario Hubner vient d'ouvrir le score. » En écoutant « *Tout le Calcio minute par minute* », l'émission de radio qui retransmet les matches en direct le dimanche, on entend inévitablement parler du « bison » Dario Hubner, un inconnu, pas même illustre, qui marque avec la régularité d'un métronome. Son patronyme – souvent déformé en « Habner » ou « Hebner » – est trompeur : Dario est bel et bien italien. Un Italien atypique, loin du cliché du *latin lover*. Dario Hubner ne soigne pas son look, laisse son bouc croître sauvagement, et parle avec les pieds davantage qu'avec les mains.

Né le 28 avril 1967 à Muggia, à l'extrême nord-est de la Péninsule, il est l'un des meilleurs attaquants du Calcio mais aucun club digne de ce nom ne l'a jamais pris en considération. Il n'a découvert la série A (la Division 1 italienne) qu'à 30 ans, à l'heure où certains pensent déjà à se reconvertir. Son parcours professionnel est celui d'un marin sans port d'attache : il a joué plusieurs saisons dans l'obscurité de la série C. En 1992, il monta enfin d'une catégorie accédant à la série B. Ses débuts en série A, sous le maillot des « Hironnelles » de Brescia, datent de 1997.

Dès son premier match, face à l'Inter de Milan de Ronaldo, le club de ses rêves, Dario Hubner marque devant les spectateurs médusés du stade San Siro. A l'été 2001, dans l'anonymat et l'indifférence, il est recruté par Plaisance, un promu sans moyens ni ambitions, actuel 13^e du championnat. Doté d'un tir du gauche redoutable, Dario Hubner a un rendement époustouflant : son total personnel est actuellement de 52 buts en

83 rencontres disputées en série A. Il est également en tête du classement des buteurs avec 19 réalisations grâce aux deux buts inscrits, samedi 23 février, lors de la rencontre – perdue (2-3) – face à Parme comptant pour la 24^e journée du championnat.

NI ÉLÉGANT NI BEAU

Christian Vieri, David Trezeguet, Gabriel Batistuta, dont on parle tant, sont loin derrière. Chacun des buts du « bison » est un affront aux experts du Mercato, qui l'ont ignoré. A leur décharge, Dario Hubner n'a jamais rien fait pour intégrer un grand club. Casanier, il a refusé des offres d'équipes étrangères pour ne pas s'éloigner, même temporairement, de sa femme et ses deux enfants. A 34 ans, il savoure une forme de revanche mais ne change pas. Son argent, il l'a investi dans un bar, à Crema, en Lombardie, où il aime à bavarder avec les anciens. Cigarette à la bouche – il fume près d'un paquet par jour –, il refait le monde et ne refuse pas une petite grappa. Il n'est ni élégant ni beau et n'a jamais eu les honneurs de la « Une » des quotidiens italiens parce qu'il n'est pas populaire et ne cherche pas à l'être.

Il est dans la vie comme sur le terrain et sur le terrain comme dans la vie : simple et direct. Il prend la balle et fonce droit vers les buts sans réfléchir aux schémas tactiques. Dario Hubner ne portera peut-être jamais le maillot de l'Inter ou de la Roma mais celui de la Squadra Azzurra est à sa portée. Giovanni Trapattoni, le sélectionneur national, a besoin d'un buteur de réserve pour le Mondial 2002 et le lui a fait comprendre.

Guillaume Prébois



Mormeck crée la surprise à Marseille

LE FRANÇAIS Jean-Marc Mormeck (à droite) est devenu champion du monde WBA des lourds légers, samedi 23 février à Marseille, en s'imposant avant la limite face au tenant du titre, l'Américain Virgin Hill. Boxant

avec précision, le Parisien, 29 ans, a contraint son adversaire, de 10 ans son aîné, à abandonner à l'appel de la 9^e reprise. « *Je voulais cette ceinture et j'ai su aller la chercher* », a déclaré le vainqueur à l'issue du combat.

LE MONDE DOSSIERS & DOCUMENTS : SPÉCIAL ALGÉRIE

Deux grands dossiers...

...et

1 1954-1962 : la guerre d'Algérie

2 L'Algérie face à l'islamisme

3 L'actualité du mois, dans les clés de l'info



NUMÉRO DE MARS - 16 PAGES - 2€

Lyon décroche à nouveau

TOUT VA BIEN pour le RC Lens. En emportant à Montpellier (1-2) sa huitième victoire à l'extérieur de la saison, le club du Pas-de-Calais a fait un pas de plus vers le deuxième titre de champion de France de son histoire. L'Olympique lyonnais se retrouve de nouveau à cinq points après sa défaite, dimanche 24 février, à Sochaux (1-2), et voit désormais se profiler la menace de l'AJ Auxerre. Les Bourguignons se sont imposés à domicile face au FC Nantes dans des conditions douteuses. La course aux trois places qualificatives pour la Ligue des champions promet d'être haletante jusqu'au bout : avec deux matches en retard, Auxerre est en position de force, mais le Paris SG, facile vainqueur de Sedan (3-0) au Parc des princes, n'a pas abîmé, de même que Bordeaux qui, grâce à son succès à Metz (1-2), a également recollé au peloton. Les Lorrains, eux, sont au fond du trou après cette quinzième défaite de la saison. Le FC Lorient n'est plus en position de relégable grâce à sa victoire face Troyes (1-0).

RÉSULTATS

FOOTBALL

France

DIVISION 2 (30^e journée)

Beauvais-Nancy 0-1
Istres-Grenoble 1-1
Laval-Wasquehal 3-0
Le Havre-AS Saint-Etienne 0-0
Nice-Le Mans 3-2
Nîmes-Châteauroux 0-1
Niort-Caen 2-0
Strasbourg-Créteil 0-2
Martigues-Amiens 1-1
Gueugnon-AC Ajaccio 1-2
Classement : 1. AC Ajaccio, 55 pts ; 2. Beauvais, 52 ; 3. Le Havre, 51 ; 4. Strasbourg, 49 ; 5. Nice, 49 ; 6. Le Mans, 45 ; 7. Châteauroux, 41 ; 8. Laval, 40 ; 9. Amiens, 38 ; 10. Nancy, 37 ; 11. Gueugnon, 37 ; 12. Caen, 36 ; 13. Grenoble, 36 ; 14. Wasquehal, 35 ; 15. Niort, 32 ; 16. AS Saint-Etienne, 32 ; 17. Istres, 30 ; 18. Créteil, 29 ; 19. Martigues, 26 ; 20. Nîmes, 24.
NATIONAL (25^e journée)
Brest-Valence 1-3
Dijon-Sète 1-2
Saint-Maur Lusitanos-Racing CP 1-1
Boulogne-sur-Mer-Noisy-le-Sec 2-1
Angers-Cannes 0-1
Louhans-Cuseaux-Clermont Foot 1-1
Reims-Alés 3-1
Angoulême-Besançon 2-0
La Roche-sur-Yon-Toulouse 1-2
Pau-Calais 2-1
Classement : 1. Toulouse, 54 pts ; 2. Valence, 52 ; 3. Clermont Foot, 50 ; 4. Reims, 49 ; 5. Angoulême, 45 ; 6. Cannes, 42 ; 7. Boulogne-sur-Mer, 36 ; 8. Alés, 33 ; 9. Angers, 32 ; 10. La Roche-sur-Yon, 31 ; 11. Sète, 31 ; 12. Louhans-Cuseaux, 30 ; 13. Racing CP, 30 ; 14. Besançon, 30 ; 15. Brest, 27 ; 16. Saint-Maur Lusitanos, 24 ; 17. Dijon, 23 ; 18. Pau, 23 ; 19. Noisy-le-Sec, 23 ; 20. Calais, 10.

Allemagne

BUNDESLIGA (24^e journée)

Wolfsburg-1860 Munich 1-3
Rostock-Stuttgart 1-1
Bayern Munich-Cottbus 6-0
Schalke 04-Fribourg 3-0
Nuremberg-Cologne 2-0
Berlin-Kaiserslautern 5-1
St-Pauli-Moenchengladbach 1-1
Brême-Hambourg 0-1
Leverkusen-Dortmund 4-0
Classement : 1. Leverkusen, 49 pts ; 2. Dortmund, 48 ; 3. Schalke 04, 45 ; 4. Kaiserslautern, 45 ; 5. Bayern Munich, 44 ; 6. Berlin, 42 ; 7. Brême, 40 ; 8. 1860 Munich, 36 ; 9. Hambourg, 30 ; 12. Rostock, 26 ; 13. Nuremberg, 25 ; 14. Moenchengladbach, 24 ; 15. Fribourg, 23 ; 16. Cottbus, 23 ; 17. St-Pauli, 17 ; 18. Cologne, 15.

Angleterre

PREMIER LEAGUE (27^e journée)

Manchester United-Aston Villa 1-0
Liverpool-Everton 1-1
Arsenal-Fulham 4-1
West Ham-Middlesbrough 1-0
Southampton-Bolton 0-0
Lester-derby 0-3
Sunderland-Newcastle 0-1
Leeds-Charlton 0-0
Reportés :
Chelsea-Tottenham
Blackburn-Ipswich
Classement : 1. Manchester United, 57 pts ; 2. Newcastle, 55 ; 3. Arsenal, 54 ; 4. Liverpool, 53 ; 5. Chelsea, 44 ; 6. Leeds, 44 ; 7. Aston Villa, 38 ; 8. Tottenham, 35 ; 9. Fulham, 35 ; 10. Charlton, 34 ; 11. West Ham, 34 ; 12. Middlesbrough, 31 ; 13. Southampton, 31 ; 14. Sunderland, 31 ; 15. Ipswich, 30 ; 16. Everton, 29 ; 17. Bolton, 29 ; 18. Blackburn, 25 ; 19. Derby, 25 ; 20. Leicester, 17
Coupe de la ligue, finale : Blackburn-Tottenham 2-1

Espagne

LIGA (27^e journée)

Real Madrid-Alavés Vitoria 3-1
Deportivo La Corogne-Saragosse 1-0
Valence-FC Barcelone 2-0
Espanyol Barcelone-La Palmas 3-1
Valladolid-Athletic Bilbao 2-0
Malaga-Villarreal 2-1
Majorque-FC Séville 0-4
Real Sociedad-Sébastien-Rayo Vallecano-Madrid 2-2
Tenerife-Osasuna-Pampelune 3-1
Bétis Séville-Celta Vigo 4-1
Classement : 1. Valence, 47 pts ; 2. Real Madrid, 46 ; 3. Bétis Séville, 45 ; 4. Deportivo La Corogne, 44 ; 5. FC Barcelone, 43 ; 6. Celta Vigo, 42 ; 7. Athletic Bilbao, 42 ; 8. Alavés Vitoria, 39 ; 9. Valladolid, 39 ; 10. FC Séville, 38 ; 11. Espanyol Barcelone, 37 ; 12. Malaga, 35 ; 13. Osasuna Pampelune, 33 ; 14. Villarreal, 32 ; 15. Saragosse, 32 ; 16. Las Palmas, 30 ; 17. Real Sociedad Saint-Sébastien, 29 ; 18. Rayo Vallecano Madrid, 28 ; 19. Majorque, 27 ; 20. Tenerife, 27.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL DE D1 (27^e JOURNÉE)

Les résultats			Spectateurs	Le classement													
1	2	Lens		Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissés	Diff.	Cartons J	R				
Montpellier	1	2	Lens	14	767	1	Lens	55	26	16	7	3	43	18	+25	53	2
	Fugier (88 ^e)	Diouf (45 ^e) Pédrón (66 ^e)				2	Lyon	50	27	15	5	7	54	29	+25	30	2
						3	Auxerre	48	25	13	9	3	34	22	+12	44	3
						4	Paris-SG	45	27	11	12	4	35	20	+15	64	3
						5	Lille	42	26	11	9	6	31	24	+7	47	4
						6	Bordeaux	41	26	11	8	7	27	21	+6	49	4
						7	Troyes	36	26	10	6	10	32	30	+2	51	1
						8	Monaco	35	27	9	8	10	30	30	0	73	4
						9	Sochaux	35	27	9	8	10	34	36	-2	58	7
						10	Marseille	33	27	8	9	10	25	31	-6	43	3
						11	Montpellier	32	27	7	11	9	23	24	-1	61	6
						12	Bastia	31	27	9	4	14	29	37	-8	52	6
						13	Nantes	29	27	8	5	14	25	34	-9	56	5
						14	Rennes	29	27	7	8	12	28	40	-12	56	5
						15	Sedan	28	25	6	10	9	26	29	-3	52	2
						16	Lorient	27	27	7	6	14	36	52	-16	49	2
						17	Guingamp	26	27	6	8	13	25	45	-20	57	7
						18	Metz	24	25	7	3	15	17	32	-15	50	2

La phrase : « *Ce qu'il a fait n'est pas une exemple pour les éducateurs et pour les jeunes.* »
Olivier Quint (Nantes), à propos de Guy Roux (entraîneur d'Auxerre)

28^e journée

Mardi 5 mars
Marseille-Auxerre
Mercredi 6 mars
Bastia-Paris-SG
Lyon-Monaco
Guingamp-Lorient

Lens-Rennes
Metz-Lille
Nantes-Sochaux
Sedan-Bordeaux
Troyes-Montpellier

Les buteurs

1. Pauleta (Bordeaux), +1, 20 buts.
2. D. Cissé (Auxerre) +1, Darcheville (Lorient), 15.



TENNIS

Nicolas Escudé a conservé, dimanche 24 février, son titre au tournoi de Rotterdam en battant le Britannique Tim Henman.



RUGBY

Auteur de 29 points, le centre Alexandre Pécier (à droite) a été le grand artisan de l'écrasante victoire (64-6) de Bourgoin face à Pau, dimanche 24 février. A l'issue du match, le président de Bourgoin, Pierre Martinet, a annoncé l'arrivée dans son staff de l'animateur de télévision, Patrick Sébastien, de l'ex-international Philippe Saint-André, et de Laurent Seigne.

VOLLEY-BALL

PRO A (22^e journée)

Montpellier-Paris Volley 0-3
Toulouse-Dunkerque 1-3
Ajaccio-Poitiers 3-2
Martigues-Cannes 0-3
Tours-Tourcoing 3-0
Nice-Asnières 3-2
Exempt : Sète
Classement : 1. Paris Volley, 40 pts ; 2. Cannes, 35 ; 3. Tours, 33 ; 4. Nice, 33 ; 5. Tourcoing, 33 ; 6. Sète, 33 ; 7. Montpellier, 30 ; 8. Poitiers, 30 ; 9. Dunkerque, 28 ; 10. Ajaccio, 27 ; 11. Asnières, 26 ; 12. Martigues, 24 ; 13. Toulouse, 24.

ATHLÉTISME

Liévin (en salle), finale de l'Euro Séries.

MESSIEURS

60 m : 1. Morne Nagel (AFS), 6 s 50 ; 2. Saddler (USA), 6 s 55 ; 3. Lewis (USA), 6 s 56.
200 m : Série A : 1. Christian Malcolm (Gbr), 20 s 71 ; 2. Patton (USA), 21 s 15.
Série B : 1. Morne Nagel (AFS), 20 s 54 ; 2. Emedolu (Ngr), 20 s 84 ; 3. Djhone (Fra), 20 s 97.

400 m : 1. Marek Plawgo (Pol), 46 s 01 (meilleure performance mondiale de l'année) ; 2. Caines (Gbr), 46 s 50 ; 3. Houghton (Jam), 46 s 84 ; 4. Foucan (Fra), 46 s 85 ; 5. Mc Farlane (Jam), 47 s 08 ; 6. Bouche (Fra), 48 s 32.
800 m : 1. Andre Bucher (Sui), 1 min 45 s 08 (meilleure performance mondiale de l'année) ; 2. Kipketer (Dan), 1 min 45 s 54 ; 3. Sepeng (AFS), 1 min 45 s 65... 8. Lacasse (Fra), 1 min 46 s 92 (nouveau record de France).
1500 m : 1. Rui Silva (Por), 3 min 35 s 26 ; 2. Baala (Fra), 3 min 35 s 56 (nouveau record de France) ; 3. Chouki (Fra), 3 min 36 s 27 ; 4. Khaldi (Alg), 3 min 36 s 56 ; 5. Tahri (Fra), 3 min 38 s 10... 7. Cosson (Fra), 3 min 40 s 93 ; 8. Abraham (Fra), 3 min 41 s 20.
60 m haies : 1. Allen Johnson (USA), 7 s 52 ; 2. Pechonkin (Rus), 7 s 60 ; 3. Xiang (Chi), 7 s 60.

Hauteur : 1. Mark Boswell (Can), 2,33 m ; 2. Strand (Sue), 2,31 m ; 3. Cringer (USA), 2,28 m.
DAMES
200 m : Série A : 1. Muriel Hurtis (Fra), 22 s 51 (meilleure performance mondiale de l'année et nouveau record de France) ; 2. Campbell (Ngr), 22 s 76 ; 3. Felix (Fra), 23 s 44 ; 4. Akhigbe (Ngr), 23 s 96.
Série B : 1. Kelli White (USA), 23 s 17 ; 2. Dia (Fra), 23 s 40.

800 m : 1. Maria Mutola (Moz), 1 min 58 s 83 ; 2. Martinez (Esp), 2 min 00 s 78 ; 3. Fuchsova (Tch), 2 min 01 s 86 ; 4. Grouselle (Fra), 2 min 02 s 50 ; 5. Babin (Fra), 2 min 03 s 46 ; 6. Fouquet (Fra), 2 min 03 s 73.
Mile : 1. Carla Sacramento (Por), 4 min 23 s 00 (meilleure performance mondiale de l'année) ; 2. Komyagina (Rus), 4 min 25 s 62 ; 3. Vasilyeva (Rus), 4 min 27 s 39... 7. Coulaud (Fra), 4 min 44 s 95.
60 m haies : 1. Olga Shishigina (Kaz), 7 s 89 ; 2. Girard (Fra), 7 s 94 ; 3. Ramalalanirina (Fra), 7 s 99.

Percbe : 1. Svetlana Feofanova (Rus), 4,74 m (nouveau record du monde) ; 2. Pyrek (Pol), 4,56 m ; 3. Hamackova (Tch), 4,56 m ; 4. Dragila (USA), 4,46 m... 8. Livebardon (Fra), 4,20 m.
Triple saut : 1. Tereza Marinova (Bul), 14,71 m ; 2. Hansen (Gbr), 14,62 m ; 3. Oleynikova (Rus), 14,41 m... 9. Retel (Fra), 13,28 m.

Classement final de l'Euro Séries, challenge de régularité prenant en compte les résultats réalisés lors des réunion en salle d'athlétisme cet hiver à Stockholm (Suède), Birmingham (Gbr), Gand (Bel) et Liévin (Fra).
MESSIEURS
60 m : 1. Morne Nagel (AFS), 40 pts ; 2. Saddler (USA), 27 ; 3. Lewis (USA), 24.
800 m : 1. André Bucher (Sui), 40 pts ; 2. Sepeng (AFS), 26 ; 3. Kipketer (Dan), 23.

DAMES
800 m : 1. Maria Mutola (Moz), 36 pts ; 2. Fuchsova (Tch), 18 ; 3. Teichman (All), 9.
Percbe : 1. Svetlana Feofanova (Rus) 40 pts ; 2. Dragila (USA) 19 ; 3. Pyrek (Pol) 18.
Cross-country, Diekirch (Lux)
MESSIEURS
1. Hamid El-Mouaziz (Mar), les 10,2km en 30 min 51 s 06 ; 2. Guerra (Por), 30 min 54 s 04 ; 3. Maniyim (Ken), 30 min 58 s 05.
DAMES
1. Meryem Boucetta (Mar) les 4,8km en 16 min 03 s 06 ; 2. Bak (Pol) 16 min 18 s 03 ; 3. Staci (Hon) 16 min 23 s 06.

BOXE
RÉUNION DE MARSEILLE
Championnat WBA des lourds-légers : Jean-Marc Mormeck (Fra) b. Virgil Hill (USA) par abandon appel 9^e.
Légers : Julien Lorcy (Fra) b. Victor Hugo Paz (Arg), aux points.
Coq : Ibrahim Asloum (Fra) bat Marcos Obregon (Arg), aux points.
Moyens : Erland Bétaré (Fra) b. Elisio Nogueira (Por), aux points.

Mi-lourds (6x3) : Jackson Chanet (Fra) b. Talal Sentaygo (Arm), aux points.

CYCLISME

TOUR DU HAUT-VAR

Classement : 1. Laurent Jalabert (Fra-CSC-Tiscali), les 180 km en 4 h 42 min 50 s (moyenne: 37,124 km/h) ; 2. Vinokourov (Kzsk-Telekom), 3. McEwen (Aus-Lotto), 4. Nardello (Ita-Mapei), 5. Ferrara (Ita-Alessio), 6. Rebellin (Ita-Gerolsteiner), 7. Botcharov (Rus-AG2R Prévoyance), 8. Moncoutié (Fra-Cofidis), 9. Noel (Ita-Mapei)t.m.t. ; 10. Bouyer (Fra-Bonjour), à 1 min 08 s... 15. Richard Virenque (Fra-Domo-Farm frites) m.t.

CLASSIC HARIBO

1. Jaan Kirsipuu (Est-AG2R Prévoyance), les 203 km en 4 h 33 min 46 s ; 2. Hincapie (USA-US Postal) ; 3. Cassani (Ita-Domo-Farm Frites) ; 4. Dierckxens (Bel-Lampre) ; 5. Museeuw (Bel-Domo-Farm frites) ; 6. Boonen (Bel-US Postal) à 5 min 49 s ; 7. Bramati (Ita-Mapei), à 5 min 53 s ; 8. Casper (Fra-Française des jeux) ; 9. N. Jalabert (Fra-CSC-Tiscali) ; 10. Brochard (Fra-Jean Delatour), t.m.t.

Classement de la Coupe de France (après deux épreuves) : 1. Laurent Jalabert (Fra-CSC Tiscali), Jaan Kirsipuu (Est-AG2R Prévoyance), 50 pts ; 3. Botcharov (Rus-AG2R Prévoyance), 44 ; 4. Moncoutié (Fra-Cofidis), 12 ; 5. Casper (Fra-Française des jeux), 12 ; 6. Jalabert (Fra-CSC Tiscali), 10.

Tour de la Riviera du Ponant (Ita)

Classement de la 4^e et dernière étape : 1. Paolo Bettini (Ita-Mapei), les 161,6 km en 4 h 03 min 51 s, (moyenne: 39,762 km/h) ; 2. Sacchi (Ita-Saeco), 3. Gentili (Ita-Acqua e Sapone), 4. Ongarato (Ita-De Nardi), 5. Savoldelli (Ita-Alexia), t.m.t.

Classement général final : 1. Paolo Bettini (Ita) 15 h 29 min 01 s ; 2. Sacchi (Ita-Saeco) à 10 s ; 3. Ongarato (Ita-De Nardi) à 14 s ; 4. Dufaux (Sui-Alessio) m.t. 5. Gentili (Ita-Acqua e Sapone) à 16 s.

Trophée Luis Pui (Esp)

Classement : 1. Sergueï Ivanov (Rus-Fassa Bortolo), les 180,3 km en 4 h 24 min 24 s, (moyenne: 40,9 km/h) ; 2. Zabel (All-Telekom) ; 3. Aïdag (All-Telekom) ; 4. Cipollini (Ita-Acqua e Sapone) ; 5. Vicioso (Esp-Kelme)t.m.t. ; 106. Pantani (Ita-Mercatone Uno) à 9 min 22 s.

HANDBALL

MESSIEURS

Division 1 (16^e journée)

Montpellier-Toulouse 29-24

Ivry-Istres 29-19

Chambéry-Nîmes 31-24

Sélestat-ACBB 32-30

Paris-SG-Dunkerque 25-27

Livry-Gargan-Bordeaux 31-31

Nancy-Créteil 19-22

exempt : Angers

Classement : 1. Montpellier, 46 pts ; 2. Créteil, 39 ; 3. Dunkerque, 39 ; 4. Istres, 35 ; 5. Ivry, 34 ; 6. Paris-SG, 34 ; 7. Chambéry, 32 ; 8. Toulouse, 30 ; 9. Nîmes, 29 ; 10. Nancy, 28 ; 11. Livry-Gargan, 27 ; 12. ACBB, 25 ; 13. Angers, 24 ; 14. Sélestat, 21 ; 15. Bordeaux, 21.

DAMES

Division 1 (14^e journée)T

Mérignac-Dijon 24-23

Issy-Iles-Moulineaux-Alfortville 26-25

Classement : 1. Metz, 36 pts ; 2. Besançon, 32 ; 3. Dijon, 30 ; 4. Toulon, 29 ; 5. Nîmes, 28 ; 6. Issy-Iles-Moulineaux, 27 ; 7. Mérignac, 26 ; 8. bondy, 24 ; 9. Lyon-Vaux-en-Velin, 22 ; 10. Alfortville, 21 ; 11. Bouillargues, 18 ; 12. Toulouse, 15.

TENNIS

MESSIEURS

Rotterdam (Pbs), indoor

Finale : Nicolas Escudé (Fra) b. Tim Henman (Gbr), 3-6, 7-6 (9/7), 6-4.
[S/PE] **Buenos Aires (Arg), terre battue**
Finale : Nicolas Massu (Chi) b. Agustín Calleri (Arg), 2-6, 7-6 (7/5), 6-2.

DAMES

Bogota (Col), terre battue

Finale : Fabiola Zuluaga (Col) b. Katarina Srebotnik (Slo) 6-1, 6-4.

Dubai (Eau), indoor

Finale : Amélie Mauresmo (Fra) b. Sandrine Testud (Fra), 6-4, 7-6 (7/3).

Memphis (USA), indoor
Finale : Lisa Raymond (USA) b. Alexandra Stevenson (USA), 4-6, 6-3, 7-6 (11/9).

ESCRIME

MESSIEURS

Sabre, Coupe du monde par équipes, Eisligen (All)
Demi-finales : Hongrie b. Allemagne 45-32
Roumanie b. Biélorussie 45-43
Finale</

AUJOURD'HUI

Pluie et vent sur la moitié nord

MARDI 26 FÉVRIER
Lever du soleil à Paris : 7 h 40
Coucher du soleil à Paris : 18 h 28

Les perturbations formées sur l'Atlantique se dirigent vers la France apportant nuages et pluies. Ce scénario est en place pour plusieurs jours. La masse d'air est en revanche très douce pour la saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Il pleut le matin des Pays de Loire à la Basse-Normandie; un ciel plus variable se met en place avant la mi-journée avec quelques éclaircies. Il fait doux avec des températures maximales comprises entre 12 et 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. La matinée est grise et pluvieuse. Dans le courant de l'après-midi, quelques éclaircies se développent sur la Haute-Normandie, le Nord-Picardie, le Bassin Parisien et le Centre. Le thermomètre atteint dans l'après-midi 12 à 15 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La journée est maussade avec un ciel gris accompagné de pluies faibles et éparées le matin, plus continues l'après-midi. Les températures dans l'après-midi varient de 11 à 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur le Poitou-Charentes, le nord de l'Aquitaine, la pluie est au menu de la journée avec un ciel teinté de gris. Le ciel est voilé du Pays Basque au midi Toulousain.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel est très nuageux ou couvert avec de la pluie faible sur l'Auvergne et le nord de Rhône-Alpes. Il neige une bonne partie de la journée sur les Alpes du nord. Les températures maximales oscillent entre 12 et 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le ciel est voilé par le passage de nuages d'altitude. Le vent souffle jusqu'à 70 km/h entre Corse et continent. Le thermomètre indique de 15 à 18 degrés l'après-midi.

26 FÉV. 2002 PRÉVISIONS
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

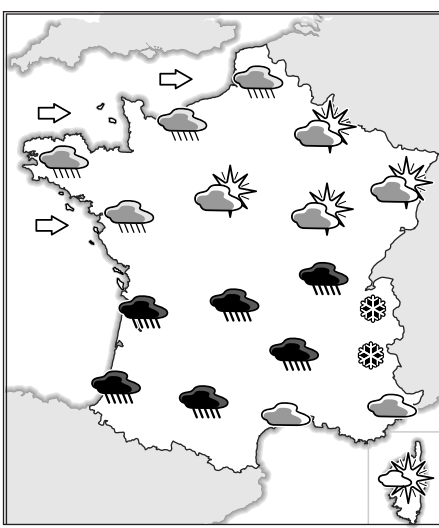
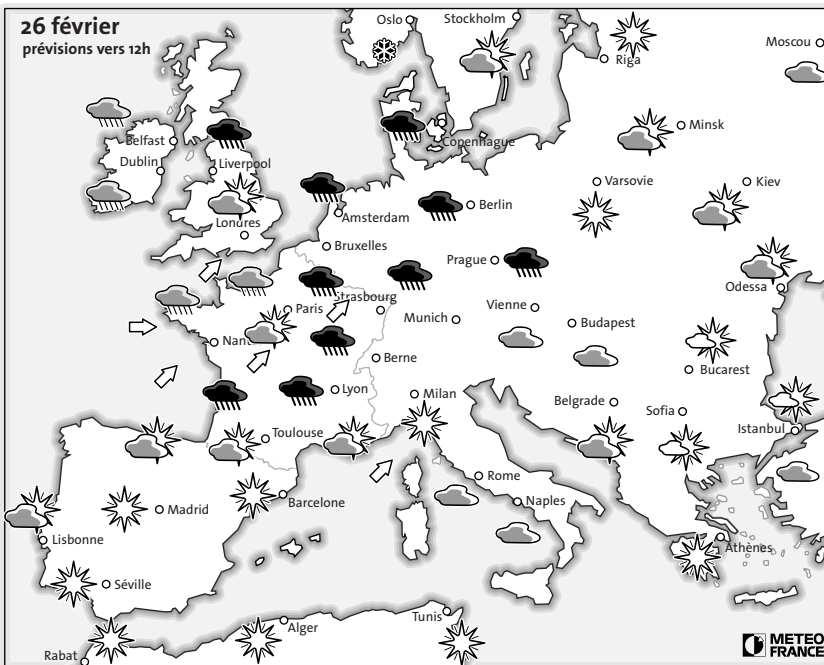
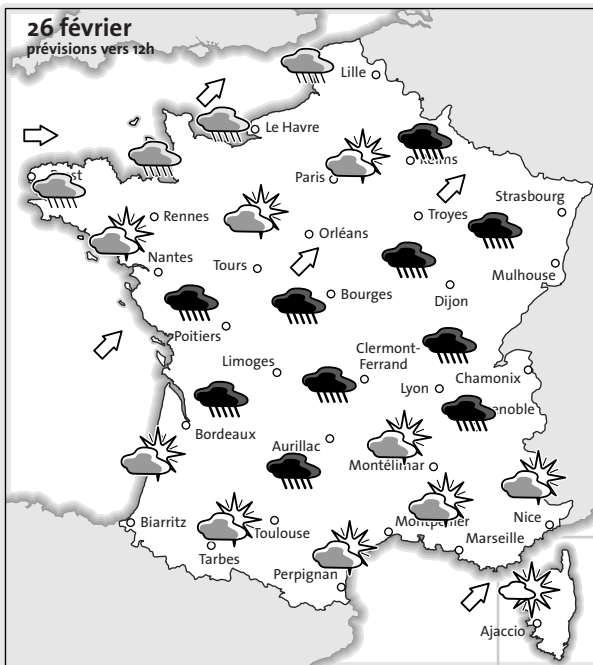
FRANCE MÉTROPOLE			
Ajaccio	7/16 S	Milan	2/12 C
Biarritz	8/17 N	Moscou	-9/1 C
Bordeaux	10/14 P	Munich	6/14 C
Bourges	7/13 P	Naples	10/14 C
Brest	8/11 P	Oslo	-10/-5*
Caen	8/11 P	Palma de M.	9/18 S
Cherbourg	7/11 P	Prague	6/11 P
Clermont-F.	8/14 P	Rome	9/15 C
Dijon	7/12 P	Séville	5/21 S
Grenoble	7/15 P	Sofia	-2/10 N
Lille	8/13 P	St-Petersb.	-5/2*
Limoges	7/12 P	Stockholm	-6/5 N
Lyon	7/15 P	Ténérife	15/22 C
Marseille	6/16 N	Varsovie	-4/8 S
Nancy	7/12 P	Venise	3/10 S
Nantes	9/14 C	Vienne	6/13 C
Nice	9/16 N		
Paris	9/14 C		
Pau	5/17 N		
Perpignan	5/17 N		
Rennes	9/14 C		
St-Etienne	6/15 P		
Strasbourg	7/13 P		
Toulouse	5/16 N		
Tours	8/14 P		

AMÉRIQUES		
Brasilia	20/22 P	
Buenos Aires	22/33 S	
Caracas	23/29 S	
Chicago	-7/-2*	
Lima	20/26 P	
Los Angeles	15/24 C	
Mexico	8/26 S	
Montréal	1/7 P	
New York	5/14 S	
San Francisco	10/19 C	
Santiago Ch.	11/27 S	
Toronto	-3/5 P	
Washington DC	6/20 S	

AFRIQUE		
Alger	6/21 S	
Dakar	20/24 S	
Kinshasa	25/29 P	
Le Caire	12/19 S	
Nairobi	15/24 P	
Pretoria	20/27 P	
Rabat	6/21 S	
Tunis	6/19 S	

EUROPE		
Amsterdam	7/11 P	
Athènes	7/16 S	
Barcelone	9/16 S	
Belfast	3/7 P	
Belgrade	5/14 N	
Berlin	3/11 P	
Berne	6/13 C	
Bruxelles	8/12 P	
Bucarest	-3/12 N	
Budapest	5/12 C	
Copenhague	0/6 P	
Dublin	3/7 P	
Francfort	8/13 P	
Genève	7/13 C	
Helsinki	-4/0 N	
Istanbul	5/12 N	
Kiev	-6/3 N	
Lisbonne	11/16 N	
Liverpool	4/9 P	
Londres	5/12 N	
Luxembourg	7/10 P	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	26/32 P	
Beyrouth	11/17 P	
Bombay	20/34 S	
Djakarta	23/31 S	
Dubaï	22/30 C	
Hanoï	21/25 P	
Hongkong	17/22 S	
Jérusalem	3/13 P	
New Delhi	11/26 S	
Pékin	-2/14 S	
Séoul	2/11 S	
Singapour	25/30 P	
Sydney	20/22 P	
Tokyo	8/13 C	



PRÉVISIONS POUR LE 27 FÉVRIER

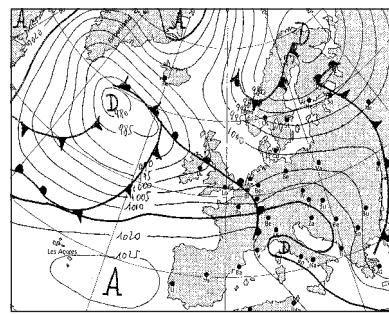
Précipitation toute la semaine.
Relaxation le week-end.

Paris/Avignon : 106 € ttc aller-retour

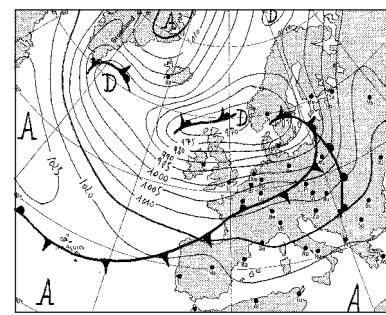
AIR FRANCE

Tarif soumis à conditions.

Mercredi 27 février : le temps reste couvert, avec des pluies sur la majeure partie du pays, et des chutes de neige sur les Alpes. Des Pyrénées aux côtes méditerranéennes, le temps est couvert mais reste sec. Les températures sont en légère baisse sur le Nord.



SITUATION LE 25 FÉVRIER À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 27 FÉVRIER À 0 HEURE TU

Ciel de mars

ASTRONOMIE
Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

ENFIN, Vénus revient ! Après trois mois d'absence, le diamant des crépuscules – ou des aubes, suivant la période – effectue son grand retour dans le ciel du soir. Mais où l'étoile du Berger s'était-elle éclipsée pendant si longtemps ? Les planètes intérieures que sont Mercure et Vénus, c'est-à-dire celles qui se trouvent entre la Terre et le Soleil, disparaissent en deux occasions : les conjonctions supérieure et inférieure. Dans le premier cas, elles vont se promener de l'autre côté de notre étoile ; dans le second cas, elles s'intercalent entre le Soleil et nous. La plupart du temps, les trois corps ne s'alignent pas parfaitement, et les astronomes savent bien que les transits de Mercure ou de Vénus devant le disque solaire sont très rares. Cependant, la proximité avec le Soleil – du point de vue

de l'observateur terrestre, s'entend – est généralement telle que la lumière aveuglante de notre étoile nous empêche de distinguer le point falot qu'émet une petite planète égarée à ses côtés.

Après être passée en conjonction supérieure le 14 janvier, Vénus s'écarte désormais suffisamment de l'astre du jour pour qu'on l'observe dans des conditions acceptables quoique délicates, puisque, comme c'est le cas à chaque retour, elle demeure très proche de l'horizon. Dans un premier temps, l'observation se limitera à la demie-heure suivant le coucher du Soleil. Malgré tout, Vénus va pouvoir participer à la suite de rendez-vous que, tous les mois, la Lune donne avec chacune des planètes.

Elle ouvrira même le bal le 15 mars, rencontrant un croissant sélène ultrafin, notre satellite sortant à peine de sa conjonction inférieure avec le Soleil, phénomène plus connu sous le nom de... nouvelle Lune. Le soir du 18, ce sera au tour de Mars d'aller flirter avec la

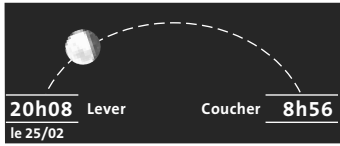
Lune, suivie par Saturne le 20 et par Jupiter le 22. Ces deux dernières seront même cachées par notre satellite, occultations invisibles en France. Pour Jupiter, il s'agira de la dernière d'une série de neuf occultations. La prochaine série commencera en 2004.

Le 20 mars, l'orbite de la Terre crociera l'équateur céleste. Derrière ce sabir abscons, il faut comprendre que, ce jour-là, pour tout point de notre planète, le jour durera autant que la nuit. Tandis que l'hémisphère Sud entrera dans l'automne, le Nord fêtera l'arrivée du printemps.

Pierre Barthélémy

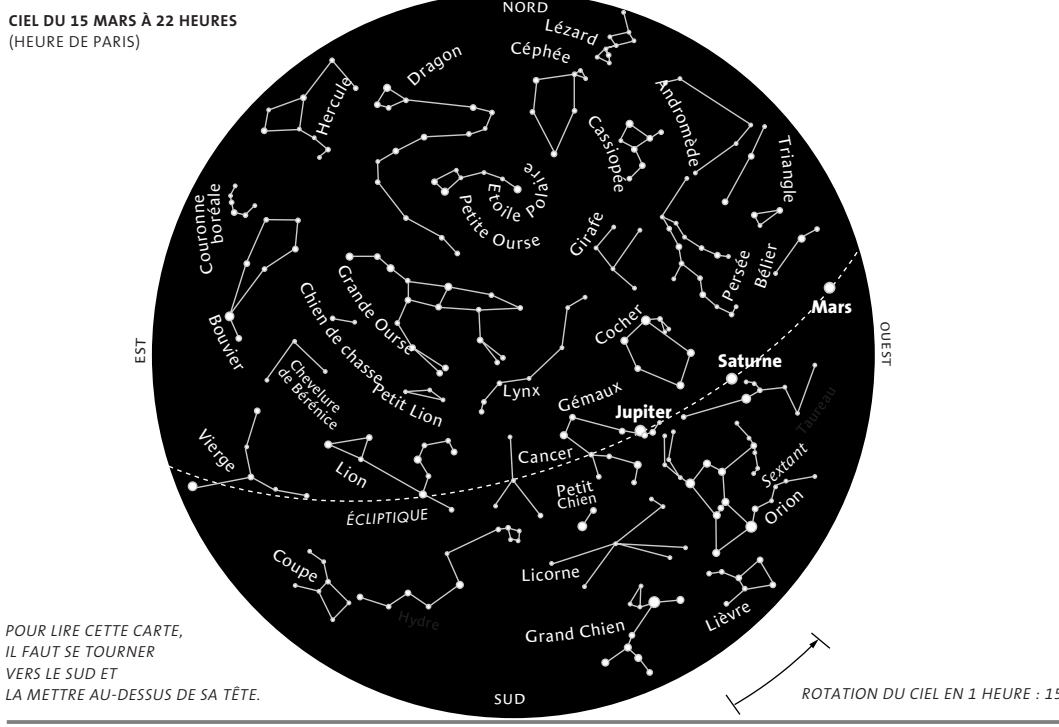
LUNE DE LA SEMAINE

vendredi 1^{er} mars 2002 (à Paris)



TRIO PLANÉTAIRE DANS UN FIRMAMENT PRINTEMPIER

CIEL DU 15 MARS À 22 HEURES (HEURE DE PARIS)



POUR LIRE CETTE CARTE, IL FAUT SE TOURNER VERS LE SUD ET LA METTRE AU-DESSUS DE SA TÊTE.

ROTATION DU CIEL EN 1 HEURE : 15°

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 049

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 263

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Coup de froid. - II. Occupant indésirable. Qui n'a pas été atteint. - III. S'adresser au sommet. Procure l'ivresse en mâchant. Au fronton de nos monuments. - IV. Reçois comme avant. Délicatement décorée en bordure. - V. Comme un mouvement venu de la Jamaïque. Réel, mais en mauvais état. - VI. Un bon endroit pour se retirer du monde. - VII. Fait tomber le roi. Une des branches de l'Oubangui.

VERTICALEMENT

Pris pour aller plus loin. - VIII. « Sélectionné » chez les Verts. Annonce la pause. - IX. Petite séparation dans le texte. Considéré avec beaucoup de respect. - X. Court sur pattes, il s'enfonce dans les sables. Ce n'est pas parce qu'elles sont attendues qu'elles sont appréciées.

SOLUTION DU N° 02 - 048

Horizontalement
I. Discernement. - II. Emouvoir. Toi. - III. Ubu. Autre. Cs. - IV. Xi. Eperonnes. - V. Pb. Nô. Envasé. - VI. Œuvre. Ein. - VII. Rieuse. Ana. - VIII. Nouée. Asa. On. - IX. Tube. Ru. Raid. - X. Sous-titrages.

Verticalement
1. Deux-points. - 2. Imbibé. Ouo. - 3. Sou. Urubu. - 4. Cu. Envies. - 5. Evaporée. - 6. Roué. Eu. Ri. - 7. Nitre. Saut. - 8. Erronées. - 9. Envi. Ara. - 10. Et. Nana. AG. - 11. Noces. Noie. - 12. Tisserands.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 048

Horizontalement

Verticalement

1. Deux-points. - 2. Imbibé. Ouo. - 3. Sou. Urubu. - 4. Cu. Envies. - 5. Evaporée. - 6. Roué. Eu. Ri. - 7. Nitre. Saut. - 8. Erronées. - 9. Envi. Ara. - 10. Et. Nana. AG. - 11. Noces. Noie. - 12. Tisserands.

Pile ou face

Solution et commentaires du problème n° 262 paru dans *Le Monde* du 19 février.

DANS LE JEU télévisé « Qui veut gagner le magot ? », les producteurs sont désespérés. Malgré tous les efforts déployés pour leur faciliter la tâche, les candidats se montrent toujours incapables de gagner. On décide donc de faire appel au bon vieux hasard. Les candidats tirent un nombre dans une urne : c'est le nombre d'épreuves de « pile ou face » auxquelles ils doivent se soumettre. Si, à l'issue de leur série, ils ont réalisé strictement plus de « face » que de « pile », ils repartent avec le magot.

La première candidate, Amandine, a tiré le nombre « 9 » et lance donc 9 fois sa pièce. La deuxième candidate, Babette, a tiré le nombre « 12 » et joue 12 fois à « pile ou face ». Quant à Charlotte, elle a tiré « 14 » et effectue 14 lancers.

Le sort leur étant favorable, elles gagnent toutes les trois. Mais laquelle des trois avait le moins de chances de remporter le magot ?

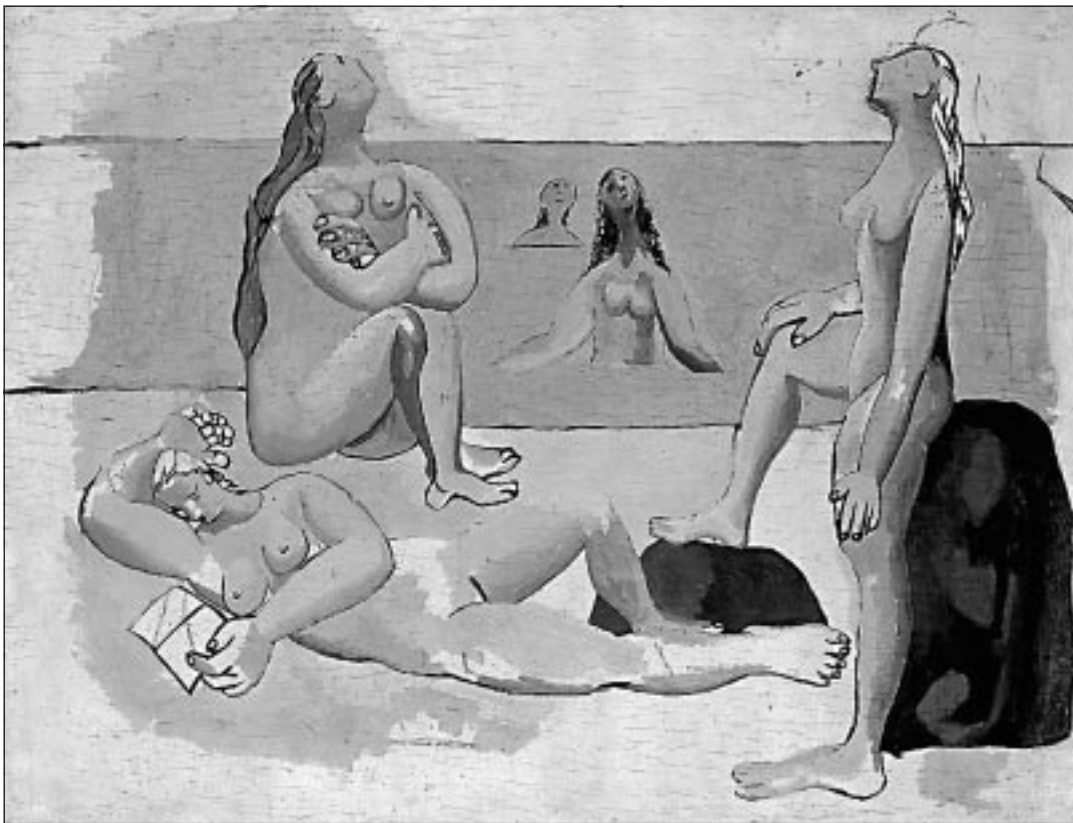
Horizontalement :
I. 1331 = 11²
II. 33124 = 182²
III. 3721 = 61²
IV. 93 = 8² + 5² + 2²

Verticalement :
I. 33124 = 182²
III. 3721 = 61²
IV. 93 = 8² + 5² + 2²
V. 5776 = 76² = 95² - 57²

	I	II	III	IV	V
I	1	3	3	1	
II	2	3	7	6	5
III	5	1	2		7
IV		2	1	9	7
V	6	4		3	6

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2002

Solution du problème dans *Le Monde* du 5 mars.



A gauche : « Baigneurs regardant un avion », de Picasso (1920). Ci-dessus : « L'Été », de Puvis de Chavannes (1891). On retrouve chez les deux peintres des similitudes dans les postures, les masses des corps aux attaches un peu lourdes, le lien avec l'espace par grands plans. (Photos D. R.)

Puvis de Chavannes, la force retrouvée

VENISE

de notre envoyée spéciale

Puvis de Chavannes : le culte ! Que l'auteur des grandes décorations du Panthéon et du grand amphithéâtre de la Sorbonne ait pu être considéré aussi bien par les naturalistes que les idéalistes comme le plus grand, le plus universel des peintres de son temps, étonne toujours, même nombre de spécialistes de l'art à la fin du XIX^e siècle. Que le peintre d'antiques et froides harmonies ait pu marquer toute une génération d'artistes en quête d'un langage nouveau est pourtant avéré.

Les jeunes nabis et Gauguin, les symbolistes et les divisionnistes, Seurat, Signac et Cross l'ont salué, étudié, pompé. Une quantité d'artistes d'écoles étrangères sont venus à Paris en partie pour comprendre son œuvre et les débats sans fin qui l'entouraient. Par exemple, le jeune Norvégien Edward Munch, avant

de peindre *Le Cri* qui fera de lui le premier des expressionnistes. Quant à Picasso et Matisse, ils n'ont pas manqué de dialoguer avec l'auteur des visions d'Arcadie. Tout cela a été dit, reconnu plus ou moins, depuis un quart de siècle. Depuis qu'on a cessé de penser l'art moderne en termes de rupture, et de croire que Manet et l'impressionnisme, ces « refusés », étaient les seuls responsables de son évolution.

Puvis, peintre officiel bourgeois, donc ringard, dont les étudiants soixante-huitards, même en histoire de l'art, voulaient se débarrasser en vendant aux enchères les « fresques » de la Sorbonne par petits morceaux, est sorti peu à peu de son purgatoire. Réhabilité auprès des historiens d'art, il n'a cependant pas vraiment trouvé grâce auprès des habitués des musées, qui ont trop vu reproduit *Le Pauvre Pêcheur* pour vraiment le regarder, et pas du tout regardé les

décorations de Paris, Lyon ou Amiens.

Faire connaître le rayonnement de l'œuvre de Puvis, la remettre à cette place d'honneur qu'elle n'avait pas seulement auprès d'élèves directs et de copieurs, mais d'artistes indépendants dont les recherches d'un langage artistique nouveau seraient déterminantes pour l'art du XX^e siècle, est l'objectif de l'exposition conduite par Serge Lemoine, le nouveau directeur du Musée d'Orsay, au Palazzo Grassi à Venise.

Deux cent dix tableaux et sculptures sont présentés chronologiquement, par familles, tendances ou écoles. Aucune exposition n'avait encore tenté de traiter aussi largement l'emprise de Puvis sur les jeunes générations. Le parcours, simplement orchestré par Gae Aulenti, architecte attitré du Palais-musée, commence avec Puvis, dont une trentaine de peintures de toutes les époques sont réunies. Il finit à

Serge Lemoine, nouveau directeur du Musée d'Orsay, est le commissaire d'une passionnante exposition, au Palazzo Grassi de Venise, consacrée à ce maître du XIX^e siècle qui fut un précurseur de l'art moderne

l'étage supérieur avec Matisse et Picasso : le Matisse de *La Danse* (1930-31) pour la Fondation Barnes, après celui de *Luxe, calme et volupté* (1904), et le Picasso idyllique des années 1950 à Antibes, après celui des périodes bleue et rose. Il y a tant de similitudes entre Picasso et Puvis, dans les postures, dans les masses des corps aux attaches lourdes, dans le lien avec l'espace par grands plans et le chromatisme tendre. On peut suivre Serge Lemoine dans ses élans pour faire émerger cette figure majeure de Puvis « qui rend compréhensible le passage de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle ».

Les œuvres permettent de rappeler le cours tranquille de la peinture de Puvis pendant une trentaine d'années, des années 1870 à sa mort : études liées aux décorations mais aussi toiles autonomes comme *Les Jeunes Filles et la Mort*, *La Femme à sa toilette* ou la *Madeleine*, de 1897, une des peintures ultimes, qui a la sensualité d'un Degas. Les visages des femmes y sont à la fois proches et lointains. On en retrouve de semblables chez Redon, un proche, un ami parmi d'autres.

On s'offre alors quelques grands rassemblements. A commencer par un mur de toiles de Gauguin puisant parfois directement dans le modèle Puvis, ses groupes, ses figures, et transposant son Arcadie méditerranéenne sous les tropiques. Seurat n'est pas aussi bien montré, lui qui, dès ses débuts, rend hommage à Puvis en reproduisant *Le Pauvre Pêcheur* sur un chevalet face à un paysage, et pourtant lui doit tant :

ses figures, ramenées à des éléments de construction dans un espace plat, et l'immobilité d'*Une baignade*, *Asnières* et *Un dimanche après-midi à l'île de la Grande-Jatte*. Ces tableaux ne sont malheureusement pas dans l'exposition, ce qui rend la démonstration un peu vague. Le tableau de Signac préparant *Au temps d'Harmonie* pour la mairie de Montreuil et celui de Cross, *L'Air du soir*, sont plus convaincants.

Deux cent dix tableaux et sculptures sont présentés par familles, tendances ou écoles. Aucune exposition n'avait encore tenté de traiter aussi largement l'emprise de Puvis sur les jeunes générations

Maurice Denis, le nabi théoricien, occupe à lui seul une salle entière bien qu'il ne soit pas toujours le meilleur des peintres. Mais il fut un des premiers à reconnaître les vertus décoratives de la peinture de Puvis et à admirer sa couleur murale. Et puis ne lui doit-on pas cette fameuse définition du tableau comme étant avant tout « une surface

plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées » qui annonçait la prise de conscience d'un langage artistique dont l'autonomie mènerait à l'abstraction ?

Un bon exemple d'un possible glissement de l'art de Puvis à l'abstraction est donné beaucoup plus loin dans l'exposition avec une suite de tableaux peu connus de Joachim Torres García, qui, avant d'en venir à une écriture de signes abstraits, a peint entre 1911 et 1945 le Parnasse, des femmes à la fontaine, et des figures classiques venues tout droit de Puvis.

On n'est pas toujours aussi convaincu par la démonstration de Serge Lemoine quand il invite à regarder des artistes qui n'ont été que très indirectement influencés par Puvis. Ainsi de *La Prière* de Malevitch et son *Tombeau sacré* de 1907, où les corps dématérialisés par la lumière sont plus proches des symbolistes russes ou italiens que de Puvis ; ainsi des deux nus de Marcel Duchamp, lequel, en 1910, ne les fait pas encore descendre l'escalier, mais les campe paisiblement dans des buissons.

L'exposition est difficile et discutable – c'est une de ses vertus – et ne donne pas le temps de s'ennuyer car il faut sans cesse opérer des allers et retours entre les étages du Palais, en tout cas mentalement, pour essayer de comprendre ce qu'il peut y avoir de puvisien dans telle ou telle peinture. Ou telle ou telle sculpture : une des originalités de l'exposition est de montrer la relation avec Puvis de sculpteurs comme Rodin – dont *L'Age d'airain* est installé dans le hall du Palazzo Grassi –, Maillol, Bourdelle, et même Lembrück, ce qui trouble plus.

Geneviève Breerette

Une somme contradictoire

En ouverture du catalogue, Serge Lemoine dans son texte sur « Le créateur », justifie l'ampleur de sa démonstration en expliquant qu'il est temps d'envisager la fin du XIX^e siècle sans a priori, et que Puvis est celui qui peut nous faire comprendre le passage à l'art du XX^e siècle. Quoi qu'en disant, son exposé se veut fédérateur et rend hommage à ceux qui, de Robert Goldwater à Bruno Foucart, ont travaillé sur Puvis et son influence. Il suit un étrange schéma qui, du maître français, nous mène partout, en France bien sûr jusqu'à Balthus, en Italie de Segantini à Sironi et Carra, en Belgique, en Suisse et en Allemagne, des romantiques aux expressionnistes, en Espagne, en Angleterre, en Scandinavie, en Russie et même en Amérique. Histoire d'annoncer les nombreuses études venues de partout ? Celles-ci peuvent sinon mettre en doute l'importance de Puvis pour le développement de l'art moderne (en Allemagne ou en Angleterre), en tout cas nuancer l'impact de son œuvre. Il pèse lourd, ce catalogue : le poids de 568 pages, vendues 47 euros. Il comporte une vingtaine de contributions et bien des points de vue contradictoires. On est loin d'avoir fini d'évaluer l'importance du peintre.

Mais qui était donc ce peintre fameux ?

LE 16 JANVIER 1895 a lieu à l'Hôtel Continental, à Paris, un formidable banquet de 550 couverts en l'honneur de Puvis de Chavannes, qui a 70 ans. C'est Rodin qui le préside. Parmi les invités, on remarque Gauguin, Bourdelle, Monet, Signac, Carrière, Renoir. Des hommes politiques, des musiciens, des écrivains, parmi lesquels Mallarmé, Verlaine, Verhaeren, qui rendent des hommages écrits au maître, et même Zola, qui déteste la peinture des nabis, ce qui ne l'empêche pas de saluer le « très grand et pur artiste ». C'est dire l'aura du peintre, cet indépendant qui fait « du symbolisme, si vous voulez », mais se considère plutôt comme un peintre d'histoire.

Pierre Puvis de Chavannes est né à Lyon en 1824. Il est issu de la grande bourgeoisie. Comme Degas. Comme lui, il est conservateur et patriote : la guerre de 1870 est à l'origine de plusieurs tableaux. Comme lui, il affiche son antisémitisme au moment de l'affaire Dreyfus.

Le peintre serait presque un autodidacte. Lui-même entretient volontiers cette image lorsque, à la question de savoir qui a été son maître, il répond, cabotin : « Per-

sonne. Mon maître a été l'horreur de certaines choses. »

Ses débuts ressemblent à ceux d'un rapin. Il fréquente plusieurs ateliers, ceux de Delacroix, de Couture et de Chassériau. Il est particulièrement marqué par un voyage de deux ans en Italie, où il a découvert les fresques des primitifs, de Giotto à Piero della Francesca, en passant par les Siennois. Cet emballement qui se répercute sur sa manière de simplifier les formes, de souligner les masses dans un espace sans profondeur, lui vaudra d'être accusé d'« erreurs laborieuses », de manquer de « la plus vulgaire orthographe » et d'être systématiquement refusé au Salon entre 1850 et 1858. Ce qui ne l'empêche pas de continuer à œuvrer dans la sérénité.

Puvis ne vit pas de son art et ne gagne pas un sou pendant près de trente ans, mais il a des amis puissants. Ce sont eux qui lui permettent de réaliser de grandes décorations. L'architecte Diet lui permet de peindre l'ensemble du Musée de Picardie à Amiens, qui lui vaudra d'être reconnu comme le plus grand décorateur de son temps, mais aussi comme un « fabricant de papiers peints ». En 1876, c'est le directeur des Beaux-Arts, de Chen-

nevières, qui lui confie une partie de la décoration du Panthéon.

Tout ce qui est avancé ici a été pioché ici et là dans le catalogue très fourni de l'exposition, où manque toutefois une vraie biographie de Puvis. Qui est-il au juste, pour réussir à susciter tant d'admiration ? Sans doute cet « artiste vaincu qui méprise les engouements du public et qui, contrairement aux autres peintres, dédaigne de patouer dans le cloaque des modes » que décrit Huysmans qui, pourtant, n'est pas toujours tendre avec lui.

QUERELLES ARTISTIQUES

Sûrement un grand peintre solitaire, mais peut-être aussi un homme moins distant, moins loin de ses contemporains et de la vie qu'on ne l'a dit, que ne l'a dit Meier-Graefe, pour qui « Puvis était un solitaire ignorant toute forme de commercialisation de l'art ». Puvis, bien que tout à son obsession de l'art mural, ne néglige pas complètement la peinture de chevalet, peut-être sous la pression de son marchand, Paul Durand-Ruel, qui, à partir de 1873, lui achète des œuvres et l'expose dans sa galerie, où a lieu en 1887 sa première rétrospective.

D'autre part, si Puvis peintre

reste en dehors des débats intellectuels qui déchaînent naturalistes et symbolistes, il peut être présent sur le terrain, pour soutenir d'autres peintres. Ne défend-il pas les impressionnistes, qui ne sont pourtant pas de son bord ? Ne s'élève-t-il pas contre l'esprit réactionnaire de ses collègues ? En 1892, n'est-il pas à côté de Meissonnier pour protester contre les dirigeants du Salon et pour fonder avec lui la Société nationale des beaux-arts ?

On peut comprendre que telle attitude puisse participer du culte que de jeunes peintres ont porté à Puvis. Emile Bernard, entre autres, qui se souviendra de sa visite dans l'atelier du maître dont le visage « respirait la sereine bonté de ses créations ». Un homme « frais, aux joues rouges, endurci par les bains et la gymnastique » qui « ressemblait à Henri IV avec ses cheveux lissés en arrière, son bouc pointu, son nez puisant en bec d'aigle et ses yeux vifs et intelligents ». Va pour ce portrait royal qui colle assez bien avec celui que fit Rodin. Et qui, aux dires du sculpteur, n'emballa pas Puvis, qui le trouvait sans doute « trop caricatural ».

G. B.

Théâtre
de la
Ville
PARIS

AUX ABESSES DU 4 AU 9 MARS

La Nuit juste avant les forêts
BERNARD-MARIE KOLTÈS
m.e.s. Kristian Frédéric
avec Denis Lavant

AUX ABESSES
DU 14 MARS AU 7 AVRIL

Quai ouest
BERNARD-MARIE KOLTÈS
mise en scène
Jean-Christophe Saïs

31 RUE DES ABESSES PARIS 18
01 42 74 22 77
www.theatredelaville-paris.com

DISQUES • Des années 1920 à nos jours, « American Roots Music », un coffret de quatre CD, réconcilie country et blues, folk et gospel, mais s'adresse en priorité aux nouveaux convertis

Une anthologie de la musique classique de l'Amérique aux vertus pédagogiques

LONGTEMPS malmenées par les velléités hégémoniques du rock, les musiques populaires américaines des origines ont été découvertes récemment par les plus jeunes grâce au succès de l'album *Play*, la rave dans les champs de coton de Moby, ou aux airs hill-billy entendus dans le film *O'Brother*, des frères Coen. Si le coffret *American Roots Music* s'adresse en priorité aux nouveaux convertis, il intéressera aussi ceux des amateurs qui souhaiteraient remplacer leurs vinyles par une compilation.

Cet ensemble de quatre CD constitue d'abord la bande-son d'un programme télévisé en quatre épisodes associant documents d'archives et témoignages. Diffusé en octobre 2001 sur la chaîne américaine PBS, il ne sera malheureusement pas distribué, en DVD et VHS, avant la fin mars en France. Le coffret audio lui-même a été mis en vente dans une discrétion regrettable.

Pour célébrer ce creuset musical qui devait se former après la guerre de Sécession, cette « musique classique » de l'Amérique qui fait sa fierté culturelle au même titre que Hollywood, deux prestigieuses institutions ethnographiques (la Library of Congress, la Smithsonian Institution) se sont associées à ces temples de l'auto-satisfaction professionnelle que sont le Country Music Hall of Fame de Nashville et son homologue rock'n'roll de Cleveland. Le premier avantage de cette collaboration est la diversification des approvisionnements quand ce type de projet est souvent confisqué par une major qui en profite pour promouvoir son catalogue.

DÉCOUPAGE THÉMATIQUE

En associant country, blues, gospel ou folk, *American Roots Music* réunit déjà un casting de luxe : Hank Williams et Robert Johnson, Mahalia Jackson et Woody Guthrie se partagent le générique, à raison d'un « échantillon représentatif » par artiste. Il aurait été passionnant de les faire cohabiter sur un même CD. Or, et c'est le principal reproche qu'il encourt, le coffret s'en tient à un découpage thématique assez scolaire. L'option chronologique aurait permis de dessiner des lignes de convergence. Genres voisins puisque repo-



sant tous deux sur le sacro-saint principe des trois accords et douze mesures, la country et le blues se sont enrichis mutuellement, ce qu'a brillamment démontré Nick Tosches dans son essai *Country*.

Les esclaves, en s'emparant des instruments des colons, ont été soumis à l'influence de la ballade irlandaise. Les Blancs n'ont guère tardé à s'approprier le génie du blues. Nées respectivement dans les montagnes des Appalaches et dans les champs de labour du Sud, ces musiques rurales se sont pareillement urbanisées après la Grande Dépression, à Nashville et à Memphis ou Chicago.

Le premier CD est donc entièrement voué à la country music. Les pionniers y figurent tous, Jimmie Rodgers et la Carter Family, les cow-boys chantants (Roy Acuff, Gene Autry), le pape du western swing Bob Wills, les réfractaires du bluegrass (Bill Monroe, Flatt and Scruggs) et les rois du honky-tonk (Ernest Tubb, Hank Williams). Les enregistrements sélectionnés commencent à la fin des années 1920 et ont le bon goût de s'arrêter au milieu des années 1950. On échappe donc à l'avènement du « son de Nashville » et à la standardisation de la country.

La parité est parfaitement respectée avec le blues, qui occupe le deuxième CD, de la complainte rurale du Delta (un homme, une

guitare, Blind Lemon Jefferson et Robert Johnson) à l'invention, avec Muddy Waters, du blues électrique de Chicago.

Associer gospel et folk dans le troisième volet n'est pas une idée aussi saugrenue qu'il y paraît. Il y a, bien sûr, choc entre sacré et profane, voix du Seigneur et militantisme sociopolitique, mais le *We Shall Overcome* du syndicaliste Peete Seeger avec les SNCC Freedom Singers relève clairement d'une ferveur religieuse. Ce troisième CD se réfère logiquement par *The Times They Are a-Changin'*, de Bob Dylan, apogée en même temps qu'annonce du déclin du protest song.

DES OUBLIS IMPARDONNABLES

En revanche, le quatrième CD (cajun et zydeco, tejano et chants indiens) fait un peu figure de débarras pour minorités. Un objet encombrant a pourtant été oublié : le jazz primitif. Pas une note de boogie-woogie ni de ragtime. C'est d'autant plus absurde qu'on entend son influence dans les cuivres de marching band de Jimmie Rodgers et le swing du Texan Bob Wills.

Réunir en quatre CD un patrimoine aussi vaste est évidemment une gageure. Les spécialistes qui possèdent *Anthology of American Folk Music*, la somme établie par Harry Smith et publiée par la



A gauche : Bill Monroe, fondateur du bluegrass, pionnier de la musique country. Ci-dessus : Muddy Waters, inventeur du blues électrique de Chicago.

Smithsonian Institution, relèveront des oublis impardonnables (Blind Willie Johnson, John Lee Hooker pour le blues) ou s'agaceront de la présence du *Thrill is Gone* (1969) de B. B. King, chronologiquement absurde. Plus fâcheuse est l'idée de mêler aux incunables de nouveaux enregistrements réalisés en 2000 et 2001 pour les besoins du film et donc de traiter à égalité pionniers et revivalistes : le jazz-rock du banjoïste Bela Fleck et le blues traditionaliste de Keb Mo n'ont pas leur place dans ce panthéon.

Ces défauts ne retirent rien aux vertus vulgarisatrices de ce coffret. Mais puisqu'en définitive celui-ci présente la genèse du rock'n'roll, comment interpréter l'absence d'Elvis ? *American Music Roots* aurait dû se conclure par son premier 45-tours, gravé par Sun en 1954. Face A, *That's Allright Mama*, dérobé au bluesman Arthur Crudup, qui n'a pas été crédité. Au verso, *Blue Moon of Kentucky*, emprunté à son fondateur du bluegrass Bill Monroe. *American Roots Music* aurait dû montrer l'histoire de cette dépossession.

Bruno Lesprit

American Roots Music, 1 coffret de 4 CD Palm Pictures, distribué par Naïve. Une sélection d'extraits est proposée en un seul CD.

PHOTOGRAPHIE • La MEP propose un voyage secouant dans une société en décomposition

Stéphane Duroy, témoin de la confrontation entre petite et grande histoire

LE TITRE de l'exposition de Stéphane Duroy à la Maison européenne de la photographie est « Colapse ». Effondrement. On en sort secoué par les images d'une société en décomposition. C'est un voyage dans l'histoire, avec l'Holocauste comme point central, mais aussi les fantômes de la première guerre mondiale et l'ennui de la vie urbaine. C'est encore un voyage dans les trente ans de pratique de Stéphane Duroy. Non pas une rétrospective, mais une relecture, voire une auto-critique, complexe et minimale – peu de photos – de son œuvre.

Le photojournalisme a été la famille de Duroy. Il était au pied du mur de Berlin, en 1989, où il a pris deux icônes : un Berlinois fait tomber à la massue une plaque de béton ; des Berlinois, de l'Est et de l'Ouest, s'arrosent au jet d'eau une fois le mur effondré. Les deux photos sont absentes de l'exposition. Pour un photojournaliste, c'est une hérésie. Mais Duroy a déserté la profession.

« Ces photos d'un système qui s'effondre m'ont permis d'aller au bout d'un processus. Les images « fortes » deviennent sans objet en dehors du journal. On voit bien qu'elles sont trop esthétisantes, répétitives, dominées par le spectaculaire et le manichéen, conditionnées par la demande des journaux. Mes photos ont obtenu des prix, ont fait ma réputation. Le photojournalisme fonctionne au mérite. Je ne suis plus à l'école. »

Duroy s'est éloigné du photojournalisme parce qu'« il parasite le travail. Les reporters sont déresponsabilisés. Ils sont malades de leur manque de rigueur. Je me sentais dépossédé de mes photos. J'ai entrepris une réappropriation, de la prise de vue à l'exposition, au livre, aux textes, je veux tout contrôler ». Il expose une photo d'une tour du WTC en train de s'effondrer, le 11 septembre, prise sur l'écran de sa télévision. « Cette caméra, fixée sur le toit d'un immeuble, avait d'autres fonctions que de produire de l'information médiatique. C'est donc une image que l'on ne peut a priori pas voir et qui symbolise la crise du photojournalisme au moment où les grosses agences s'effondrent, où les photographes ne savent plus où « écrouler » leur production. Finalement, ma photo des Berlinois qui s'arrosent est moins importante que cette image télé du WTC et rien du tout par rapport à l'Holocauste. »

Une photo montre une affiche d'un corps humain dessiné qui matérialise le flux rouge du sang, comme on peut en voir dans un manuel de physiologie. Duroy com-

mente : « Cette image condense l'homme-machine de la Révolution industrielle, l'homme maltraité de la guerre de 1914, la banalisation de l'Holocauste, l'ébauche du clonage. » C'est une reproduction d'affiche ; le WTC, une image de télévision. De l'Holocauste, Duroy montre un fragment de portraits de victimes exposés au Musée d'Auschwitz. Trois images centrales dans l'exposition, trois images « pauvres », à l'opposé de la virtuosité du reporter.

CORPS DÉPASSÉS PAR LE DÉCOR

Les photographies tapissent les murs. Duroy a laissé une longue cimaise vierge pour éviter la banalisation. Les formats sont raisonnables. « On me l'a reproché. Le petit format suggère une intimité douloureuse. » Duroy confronte la grande Histoire à la petite : la vie urbaine, des architectures grises ou monumentales, des visages et corps qui semblent dépassés par leur décor. Ainsi, l'exposition s'ouvre avec une photo en noir et blanc de 1993 : un enfant au corps démesuré par le cadrage regarde New York par une fenêtre.

L'ex-Europe de l'Est est son terrain principal, celui de deux guerres et de la Shoah. Celui de son livre magnifique, *L'Europe du silence* (Le Monde du 2 juin 2000). Il explique : « La première salle traduit l'ennui existentiel, la lourdeur de la vie, l'absence de perspectives qui, pour beaucoup de gens, est un facteur déstabilisant dans l'histoire, un détonateur de conflits, qui peut mener, quand l'idéologie s'en mêle, au chaos. La deuxième salle marque l'enfermement, le conditionnement politique, urbain et architectural. »

Pour la grande histoire, nous l'avons vu, Duroy affiche des images-constats. Pour la petite, il affirme une maîtrise formelle toute personnelle, presque picturale, une esthétique proche de « la représentation théâtrale ». Il s'agit d'images baroques, aux décors lourds d'histoire et pouvant déclencher un rêve, aux coloris à la fois denses et mats, qui évoquent les images tourmentées – il les cite – de Bergman, Fassbinder ou Buñuel, les textes de Brecht, Kafka, le *Moravagine* de Cendrars.

Michel Guerrin

Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris-4^e. M^o Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. Du mercredi au dimanche, de 11 heures à 20 heures. 2,50 € et 5 €. Jusqu'au 7 avril.

Les « Gold Series » de RCA font revivre Amos Leon Thomas, chanteur du peuple noir

LE CHANT du peuple noir en un seul homme, Amos Leon Thomas Jr., né le 4 octobre 1937 à East St. Louis (Etat de l'Illinois), mort, dans l'oubli, des suites d'une attaque cardiaque le 8 mai 1999. Il a transmis dans un même élan les fondamentaux du gospel et du blues, les envolées du saxophone de John Coltrane – lui-même dans le dépassement de la mécanique de l'instrument –, l'appel sensuel de la soul music, les expressions vocales de certaines communautés d'Afrique noire ou amérindiennes.

Leon Thomas est donc l'une des voix les plus identifiables, les plus inclassables aussi, de l'Amérique de la fin des années 1960 et 1970. Cinq enregistrements pour Flying Dutchman viennent d'être réédités par RCA pour la première fois en CD. Ils résument cette diversité.

Lorsqu'il entre en studio à New York, les 21 et 22 octobre 1969, pour enregistrer un premier album sous son nom, Leon Thomas a déjà beaucoup donné au jazz. Instruit par Mary Lou Williams, il a chanté, composé, joué du piano avec Art Blakey, Richard Davis, Jaki Byard, remplacé le chanteur Joe Williams chez Count Basie, rencontré Randy Weston et Roland Kirk et mène depuis 1967 une fructueuse collaboration artistique avec Pharoah Sanders.

Le physique de Leon Thomas explique en partie la puissance de

sa voix. Massif, près de 1,90 mètre, il offre son corps à la musique. Son chant se fait protestation au travers de textes engagés, comme par le recours au cri. Il impressionne.

Ce premier disque, *Spirits Known and Unknow*, est partagé entre un répertoire de standards bousculé

Massif, il offre son corps à la musique. Son chant se fait protestation au travers de textes engagés, contre la guerre du Vietnam ou en hommage à Malcolm X, ou par le recours au cri

par une formation free, des compositions de Sanders (dont *The Creator Has a Master Plan*, son *Love Supreme*) et de Thomas. A *Damn Nam (Ain't Goin' To Vietnam)*, jeté par Thomas à la face du personnel politique, répond *Malcolm's Gone,*

de Sanders, pour pleurer la mort de Malcolm X. La première édition en CD de *Spirits* est complétée par neuf étrangetés : le 12 novembre 1958, Thomas avait déjà enregistré pour RCA avec un big band – hésitant entre le music-hall et le rock'n'roll naissant. Les séances étaient restées sur une étagère. On y perçoit déjà son goût du bouillonnement, du registre du crooner au scat libérateur.

La présence vocale de Leon Thomas n'est jamais anodine. Ce qu'illustre *Super Black Blues Vol. II*, enregistré en mai 1970 lors d'une soirée au Carnegie Hall, avec notamment Joe Turner, T-Bone Walker et B. B. King. *Welcome to New York, Disillusion Blues* et *Damn Nam* : Thomas apparaît totalement dans son époque. Son blues peut virer en une sorte de yodde – oui, le chant tyrolien – secoué par les tambours d'Afrique. Cette exacerbation du chant des racines est encore plus marquée dans *Leon Thomas in Berlin*, avec le saxophoniste Oliver Nelson, enregistré aussi en public, le 6 novembre 1970. Percussions, flûtes, lyrisme... « oo-woooo ! », clame Thomas.

Deux ans plus tard, les utopies unificatrices sont loin. Sly Stone fait vibrer Miles Davis. Le jazz peut exister s'il est funky et électrique. Leon Thomas, cornaqué par Pee Wee Ellis, ancien de l'orchestre de James Brown, enregistre *Blues and*

the Soulful Truth (réédité en septembre 2001), suivi, en 1973, de *Full Circle*. Deux enregistrements qui peuvent paraître inscrits dans une démarche plus commerciale avec des chansons cadrées, un phrasé qui délaisse le cri pour la volupté. Ce qui n'empêche nullement Thomas de laisser filer l'improvisation (sur *Gypsy Queen* par exemple). Il y a d'autant moins rupture que Leon Thomas rejoint au même moment Carlos Santana en pleine quête spirituelle, venant au jazz par l'admiration pour Coltrane.

Ensuite, le nom de Leon Thomas apparaît rarement – leader de groupes mal fichus, aux claviers avec Al Green, toujours proche de Sanders – et disparaît souvent. A la fin des années 1980, il voyage en Europe (lumineux un 28 janvier 1988 au New Morning). Certains de ses titres sont samplés par la techno ou sélectionnés sur des compilations façon « âge d'or ». Leon Thomas, lui, chante pour les étoiles.

Sylvain Siclier

Les CD de Leon Thomas sont réédités dans les « Gold Series » de RCA-Victor, distribués par BMG. A écouter aussi : *Karma* (Impulse!, 1969) et *Shukuru* (Evidence, 1985), de Pharoah Sanders ; *Welcome* (Columbia, 1973) et *Lotus* (Columbia Japan, 1974), de Carlos Santana.



Photographie extraite du livre « L'Europe du silence » (2000).

Danse Les fantaisies grinçantes de Toméo Vergès



VANVES Avec *Pièce(s) détachée(s)*, son nouveau spectacle pour cinq interprètes, Toméo Vergès consolide sa veine d'auteur de romans noirs chorégraphiques. Pas de cadavres en mille morceaux néanmoins dans les chambres froides de ce Catalan, fils de boucher, diplômé de médecine, qui sait que la peur est d'abord et avant tout intérieure. Sous l'influence des cinéastes Luis Bunuel, Alfred Hitchcock et David Lynch, auxquels il emprunte musiques et bribes de textes, ses psychodrames tricotés dans le droit-fil du quotidien taillent une camisole pour les gens ordinaires, ceux qui prennent par exemple un cendrier pour une béquille et une béquille pour un godemichet. C'est ce qui arrive à l'un des protagonistes de *Pièce(s) détachée(s)*, un homme apparemment

bien sous tous rapports qui sort tout à coup de ses gonds à force de s'arc-bouter contre le stress quotidien. De cette bouffée délirante aussi drôle que terrifiante, notre homme sort lessivé, prêt à se lancer dans un jeu de construction à base de tables de camping. Sur le plateau partiellement masqué par un rideau de plastique transparent, l'absurdité à la beauté d'un mobilier de fortune dans une ambiance de serre où toutes les plantes sont de la même espèce. Quand l'angoisse passe – on entend non seulement les mouches voler, mais

les cuillères tourner dans les tasses à café –, on trépane sous une couverture en fausse fourrure blanche à l'écoute des battements de son cœur. Toméo Vergès a le sens du silence, celui qui fait monter d'un cran l'adrénaline et le suspense, enflant les bruits les plus innocents jusqu'au cauchemar. Heureusement, celui-ci vire souvent burlesque chez Vergès, dont le goût pour le surréalisme le place au bord d'un gouffre gore. Au point d'ailleurs de basculer dans une sorte de comédie musicale.

Pour se rassurer dans ce monde de dingues, que faire sinon danser ! Danser, ou plutôt se trémousser, sans façon, comme à la maison. Très théâtrale, la danse d'actions de Toméo Vergès réussit le prodige de s'impliquer dans le concret quotidien sans jamais sombrer dans

le geste utile. Jamais illustrative, elle respire l'évidence en dépit de sa folle incongruité. Dans l'univers fracturé de ce chorégraphe expert en volte-face, elle rassemble, l'espace d'un court moment, les corps morcelés par l'anxiété.

Sans doute ses collaborations avec les metteurs en scène Michel Deutsch, Jean Jourdeuil et Jean-François Peyret ont renforcé ce penchant pour le sens plus que pour le mouvement. Depuis 1992 et une mémorable *Chair de poule* dans laquelle il réglait son compte à la boucherie de son enfance, Toméo Vergès met en jeu les peurs, les pulsions qui bloquent l'accès au bonheur. Après s'être approprié un texte intrigant (*Le Con d'Irène*, d'Aragon) avec une économie de moyens plus que performante pour *Asphyxies* (1998), il ausculte un fait divers dans *Pas de panique* (1999), localisant le point névralgique de la terreur : le ventre. Anxiogènes et libérateurs, ses spectacles, conduits avec la complicité du très talentueux Alvaro Morell, font autant grincer de rire que rire tout court !

Rosita Boisseau

Pièce(s) détachée(s), de Toméo Vergès. Centre dramatique national de Montreuil, le 11 février. Quatre spectacles de Toméo Vergès sont présentés dans le cadre du festival ART DAN THE au Théâtre de Vanves. *Pas de panique*, le 26 février ; *Asphyxies*, le 28 février ; *Pièce(s) détachée(s)*, le 2 mars ; *Chair de poule*, le 3 mars. A 20 h 45. 12, rue Sadi-Carnot, Vanves (92). Tél. : 01-41-33-92-91. De 9 € à 13 €. Photo : Gaël Fontana.

Jazz

PARIS Franck Amsallem European Trio

Passage à Paris d'un New-Yorkais d'adoption : Franck Amsallem. Le piano trio est une forme actuellement très répandue. Tous les styles, toutes les conceptions coexistent. Celles d'Amsallem vont chercher dans l'exigence, la rigueur et l'esprit du jazz. Avec son European Trio : Dre Pallemmaerts (batterie) et Clovis Nicolas (contrebasse). Excellente occasion de se concentrer sur l'art du clavier et l'excitation triangulaire. Les lundis soirs étant plus calmes, on aura tout loisir d'apprendre et de sentir.

Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. Le 25 février, à 21 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 15,24 €.

Classique

PARIS Poètes féminins du XX^e siècle

Invariablement consacrée à la mélodie française, la 5^e saison de concerts à la Bibliothèque nationale

de France s'écarte résolument des sentiers battus pour s'égayer dans les jardins des poètes féminins (et non poétesses !) du XX^e siècle. De la comtesse Anna de Noailles mise en musique par Saint-Saëns, Max d'Ollone, ou Dutilleul, à l'incontournable Louise de Vilmorin (cycle du *Sable du sablier* par Claude Arrieu), en passant par Cécile Sauvage mise en musique par son fils Olivier Messiaen, et Lise Hirtz (alias Louise Deharme), dont les *Journées artificielles* ont séduit Georges Auric. Avec les voix jumelles de la soprano Anne-Marguerite Werster et de la comédienne Marie-Christine Barrault, le piano complice de François Martin.

Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, Paris-13^e. M^e Bibliothèque François-Mitterrand. Le 26 février, à 19 heures. Tél. : 01-53-79-49-49. 7,50 €.

Théâtre

LYON « Minetti », de Thomas Bernhard

Michel Bouquet sera au Festival d'Avignon avec *Minetti*, de Thomas Bernhard, que Claudia Stavisky crée au Théâtre des Célestins, à partir du 26. Inspirée par Bernhard *Minetti*, monstre du théâtre

allemand, mort en 1998, qui créa de nombreuses pièces du dramaturge autrichien, elle met en scène un vieil acteur dans le hall d'un hôtel d'Ostende, le soir de la Saint-Sylvestre. Il n'a pas joué depuis trente ans et il s'appête à rencontrer un directeur de théâtre, qui, dit-il, veut le diriger dans *Lear*. Une pièce d'acteur, taillée pour Michel Bouquet, passionné de Thomas Bernhard, dont il a déjà interprété *Avant la retraite*. Théâtre des Célestins, 4, rue Charles-Dullin, Lyon (Rhône). Tél. : 04-72-77-40-00. Mardi, mercredi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; jeudi à 19h30 ; dimanche à 15 heures. De 7,62 € à 28,97 €. Jusqu'au 23 mars.

RENNES « La Mouette », de Tchekhov

Contrairement à une opinion souvent répandue, il est passionnant de voir trois mises en scène d'une pièce majeure en l'espace de quelques semaines. C'est le cas de *La Mouette*, de Tchekhov, qui vole sur ce début d'année 2002, de théâtre en théâtre. Elle était à la Colline jusqu'à mi-février, dans la mise en scène de Stéphane Braunschweig. Puis elle est passée à l'Odéon, en allemand, venant de Vienne, où Luc Bondy l'avait créée. La voilà maintenant à Rennes, où Philippe

Calvario a choisi de la mettre en scène avec Dominique Blanc (rôle-titre), Florence Giorgetti (Arkadina), Jérôme Kircher (Treplev), Maria Verdi (Paulina), Johan Leysen (Trigorine), Chloé Réjon (Macha)... Après Rennes, où elle se joua du 28 février au 15 mars, cette *Mouette* ira à Lyon, Dijon, Bordeaux, Nevers, Blois, puis Paris, où elle se posera aux Bouffes du Nord, du 21 mai au 30 juin. Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélène, Rennes (Ile-et-Vilaine). Tél. : 02-99-31-12-31. Mardi, jeudi, vendredi, à 20 h 30 ; mercredi et samedi, à 19 h 30 ; dimanche à 16 heures. De 10 € à 20 €.

Arts

PARIS L'exposition Jean Dubuffet prolongée

L'exposition « Jean Dubuffet : une biographie au pas de course » est prolongée jusqu'au 1^{er} mars. Présentée par la Fondation Dubuffet à l'occasion du centenaire de la naissance de l'artiste, cette exposition est construite à partir de l'ultime écrit de Jean Dubuffet rédigé quelques semaines avant sa mort en 1985. Fondation Dubuffet, 137, rue de Sèvres, Paris-6^e. M^e Duroc. Du lundi au vendredi, de 14 heures à 18 heures. Tél. : 01-47-34-12-63. 4 €.

OPÉRA • « L'Etoile » de Chabrier brille sur l'Ouest

Mariage de déraison sur fond d'oasis bédouine

TOURS

de notre envoyée spéciale

Ce week-end, il fallait être à Tours, où l'Académie Francis-Poulenc et le Grand Théâtre avaient conjointement décidé de rendre hommage au compositeur Emmanuel Chabrier (1841-1894). Trois jours « à l'usage du public mélomane qui croit, hélas, que Chabrier est un musicien mineur », ainsi que l'écrivait Francis Poulenc, son ardent admirateur et ami, dans le livre qu'il lui consacra en 1959.

Au menu des réjouissances, concert et master classes, une exposition, ainsi que la trop rare production de *L'Etoile* (1877), chef-d'œuvre d'opéra bouffé que les Anglo-Saxons nous envient. Si la suppression pure et simple des master classes, faute de combattants, a de quoi laisser perplexe, le directeur du Centre international de la mélodie française, le baryton François Le Roux, devait quant à lui défendre les couleurs chabriennes en compagnie du pianiste Alexandre Tharaud, lors d'un récital d'ouverture au prieuré de Saint-Cosmes, le jeudi 21 février, interprétant notamment quelques-uns de ces innombrables bestiaires dont la mélodie française a le secret.

Pastorale des cochons roses, *Ballet de des gros dindons*, autant d'éditions originales exposées pour l'occasion dans le péristyle du Grand Théâtre. Mais aussi lettres et photos, manuscrits autographes comme cette pièce pour piano offerte à Poulenc par la belle-fille de Chabrier ou bien le catalogue de la vente Emmanuel Chabrier à Drouot, le 26 mars 1896, témoignant d'amitiés picturales pour le moins impressionnantes sinon impressionnistes (*Les Moissonneurs*, de Cézanne, *Le Bar des Folies-Bergère*, de Manet ou *La Fête nationale rue Saint-Denis*, de Monet).

Ami de Verlaine, Catulle-Mendès, et Villiers de Lisle-Adam, homme de goût et d'art familier des Sisley, Renoir, Monet et surtout Manet, « génie méconnu et malchanceux » comme disait Ravel, qui l'admirait au même titre que Poulenc et Milhaud, Chabrier ne se résume pas à *Espana*, œuvre dans laquelle Gustav Mahler voyait « le début de toute la musique moderne ».

Moderne, *L'Etoile* l'est autant que l'amour, la vie, la mort... quand l'esprit veille ! L'histoire du roi Ouf 1^{er} épousant pour raison d'Etat la princesse Laoula, fille de son ennemi

Mataquin, lors même que celle-ci tombe amoureuse en chemin du bel aventurier Lazuli, n'a rien qui doive à *Tristan*, Chabrier fût-il wagnéro-lâtre. Dans un beau décor orientalisant sur fond d'oasis bédouine, au pays des Trente-Six Royaumes où l'on s'habille « drôlatiquement world », on scrute les étoiles... pour mieux savoir quel bon vent s'amène.

UN ENSEMBLE VIVIFIANT

L'acoustique du Grand Théâtre ne fait rien pour les voix, mais la distribution, si l'on excepte la contre-performance de Claire Brua en (flap) Lazuli (voix à tiroirs et notes au placard), est tout à fait réjouissante. La Laoula de Caroline Mutel gagnant peu à peu en ampleur et en souplesse, l'Alloès de Hjordis Thébaut restant au beau fixe. Tout aussi convaincants, le Hérissou de François Nicolas Geslot, le fringant Tapioca de Thierry Vallier, le Siroco de Till Fechner – on saluera tout particulièrement la truculente prestation de Georges Gautier en Ouf 1^{er}, digne des *Indes galantes* façon III^e République.

Servi par des chœurs plein de fougue et de verve, l'ensemble est vivant, coloré, agréable et vivifiant. Quant à l'orchestre, sous la direction précise et enlevée de Jean-Yves Ossonce, il saura pallier par l'enthousiasme quelques bien pardonnable imperfections. S'il est une étoile qui monte dans le ciel tourangeau – hors celle de Chabrier –, c'est le récemment promu Orchestre symphonique de Tours Région Centre. Puissent maintenant les rois mages de l'Etat confirmer par quelque présent la venue de ce nouveau messie, qui n'entend pas être pris pour une lanterne.

Marie-Aude Roux

L'ÉTOILE, de Chabrier. Avec Claire Brua (Lazuli), Caroline Mutel (Laoula), Hjordis Thébaut (Aloès), Georges Gautier (Ouf 1^{er}), François Nicolas Geslot (Hérissou de Porc Epic), Till Fechner (Siroco), Thierry Vallier (Tapioca), Philippe Léonard (décors et costumes), Thierry Fratissier (lumière), Vincent Vittoz (mise en scène), Chœurs de l'Opéra de Tours, Orchestre symphonique de Tours, Jean-Yves Ossonce (direction). GRAND THÉÂTRE DE TOURS, le 22 février. Prochaines représentations les 22, 24 et 26 mai, à l'Opéra de Rennes (35). Tél. : 02-99-78-48-78.

Sélection revues musique par Sylvain Siclier

L'Affiche



Numéro anniversaire et nouvelle formule pour le mensuel *L'Affiche*, ancien gratuit consacré à l'ensemble des musiques populaires avant de devenir le premier à faire du traitement sérieux du hip-hop l'essentiel de sa ligne éditoriale, sous la rédaction en chef d'Olivier Cachin.

Cette nouvelle formule au format A4 reste axée sur le rap et le r'n'b, les deux genres majoritaires (public, ventes d'albums) des musiques urbaines actuelles, avec un déroulé du magazine qui obéit majoritairement à la règle du « une page, un sujet, une photographie ». Joey Starr et Jamel Debbouze sont en couverture pour la première partie d'un entretien à deux. Beaucoup de filles aussi dans ce n° 100 : Alicia Keys, Mary J. Blige, Jenifer (de Star Academy), Brandy, Jalane... « *L'Affiche* », n° 100, mars, 66 p., 2 €. »

It's Only Rock

Pour son premier numéro, le bimestriel francilien *It's Only Rock* propose deux couvertures : Mick Jagger, parrain logique pour ce petit nouveau de la presse rock (*It's Only Rock 'n' Roll* a été l'un des succès des Rolling Stones), ou Dolores Mary Eileen O'Riordan, chanteuse des Cranberries. L'un et l'autre sont l'objet d'articles. Celui sur Jagger est surtout intéressant pour son éclairage sur la carrière cinématographique du leader des Stones. Le magazine rend hommage au bluesman John Lee Hooker avec un entretien fabriqué post-mortem. On trouve aussi dans ce magazine, encore un peu bricolé (mise en page et caractères typographiques sans unité, écriture en pilotage automatique chez certains des collaborateurs), une histoire de la soul music de 1955 à 1975 assez exacte ou un ensemble consacré aux sites du réseau Internet qu'il faudrait développer. « *It's Only Rock* », n° 1, mars-avril, 50 p., 4 €.

Jazzman

Pat Metheny en couverture du mensuel « *de tous les jazz* ». Dans un entretien avec Félix Marciano, le guitariste américain revient notamment sur son goût du changement en matière musicale. *Jazzman* consacre aussi un dossier de onze pages à la scène belge : son histoire depuis les années 1970, sa géographie (vil-

les-phares, lieux), la question de la double communauté linguistique qui ne peut être oubliée lorsqu'il s'agit de subventions, les musiciens les plus représentatifs. L'édition de mars compte aussi vingt-quatre pages pour les chroniques de disque et toujours le « Coin du fureteur », d'Alain Tercinet, mine d'informations discographiques pour tout savoir sur telle ou telle rareté. « *Jazzman* », n° 78, mars, 66 p., 3 €.

Revue & corrigée

Le trimestriel édité par l'association Nota Bene à Grenoble annonce quatre sujets en couverture : un état de « La création radiophonique » vue par cinq producteurs et ingénieurs du son canadiens et européens ; une forme d'autoportrait du guitariste Noël Akchoté découpé en sujets comme « Du milieu du jazz », « Frontières », « Des guitaristes », « Des subventions » ou « Heureux ? » ; un entretien avec le compositeur mexicain Julio Estrada ; un ensemble accompagné d'une discographie « aléatoire-sélective » sur le guitariste et manipulateur de platines japonais Yoshihide Otomo. Rigueur de l'écriture et élégance aride de la présentation pour un magazine consacré aux champs de l'improvisation, de l'électro-acoustique et du rock hors du format de la chanson. « *Revue & corrigée* », n° 50, décembre 2001/janvier-février 2002, 46 p., 4 €. Librairies spécialisées ou vente au numéro et abonnements, 25, rue Docteur-Bordier, 38100 Grenoble.

Colloque international
Des images pour l'Europe pour quel public ?
Le cinéma et la télévision sur la voie de l'Europe

lundi 4 mars 2002
Odéon - Théâtre de l'Europe à Paris
début de la manifestation : 10 h Avec des tables rondes sur :

- > Le cinéma européen – un défi pour la politique
- > L'exception culturelle a-t-elle un avenir ?
- > Le cinéma européen d'aujourd'hui : ancrage local, visées mondiales ?
- > Une télévision au-delà des frontières - une utopie ?
- > Le public européen - une fiction ?

avec la participation de :

Costa-Gavras
Ken Loach
Tom Tykwer
Jobst Plog
Jérôme Clément, ARTE

Michael Schmid-Ospach, Filmstiftung NRW
David Kessler, CNC

Catherine Tasca, Ministre de la Culture et de la Communication

Julian Nida-Rümelin, Ministre adjoint auprès du Chancelier fédéral allemand chargé de la Culture et des Médias

Viviane Reding, Membre de la Commission Européenne, responsable de l'Éducation et de la Culture

Manifestation ouverte au public dans la limite des places disponibles. Merci de vous inscrire, avant jeudi 28 février, au tél. 03 88 14 25 23 - fax 03 88 14 20 00

arte Filmstiftung CNC

CHAILLOT DU 26 FÉVRIER AU 7 AVRIL 2002

PRESQUE HAMLET

DAN JEMMETT
GILLES PRIVAT

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT
01 53 65 30 00 · www.theatre-chaillot.fr
1 place du Trocadéro 75116 Paris · métro Trocadéro

Will Smith, né une seconde fois en Afrique

En devenant le roi du ring dans le film « Ali », de Michael Mann, l'ex-prince du rap a découvert les racines et l'histoire des Noirs d'Amérique

QUAND on lui demande s'il a eu l'occasion de rencontrer des Africains pendant le tournage d'Ali au Mozambique et au Ghana, Will Smith répond qu'il a dîné avec Nelson Mandela et Graca Machel. Il ne fait aucun doute qu'il s'est bien tenu, cet homme à la mise impeccable, à l'élocution soignée, au vocabulaire châtié. C'est à peine si l'on se souvient qu'il était jadis connu sous le nom de Fresh Prince, rapper adolescent, fou de bijoux et de voitures, qui s'était recyclé dans la sitcom télévisée (*Le Prince de Bel Air*). Ce n'est pas que Will Smith ait beaucoup changé physiquement : même sourire enjôleur, même regard ironique aux paupières un peu lourdes, mêmes oreilles décollées – une effigie qui a décoré des millions de chambres adolescentes de par le monde. Vedette planétaire, ce n'est pas tout à fait assez pour lui. Will Smith veut être pris au sérieux, et pour cela il est devenu Muhammad Ali.

Il est à Paris, quelques semaines avant la sortie du film (sa nomination à l'Oscar, espérée, est alors encore à venir) dans la suite d'un grand hôtel où il sacrifie avec une infinie conscience professionnelle au rituel qui accompagne la sortie d'une super-production américaine : il répond sans lassitude apparente à des questions qu'on lui pose depuis des mois.

Pour expliquer à quel point l'histoire de Mohammed Ali lui était étrangère, Will Smith a cette formulation curieuse : « *Je n'étais même pas né avant 1968.* » Ce rejeton d'une famille aisée de Philadelphie, qui a retardé ses études universitaires pour devenir l'une des premières stars du rap (en duo avec DJ Jazzy Jeff) avoue que le combat contre la ségrégation et pour l'égalité des droits lui était étranger, « plus encore que l'esclavage ». En toute candeur, il avoue : « *Avant de faire ce film, j'ignorais tout des relations entre Malcolm X et Mohammed Ali.* »

Depuis cinq ans, pourtant, il songeait à incarner le champion du monde, tout en refusant de se lancer dans cette « tâche impossible » qui l'aurait obligé à incarner un homme dont « tous les gestes, toutes les humeurs » font partie de la mémoire planétaire. « *Oliver Stone a fait un tour de piste, Spike Lee et Barry Sonnenfeld aussi. Mais je ne me sentais pas prêt. Michael Mann a été le premier à me garantir un cursus qui me permettrait de devenir Ali.* »

C'est vrai, à l'écran, en dépit d'une totale absence de ressemblance physique, Will Smith évoque Ali, ressuscitant avec succès la grâce du jeune boxeur qui défait Sonny Lis-

BIOGRAPHIE

► 1968

Naissance à Philadelphie.

► 1987

L'album « *He's the DJ, I'm the Rapper* » se vend à trois millions d'exemplaires.

► 1990

Premier épisode du « *Prince de Bel Air* ».

► 1996

« *Independence Day* ».

► 2002

Nomination à l'Oscar du meilleur acteur pour « *Ali* ».



GILLES COUJON / TENDANCE FLOUE

ton (avec un peu moins de facilité lorsqu'il s'agit de dépeindre le combattant endurci qui encaisse les coups de George Foreman au long de l'interminable combat de Kinshasa).

La méthode de Michael Mann qui a permis cette métamorphose : « *La première étape était physique. Il fallait courir dans les mêmes endroits, manger la même nourriture, sauter à la corde comme lui, affronter les sparring partners de la même manière.* » Angelo Dundee, l'entraîneur d'Ali, qui le conduisit jusqu'à la victoire contre Liston, a supervisé cet entraînement. Pour glisser son interprète dans « *l'esprit d'un jeune Noir américain des années 1960* », Michael Mann a fait appel à l'ancien militant de Black Panthers, Geronimo Pratt, libéré en 1997 après vingt-sept ans passés en prison. « *Geronimo m'a offert la perspective la plus éclairante en une seule remarque : il m'a dit qu'à cette époque, "l'Amérique était en guerre contre les Noirs".* »

Fort de cette révélation, Will Smith a parcouru à nouveau le chemin d'un homme qui préférait risquer la prison pour désertion plutôt que d'aller combattre pour un pays qu'il ne considérait pas comme le sien. Ce qui est plutôt curieux pour un acteur qui a

récemment incarné un pilote de chasse décidé à débarrasser la Terre (en l'occurrence réduite aux seuls Etats-Unis) des extraterrestres qui la menacent (*Independence Day*) ou un agent du FBI également spécialisé dans la chasse aux aliens (*Men in Black*). Des rôles plus en phase avec les Etats-Unis de 2002, où, d'ailleurs, Ali a connu un semi-échec commercial. Sans s'engager directement sur le terrain de l'actualité, Will Smith voit dans le boxeur « *le saint patron des peuples colonisés, le David qui s'élève contre les pouvoirs coloniaux* ». Il dit aussi que « *la vie d'Ali peut servir de carte routière pour aujourd'hui* », et qu'« *aucune puissance ne peut prétendre agir de droit divin* ».

« JE M'EN VOULAIS D'ÊTRE SURPRIS »

Pendant le tournage, l'acteur a découvert l'Afrique. Il raconte avec beaucoup d'honnêteté comment son regard s'est dessillé : « *J'ai perçu clairement à quel point j'avais été mal éduqué. Mon voyage en Afrique m'a d'abord mis en colère. Je m'en voulais d'être surpris de découvrir qu'il y avait de grands immeubles dans les villes, de mon ignorance.* »

De ses séjours à Accra et à Maputo (c'est lors de son passage en Afrique australe

qu'il a rencontré Nelson Mandela et son épouse Graca Machel, veuve de l'ancien président du Mozambique), Will Smith affirme qu'il est revenu changé. « *Je viens de passer mon premier Noël depuis le tournage, et mon goût pour les jouets très chers [s'il avait accepté de tourner dans *Le Prince de Bel Air*, c'est entre autres parce qu'il avait dilapidé en voitures et en bijoux la fortune gagnée grâce aux millions de disques vendus par son duo avec DJ Jazzy Jeff] a disparu. J'ai dû me forcer pour offrir des cadeaux à mes enfants.* »

L'acteur ambitionne de s'installer pour un an en Afrique du Sud, il lui reste simplement à convaincre son épouse. Il reçoit désormais des scénarios intéressants et sa carrière musicale même s'apprête à prendre un tour plus aventureux : « *Mes rôles au cinéma suffisent largement à me nourrir.* » Son prochain disque, à sortir en mai, devrait être nourri de son expérience africaine. Mais avant que le nouveau Will Smith poursuive sa quête spirituelle, on le verra dans le deuxième épisode de *Men in Black*, pour lequel il a demandé et obtenu un cachet qui le place dans la catégorie des acteurs les plus chers de Hollywood.

Thomas Sotinel

THOMAS FERENCZI

Eloge de l'opiniâtreté

NOS CHAMPIONS ne sont peut-être pas les plus brillants ni les plus constants, mais ils sont à coup sûr les plus opiniâtres. Ils déçoivent parfois les espoirs que leur public a placés en eux. Au moins ont-ils le mérite de se battre, avec persévérance, pour se remettre de leurs échecs et revenir au premier plan. Ainsi le succès de nos slalomeurs dans l'ultime compétition de ski alpin des Jeux olympiques a-t-il été salué à la télévision par un hommage répété à la volonté et à l'obstination des deux médaillés, qui se sont montrés capables de surmonter les épreuves qu'ils ont subies ces dernières années, de soigner les blessures qui menaçaient leur carrière et de retrouver, à force de ténacité, la forme olympique.

On aurait pu choisir de vanter leur talent, de louer leur élégance, leur facilité, leur aisance sur la neige. Non, on a préféré attirer l'attention sur la somme de sacrifices que requiert la compétition, sur le dur labeur qui fabrique les sportifs de haut niveau, sur les années de travail enfin récompensées par l'exploit. On a même fait appel à la vieille Alphonsine, la grand-mère du héros, pour célébrer les vertus de l'effort et souli-

gner la rigueur de l'entraînement auquel a dû se soumettre le jeune champion. Antique sagesse paysanne, qui sait qu'on n'a rien sans peine et qu'il faut, comme le disait François Mitterrand, « *donner du temps au temps* ».

Nos hommes politiques sont à l'image de nos skieurs. Il ne faut donc pas s'étonner si leur qualité première est leur acharnement à survivre aux multiples difficultés de la vie publique et si l'un de leurs principaux titres de gloire est la longévité de leur carrière. En rendant visite, comme il le fait chaque année, à ses amis agriculteurs, en passant avec eux de longues heures qui, dit-on, lui font toujours un immense plaisir, en façonnant avec insistance son personnage d'homme de la terre, Jacques Chirac ne s'identifie-t-il pas, lui aussi, à ces paysans qui tracent patiemment leur sillon et misent sur l'application, fût-elle besogneuse, plutôt que sur le coup de génie, sur la durée plutôt que sur l'improvisation ? Et l'entêtement de François Bayrou, qui continue sa campagne contre tous les augures, jusqu'à aller défier à Toulouse les chiraquiens rassemblés, n'est-il pas la meilleure manière d'asseoir sa légitimité ?

TÉLÉVISION

Des femmes pour l'Algérie

De Strasbourg à Guebwiller, de Colmar à Mulhouse et Sélestat, des femmes, alsaciennes et algériennes, se mobilisent pour protester contre la guerre civile en Algérie. Cette mobilisation, baptisée « *Flammes pour l'Algérie* » – des bougies sont allumées régulièrement sur la place des villes alsaciennes – est au centre du documentaire de Jean-Claude Poirson. Il montre, avec pudeur, des femmes d'origine algérienne, qui, larmes aux yeux, se remémorent ce qu'elles ont entendu, lu ou vu des massacres perpétrés par les islamistes ou par l'armée. Il filme aussi celle à qui on doit le collectif « *Flammes en Algérie* », Suzel, Alsacienne née en Algérie où elle vécut jusqu'en 1993. Elle en est partie « *avec la rage* », après l'assassinat d'un ami pédiatre, « *un médecin des pauvres* ». Suzel, qui se décrit comme « *une lutteuse* », et qui, infatigablement, collecte des biberons et de la layette pour les pouponnières algériennes ; qui se rend presque clandestinement dans le bled pour témoigner que des femmes, en France, n'oublient pas l'Algérie ; qui rédige des demandes de visas pour des jeunes ou des femmes, afin qu'ils puissent goûter un peu de paix, en France. Réunions, manifestations, pétitions, conférences, ces militantes de la paix ont fini par entraîner derrière elles une partie de la population. – Y.-M. L. Histoire, 21 h 00, rediff. les 2 mars (17 h 15), 4 mars (22 h 50), 6 mars (19 h 05).

MARDI 26 FÉVRIER

► Le Prix du bœuf

14 h 05, France 5
Pourquoi en 2000, année qui suivit la deuxième crise de la vache folle, le prix du bœuf payé aux producteurs baissa-t-il de 25 % à 30 %, tandis que le prix à la consommation augmentait, lui, de 10 % à 15 % ? Jean-Marie Bertineau a filmé des éleveurs du plateau des Millevaches, mêlant images superbes et témoignages de paysans qui parlent d'amour

du métier, de qualité de la production.

► La Paloma

20 h 45, CineClassics
Mélodrame sentimental de Helmut Käutner tourné en 1944, exaltant un « *romantisme portuaire* », *La Paloma* conte l'histoire d'un marin de Hambourg (Hans Albers) amoureux d'une jeune fille (Ilse Werner) qu'il a recueillie, mais confronté à un jeune rival. L'atmosphère, la mise en scène en forme de huis clos, les recherches

esthétiques rappellent les grands films allemands des années 1920. Ce qui valut au film d'être interdit par Goebbels.

► Les Faces cachées de l'extrême droite en Europe

20 h 45, Arte
Une Théma qui dresse un constat inquiétant sur le sujet, en s'intéressant particulièrement à l'Allemagne, pays où sont recensées 144 organisations d'extrême droite, soit 50 000 militants néonazis, dont 9 700 skinheads, dont a pu filmer, dans... *Et demain le monde entier*, les écoles de formation de l'extrême droite, où s'expriment notamment les théoriciens du NPF (Parti national démocratique). Dans *Interdire ou enjôler ?*, Jan Peter, Rainer Fromm et Yuri Winterberg rappellent l'évolution des partis néonazis en Allemagne depuis 1945.

► E = M6 Spécial

20 h 50, M6
Emission spéciale du magazine scientifique de M6 consacrée à la sexualité. Outre des thèmes classiques (les zones érogènes, la première fois chez les ados, les différentes approches de la sexualité...), quelques sujets sortent des sentiers battus, comme les différences des tabous sexuels entre la France et les Etats-Unis, le sentiment amoureux chez les tout-petits ou les préjugés liés à l'homosexualité.

LES GENS DU MONDE

■ *Etude pour un tableau sur Vitebsk*, le tableau de Marc Chagall, volé et retrouvé dans un bureau de poste de Topeka, au Kansas (*Le Monde* du 22 février), a été remis au Musée juif de New York. Une petite cérémonie a été organisée, à laquelle participaient la petite fille du peintre, Bella Meyer, et l'employée des postes qui avait découvert la toile dans un bureau.

■ Gabriel Aghion, réalisateur de *Pédale douce*, présidera le jury du 13^e Festival du film d'action de Valenciennes, qui aura lieu du 20 au 24 mars 2002. Thomas Gilou, réalisateur de *La Vérité si je mens*, présidera le jury des courts-métrages. Le festival sera l'occasion d'un hommage à la Hammer. Le prix Rémy Julienne 2002 sera remis par ailleurs à Benoît Magimel, lauréat du prix d'interprétation masculine au dernier Festival de Cannes pour sa prestation dans *La Pianiste*, de Michael Haneke.

■ Alain Artaud, 45 ans, et Laurent Chapeau, 37 ans, ont été nommés respectivement président de Capitol et président de Virgin, labels discographiques d'EMI France le 21 février. Alain Artaud était depuis 1995 directeur général de Source et de Labels, structures de Virgin France. Laurent Chapeau était directeur général de Virgin Records France depuis 1999.

■ Le chef américain James Conlon, qui avait dû, pour raison de santé, interrompre momentanément ses activités à l'Opéra de Paris, est rétabli et remontera au pupitre de l'orchestre le 7 mars pour diriger la reprise de la production de *Macbeth*, de Verdi, dans la mise en scène de Phyllida Lloyd avec le baryton italien Leon Nucci dans le rôle-titre. A partir du 14 mars, il sera en fosse pour la reprise du *Chevalier à la rose*, de Strauss, dans la mise en scène de Herbert Wernicke, une coproduction du Festival de Salzbourg.

■ Le réalisateur britannique Peter Greenaway accuse les cinéastes actuels de tuer les films « *par paresse* ». Dans un entretien au journal *The Times*, de Londres, il ajoute : « *Le cinéma est mort. Au début des années 1950 et dans les années 1960, toute la famille allait au moins une fois par semaine au cinéma. Maintenant il est difficile de trouver quelqu'un qui y va une fois l'an.* » Il reproche à l'industrie cinématographique de n'adapter que des œuvres littéraires « *dans le but cynique de se faire vite fait de l'argent* ».

■ La ville de Barcelone a déclaré 2002 année internationale Gaudi et célébrera en mars les cent cinquante ans de la naissance de l'architecte catalan par une fête présidée par la reine Sofia. A cette occasion, l'architecte américain Frank O. Gehry, auteur du récent Musée Guggenheim de Bilbao, rendra hommage à son illustre prédécesseur, mort écrasé par un taxi en 1926.

RADIO

MARDI 26 FÉVRIER

► La Suite dans les idées

12 h 45, France-Culture
Julie Clarini et Sylvain Bourmeau évoquent, à l'occasion de la parution des journaux gratuits *Métro* et *Marseille Plus*, « *les journaux gratuits et la faiblesse structurelle de la presse en France* », avec trois journalistes, Joseph Macé-Scaron, Thomas Ferenczi et Philippe Tesson.

► Spécial Victor Hugo

9 h 00 et 17 h 00, RTL
Dans les flashes d'information, Bernard Lehut diffuse des témoignages de lecteurs passionnés par Victor Hugo et son œuvre, célèbres ou anonymes, français ou étrangers. Ils exprimeront leur sentiment sur l'auteur et sur son œuvre, romanesque, poétique, voire politique. Témoignages de Guy Roux, Claude Allègre, Pierre Tchernia, Marie Hugo, descendante de l'écrivain, et d'un professeur de Canton (Chine).

► Le monde change

12 h 10, RFI
A partir d'un reportage de Delphine Perez, Patrick Chompré décrypte les mécanismes des pulsions et de la mémorisation dans cette édition du « *Monde change* » intitulée « *Quand les publicitaires font appel aux sciences cognitives* ».

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 25 FÉVRIER

TF1

14.45 Une femme indésirable téléfilm. Larry Elikann **16.30** Alerte à Malibu Star d'un jour. Série **17.25** Melrose Place Une revenante. Série **18.15** Et 0.50 Exclusif Magazine **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 PÈRE ET MAIRE Le choix d'Agathe. Série. Avec Christian Rauth, Daniel Riallet, Cécile Auclert. 7345854
La décision du maire d'une petite ville de province de fêter Halloween provoque l'ire du curé, pourtant résolument moderne, qui pense que l'heure est plutôt au recueillement.

22.40 Y'A PAS PHOTO ! Mon enfant vit un conte de fées. Magazine présenté par Pascal Bataille et Laurent Fontaine. Invitée : Jeanne Manson. 5626699
0.15 Spécial sport.

1.25 Sept à huit La rage de vaincre ; Gangsters des mers ; Le Silence d'Alègre ; Raide comme la justice. **2.15** Les Grands Destins du XX^e siècle Les acteurs de Yalta : Churchill **3.05** Reportages Etangs du diable (20 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

20.45 Pierrot le fou ■■■ Jean-Luc Godard (France, 1965, 110 min) **Canal Jimmy**
20.45 Dracula ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1992, v.m., 120 min) **CineCinemas 1**
20.50 Crash ■■ David Cronenberg (Can. - Fr. - GB, 1996, 95 min) **Cinéfaz**
21.00 La Traviata ■■ Franco Zeffirelli (Italie, 1982, 110 min). **Mezzo**
21.00 Une place au soleil ■■ George Stevens (Etats-Unis, 1951, N., 120 min) **Cinétoilette**
21.00 Le Petit Criminel ■■ Jacques Doillon (France, 1990, 100 min) **Paris Première**
22.20 La Grande Lessive ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1968, 95 min) **CineClassics**
22.30 Les Douze Salopards ■■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1967, 145 min) **RTL 9**
22.40 Mon oncle d'Amérique ■■ Alain Resnais. Avec Nicole Garcia, Gérard Depardieu (France, 1980, 120 min). **Paris Première**
23.00 Love Story ■■ Arthur Hiller (Etats-Unis, 1970, v.o., 100 min) **Cinétoilette**
23.10 Rio Bravo ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1959, v.m., 145 min) **TCM**
23.15 Les Gens de la pluie ■■ Francis Ford Coppola (EU, 1969, v.m., 100 min) **CineCinemas 1**

FRANCE 2

16.00 Commissaire Lea Sommer Le concert d'adieu. Série **16.55** Des chiffres et des lettres Jeu **17.30** Qui est qui ? **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille. Série **19.55** Mode d'emploi **20.00** ET 0.25 Journal, Météo.



20.55 DAVID CONTRE GOLIATH Magazine présenté par David Douillet et Daniela Lumbroso. 9706458

23.05 COMPLÉMENT D'ENQUÊTE Les jeunes et le cannabis. Magazine présenté par Benoît Duquesne. Invités : Christine Boutin ; Jean-François Copé ; Noël Mamère ; Marie-George Buffet ; Julien Dray. 8296767

0.55 Musiques au cœur *Tosca* de Puccini. Interprètes par Catherine Malfitano, Plácido Domingo, Ruggiero Raimondi et l'Orchestre symphonique de Rome, dir. Zubin Mehta. **2.10** J.-C. Casadesu **2.35** On aura tout lu ! (55 min).

FRANCE 3

16.35 MNK **17.35** A toi l'actu **17.50** C'est pas sorcier **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.15** Loto Foot Magazine **20.20** Foot 3.



20.55 LE BOITEUX Le Baptême du boiteux. Série. Avec Vincent Winterhalter, Laura del Sol, Nicolas Silberg **0**. 7339293
La disparition de la sœur du truant responsable de son handicap physique va replonger le lieutenant chargé du dossier dans des réminiscences douloureuses.
22.35 Météo **22.40** Soir 3.

23.05 LA VIE COMME UN ROMAN Guy Georges, autopsie d'une traque Documentaire. Alain Lasfargues et Patricia Tourancheau. 3403903
0.05 Ombre et lumière Invité : Max Gallo.

0.30 La Case de l'oncle Doc Clarisse est partie. Documentaire **1.25** Foot 3 **1.50** Soir 3 **2.15** JO de Salt Lake City Cérémonie de clôture **4.20** Câté maison **4.45** Un jour en France Magazine (35 min).

CANAL+

17.10 Siam Sunset Film. John Polso. *Aventures* (Aust., 1999) **0** ▶ *En clair jusqu'à 20.40* **18.40** Daria Série **19.05** Le Journal **19.25** + de cinéma, + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols de l'Info **20.05** Burger Quiz.



20.40 SOIRÉE « MORT DE RIRE » - SCARY MOVIE Film. Keenen Ivory Wayans. Avec Shawn Wayans, Marlon Wayans, Cheri Oteri, Carmen Electra. 177922
Parodie potache et faiblarde des films d'horreur hollywoodiens qui a fait un véritable « carton » au box-office.

22.10 SOIRÉE « MORT DE RIRE » - SCREAM 3 Film. Wes Craven. Avec Neve Campbell, Courteney Cox, David Arquette (Etats-Unis, 2000) **0**. 3899922
0.05 En aparté Invités : Dani ; Gérard Jugnot.

1.05 Pillage en eaux troubles Téléfilm. Curt Faudon. Avec Tobias Moretti (All., 2000). **0**
2.45 Libero Burro Film. Sergio Castellitto (It., 1999) **0** **4.25** Suzhou River ■■ Film. Lou Ye. Avec Xun Zhou (Chine - All., 2000, v.o.) **0**

FRANCE 5 / ARTE

17.05 Gaïa Alerte sur la Côte d'Albâtre **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Nature le saumon. Le goût amer d'un poisson peu ordinaire **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Kaboul, le goût de la liberté.



20.40 LES LIENS DU SOUVENIR Film. Diane Keaton. Avec John Turturro, Andie MacDowell, Michael Richards. Drame (Etats-Unis, 1995, v.o.). 995729
Dans l'Amérique des années 1960, un petit garçon dont la mère est recueilli par ses deux oncles excentriques. Un film qui pose un regard convenu sur la folie.

22.15 GRAND FORMAT Roman Karmen, un cinéaste au service de la révolution. Documentaire. Patrick Barbéris et Dominique Chapuis (France, 2001). 4157309

23.45 Court-circuit (le magazine) Martin Arnold ; Le Bunker de la dernière rafale ; Journal de V. Jevremovic ; *Week-end à Tokyo*, de J.-L. Mason **0.35** Rebecca ■■ ■■ Film. A. Hitchcock. *Drame* (EU, 1940, N., v.o., 90 min).

M6

17.30 Gundam Wing Manipulation **17.55** Powder Park Hallucinations **18.55** The Sentinel La fille d'à côté. Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Concours de beauté. Série **20.40** Caméra Café.



20.50 RONIN Film. John Frankenheimer. Avec Robert De Niro, Jean Reno, Natasha McElhone. *Suspense* (EU, 1998) **0**. 60691816
Dans un bar parisien, Sam (Robert De Niro), Vincent (Jean Reno) et leurs acolytes rencontrent Deirdre (Natasha McElhone), qui leurs propose un contrat. Hold-up, trahisons et amitiés viriles. Un film pour rien.

23.00 COMME UN POISSON HORS DE L'EAU Film. Hervé Hadmar. Avec Tchéky Karyo, Monica Bellucci, Michel Muller. *Comédie dramatique* (France, 1999) **0**. 13767

0.30 Los Angeles Heat . Le troisième suspect. Série **0** **1.25** Jazz **6** Magazine. Joe Lovano Nonet au New Morning. Concert donné ET 3.55 N JUILLET 2001 **2.25** M6 Music **3.25** Turbo Magazine (30 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 L'Economie en question. **20.30** Décibels. Opérette, nous voilà ! **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.05** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par Le Concert d'Astrée, dir. Emmanuelle Haïm, Laura Claycomb, soprano, Lorenzo Regazzo, Emmanuelle Haïm, clavecin ; Œuvres de Haendel. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz, suivez le thème. Lady Bird. **0.00** Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Donizetti, Chopin, Bellini, Rossini et Britten. 20.40 Par le Quatuor Prazak, Marc Coppey, violoncelle ; Œuvres de Schubert. **22.05** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Mendelssohn, Reger, R. Strauss, Mahler, Hindemith. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Thème : Libéralisme et démocratie. Invité : Pierre Manent. LCI

MAGAZINES

17.10 i politique. Invité : Vincent Peillon. i télévision
17.00 Les Lumières du music-hall. Jean-Jacques Debout. Paris Première
19.00 ET 1.00 Explorer. Le défi de l'Antarctique. L'œil du tigre. Chiens secouristes. National Geographic

DOCUMENTAIRES

17.40 Champions de la nature. Le loup. Monte-Carlo TMC
18.00 A la recherche de mon Amérique. [1/2]. Planète
18.20 La Passion selon le peuple mexicain. Muzzik
18.30 La Route panaméricaine. D'El Paso à Mexico. Voyage
19.00 Pilot Guides. La Californie. Voyage
19.00 Winston Churchill. [3/4]. Le chemin de la victoire (octobre 1942-Yalta, février 1945. Histoire
19.05 Les Lions de Phinda. Odysée
19.45 A l'école vétérinaire. [1/5]. Premiers travaux pratiques. Planète
19.55 « Titanic », au-delà du naufrage. Le naufrage. Odysée
20.05 Valéry Giscard d'Estaing, le président. [3/4]. Histoire
20.15 Hollywood Stories. Kevin Bacon. Paris Première

21.00 Hervé Bourges. Histoire
21.45 Fleurs de Chine. Odysée
22.00 Un autre regard. Espagne, Inde et Bénin. Voyage
22.40 Harcèlement, la menace rôde. 13^{ème} RUE
22.40 Il était une fois la 2 CV. Odysée
23.05 Hongrie, la fin du silence. Histoire
23.05 Biographie. John Glenn. La Chaîne Histoire
23.05 Pilot Guides. La Jordanie, le Liban et la Syrie. Voyage
23.35 Notre XX^e siècle. Le siècle de l'automobile. Odysée
23.40 André Previn. Mezzo
23.45 Zev Sternhell. [3/4]. Histoire
0.25 Une chambre à soi. La vie de Virginia Woolf. Odysée
0.45 J'ai du bon Tibet. Planète

SPORTS EN DIRECT

16.00 Tennis. Tournoi messieurs de Dubaï. Eurosport

DANSE

17.00 A-normopathie. Chorégraphie d'Axelle Mikaeloff. Musique d'Axelle Mikaeloff et Isabelle de Grossouvre. Avec Aurélie Barthaux, Axelle Mikaeloff, Marie-Pierre Pirson. Muzzik
20.35 ET 23.30 Le « Pas de deux » du Corsaire. Chorégraphie de Marius Petipa. Musique d'Adolphe Adam. Avec Lioubov Kounakova (Médora), Farouk Rouzmatov (le corsaire). Mezzo

MUSIQUE

18.00 Classic Archive. *Symphonie n°3*, dite « Héroïque ». Enregistré en 1967. Par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. sir Colin Davis. Mezzo
19.00 Les Voix de Dieu. Marrakech, 1999. Mezzo
19.20 Honneger. *Symphonie liturgique n°3*. En 1999. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Stanislav Macura. Muzzik
21.00 Orphée et Eurydice. Opéra de Gluck. Dir. Marco Guidarini. Avec David Hoson, Amanda Tjhane. Muzzik

THÉÂTRE

20.55 Tu m'as sauvé la vie. Pièce de Sacha Guitry. TMC

TÉLÉFILMS

20.40 Havanera 1820. Antonio Veerdaguer. Festival
0.15 Tel épris. Fabien Onteniente **0**
0.25 Tourblantes visions. Laurent Levy **0** TF 6

COURTS MÉTRAGES

21.30 Le Dernier Jour d'un condamné. M. Andrieu. TV 5

SÉRIES

23.25 New York District. L'incontrôlable (v.o.) **0** 13^{ème} RUE
0.05 Le Caméléon. Kidnapping (v.o.) **0** Série Club
0.45 NYPD Blue. Disparitions (v.o.) **0** Canal Jimmy

MARDI 26 FÉVRIER

TF1

13.00 Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleté **14.45** Une femme indésirable Téléfilm. Larry Elikann. Avec Jason Robards, Rebecca de Mornay [2/2] (Etats-Unis, 1991). **16.30** Alerte à Malibu Surfer n'est pas jouer. Série **17.25** Melrose Place Un charme irrésistible. Série **18.15** Exclusif Magazine **18.55** Le Bigdil **19.50** Vivre avec **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 MARY À TOUT PRIX ■ Film. Bobby Farrelly et Peter Farrelly. Avec Cameron Diaz, Ben Stiller, Matt Dillon. Comédie (EU, 1998) **0**. 9602688
Un homme parti à la recherche de la fille dont il était amoureux au collège entre en compétition avec les prétendants de celle-ci. Une comédie grossière, véritable invention dans la trivialité.

23.10 LE DROIT DE SAVOIR Y a-t-il un pouvoir gay ? Magazine présenté par Charles Villeneuve. 5655959
Le documentaire réalisé par Alexandra Riguet et Geneviève Rembaux fait un point sur les revendications des homosexuels qui aspirent à la défense de leurs droits et la reconnaissance de leur mode de vie.
0.25 Spécial sport Magazine **1.00** Exclusif.

1.35 Reportages Neness monte à Paris **2.05** Les Grands Destins du XX^e siècle Mythe révolutionnaire : Hô Chi Minh **2.55** ET 4.15 Histoires naturelles Documentaire **3.25** La Pirogue **4.45** Musique (35 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

17.05 Une place au soleil ■■ George Stevens (Etats-Unis, 1951, N., 120 min) **Cinétoilette**
20.45 Dracula ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1992, v.m., 125 min) **CineCinemas 3**
18.50 La Fièvre au corps ■■ Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1981, v.m., 115 min). TCM
19.05 Crash ■■ David Cronenberg (Can. - Fr. - GB, 1996, v.o., 100 min) **Cinéfaz**
19.15 Tandem ■■ Patrice Leconte (France, 1996, 90 min) **CineCinemas 2**
20.45 La Paloma ■■ Helmut Käutner (Allemagne, 1944, v.o., 110 min) **CineClassics**
22.15 eXistenZ ■■ David Cronenberg (Etats-Unis, 1999, v.o., 95 min) **Cinéfaz**
22.15 Z ■■ Costa-Gavras (France - Algérie, 1969, 130 min) **13^{ème} Rue**
22.35 La Grande Attaque du train d'or ■■ Michael Crichton (Grande-Bretagne, 1979, 110 min). RTL 9
22.35 Madame Miniver ■■ William Wyler (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 130 min) **CineClassics**
22.40 Un été 42 ■■ Robert Mulligan (Etats-Unis, 1971, v.m., 105 min). TCM
22.50 Fantasmes ■■ Jang Sun-Woo (Corée, 1999, v.m., 105 min) **Canal + Vert**
22.50 Plus dure sera la chute ■■ Mark Robson (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 110 min). Paris Première
23.55 Le Parfum d'Yvonne ■■ Patrice Leconte (France, 1994, 85 min) **CineCinemas 3**

FRANCE 2

13.00 Météo, Journal, Météo **13.50** Derrick Un sale caractère. Série **14.55** Un cas pour deux L'argent du silence. Série **16.00** Commissaire Lea Sommer Fin amère. Série **17.00** Des chiffres et des lettres **17.30** Qui est qui ? **17.55** On a tout essayé **18.05** JAG Impact. Série **18.55** On a tout essayé **19.45** Un gars, une fille Série **19.55** Mode d'emploi **20.00** ET 1.05 Journal, Météo.



20.55 SMILLA Film. Bille August. Avec Julia Ormond, Gabriel Byrne, Richard Harris. *Suspense* (Dan. - All. - Suè., 1997) **0**. 9692201
Smilla (Julia Ormond), jeune femme inuit, cherche à comprendre les raisons de l'accident mortelle dont a été victime un petit garçon lui-même inuit. In vraisemblable histoire policière, poilaire et écologique.

23.00 Y'A UN DÉBUT À TOUT Magazine présenté par Daniela Lumbroso et Nathalie Corré. Invités : Laurent Gerra, Jean-Marie Bigard, Elisa Tovati, Marie-Claude Pietragalla, Cathy & David Guetta, Raphael Mezrahi, Patrice Dard, Morchoisne. 1721930

1.30 Un cadeau, la vie ! Téléfilm. Jacob Berger. Avec Carole Richert (Fr. - Bel., 1998) **0**.

3.00 Les Éléphants perdus de Tombouctou Documentaire **3.50** Turquie, les troglodytes du XX^e siècle Documentaire **3.55** 24 heures d'Info **4.15** Double-Je Magazine Spécial Angleterre (105 min).

FRANCE 3

13.50 Keno **13.55** C'est mon choix Magazine **15.00** Les Mama's en délire Téléfilm. Richard Michaels. Avec Roseanne Barr-Arnold (EU, 1991). **16.35** MNK **17.35** A toi l'actu **17.50** C'est pas sorcier **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.20** ET 1.55 C'est mon choix... ce soir.



20.55 QUESTIONS POUR UN CHAMPION Spéciale célébrités. Divertissement présenté par Julien Lepers. Invités : Bernard Werber, Patrick Rambaud, François-Eric Gendron, Jérôme Anger, Anne Richard, Charlélie Couture, Didier Barbelivien, Ménélik, Raymond Domenech, Sophie Moniotte, Gérard de Palmas. 4578794
22.45 Météo **22.50** Soir 3.

23.15 LE ROI DE NEW YORK ■■ Film. Abel Ferrara. Avec Christopher Walken, David Caruso, Larry Fishburne. *Policier* (It. - EU, 1989) **0**. 9814539
Le portrait d'un gangster new-yorkais qui fait du trafic de drogue pour financer un orphelinat. Une réflexion sur le mal portée par une interprétation véritablement habitée de Christopher Walken.

0.55 Libre court *Mes insomnies*. Court métrage. Valérie Gaudissart **1.30** Ombre et lumière Anne Brochet **2.30** Soir 3 **2.40** La Vie comme un roman **3.35** La Case de l'oncle Doc Clarisse est partie **4.30** Un jour en France (40 min).

CANAL+

14.00 60 secondes chrono Film. Dominic Sena. Avec Nicolas Cage. *Action* (EU, 2000) **0**
15.50 Surprises **16.00** Le Vrai Journal Magazine **0** **16.50** Fanny & Elvis Film. Kay Mellor. Avec Kerry Fox. *Comédie* (GB - Fr., 1999) **0** ▶ *En clair jusqu'à 20.05* **18.40** Daria. Rétroactif. Série **19.05** Le Journal **19.25** + de cinéma, + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols de l'Info.



20.05 FOOTBALL Ligue des champions (2^e phase. 3^e journée). Groupe A. Manchester United (GB) - FC Nantes (Fr.). 20.45 Coup d'envoi. En direct. 71905268
Le FC Nantes retrouve, mais cette fois en terre anglaise, des Mancunians, en tête de leur groupe, revenus de Bretagne avec le point du match nul (1-1).

23.30 SOUS LE SABLE ■■ Film. François Ozon. Avec Charlotte Rampling, Bruno Cremer, Jacques Nolot. *Drame* (France, 2000) **0**. 9537862
Une description remarquable du deuil, de son impossibilité et des effets de l'absence.

1.05 In the Mood for Love ■■ Film. Wong Kar-wai. Avec Maggie Cheung Man-Yuk. *Comédie dramatique* (Fr. - H.K., 2000, v.o.) **0**.

2.35 « In the Mood for Love », le making of Documentaire **3.00** L'Experte Téléfilm. Graham Theakston. Avec Dervla Kirwan, Mark Womack (GB, 2001, 135 min) **0**.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Le Prix du bœuf Documentaire **15.05** Mariages arrangés en Inde Documentaire **16.05** Loïs et Clark le cœur du dragon. Série **16.55** Le Pire du Morning **17.30** Gundam Wing Pris pour cibles **17.55** 100 % question Spéciale Victor Hugo **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Archimède Magazine **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Paroles de paysan. Documentaire.



20.45 THEMA - DE QUOI J'ME MÊLE ! LES FACES CACHÉES DE L'EXTRÊME DROITE EN EUROPE « ... ET DEMAIN LE MONDE ENTIER ». Documentaire. Victor Grandits (Allemagne, 2001). 100437862

21.30 Thema - Les Héritiers du Duce Documentaire. Michael Mandlik (All., 2001). *L'Alliance nationale de G. Fini.*

21.40 THEMA (SUITE) - DE QUOI J'ME MÊLE ! LES FACES CACHÉES DE L'EXTRÊME DROITE EN EUROPE INTER-DIRE OU ENJÔLER ? Documentaire. Jan Peter, Rainer Fromm et Yuri Winterberg (All., 2001).

21.55 Thema Débat. Invités : Cornélie Sonntag-Wolgast **22.25** Thema Tout le monde peut se tromper. Documentaire. Jan Peter, Rainer Fromm et Yuri Winterberg (All., 2001).

23.00 Music Planet 2Nite Beck, Permanent Mutations Documentaire **23.55** Die Nacht / La Nuit Magazine **0.50** Les Yeux sans visage ■■ ■■ Film. Georges Franju. *Fantastique* (Fr. - It., 1959, N.) **0** **2.20** Surréal [1/4] (25 min).

M6

PIERRE GEORGES

A hue et à dia

ON VOYAIT l'autre soir, ou l'autre midi peut-être – de toute manière vu que l'agriculture tient Salon, cela dure du matin au soir ! –, une bien jolie vache à la télévision. Elle était belle, blonde et d'Aquitaine. Elle avait l'œil rond et le cil langoureux, notre Aliénor. Et son propriétaire, lui lustrant le cuir dans le sens du poil, ne désespérait point d'obtenir une médaille d'or pour cette superbe athlète, visiblement indemne d'EPO.

Ah ! Les temps ont beau être modernes, notre vieille âme française fit que cette superbe chromolithographie télévisuelle nous tira quasiment des larmes. Et que nous fûmes tout près de sortir notre mouchoir. A carreaux, de Cholet, évidemment.

On aura beau dire, beau faire, c'est bellement beau, une blonde d'Aquitaine ! Et c'est dur la culture. Et c'est chouette l'agriculture. Arrivé à ce point de roborative philosophie, nous nous mîmes à repenser à la fameuse formule, en pur bois de communication, lancée l'autre soir, tous jours à la télé, par le simili-Gersois Lionel Jospré. N'avait-il pas dit, à la stupéfaction générale, dont la sienne probablement, qu'il fomentait enfin le doux projet de « s'ébrouer » dans la campagne ? Nous en fûmes si surpris, et si totalement pris à contre-sabot, que les mots nous manquèrent pour qualifier ce miracle aux champs. Car à dire le vrai, cette métaphore rurale nous paraissait aller à ce frais libéré des entraves comme tablier à une blonde d'Aquitaine !

L'agriculture relève pourtant notoirement du domaine réservé et chiraco-présidentiel ! C'est son jardin à lui, son vert royaume et son pré carré, où il peut effectivement s'ébrouer à son aise. Et

longuement. Car s'il est une autre métaphore, celle du marathon agricole habituellement dévolue aux nuits bruxelloises, ici elle pourrait parfaitement s'appliquer. Cinq heures et plus, dimanche matin, pour passer le Salon en revue. Cinq heures à flatter la poupe des blondes d'Aquitaine, et l'agriculture française dans le sens de l'affect. Cinq heures, pas un record mais presque, à jouer en somme à domicile. Chapeau, l'artiste laboureur !

On lisait, ce matin, ici et là, la presse politico-sportive relatant, à grands traits d'adjectifs, ce marathon héroïque. Et là encore, on se dit que la France était un bien beau et vieux pays, de la paille plein ses modernes souliers, en son ébrouement rituel. Et de ces récits picaresques de l'exploit, on retint une saynète admirable. Comme il arrive aux candidats à la présidence, vint le moment où Jacques Chirac paraissant, un père, n'y tenant plus, lui fit de ses bras l'offrande de sa fillette, en disant à la douce enfant : « Embrasse ton président ! » Ce qu'elle fit. Ou ce que le président fit. Avant de dire : « Tu es bien jolie, tu ressembles à ta maman ! » Effectivement, chapeau, c'est tout un métier !

Reste que ce beau week-end aux champs fut un peu gâché ! Car, tandis qu'à la porte de Versailles le président allait nettement dans le sens du hue, à Toulouse, François Bayrou, tirait sensiblement à dia. S'inviter à une grand-messe chiraquienne. La détourner à son profit. Et venir, en coucou au colza, y nicher, chapeau là encore ! Surtout pour n'en laisser en pâture que cette phrase-ruade : « Si nous pensons tous la même chose, c'est que nous ne pensons plus rien. »

Profession gigolo, dans le rococo des « lady's clubs » de Tokyo

TOKYO

de notre correspondant

Elle relève une mèche folle de son chignon, son voisin allume une cigarette puis se laisse aller dans les profondeurs du sofa, soufflant la fumée. Elancée, d'une élégance discrète, elle a 32 ans, nous dira-t-elle. Mariée ? « Vous êtes bien indiscret ! »

Nous ne saurons que son prénom : Mariko. A ses côtés, il y a deux garçons tirés à quatre épingles. La trentaine également. Deux autres lui font face sur des tabourets. Le groupe boit du Don Pérignon, grignote des amuse-gueules et rit beaucoup. De temps en temps, la jeune femme et un de ses compagnons vont se mêler aux danseurs sur la piste. Le New Ai, cabaret du quartier chaud de Kabukicho à Tokyo, est un *host club*, c'est-à-dire un établissement où la clientèle est constituée uniquement de femmes venues s'offrir pour une soirée la compagnie d'hommes.

Ces dernières années, les *host clubs*, appelés aussi *lady's clubs*, ont proliféré. On n'en dénombre pas moins de soixante-dix dans Kabukicho et des dizaines dans d'autres quartiers nocturnes tels que Roppongi ou même le vieil Asakusa. Tokyo en compte plus de deux cents. A l'entrée scintillante de lumière de ces établissements sont exposés les portraits en couleurs des « hôtes » avec leur prénom.

« Bonsoir. Qui avez-vous choisi ce soir ? », dit le maître d'hôtel à l'arrivée des clientes. Si c'est la première fois et si les portraits n'inspirent pas de désir particulier, il leur attribuera des compagnons. Les habituées, elles, demandent leurs préférés. Il y en a pour tous les goûts : minets souriants aux cheveux longs, mâles ténébreux au regard langoureux, jeunes ou moins jeunes.

Avec son décor rococo, ses statues grecques, ses bibelots, ses gigantesques lustres en verroterie, ses chandeliers dorés et ses miroirs, le New Ai est l'un des plus grands *host clubs* de Kabukicho. On ne peut pas le rater : son « menu » en gigolos s'étale sur d'énormes affiches lumi-



Pas moins de 70 établissements dans le quartier de Kabukicho.

neuses, il ne compte pas moins de deux cents « hôtes ».

Au New Ai, le champagne, le vin français ou le cognac aidant, l'atmosphère est chaleureuse. Sur les banquettes, les clientes et leur cour bavardent, plaisantent et rient aux éclats. A une table, on fête bruyamment un anniversaire. Certaines, qui ne sont pas moins enjouées, ont passé l'âge de séduire, mais la plupart sont encore jeunes. Parfois un peu intimidées, parfois très à l'aise. Qui sont ces femmes arrivées seules ou à deux, que des hommes empressés font asseoir, conseillent sur les consommations, servent et s'emploient à amuser ? Des femmes mariées riches, des commerçantes, des provinciales dans leur robe sage, mais aussi des jeunes femmes comme on peut en croiser par milliers dans les rues. Que viennent-elles chercher ? « Ici, je mène le jeu », dit Mariko. *Quand j'en ai assez, j'arrête. Je paie et c'est fini. Oui, je peux rencontrer d'autres*



hommes, mais tout devient compliqué. Ils peuvent être collants. Ici, tout est discret, léger. » Vers minuit, Mariko est partie. Un « hôte » l'a accompagnée jusqu'au parking.

« Elle vient de temps en temps, dépense largement et disparaît pendant des semaines », commente Takeshi Aida, le patron du New Ai. Installé depuis trente ans dans le quartier, c'est une figure de la nuit de Kabukicho. Chevelure noire gonflée, petite moustache et grosse montre ornée de diamants, il a commencé dans les années 1970 comme « hôte » dans un des premiers établissements du genre, le Naito Tokyo, à côté de la gare centrale. Aujourd'hui, il a quatre *host clubs*, plus le Marilyn, cabaret géré par sa fille, où les hôtes sont des

femmes habillées en hommes : « Il n'est pas fréquenté que par des lesbiennes : il y a aussi des femmes qui veulent simplement s'amuser », dit-il.

Coup d'œil dans le miroir et geste sec pour ajuster le col de sa veste : Akatsuki s'assied à notre table. Cheveux auburn, complet gris Armani et cravate rose. Profession : gigolo. Vingt ans de maison. « Ce que les femmes attendent de nous ? Que l'on soit gentil, attentif, qu'on les fasse rire », dit-il. Elles viennent d'abord pour s'amuser, poursuit-il, « parfois aussi pour trouver un amant. »

Les « hôtes » ont un fixe, mais ils touchent surtout un pourcentage sur les consommations. Ils doivent donc soigner leurs habituées : leur téléphoner régulièrement, faire des courses avec elles, les emmener dîner, voire les accompagner en voyage. En échange, ils reçoivent des cadeaux, des enveloppes. Un « hôte » coûte cher : au cabaret, 5 000 yens (45 euros) les deux heures, plus les consommations.

A 62 ans, un peu vieux beau, droit comme un « i » et excellent danseur, le doyen des gigolos du New Ai se veut philosophe : « Toute ma vie, je n'ai été qu'un gigolo... Qu'est-ce qu'il y a de mal à avoir été un marchand de bonheur ? »

Philippe Pons

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Apothéose nordique

LES SIXIÈMES Jeux olympiques d'hiver touchent à leur fin. L'événement de la journée d'hier, et même on peut dire le point culminant de ces jeux, fut l'épreuve de saut spécial, qui réunit à Holmenkollen, dans la banlieue d'Oslo, les meilleurs spécialistes du monde, devant une foule de cent cinquante mille spectateurs fervents. De la piste on découvrait une vue générale impressionnante. Tout autour de la cuvette terminale la neige disparaissait sous

une masse large et compacte de couleur terne où tranchaient quelques tons plus clairs, autant de bleuets et de coquelicots dans un champ de seigle ondulant doucement au rythme d'un blues américain. Le concours de saut fut honoré de la présence du roi Haakon VII et de toute la famille royale. L'hymne royal retentit, puis l'hymne national norvégien, repris en chœur par les quelque cent cinquante mille spectateurs. Les maîtres de piste agitérent des drapeaux

blanc et rouge. Un coup de trompe annonça le saut du premier concurrent, et ensuite de chacun des soixante-quatre engagés. Tour à tour planèrent en l'air les hommes-oiseaux de treize nations. Les Norvégiens volèrent le mieux et le plus loin, à la grande joie du public, qui commençait à donner de la voix bien avant que ses favoris parussent dans le ciel.

André Villecourt
(26 février 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



françaises, la cérémonie de clôture.

www.lemonde.fr/fo2002

■ **Pie XII et le nazisme.** Donnez votre avis sur l'affiche controversée d'Amen de Costa-Gavras et sur les relations du Vatican avec le III^e Reich pendant la seconde guerre mondiale sur les forums du Monde. <http://forums.lemonde.fr>, rubrique Cinéma

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 12
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « La France sur le déclin ? ».

■ Tirage du Monde daté dimanche 25 - lundi 26 février 2002 : 577 663 exemplaires. 1 - 3 Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « Le Monde Économie ».

demain en librairie

Laurence Vichnievsky
Jacques Follorou
Sans instructions

« J'ai toujours voulu être juge... Dix ans consacrés à l'instruction de dossiers souvent lourds d'enjeux me permettent d'avoir aujourd'hui un certain recul par rapport à l'institution à laquelle j'appartiens. »

Stock

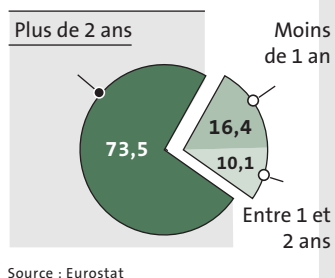
Le Monde

ECONOMIE

MARDI 26 FÉVRIER 2002

UNE FAIBLE MOBILITÉ

Pourcentage de salariés selon la durée de l'emploi actuel-2000



EUROPE

Un site unique pour l'emploi, une carte de santé européenne... La Commission propose un plan d'action, afin d'inciter les salariés à franchir davantage les frontières **p. IV**

FOCUS

Un rapport du Conseil d'analyse économique examine les mutations des populations. Conclusion étonnante : le vieillissement de la France ne pénaliserait pas son économie **p. V**

EMPLOI

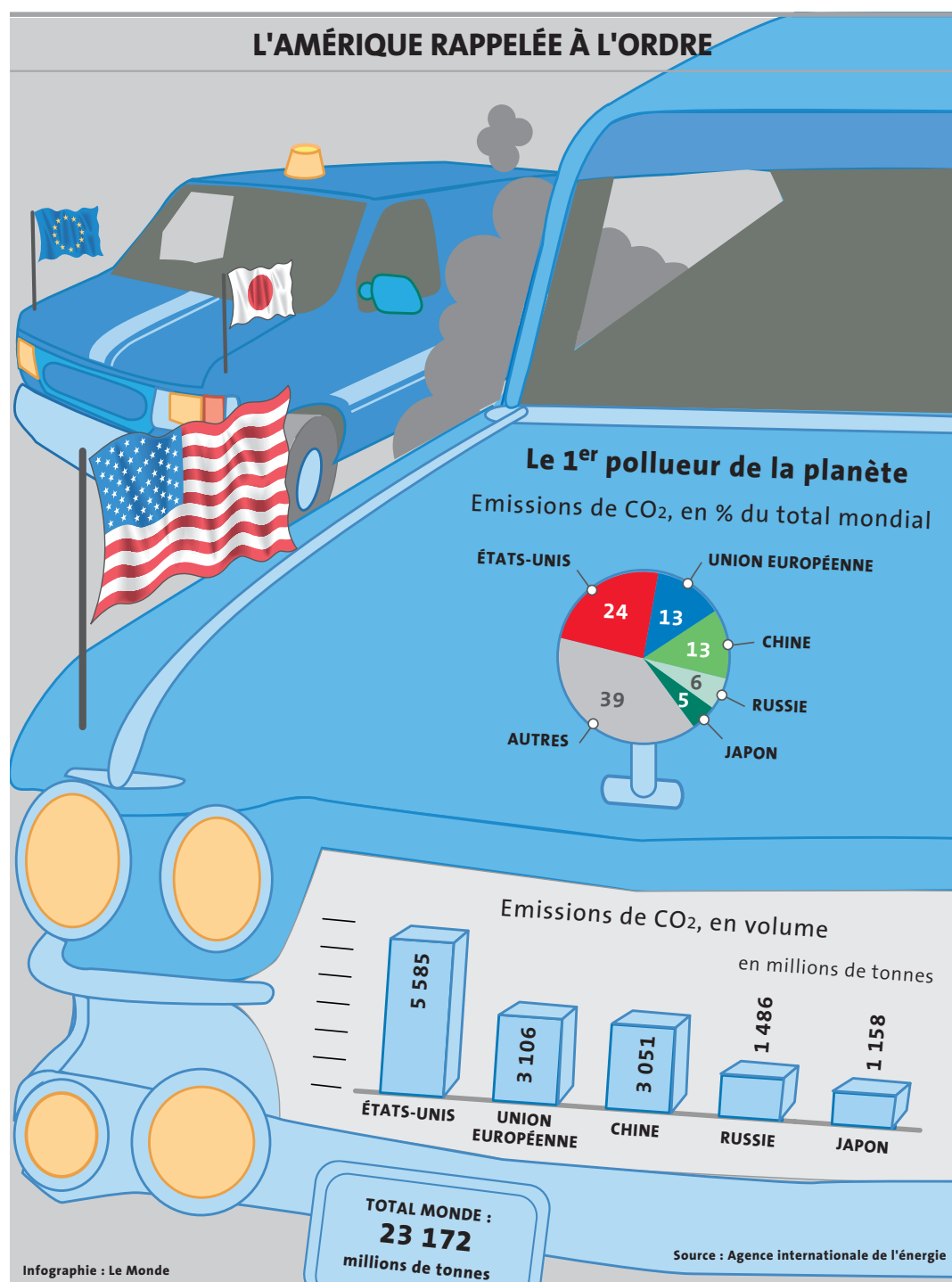
Le gouvernement vient d'obtenir le feu vert syndical pour engager une réforme de la notation des fonctionnaires **p. VII**
Grâce à des codes couleur, l'atelier protégé d'Etupes (Doubs) permet à ses salariés handicapés de fabriquer, dans les délais, des câbles pour le groupe PSA **p. VIII**

OFFRES D'EMPLOI

Dirigeants **p. IX**
Gestion et administration **p. X et XI**
Ingénieurs **p. XI**
Conseil **p. XIII**
Carrières internationales **p. XIV et XV**
Collectivités territoriales **p. XVII et XVIII**

LE 4 MARS, LES QUINZE DEVRAIENT AUTORISER L'UNION À RATIFIER LE PROTOCOLE DE KYOTO REJETÉ PAR WASHINGTON

Environnement : l'Europe défie George W. Bush



L'Europe parviendra-t-elle à mettre le protocole de Kyoto sur les rails ? Signé en 1997, le traité sur le changement climatique fixe aux pays industrialisés l'objectif de réduire l'émission des gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2012. Le 4 mars, le conseil des ministres de l'environnement des Quinze doit donner le feu vert à la ratification du texte par l'Union : celle-ci pourra alors intervenir avant le sommet mondial sur le développement durable, organisé par les Nations unies, et qui se tiendra à Johannesburg (Afrique du Sud) fin août 2002. L'Europe espère

que son engagement aura un effet d'entraînement sur les autres Etats, pour permettre l'entrée en vigueur du protocole, qui nécessite l'adhésion de 55 pays représentant 55 % des émissions de gaz à effet de serre. Cet objectif est loin d'être acquis : depuis que les Etats-Unis, par la voix de leur président George W. Bush, ont rejeté en mars 2001 le protocole, ils ont doublement affaibli le traité qu'avait pourtant signé l'administration Clinton. D'une part, parce qu'ils sont le premier émetteur mondial de gaz à effet de serre (24 % du gaz carbonique), d'autre part, parce qu'ils font pression

sur les autres pays industrialisés afin qu'ils se désengagent. Le Japon et la Russie, dont l'adhésion au protocole est indispensable pour le rendre opérationnel, sont particulièrement visés. Cette pression semble avoir échoué sur Tokyo : le premier ministre, Junichiro Koizumi a déclaré le 4 février que son pays ratifierait le protocole durant la présente session parlementaire. Pour ce qui est de la Russie, les choses sont moins claires, Moscou traîne les pieds, mais le pays est engagé dans un dialogue énergétique avec Bruxelles, profitable à terme. La Douma devrait se réunir les 14 et 15 mars pour discuter de la ratification.

George W. Bush a tenté le 14 février d'allumer un contre-feu en présentant une « initiative » sur le changement climatique : celle-ci ne concerne que les Etats-Unis et s'appuie exclusivement sur des engagements volontaires et des incitations fiscales. Le président américain vise seulement un ralentissement de la croissance des émissions américaines de gaz – un objectif éloigné de celui du protocole de Kyoto qui prévoit de diminuer les émissions des pays industrialisés de 5 % en moyenne. Vitupéré par les organisations non gouvernementales (ONG), le plan Bush n'a pas reçu d'échos favorables de la part des gouvernements des pays industrialisés, à l'exception du Canada, où il renforce le camp des opposants à la ratification.

Si l'Union européenne maintient le cap, tout n'est pas gagné : la décision du 4 mars suppose que l'obstacle danois soit levé. Globalement, l'Union européenne doit diminuer ses émissions de 8 % d'ici à 2012 par rapport à 1990. Cette baisse a été répartie entre les quinze pour tenir compte des caractéristiques énergétiques de chacun. Par exemple, la France qui a fortement réduit ses émissions de gaz carbonique avec le nucléaire, pourra se contenter d'une stabilisation, tandis que l'Allemagne, fortement dépendante du charbon, devra baisser de 21 %.

Depuis le début, Copenhague demande que soit réévalué à la baisse le niveau de son effort. En effet, l'année de référence prise pour tous les autres pays – 1990 – a été pour le Danemark anormale : comme il a beaucoup plu, le pays a pu importer du courant hydroélectrique de Suède et de Norvège, limitant exceptionnellement le fonctionnement de ses centrales thermiques. Copenhague demande que son effort soit calculé sur la base de 1988, ce qui correspond à un objectif de réduction plus léger (-18 %). Un arrangement technique devrait être trouvé sans menacer le dispositif, d'autant que les Danois prennent la présidence de l'Union européenne le 1^{er} juillet 2002 : on les voit mal arriver à Johannesburg en portant la responsabilité de l'échec de la ratification.

Depuis deux ans, la négociation internationale est allée dans le sens d'un assouplissement des contraintes posées par Kyoto : alors que l'Europe était très opposée à la mise en œuvre d'un marché des permis d'émissions, elle en est maintenant le porte-drapeau. Le protocole envisagé à partir de 2008 un tel dispositif, qui permettrait à un Etat ne parvenant pas à atteindre ses objectifs de réduction d'acheter des « cré-

ditions d'émissions » auprès de voisins plus vertueux. Si la discussion sur ce marché mondial est loin d'être achevée, l'Union européenne a décidé d'anticiper. Une proposition de directive prévoit de lancer un système européen d'échanges en 2005, tandis que la Grande-Bretagne expérimente dès cette année son propre dispositif.

Le succès du protocole dépendra aussi de l'adhésion des pays du Sud : d'abord réticents même

paux émetteurs de gaz carbonique avec l'Inde, s'affiche maintenant comme un soutien du protocole, même si elle refuse toujours de prendre des engagements de réduction.

D'ici à 2004 – date de la prochaine élection présidentielle américaine, qui pourrait ramener les démocrates au pouvoir –, l'Union européenne devra maintenir le cap, car il est fort improbable que M. Bush choisisse de revenir dans le cadre du protocole. Cette ténacité

D'abord réticents même s'ils n'ont pas d'objectifs contraignants, les pays du Sud deviennent plus intéressés à mesure que l'Union montre sa détermination

s'ils n'ont pas d'objectifs contraignants, ils deviennent plus intéressés à mesure que l'Europe montre sa détermination. Les possibilités de transfert de technologies s'affirment progressivement, avec la concrétisation du « mécanisme de développement propre ». La Chine, un des princi-

palité devrait permettre aux Quinze de créer une vraie solidarité politique avec les pays du Sud, alors même que les Etats-Unis affichent un unilatéralisme que le 11 septembre n'a pas entamé.

Hervé Kempf et Martine Laronche

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM www.ism-mba.edu
Accredited Programs*

*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-40 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.

Admissions : janvier, avril, octobre.

♦

ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

- "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York, ou 18 séminaires mensuels à Paris

♦

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

- pour titulaires d'un MBA ou équivalent,
- "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 320 heures et thèse

♦

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

- "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : Paris, New York, Tokyo

♦

On Line programs : ieMBA - MBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr - <http://www.ism-mba.edu>
Programmes gérés à New York par ISM, USA

ISM

QUESTIONS-RÉPONSES

Mécanismes

1 Qu'est-ce que le protocole de Kyoto ?

Signé en décembre 1997, le protocole de Kyoto est une étape majeure dans un processus diplomatique lancé en 1992. Était alors signée, à Rio de Janeiro, la convention sur le changement climatique, qui adopte l'objectif d'une stabilisation des émissions de gaz à effet de serre.

A Kyoto (Japon), les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les pays d'Europe de l'Est, la Russie et l'Ukraine ont été plus loin en s'engageant à limiter globalement de 5 % en 2012 leurs émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990. Ces pays, dits « de l'annexe I », peuvent respecter leurs engagements en utilisant d'une part des « politiques et mesures », d'autre part des « mécanismes de flexibilité ».

2 Quels sont les mécanismes de flexibilité ?

Le protocole de Kyoto définit trois mécanismes. D'abord, l'échange des permis d'émission de gaz à effet de serre (GES) entre pays de l'annexe I. Encore à préciser dans son fonctionnement, il devrait permettre à partir de 2008 aux États de s'échanger des droits à émettre des GES. Ensuite, l'« application conjointe », toujours entre États de l'annexe I, qui permet à un pays X d'obtenir des crédits d'émission de GES au titre d'un investissement physique, comme la modernisation d'une usine, diminuant les GES dans un pays Y. Cette possibilité vise particulièrement les investissements qui pourraient faire un pays industrialisé vers un pays en transition. Troisième possibilité, le « mécanisme de développement propre », qui, comme l'« application conjointe », permet l'échange d'une aide technique contre un crédit d'émission. Mais il concerne une transaction entre pays de l'annexe I et pays du Sud.

3 Quels sont les engagements des pays de l'annexe I ?

Les pays industrialisés se sont engagés sur des objectifs chiffrés de limitation ou de réduction des émissions de gaz à effet de serre (par rapport aux émissions de 1990). L'Australie a droit à + 8 %, la Bulgarie - 8 %, le Canada - 6 %, la Croatie - 5 %, l'Estonie - 8 %, les États-Unis - 7 %, la Russie

0 %, la Hongrie - 6 %, l'Islande + 10 %, le Japon - 6 %, la Lettonie - 8 %, le Liechtenstein - 8 %, la Lituanie - 8 %, la Norvège + 1 %, la Nouvelle-Zélande 0 %, la Pologne - 6 %, la République tchèque - 8 %, la Roumanie - 8 %, la Slovaquie - 8 %, la Slovénie - 8 %, la Suisse - 8 %, l'Ukraine 0 %.

L'Union européenne a un objectif global de - 8 % qu'elle a réparti, en juin 1998, entre les Quinze selon des critères prenant en compte à la fois leur niveau de développement et les efforts à accomplir compte tenu de leur équipement industriel : Allemagne - 21 %, Grèce + 25 %, Espagne + 15 %, France 0 %, Irlande + 13 %, Italie - 6,5 %, Pays-Bas - 6 %, Autriche - 13 %, Portugal + 27 %, Royaume-Uni - 12,5 %, Belgique - 7,5 %, Danemark - 21 %, Luxembourg - 28 %, Finlande 0 %, Suède + 4 %.

4 L'Europe avance-t-elle dans la lutte contre le changement climatique ?

L'Union européenne a réduit de 4 % entre 1990 et 1999 ses émissions de gaz à effet de serre (GES), selon les données de l'Agence européenne pour l'environnement. Elle est, par conséquent, à la moitié des engagements du protocole de Kyoto. « Cependant, la réalité est plus dure », souligne un rapport de janvier 2002 du Parlement européen sur la proposition de décision du Conseil relative à l'approbation du protocole. Il ressort des données nationales que ce bon résultat est dû essentiellement aux réductions réalisées en Angleterre (14 %), du fait du passage des centrales électriques au charbon à l'utilisation du gaz naturel ; et en Allemagne (19 %) du fait de la reconversion industrielle de l'ex-RDA.

« Les performances de la grande majorité des autres États membres laissent à désirer », souligne le rapporteur portugais, Jorge Pereira da Silva. « Dans ce cadre très préoccupant, il convient de souligner l'importance du secteur des transports, dont les émissions pourraient augmenter de 50 % au cours des dix prochaines années, mettant en danger notre engagement du protocole de Kyoto », souligne le rapport.

M. Pereira da Silva incite donc les États membres à ne pas se concentrer sur les réductions dans l'industrie et l'énergie mais à porter aussi leurs efforts sur les secteurs des transports et du bâtiment, politiquement plus sensibles.

Les Quinze se lancent dans la lutte contre l'effet de serre en ordre dispersé

BRUXELLES PRÉPARE UNE DIRECTIVE, MAIS LES PAYS DÉVELOPPENT LEUR PROPRE STRATÉGIE

L'Union européenne (UE) sera-t-elle en mesure de tenir ses engagements de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, soit 8 % de moins entre 2008 et 2012 par rapport au niveau de 1990 ? La Commission a proposé, en octobre 2001, un train de mesures qui doivent faire l'objet de réglementations nationales et communautaires dans les deux prochaines années, ainsi qu'un système européen d'échanges de quotas d'émissions de gaz à effet de serre.

Ce dispositif, qui fait actuellement l'objet d'une proposition de directive, prévoit d'allouer à chaque entreprise, installation par installation, un quota d'émissions de CO₂, avec la possibilité, une fois ce quota atteint, d'acheter à une autre entreprise - qui aurait émis moins que ses droits - son surplus. Ce « mécanisme de flexibilité » permet aux industriels de réduire les émissions à moindre coût plutôt que de réaliser des investissements trop onéreux. Il se limite au gaz carbonique, soit 80 % des émissions de gaz à

effet de serre, le système de surveillance des autres gaz n'étant pas encore satisfaisant. Cinq secteurs sont concernés par ce processus obligatoire (électricité ; raffinerie ; papier ; acier ; cimentiers, verre et céramique), soit 46 % du total des émissions de l'UE, et des sanctions financières sont prévues en cas de non-respect des objectifs. Prévu à partir de 2005, le système serait expérimental jusqu'en 2008, date à laquelle il devra s'insérer dans un marché mondial, prévu par le protocole de Kyoto.

Les États membres ont adopté des stratégies divergentes. La France, qui s'est dotée d'un plan national en janvier 2000, a dû, sous la pression des industriels, abandonner sa mesure-phare, l'écotaxe. Or 40 % des efforts de réduction reposaient sur la taxation. Gelé aussi, mais cette fois-ci sous la pression des chauffeurs routiers, le plan de rattrapage du prix du gazole par rapport à l'essence.

Depuis décembre, les industriels français ont toutefois décidé d'adopter une position plus offensive, conscients de l'avantage pris par leurs homologues britanniques et allemands, déjà bien engagés dans le processus de lutte contre le changement climatique. En désaccord sur les objectifs de réduction du plan national, les grands patrons se sont engagés dans une série de discussions avec les représentants des ministères de l'environnement et de l'industrie afin de négocier des engagements volontaires de réduction. Ils souhaitent également la mise en

place, à titre expérimental, d'un système d'échanges de permis pour la période 2003-2004, mais qui diffère sur bien des points de la proposition européenne.

« Notre philosophie, c'est que les entreprises se disciplinent mutuellement », explique Thierry Chambolle, président du comité changement climatique du Medef. Nous voulons déboucher sur une sorte de copilotage du système entre l'administration et les entreprises. » D'ici fin février, les travaux devraient donner lieu à des propositions précises, bien en deçà des espoirs des écologistes, qui pourraient embarrasser Lionel Jospin. Faudra-t-il les accepter au risque de mécontenter les Verts ? Ou les rejeter au risque de se faire accuser de ne rien avoir fait ?

La France a dû, sous la pression des industriels, abandonner l'écotaxe, sa mesure-phare

L'Allemagne bénéficie, elle, d'un climat de confiance entre industriels et administration. Des engagements ont été négociés et ont donné lieu à un accord en novembre 2000. Le patronat allemand s'y engage à réduire de 35 % d'ici à 2012 les six gaz à effet de serre visés dans le protocole de Kyoto avec un objectif spécifique de réduction de 28 %

du gaz carbonique. En contrepartie, le gouvernement s'engage à ne pas augmenter l'écotaxe instaurée en 1998. Dans ce contexte, les Allemands sont très partagés sur la proposition de directive européenne sur les échanges d'émissions, qui impose des règles précises de répartition de « droits à polluer » et de contrôle. Il existe une pression de l'industrie outre-Rhin pour demander une clause d'exemption optionnelle permettant à un État membre de ne pas inclure certains secteurs à condition qu'ils soient couverts par des accords volontaires.

La Grande-Bretagne a adopté une autre stratégie. Elle va mettre en œuvre à partir d'avril 2002 son propre système national d'attribution de quotas et d'échange de permis. Le Danemark l'a déjà fait, mais uniquement pour les producteurs d'électricité. Fondé sur le volontariat, le système britannique fait la part belle aux industriels. Ceux qui y participeront recevront un soutien financier : au total la subvention est de 30 millions de livres sur cinq ans. La Commission a validé la démarche mais a prévenu que des aménagements seront nécessaires pour rendre le système compatible avec la future directive européenne et éviter les distorsions de concurrence.

Dans ce contexte, les pressions visant à modifier la proposition de directive européenne dans un sens plus avantageux pour les industriels s'accroissent. Au risque de mettre à mal la crédibilité du dispositif.

Martine Laronche

BP anticipe... pour éviter des taxes supplémentaires

EN S'ENGAGEANT DANS LA LUTTE contre le changement climatique en 1998, le pétrolier britannique Beyond Petroleum (BP) n'a pas perdu de vue ses intérêts : de l'avis de l'industriel, mieux vaut prendre des engagements volontaires et chercher à les mettre en œuvre de la manière la moins coûteuse possible plutôt que de se voir imposer des taxes supplémentaires par le gouvernement.

En septembre 1998, Sir John Browne, directeur général du groupe, fixait comme objectif d'avoir réduit de 10 %, en valeur absolue, les émissions de gaz à effet de serre en 2010 par rapport à 1990. Or « faire moins 10 % en valeur absolue, c'est, compte tenu de la croissance du groupe, près de 70 % de baisse à l'horizon 2010 », a expliqué Emmanuel Haton, responsable des opérations vertes chez BP, à l'occasion d'une table ronde intitulée « Le changement climatique et les permis d'émissions négociables : quelles conséquences pour les industriels ? », qui s'est tenue chez Coudert Frères, un cabinet d'avocats, mardi 29 janvier.

Au total, l'objectif de réduction s'élève, selon M. Haton, à près de 70 millions de tonnes de gaz à effet de serre, ce qui correspond à la totalité des émissions de gaz carbonique de 18 millions de voitures

en un an ! Pour optimiser les coûts liés à ces réductions, BP a lancé en janvier 2000 un système interne d'échanges de permis d'émissions de gaz à effet de serre.

Le groupe compte, à travers le monde, une bonne centaine de centres de profits (raffineries, stations-service, usines chimiques). Chaque centre se voit attribuer un permis d'émettre une certaine quantité de gaz à effet de serre pour l'année. Si les objectifs nécessitent des investissements trop coûteux, un centre peut acheter à un autre, qui aurait fait mieux que prévu, des droits d'émissions.

MARCHÉ INTERNE

Ce système fonctionne sur intranet. BP, qui avait déjà l'expérience du trading sur le pétrole, a sollicité l'expertise de l'Environmental Defense Fund. Cette institution a travaillé sur le système américain de marché d'émissions pour le dioxyde de soufre, qui a fait ses preuves outre-Atlantique. L'opération n'a pas bénéficié d'engagements financiers spécifiques, le volontariat de BP en la matière ne devant pas pénaliser les actionnaires. Au contraire, l'industriel affirme avoir économisé sur le long terme 600 millions de dollars. Les premières opérations de réductions des

émissions permettent, par exemple, de diminuer les fuites de méthane, un gaz que vend BP, ce qui améliore les comptes durablement.

En 2000, quelque 2,7 millions de tonnes de gaz à effet de serre ont été échangées à travers le marché interne de BP pour une valeur moyenne de 7,59 dollars la tonne. L'année suivante, les prix ont grimpé puisque 4,5 millions de tonnes se sont vendues à près de 40 dollars la tonne. Car plus on avance dans le temps, plus on s'attaque à des investissements coûteux.

Mais le jeu en vaut la chandelle. « En se lançant dans cette opération, notre objectif c'est aussi d'acquiescer un avantage par rapport à nos concurrents et d'éviter d'être taxé par l'Etat sur les émissions », ne cache pas M. Haton. Shell a, lui aussi, mis en place un tel système. Cette anticipation a également permis à BP de dire son mot sur l'architecture du marché national d'échanges de permis d'émissions de gaz à effet de serre qui devrait voir le jour en avril. Rodney Chase, numéro 2 du groupe, a même présidé la commission qui avait été mise en place par le gouvernement britannique pour réfléchir à la conception du système.

M. L.

Le transfert de technologies vers le Sud se met en place

LES PAYS-BAS SE LANCENT DANS LE MÉCANISME DE DÉVELOPPEMENT PROPRE

Financer des technologies « propres » dans des pays en développement pour bénéficier de « crédits de carbone » : les Pays-Bas constituent sans doute le premier État à s'être lancé officiellement dans ce commerce, au travers d'un accord signé mi-février avec la Banque mondiale. L'idée est simple mais la mise en œuvre, qui renvoie aux concepts du protocole de Kyoto, plus délicate.

L'idée ? Les pays du Sud ont un droit légitime à se développer. Pour prévenir les émissions de gaz à effet de serre liées à l'emploi de technologies obsolètes mais peu coûteuses, il est judicieux de leur proposer des technologies plus modernes. Pour financer le sur-

coût, le pays prêteur pourra bénéficier d'une partie des économies d'émissions permises par le nouvel équipement. Il pourra utiliser ces « titres » comme des crédits échangeables sur le marché des permis d'émissions qui se prépare au niveau mondial.

Appelé « mécanisme pour un développement propre » (MDP) dans le protocole de Kyoto, ce dispositif sort des limbes, sous les auspices du comité exécutif désigné en novembre 2001 par la conférence de Marrakech sur le climat et dont le rôle est de préciser les modalités de mise en œuvre du MDP. Celui-ci devrait surtout concerner, au début, la production d'électricité. Une mise en œuvre tout sauf simple, car le dispositif pose des problèmes méthodologiques. Premier d'entre eux : évaluer le gain d'émissions réalisé grâce aux nouvelles technologies par rapport à celui dégagé via les équipements courants. Cette question est à résoudre, en priorité, par le Comité exécutif, qui a commencé à se réunir en janvier, et devrait se rencontrer cinq fois avant la prochaine conférence du protocole de Kyoto, dite COP 8, qui aura lieu à New Delhi en novembre.

Le comité exécutif va, de sur-

croît, définir la structure chargée de valider les projets de MDP et recruter deux groupes d'experts, l'un pour « accréditer » les projets des entreprises, l'autre pour étudier les questions de méthodologie. Pour bien faire, le comité exécutif devrait créer un troisième groupe d'experts chargé d'examiner les projets de faible capacité, afin de limiter les coûts de procédures : si les procédures administratives sont, en effet, supportables dans le cas d'un investissement dans une centrale thermique de plusieurs dizaines de mégawatts, elles risqueraient en effet de ruiner l'intérêt d'un équipement léger de quelques mégawatts, pourtant très utile dans les pays les plus pauvres.

Si tout se passe bien, le comité exécutif pourrait examiner les premiers projets en octobre - et leur donner son blanc-seing. Le MDP pourrait ainsi être le premier dispositif du protocole de Kyoto à voir le jour. Il possède plusieurs atouts. Il autorise la prise en compte, alors même que le protocole de Kyoto n'est pas entré en vigueur, des crédits gagnés depuis l'année 2000. Plusieurs projets expérimentaux déjà mis en place pourraient donc être validés a posteriori. Autre avantage : il autorise la mise en

œuvre d'actions concrètes que les entreprises peuvent maîtriser. De même, et pour un coût faible, il leur permet à la fois de s'implanter à l'étranger, ce qui est toujours utile, et de jouer positivement sur leur image, un gain non négligeable à l'heure où « le développement durable » devient l'un des impératifs - les sceptiques parlent de « tarte à la crème » - du management moderne.

CONSTRUCTION PAPERASSIÈRE

Des projets commencent à s'élaborer, soit au sein de E7, un groupe de grandes compagnies d'électricité parmi lesquelles EDF, qui promeut un projet d'électrification en Bolivie, soit sous l'égide du PCF

(Prototype Carbon Fund), géré par la Banque mondiale, et qui a commencé des opérations, comme un petit barrage hydroélectrique en Ouganda.

Le mécanisme de développement propre sera-t-il une construction bureaucratique et paperassière, ou un vrai levier de développement ? Les ONG, sans être critiques, demandent à voir : « On espère un soutien réel aux petits projets d'une puissance inférieure à 15 mégawatts, qui sont les plus intéressants pour l'environnement », dit Jason Anderson, du Climate Action Network, à Bruxelles. De plus, il faut qu'il y ait une véritable transparence dans les discussions et les études. Ce point est pour les ONG un

POUR EN SAVOIR PLUS

> L'Effet de serre, par Jean-Marc Jancovici et Hervé Le Treut (Flammarion, coll. « Dominos », 2001, 128 p., 6,25 €).
> Energie, un défi planétaire, par Benjamin Dessus (Belin, 1999, 208 p., 14,5 €).
> Climat de panique, par Yves Lenoir (Favre, 2001, 224 p., 18,90 €).
> « Les politiques dans la tourmente » (Courrier de la planète,

n° 61, mars 2001, 6 € ; tél : 04-99-23-22-80).

> Réseau action climat Europe : www.climnet.org/
> Mission interministérielle sur l'effet de serre : www.effet-de-serre.gouv.fr/
> Convention sur le changement climatique : http://unfccc.int/
> Industriels américains opposés au protocole de Kyoto : www.globalclimate.org/

blème majeur. » Pour des chercheurs comme Christophe de Gouvello, du Cired français (Centre international de recherches sur l'environnement et le développement), le MDP peut être un vrai levier de développement : « Tous les projets d'investissement vont recevoir un signal, explique-t-il. Si vous changez un peu la technologie, vous générerez une nouvelle recette. La démarche devrait améliorer les perspectives d'investissement dans les pays du Sud, d'autant plus si, comme dans le cas du PCF, le crédit carbone est intégralement accordé au début du projet : cela fait vraiment basculer l'équilibre du plan d'investissement. »

Une inconnue majeure pèse sur l'avenir du MDP : les crédits de gaz carbonique se négocieront sur le marché des permis d'émissions à élaborer internationalement. Mais le retrait des États-Unis du protocole a fait baisser le prix prévisible de la tonne de gaz carbonique : alors que l'on raisonnait sur une somme de l'ordre de 15 dollars, les experts discutent aujourd'hui d'un prix inférieur à 5 dollars. Ce qui diminue l'ampleur du transfert financier que les pays du Nord pourraient opérer vers leurs voisins du Sud.

Hervé Kempf

Robert Bradley, spécialiste de l'énergie pour le Climate Action Network Europe

« Il faut impliquer la Chine et l'Inde tout en préservant leur développement »



ROBERT BRADLEY

► 1999 Agé de 31 ans, Robert Bradley, physicien et économiste britannique, travaille depuis cette date pour le Climate Action Network Europe (CAN Europe) en tant que spécialiste des questions énergétiques et de changement climatique.

► 1989 Date de création du CAN Europe, un réseau de 85 ONG européennes spécialisées dans le changement climatique et basé à Bruxelles. Depuis cette date, des réseaux régionaux ont été créés dans le monde entier (Afrique, Asie du Sud-est, Amérique latine...) sous le terme générique de Climate Action Network Global.

Pensez-vous que l'Union européenne (UE) puisse respecter les engagements du protocole de Kyoto ?

L'UE ne peut pas, bien évidemment, remplir seule les engagements pris par l'ensemble des pays industrialisés, c'est-à-dire avoir réduit de 5 %, en 2012, les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990. Mais ses propres objectifs, soit une réduction de 8 % durant la même période, sont réalisables. Si les Etats membres font preuve de volonté politique, les quinze pourront certainement y arriver, même si le plus difficile reste à faire.

La rhétorique européenne est ambitieuse : la Commission a présenté en octobre 2001 son projet de programme européen sur le changement climatique. Mais il s'agit de propositions dont il est difficile de savoir si elles seront véritablement mises en œuvre. Ce plan suppose que les Etats membres prennent des mesures politiquement difficiles.

Ainsi, la directive « Energies renouvelables » propose un cadre mais il appartient aux Etats de lui donner un contenu. La proposition de directive sur la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments a suscité une polémique entre les Etats membres et la Commission et risque d'être

affaibli par le Conseil et le Parlement européens. Autre exemple : cela fait dix ans que la Commission essaie d'harmoniser la fiscalité de l'énergie sur les carburants. L'Espagne, qui y était farouchement opposée, pourrait, pendant sa présidence, proposer un compromis, mais comme chaque Etat membre protège ses intérêts en intégrant des exceptions, cela risque d'être sans effet.

L'énergie nucléaire qui ne produit pas de gaz carbonique peut-elle représenter une solution comme le souhaite la commissaire à l'énergie et aux transports, Loyola De Palacio ?

Les organisations non gouvernementales (ONG) qui agissent en faveur de la protection de l'environnement, comme la nôtre, ont combattu le nucléaire avant de combattre le changement climatique. Pour nous, c'est une solution inacceptable. Le nucléaire, dont le traitement des déchets pose des problèmes sur le long terme, n'est même pas une solution économique puisqu'il nécessite des subventions considérables qui pourraient être utilisées pour promouvoir d'autres types d'énergie. De quel droit la Commission qui n'est pas élue irait-elle promouvoir une énergie que les populations consultées démocratiquement rejettent ?

La Russie, qui dispose d'un important quota d'émissions de gaz à effet de serre à vendre, peut-elle déstabiliser les efforts européens de dépollution ?

L'UE va mettre bientôt en place un système d'échanges de permis d'émissions entre les entreprises. Nous sommes tout à fait opposés à ce que ce dispositif s'articule avec le système international qui sera mis en place en 2008 car il permettrait l'achat de permis russes par les entreprises européennes pour éviter la réduction de leurs émissions.

La Russie, qui a vu son économie chuter de 35 % après 1990, se retrouve avec un capital de crédits à vendre énorme. D'autant que le prix des permis, du fait du non-engagement des Etats-Unis dans le protocole de Kyoto, va baisser avec la disparition de ce gros acheteur potentiel. Il ne faut pas que l'UE se concentre sur les mécanismes de flexibilité, dont font partie les échanges d'émissions, pour réaliser ses objectifs. Elle doit accomplir plus de la moitié de l'effort en adoptant des politiques et des mesures robustes et internes. Les pays en développement insistent sur ce point.

Que pensez-vous des propositions présentées par le président des Etats-Unis, George W. Bush,

pour lutter contre le changement climatique ?

C'est une farce. George Bush se borne à fixer une diminution du taux de croissance des gaz à effet de serre qui n'est, ni plus ni moins, que le ralentissement déjà constaté ces dix dernières années. La croissance est devenue moins consommatrice d'énergie et les Etats-Unis veulent juste continuer à faire du « *business as usual* ». Leurs émissions en terme absolu vont continuer à croître : en 2012, elles devraient être supérieures de 32 % à celles de 1990 alors que l'objectif assigné par le protocole de Kyoto aux Etats-Unis était de les réduire de 7 % par rapport à 1990. C'est une insulte vis-à-vis des autres pays qui attendaient une démarche plus rigoureuse. D'autant que le plan américain s'appuie uniquement sur le volontariat.

Quelles sont les conséquences de cette exception américaine ?

Elles sont très graves en termes de climat puisque le pollueur le plus important, avec 25 % des émissions mondiales, ne prend pas ses responsabilités. Mais la ratification du protocole de Kyoto, si elle intervient dans les mois qui viennent, va isoler encore plus les Etats-Unis. En montrant qu'il est possible de réduire les émissions de manière concertée, les pays où le protocole sera entré en vigueur montreront à la population américaine que l'on peut agir à condition de prendre le

problème au sérieux. Dans cinq ou dix ans, les Etats-Unis, sous la pression de leur opinion publique, seront obligés de rentrer dans le système international.

Les pays en développement sont hostiles à s'engager dans des objectifs chiffrés de réduction de gaz à effet de serre. Cela est-il tenable sur le long terme ?

Les pays du Sud ne sont pas hostiles au protocole de Kyoto. Bien au contraire. La grande majorité d'entre eux devraient le ratifier car ils y voient des avantages, du fait notamment des transferts de technologie et de l'assistance dont ils peuvent bénéficier pour lutter contre les ris-

« Dans leur grande majorité, les pays du Sud devraient ratifier le protocole de Kyoto car ils y voient des avantages, du fait notamment des transferts de technologie et de l'assistance dont ils peuvent bénéficier pour lutter contre les risques de changement climatique »

sions. S'ils refusent pour des raisons soi-disant économiques, ils ne vont guère encourager les pays moins riches à s'y engager.

Le grand défi sera que la Chine et l'Inde, deux pays qui concentrent à eux seuls 40 % de la population mondiale et sont de gros émetteurs de gaz à effet de serre, adhèrent au processus. Il faudra trouver un moyen de les amener à accepter des objectifs chiffrés de réduction de gaz à effet de serre tout en garantissant leur capacité à se développer.

Propos recueillis par Hervé Kempf et Martine Laronche

La Russie, un partenaire incontournable pour l'Union

LE « DIALOGUE ÉNERGÉTIQUE » QUI EXISTE ENTRE MOSCOU ET LES QUINZE POURRAIT S'ÉTENDRE AUX VENTES DE CRÉDITS D'ÉMISSION

Les négociations sur le climat sont pour l'Europe et la Russie un moyen privilégié d'approfondir leur coopération énergétique. Chaque conférence mondiale sur le sujet est maintenant l'occasion de discussions bilatérales discrètes, tandis que le « dialogue énergétique » engagé en octobre 2000 par les deux entités se poursuit régulièrement.

Europe et Russie ont, en effet, des intérêts complémentaires : Moscou est un des premiers pro-

ducteurs d'énergie du monde, tandis que l'Europe est structurellement importatrice. Elle absorbe déjà la presque-totalité du gaz qu'exporte la Russie. Le « dialogue énergétique » veut sécuriser cette dépendance, par des contrats à long terme et par la protection des investisseurs européens en Russie, et, sur le plan technique, en modernisant un secteur délabré, en créant des infrastructures de transport et en ouvrant de nouveaux champs tels que celui de Shtokman, en mer de Barents.

Le climat est un élément permettant d'atteindre ces objectifs : comme le note le « Rapport de synthèse sur le dialogue énergétique » publié en septembre 2001 par Victor Khristenko, vice-premier ministre russe, et François Lamoureux, directeur de l'énergie à la Commission européenne, « l'Union européenne et la Russie sont dans une situation complémentaire vis-à-vis de leurs obligations » dans le protocole de Kyoto : alors que l'Union doit réduire ses émissions de gaz, la Russie est très excédentaire. Elle pourra ainsi vendre des « crédits d'émission » aux autres pays industrialisés quand le marché se mettra en place.

Pourquoi Moscou est-il en aussi bonne position ? Parce que le protocole adopté en 1997 a choisi comme année de référence 1990, date à laquelle l'ex-Urss avait émis 2 389 millions de tonnes (Mt) de gaz carbonique. Or la crise économique qui a secoué la Russie dans les années 1990 a fait plonger sa consommation d'énergie, et donc ses émissions de CO₂ : elles étaient en 1995 de 1 575 Mt.

CONTRÔLER LA CONSOMMATION

Cette situation devrait perdurer : selon les projections de l'Agence internationale de l'énergie, elles se situent en 2010 entre 1 450 Mt et 1 670 Mt. L'Agence suppose en effet que, même si l'économie russe se remet en route et retrouve la croissance (ce qui est le cas depuis 1999), l'amélioration de l'efficacité énergétique lui permettra de contenir ses émissions.

Cette amélioration est un des objectifs majeurs de la « Stratégie énergétique pour la Russie d'ici à 2020 », publié en octobre 2001 par le ministère de l'énergie russe, qui pense l'atteindre notamment par une augmentation régulière du prix domestique de l'énergie, qui est actuellement très bas. En contrôlant la consommation

domestique de gaz, le ministère de l'énergie entend accroître les exportations, qui sont bien plus fructueuses.

L'idée d'utiliser les mécanismes de Kyoto pour financer des équipements énergétiques modernes en Russie est donc très attractive. Il reste à éviter que les revenus procurés par la vente des permis d'émissions ne partent dans le trou noir des circuits de corruption russes. Cela pourrait être garanti par une structure spéciale, tel que le Schéma vert d'investissement (*Green Investment Fund*), proposé par des firmes énergétiques russes : l'argent européen consacré à l'achat de crédits de CO₂ russes transiterait par ce fonds pour des usages précisément connus.

La logique du procédé est bien établie. Il reste, avant d'en élaborer les détails, à passer un obstacle politique : la ratification du protocole de Kyoto par la Russie. Les signaux contradictoires perçus de Moscou rendent difficile le pronostic à ce propos. Élément affaiblissant l'intérêt de la Russie pour le protocole : le retrait des Etats-Unis a fait chuter le prix prévisible des crédits d'émission.

H. K.

CHRONIQUE

par Serge Marti

L'« axe du Bien »

« OFFENSIVE CONTRE L'ENNEMI »... Chaque jour, les journaux télévisés martèlent le slogan. « Nous les pourchasserons jusqu'au dernier. Ils ne sont pas encore sous contrôle mais il n'y a pas d'échappatoire. Nous disposons de toute la force et de l'organisation nécessaires. » Une nouvelle profession de foi de George W. Bush, dirigée contre Oussama Ben Laden et ses séides ? Pas du tout, simple florilège emprunté au discours martial prononcé, en ce moment, par Fidel Castro et diffusé sur les petits écrans cubains. L'« ennemi » du jour pour le Lider Maximo ? Le moustique *Aedes oegyptie*, à l'origine de l'épidémie de dengue qui, depuis quelques semaines, sévit à Cuba. Des côtes de Floride voisines, on observe avec atten-

italien, un allié déconcertant dont on connaît, outre les frasques judiciaires qui lui valent d'être brocardé dans la presse d'outre-Manche, le peu de réel appétit pour la cause européenne. Sur ce dernier point, la connivence est encore plus artificielle si on se réfère aux propos tenus au *Figaro* par Peter Hain, le responsable des affaires européennes au Foreign Office (« Les ennemis de l'euro sont les ennemis de l'Europe »), qui ont déclenché un tollé dans les milieux conservateurs britanniques.

Les deux chefs de gouvernement ont en ce moment au moins un point commun : les difficiles passes d'armes qui les opposent aux syndicats. Mais l'entente Blair-Berlusconi, qui permet à *Il Cavaliere* de faire oublier son statut de mouton noir de

« Après s'être entiché de Schröder, Tony Blair a jeté son dévolu sur Berlusconi »

tion la progression du mal. Mais il n'est pas encore question d'ajouter l'île castriste à l'Irak, l'Irak et la Corée du Nord sur la liste des pays composant « l'axe du Mal » dressée par l'administration américaine.

En ces temps de guerre sémantique agrémentée de références bibliques, en Europe, un autre axe, du « Bien » celui-là, à en croire ceux qui en sont à l'origine, s'est établi entre le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi, et son homologue britannique Tony Blair. Pour l'instant, il ne s'agit que de manifester une compassion commune à l'endroit du marché du travail – qu'il faut « flexibiliser » – et de l'économie en général – vouée à une plus grande libéralisation, notamment des marchés du gaz et de l'électricité.

Là aussi, les mots ont un sens. Le texte signé à Rome le 15 février entre les deux responsables de gouvernement stipule que « la dérégulation n'est pas une question doctrinale mais une exigence pour la modernisation ». Médiatisée avant le sommet des « réformateurs », qui s'est tenu les 22 et 23 février à Stockholm en présence des principaux dirigeants sociaux-démocrates, travaillistes ou de centre-gauche d'Europe et d'Amérique, dans le cadre du Réseau international pour la gouvernance progressiste créé en 1997 par Tony Blair et Bill Clinton, la constitution d'un axe Londres-Rome était tout sauf innocente. Même si elle résulte de singuliers allers-retours.

Après s'être entiché, un temps, de l'Allemand Gerhard Schröder, avant de courtiser beaucoup plus activement l'Espagnol José María Aznar, le leader britannique a jeté à présent son dévolu sur son « collègue »

la famille européenne, va bien au-delà d'une simple alliance sur le front social ou économique.

A un mois du sommet de Barcelone qui réunira les quinze chefs d'Etat et de gouvernement sous présidence espagnole, ce nouvel « axe du Bien » vise à contourner le vieux couple franco-allemand. « L'idée que l'Europe puisse être dirigée par la France et l'Allemagne est finie. Non seulement elle n'est pas souhaitable, mais elle n'est plus réalisable », considère Peter Hain, très en verve. Il permet à Tony Blair de passer à la vitesse supérieure.

Son concept de « troisième voie » – à laquelle s'était rallié le chancelier allemand – avait déclenché, en son temps, des vagues au sein de la gauche européenne. Mais celle-ci s'est étiolée au rythme des élections. Aujourd'hui, la droite est au pouvoir en Espagne, en Italie, au Danemark, au Portugal et en Belgique. Si la France en avril-mai et l'Allemagne en septembre basculent de même, c'est toute la carte de l'Europe qu'il faudra redessiner.

Tony Blair le sait bien, qui pousse deux pions en même temps. Une « troisième voie » devenue « troisième voie et demie » depuis que Rome a fait allégeance, en attendant l'intégration des chrétiens-démocrates allemands si Gerhard Schröder mord la poussière électorale à l'automne. Un atlantisme renforcé depuis que le premier ministre britannique épaula George Bush junior dans sa croisade antiterroriste et qui a les faveurs de Silvio Berlusconi comme de José María Aznar, à en juger par les déclarations de ce dernier au magazine allemand *Der Spiegel*. Deux axes qui mettent à mal ce qui reste de l'Europe « rose ».

INSTITUT DES ETUDES ECONOMIQUES, SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION **IESTO**

Vous souhaitez développer votre expertise sur les marchés porteurs de l'organisation, du consulting et du management de projet

L'IESTO - CNAM
vous donne rendez-vous au

Salon de la Formation Continue
du 6 au 8 mars 2002
de 10 h à 19 h (nocturne jeudi 7 mars jusqu'à 21 h)

Porte de Versailles - 75015 Paris
Paris Expo - Hall 6 - Stand PG4



Former aux métiers de l'organisation et du management de projet

CNAM-IESTO
292, rue St-Martin
75141 PARIS Cedex 03
☎ 01 40 27 25 08
e-mail : iesto@cnam.fr
www.cnam.fr/instituts/iesto

DANS LES COULISSES DU BUDGET

par **Nicolas-Jean Brehon**

Le choix politique de l'impôt européen

L'IDÉE D'UN IMPÔT européen est ancienne. Elle est périodiquement relancée par le Parlement européen (PE), par la Commission, et même par les ministres des Etats membres. Après Pierre Bérégovoy, en 1992, les ministres des finances belge et allemand, l'an passé, ont eux aussi évoqué cette piste. Une convergence apparente, mais semble-t-il assez vaine puisque si l'idée est récurrente, elle est toujours restée sans suite. Mais c'était avant l'euro. La monnaie unique donne un formidable coup d'accélérateur à l'intégration européenne, et nul doute que cette question sera à nouveau et peut-être, cette fois, sérieusement débattue dans le cadre de la convention sur l'avenir de l'Europe.

L'impôt européen aurait pour but de financer le budget

distincts. L'un, officiel, renvoie à l'idée de citoyenneté européenne. L'impôt européen serait la conséquence logique du mouvement d'intégration dont la monnaie unique est le parfait symbole. Il remplacerait un système totalement opaque et permettrait de créer un nouveau lien entre l'Union et les citoyens européens. Ces derniers ne sont d'ailleurs pas opposés à l'idée, même si au Royaume-Uni, les partisans de l'Union sont aussi très hostiles à l'impôt européen, jugé particulièrement inopportun au moment où le pays hésite à rejoindre la zone euro.

Mais il existe aussi un argument officieux, plus délicat : l'impôt européen serait une manifestation d'autonomie et même d'affranchissement. Pour qui ? Il

L'idée même d'un pouvoir fiscal au Parlement européen fait bondir plus d'un parlementaire français. Le gouvernement n'est guère plus enthousiaste puisqu'à fiscalité constante tout impôt européen signifie ipso facto diminution des ressources nationales

(100 milliards d'euros), en complément ou en remplacement des actuelles « ressources propres », pour reprendre la terminologie communautaire, constituées par les droits de douane, une recette de taxe à la valeur ajoutée (TVA) et une ressource assise sur le produit national brut (PNB). En réalité, les mécanismes de calcul sont tels que ces ressources, censées garantir l'autonomie financière de l'Union, n'ont de « propres » que le nom. Seuls les droits de douane sont un véritable impôt communautaire, mais ils ne représentent que 15% du financement total. Les autres sont des cotisations payées par les Etats membres, prélevées sur leurs recettes fiscales, comme pour le financement de n'importe quelle organisation internationale.

Pourquoi un impôt européen ? La création d'un impôt obéit à deux logiques, financière (le plus souvent) ou politique. L'argument financier est ici, largement inopérant. Contrairement à une idée répandue, l'Europe n'a pas besoin de nouvelles recettes budgétaires. Elle les a, et même les meilleures qui soient, puisque la ressource PNB est calculée de telle sorte que le budget soit toujours équilibré. Ce privilège, quasiment unique au monde, permet de réduire régulièrement l'importance des autres ressources. Ainsi, la recette est garantie et s'ajuste automatiquement aux dépenses dans la limite d'un plafond, fixé à 1,27% du PNB communautaire.

Or, aujourd'hui, le budget communautaire est très loin de ce plafond. Les 100 milliards d'euros du budget ne représentent que 1,06% du PNB communautaire, ce qui laisse une marge de progression de 19,8 milliards d'euros. L'Europe ne manque donc pas d'argent. D'ailleurs, une partie des dépenses programmées n'est pas consommée. Tant que le coût de l'élargissement n'est pas sérieusement évalué, rien n'oblige l'Union à relever ce plafond, et dans le cas contraire, rien ne l'oblige à changer de mode de financement.

La justification d'un éventuel impôt européen est clairement politique. Avec deux arguments

va de soi que l'impôt européen serait voté par le Parlement de Strasbourg. Mais pourquoi ? et vis-à-vis de qui ? Pour Michel Charasse, la réponse est claire : « Si le PE veut voter l'impôt, c'est pour augmenter les dépenses. » En application des traités, la nature des ressources et le plafond autorisé sont aujourd'hui déterminés par une décision du Conseil, ratifiée par les Etats membres. En d'autres termes, le verrou est double : il faut l'unanimité du Conseil et l'autorisation des parlements nationaux. Dès lors que le PE prendrait la responsabilité politique de voter l'impôt, il va de soi que les contraintes fixées par les autres ne tiennent plus. A moins d'inventer un nouveau « parlementarisme européen rationalisé ».

Ainsi, derrière l'impôt européen, se cache l'enjeu du partage des pouvoirs entre le PE et les Parlements nationaux. Le dossier est particulièrement sensible. L'idée même d'un pouvoir fiscal au PE fait bondir plus d'un parlementaire français. Le gouvernement n'est guère plus enthousiaste puisqu'à fiscalité constante, tout impôt européen signifie ipso facto diminution des ressources nationales. Pour tant, même si les parlements nationaux refusent de l'admettre, il est clair que le balancier n'est pas en leur faveur.

Avec la monnaie unique, les Etats ont concédé un transfert de souveraineté bien plus important que celui qui résulterait d'un éventuel impôt européen. L'un des rares à avoir une position plus ouverte et une vision stratégique est le sénateur Denis Badré. Pour ce dernier, « le système actuel est confus mais acceptable, car les Etats, au sein du Conseil, restent maîtres des compétences. L'impôt européen ne s'imposera que le jour où il y aura transfert de compétences des Etats vers une autorité unique de l'Union. Quelles compétences ? La défense ». C'est sans doute mettre la barre un peu haut. Mais qui sait ? Dans vingt ou trente ans...

Nicolas-Jean Brehon enseigne à la faculté Jean-Monnet-Paris-Stud

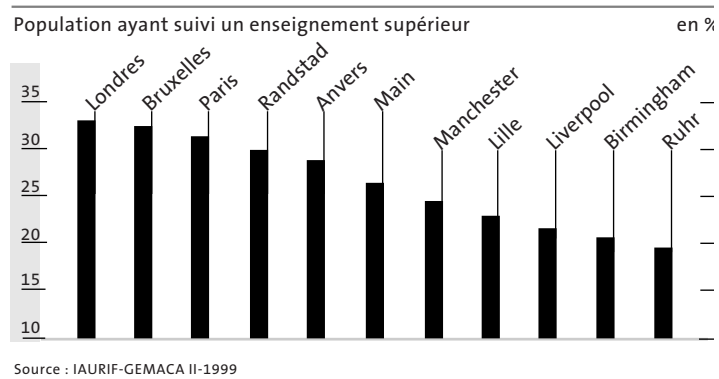
Concurrencée par d'autres régions de l'Union, l'Ile-de-France veut mieux se vendre

LA PREMIÈRE RÉGION FRANÇAISE VIENT DE LANCER UNE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Toutes les grandes capitales européennes sont dotées d'une Agence de développement économique. L'Ile-de-France faisait exception mais le conseil régional vient d'en créer une, opérationnelle depuis quelques semaines. Sa mission ? Promouvoir la région sur le plan international et accompagner les projets d'investissements des entreprises. Pour réaliser ce travail, l'Agence régionale de développement (ARD), dotée d'un budget prévisionnel de 7,32 millions d'euros, ne pouvait pas faire l'économie d'un diagnostic des points faibles de l'Ile-de-France, afin de les améliorer, et de ses atouts, pour en tirer le meilleur parti. Ces éléments apparaissent nettement dans l'étude sur « Les métropoles du nord-ouest de l'Europe en chiffres », réalisée dans le cadre du projet communautaire Gemaca II et coordonnée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France (Iaurif).

Ce document permet de comparer, grâce à divers indicateurs, les performances de quatorze métropoles, délimitées géographiquement selon des zones dites régions urbaines fonctionnelles (RUF), c'est-à-dire les bassins d'emploi. Ces RUF se situent dans six pays : la France avec Paris et Lille ; l'Angleterre avec Londres, Birmingham, Glasgow, etc. ; l'Irlande, avec Dublin ; la Belgique,

LONDRES ET BRUXELLES POUR LES PLUS QUALIFIÉS



Source : IAURIF-GEMACA II-1999

avec Bruxelles et Anvers ; les Pays-Bas, avec le Randstad ; l'Allemagne, avec les régions de Rhin-Main et de Rhin-Ruhr. Comment se place l'Ile-de-France ? « Les résultats montrent que l'Ile-de-France reste une des régions leaders en Europe mais figurant le plus souvent en deuxième position, et plusieurs indicateurs tendraient à confirmer que sa dynamique est, sous certains aspects, insuffisante », observe Bernard Attali, président du directoire de l'ARD et ancien président d'Air France. En particulier, sa visibilité et son attractivité au plan international en tant que site de développement économique ne sont pas assez fortes.

Sur le plan de la population, celle de l'Ile-de-France (11,7 millions d'habitants) est relativement jeune : la proportion de moins de 25 ans est de 32,9%. C'est plus qu'à Londres ou Bruxelles, mais c'est moins qu'à Lille, et surtout qu'à Dublin (39,4%), qui cumule ce score avec un faible pourcentage de personnes de plus de 65 ans (9,6% contre 12% à Paris). Le niveau de qualification en Ile-de-France est élevé : 31% des 25/59 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur, ce qui est toutefois moins qu'à Londres et Bruxelles (33%).

L'emploi a augmenté dans les quatorze régions observées entre 1994 et 1999, mais la croissance est plus faible à Londres et dans la région Rhin-Ruhr qu'en Ile-de-France. En revanche, le rythme

est plus soutenu dans la Randstad. En Ile-de-France, la tertiarisation des emplois s'accroît. En 1999, 79,1% des emplois relevaient des services. Mais Londres fait mieux, et surtout la Randstad (80,8%).

Quant au chômage, son taux reste supérieur en Ile-de-France à celui de la plupart des treize autres régions, même s'il diminue sensiblement depuis quelques années. Cette diminution reste toutefois inférieure à celle obser-

L'atout essentiel de la métropole parisienne tient dans la forte concentration de la recherche : 126 700 personnes pour la recherche privée et publique, soit 43% du potentiel national. Ce taux est proche de celui de Londres ou de l'Etat de New York, mais nettement inférieur à celui de Tokyo ou de la Californie

vée à Londres ou dans la Randstad, où elle est le fruit de « la très forte flexibilité de l'emploi », précise Jean-Pierre Dufay, directeur de l'Iaurif, mais au prix d'emplois souvent peu qualifiés et très mal rémunérés.

Le produit intérieur brut (PIB) de l'Ile-de-France - 407 milliards d'euros en 2000, selon Eurostat -

se situe dans la moyenne des quatorze métropoles, tout en étant supérieur de 31% à celui de la région Rhin-Ruhr, mais inférieur de 14% à celui de Londres. En 1998, c'est à Francfort (30 600 euros) et à Paris (29 950 euros) que la richesse produite par habitant est la plus élevée.

Pour l'Iaurif, l'atout essentiel de l'Ile-de-France tient dans la forte concentration de la recherche : 126 700 personnes pour la recherche privée et publique, soit 43% du potentiel national. Ce taux est proche de celui de Londres ou de l'Etat de New York, mais nettement inférieur à celui de Tokyo ou de la Californie. « Par rapport aux régions de Londres ou de Rhin-Ruhr, Paris est en bonne position, conclut Jean-Pierre Dufay, mais sa situation s'érode sur différents secteurs. » Ce décalage justifie donc la création de l'ARD, d'autant que l'Ile-de-France, qui a perdu 40% de ses effectifs dans l'industrie depuis 1975, montre, comme le dit Jean-Paul Huchon, président du conseil de surveillance de l'ARD et président du conseil régional,

Francine Aizicovici

La Commission relance le serpent de mer de la mobilité

DES MESURES POURRAIENT ÊTRE ADOPTÉES SOUS LA PRÉSIDENTE ESPAGNOLE : CARTE DE SANTÉ EUROPÉENNE, SITE UNIQUE POUR L'EMPLOI...

On sent le volontarisme dans l'intitulé du document. Cette fois-ci, il ne s'agit pas d'un rapport (un de plus), mais « d'un plan d'action en matière de compétences et de mobilité » adopté par la Commission le 13 février et qui sera discuté au Conseil européen de Barcelone les 16 et 17 mars. A côté de la lutte contre le terrorisme, axe majeur de la présidence espagnole de l'Union européenne (UE), un « petit » dossier essaie, en effet, de faire sa place au soleil : la création d'un marché du travail européen, où la main-d'œuvre « serait qualifiée et flexible ». Le chantier ressort régulièrement des placards de Bruxelles, quand ce ne sont pas les chefs d'Etat qui s'en emparent, à l'instar de Tony Blair et de Silvio Berlusconi, qui se mobilisent aujourd'hui pour libéraliser les pratiques existantes. Dès 1996, Jacques Santer, alors président de la Commission, avait créé « le groupe

de haut niveau sur la libre circulation des personnes », avec à sa tête Simone Veil. Un an plus tard, Bruxelles avait sur sa table un rapport de 112 pages qui formulait pas moins de 80 recommandations.

Les idées qui seront présentées à Barcelone ne sont donc pas toutes nouvelles, mais elles balaient bien le champ des interventions possibles. Il s'agit de lever les obstacles structurels qui freinent la mobilité au sein des Quinze : formation, éducation, qualification, fiscalité, protection sociale, culture et pratique des langues. Tous ces points sont abordés dans le document. Il y a les belles déclarations d'intention, du genre « les Etats membres doivent tendre vers un véritable droit d'accès gratuit aux compétences-clés pour tous les citoyens, quel que soit leur âge » ou encore « les Etats membres, en collaboration avec les partenaires sociaux, devraient viser à garantir que les res-

« Que chaque travailleur dispose d'un plan personnel de développement des compétences »

sources adéquates pour l'investissement dans les ressources humaines soient disponibles, en particulier dans les régions présentant un retard ».

Mais il y a aussi du concret. Bruxelles demande par exemple la réduction de moitié (d'ici à 2010 par rapport à 2000) du nombre des 18-24 ans n'ayant pas dépassé le premier cycle de l'enseignement secondaire et qui ne suivent plus aucune forme d'éducation ou de formation.

UNE FAIBLE ROTATION PROFESSIONNELLE

Pourcentage de salariés selon la durée de l'emploi actuel-2000

Pays	Moins de 1 an	Entre 1 et 2 ans	Plus de 2 ans
Belgique	13,7	9,3	77,0
Allemagne	14,9	10,5	74,6
France	15,9	9,7	74,5
Italie	11,2	7,8	81,0
Roy.-Uni	19,5	12,3	68,3
UE-15	16,4	10,1	73,5

Source : Eurostat-EFT (Enquête sur les forces de travail)

Les chiffres sont, dans ce domaine, assez inquiétants : cet « abandon scolaire prématuré » concernait, en 2000, 18,5% de la population européenne en moyenne. Mais ce pourcentage, s'il est de 6,8% au Royaume-Uni, monte à 43% au Portugal. Alors que les partenaires sociaux européens sont en train de négocier sur la formation professionnelle - ils se sont engagés à présenter un texte pour le sommet de Barcelone -, les experts de Bruxelles proposent « que chaque travailleur dispose d'un plan personnel de développement des compétences, basé sur une évaluation de ses compétences propres ».

Autre volet abordé : l'amélioration de l'information et de la transparence pour les offres d'emplois. La Commission a décidé de créer l'année prochaine un « site unique d'information sur la mobilité », qui fournira aux citoyens européens des données sur les emplois disponibles, les possibilités de formation et les équivalences en matière de qualification. Une mesure attendue depuis longtemps : la création

des « dualités sociales et territoriales, avec des zones promises à un grand développement et des zones de pauvreté et de reconquête qu'il faut soigner. Nous avons une ambition d'aménagement du territoire, pour faire de ces zones déshéritées des zones prospères. »

d'une « carte de santé européenne » afin de régler une fois pour toutes, même si cette protection sociale fonctionne plutôt bien, la question de la transférabilité des droits. Dans le même ordre d'idées, le plan d'action prévoit une consultation des partenaires sociaux européens au printemps sur la question des retraites complémentaires, là encore afin que les salariés qui bougent ne soient pas pénalisés.

Le document foisonne donc de bonnes idées. Seront-elles mises en œuvre ? Les arbitrages, les démarches basées sur l'unique volontariat des Etats membres, l'absence de sanctions réelles en cas de non-respect des engagements laissent à penser que le plan d'action va être sérieusement édulcoré. Si c'est le cas, les statistiques européennes, qui montrent qu'à l'heure actuelle seulement 225 000 personnes, soit 0,1% de la population totale de l'UE, ont déplacé leur résidence officielle dans un autre pays, ne devraient guère évoluer.

Marie-Béatrice Baudet

Le vieillissement de la France ne pénalisera pas son économie

DANS SON DERNIER RAPPORT, LE CONSEIL D'ANALYSE ÉCONOMIQUE EXAMINE LES CONSÉQUENCES DES MUTATIONS DE POPULATION

Démographie et économie forment un vieux couple, mais qui porte aux fantasmes ; la paupérisation sous l'effet de la loi d'airain des rendements décroissants, jadis ; l'inéductibilité du chômage, hier ; la rétraction économique et sociale sous l'effet du vieillissement, aujourd'hui ». Ainsi s'annonce le rapport sur « Démographie et économie » que vient de publier le Conseil d'analyse économique (CAE). « *Vieux couple* », la démographie et la croissance ? Vite dit. Trop souvent, les économistes auscultent l'augmentation des biens et des services produits en délaissant l'évolution quantitative concomitante des populations. D'où l'intérêt de la dernière livraison en date du CAE, essentiellement rédigée par Michel Aglietta (professeur à Paris-X-Nanterre), Didier Blanchet (responsable du département emploi et revenus d'activité à l'Insee) et François Héran (directeur de l'Institut national d'études démographiques) qui, en quatre chapitres (« Situation démographique de la France dans le contexte européen », « Conséquences macroéconomiques des évolutions démographiques », « Transition démographique, croissance mondiale et équilibres financiers internationaux », « Perspectives démographiques, politiques économiques et politiques sociales : quelques éléments de synthèse »), passe en revue les conséquences éco-

nomiques détaillées des évolutions démographiques, des points souvent méconnus et des hypothèses parfois contradictoires.

L'une des idées à retenir est que, depuis la fin du baby-boom (lequel s'est étalé de 1946 à 1964), tout en étant en repli, le taux de fécondité en France reste proche du seuil de renouvellement des générations. Celui-ci se situe désormais entre 2,07 et 2,08 enfants par femme tandis que le nombre des naissances excède de 40 % celui des décès et que le solde migratoire reste positif. Autant d'éléments qui expliquent pourquoi la croissance démographique de la France constitue un cas atypique en Europe qui devrait se poursuivre par « une croissance sans précédent de la population jusqu'aux alentours de 2030-2040 ». Ultérieurement, le solde naturel deviendra légèrement négatif « et la croissance reposera essentiellement sur les migrations », estiment les auteurs du rapport.

Pour ce qui est de la répartition actifs/inactifs, le tableau est moins réjouissant. Actuellement, toutes les générations issues du baby-boom ne sont pas encore parties en retraite mais c'est à partir de 2005 que commenceront à se faire sentir les premières ondes du choc démographique futur, lequel

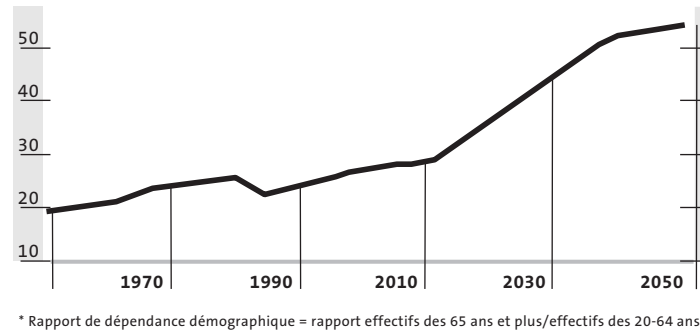
L'augmentation des cotisations risque de se traduire par une hausse du coût du travail, surtout peu qualifié

« devrait être plus fort chez nous que chez nos voisins », anticipe François Héran.

Quelles conséquences économiques attendre du vieillissement de la population, même si, en l'espèce, la France constitue « une exception positive » ? Pour Didier Blanchet, elles s'annoncent moins catastrophiques que ne le craignent cer-

UN RAPPORT ACTIFS/INACTIFS DÉFAVORABLE

Taux de dépendance démographique en France*



* Rapport de dépendance démographique = rapport effectifs des 65 ans et plus/effectifs des 20-64 ans

tains économistes et démographes. A tendances de progrès technique et de profil de productivité par âge inchangé, l'effet du vieillissement sur la productivité « sera très faible », assure-t-il. De même, si le poids des dépenses de retraite et de dépendance doit être fortement ressenti, en revanche, la hausse s'annonce beaucoup plus modérée pour les dépenses de santé. « On se soigne désormais à tout âge », et les personnes âgées qui dépensent plus que le reste de la population sont aussi moins nombreuses que cette population.

Pour ce qui est des incidences sur le marché du travail, le spécialiste de l'Insee, qui « renvoie dos à dos les thématiques populationnistes et malthusiennes » sur le sujet, considère qu'il n'y a pas de bénéfice à attendre du retournement escompté à partir de 2005-2010 lorsque, compte tenu des départs en retraite, les demandes d'emploi seront mathématiquement moins nombreuses. Ce retournement ne concerne que la population active (alors que la croissance de la population totale reste positive jusque vers 2010) et des effets induits, tels qu'une augmentation de la masse salariale, peuvent avoir des conséquences négatives, à savoir une contraction de la demande, pénalisante pour la croissance.

A propos des retraites, le CAE évoque trois options possibles. Le report de l'âge de cessation d'activité est une solution, mais elle peut se heurter à la difficulté de faire

coïncider la productivité des travailleurs âgés avec le salaire auquel ils estiment avoir droit. De même, l'augmentation des cotisations risque de se traduire par une hausse du coût du travail, surtout peu qualifié et, donc, de pénaliser l'emploi des travailleurs les moins qualifiés.

Quant à la capitalisation, la formule présente des avantages en termes de diversification des risques et de surcroît de revenus quand elle se transforme en épargne supplémentaire, mais au prix d'un sacrifice important pour les premières générations. « Si on engage un processus de capitalisation maintenant, cela représente un coût énorme. Toutes les générations nées avant 1980 n'y trouveront pas intérêt, faute d'avoir pu accumuler suffisamment de patrimoine », explique Michel Aglietta. Celui-ci est par ailleurs l'auteur du passage consacré à l'examen des scénarios plus mondiaux, en « économie ouverte » d'où il ressort que « la position extérieure de l'Europe se dégrade considérablement après 2030 ». De créancière durant les premières décennies, elle deviendrait de plus en plus débitrice après 2040 ou 2050, avec un taux d'endettement très élevé en proportion du capital de la zone, difficile à financer, assorti d'un risque de « contestation de la solidarité intergénérationnelle » résultant de la forte augmentation des cotisations pesant sur la population active.

Serge Marti

Retraites : réformer ou parler de réformer ?

DES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX ET PATRONAUX ONT TENTÉ D'OUVRIER DES PISTES DE RAPPROCHEMENT ENTRE PRIVÉ ET PUBLIC

Surprenante cohabitation lundi 11 février après-midi, dans la salle Médicis du palais du Luxembourg, siège du Sénat, à Paris. Jean-Christophe Le Duigou, chargé des affaires économiques à la CGT, Bernard Devy, secrétaire confédéral de FO et président de l'Arrco, Marie-Annick Garaud, secrétaire confédérale de la CFDT, étaient réunis en colloque aux côtés de Bernard Caron, du Medef, et de Yannick Moreau, présidente du Conseil d'orientation des retraites (COR) pour évoquer d'éventuelles « pistes de rapprochement » entre les retraites du public et du privé.

Les oppositions syndicales à un alignement des conditions de départ en retraite des fonctionnaires sur les conditions offertes aux salariés du privé – infiniment moins favorables – auraient-elles brusquement disparu ? Pas vraiment, mais le colloque organisé par Marcel-Pierre Cleach, sénateur de la Sarthe, aura en tout cas permis de constater que, six ans

après les dures grèves des transports publics de l'hiver 1995, le souffle glacé du conflit social généralisé ne gèle plus la réflexion sur les retraites.

Les esprits ont donné le sentiment d'avoir évolué. Et ce n'est sans doute pas l'un des moindres mérites de Yannick Moreau que d'avoir jeté les bases d'un dialogue informel entre les partenaires sociaux à l'occasion du rapport – « Renouveler le contrat social entre les générations », rendu public en décembre dernier que le premier ministre lui avait confié mission de rédiger. Ce n'est sans doute pas un hasard si l'ensemble des représentants syndicaux présents au colloque ont, spontanément, marqué leur fierté d'avoir participé aux travaux du COR, à l'exception du Medef, absent de cette instance.

A entendre Jean-Christophe Le Duigou affirmer que « des inégalités structurelles conduiraient inévitablement à l'éclatement du système », ou Marie-Annick Garaud réclamer des « objectifs généraux de réforme du système », il était clair que les esprits se voulaient ouverts et constructifs. Même Bernard Devy, qui s'est gardé d'alléger la traditionnelle opposition de sa centrale à un alignement pur et simple du public sur le privé, a préféré mettre l'accent sur la nécessité de maintenir les plus de 50 ans au travail, sans aller jusqu'à créer des « emplois vieux ».

Mais les lignes de retranchement demeurent. Côté syndical, Jean-Christophe Le Duigou a signalé qu'il existait « des inégalités très fortes au sein même de chaque système, public ou privé, et que les retraites des ouvriers de la chimie étaient moins avantageuses

que celles de leurs collègues du pétrole », et a conclu qu'un alignement ne pouvait faire sens « que par le haut ». Côté patronal, Bernard Caron, du Medef, a renouvelé le leitmotiv de son organisation – « pas de charges supplémentaires sur les entreprises » – et n'a pu résister au plaisir de jeter de l'huile sur le feu en ajoutant que si l'Etat était considéré comme une entreprise, il cotiserait aujourd'hui à un taux de 45 % pour financer les retraites de ses fonctionnaires.

Yannick Moreau, forte des travaux du COR, a saisi la balle au bond pour expliquer que ce ratio astronomique incluait les pen-

« Le vrai sujet est le calcul de la pension non plus sur les dix dernières années, mais sur les vingt-cinq meilleures »

sions militaires (en retraite après quinze années sous les drapeaux) et ne prenait pas en compte les primes dans le calcul de la masse salariale. « Si l'on exclut les militaires et si l'on inclut les primes, le ratio n'est pas très différent de celui d'une entreprise privée », a-t-elle précisé.

Dans un souci d'avancer une proposition constructive, elle a ajouté : « Personne ne demande aux militaires de renoncer à un système de retraites qui fait partie du contrat que la nation a signé avec eux, mais si on rallonge un jour la durée de cotisation de deux ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein, il ne serait pas illégitime qu'ils consentent à un effort similaire. » Excepté cette timide avancée, le front syndical s'est consoli-

dé autour de l'idée générale d'une « garantie du taux de remplacement ». Soit une indication claire donnée aux citoyens du niveau qu'atteindra la pension par rapport au dernier salaire ou au salaire moyen. « Il faut des objectifs généraux de réforme du système, a expliqué Marie-Annick Garaud. C'est la seule manière de redonner confiance : garantir un taux de remplacement aux jeunes générations et aussi à tous. »

Il est vrai que les salariés du privé – contrairement aux fonctionnaires – souffrent de l'incapacité du système de retraites de leur préciser le montant de leur pension. D'où le caractère anxiogène

d'un sujet comme celui des retraites. En bonne technicienne du sujet, la représentante de la CFDT a ainsi ajouté que le retour des salariés du privé à 37,5 années de cotisation (au lieu de 40) pour une retraite à taux plein – soit un alignement sur les fonctionnaires – était un « faux débat. Le vrai sujet est le calcul de la pension non plus sur les dix dernières années, mais sur les vingt-cinq meilleures ». Il est vrai que le décalage entre privé et public vient précisément de là. Mais exiger que les discussions commencent par le montant, n'est-ce pas une façon habile pour les syndicats de repousser une fois de plus la date des négociations ?

Yves Mamou

Mécanique de l'économie

par Jean-Paul Betbèze

Concours de laideur

LA LITTÉRATURE ÉCONOMIQUE

Depuis l'affaire Enron, la suspension se répand sur les pratiques comptables des sociétés, via l'anticipation de profits non réalisés (*aggressive accounting*), et la mesure du non-mesurable (*intangible assets* ou *goodwill*), qui peuvent représenter une part considérable des actifs. Tous les regards se tournent vers les analystes financiers qui, dans leur immense majorité, recommandent d'acheter les titres qu'ils suivent, les commissaires aux comptes qui sont aussi des conseillers, et les banques qui font les prêts... La circularité de certains processus inquiète.

Mais les Etats-Unis connaissent aussi la plus forte croissance démographique des grands pays développés et attirent vers eux les cer-

veaux de la planète. Logiquement,

Les difficultés à venir pourraient naître de la supériorité américaine elle-même, si elle paraît à tous évidente, bref, inattaquable. Par un effet pervers, les Etats-Unis pourraient attirer ainsi plus de capital qu'ils ne sauraient gérer correctement, se montrer moins empressés dans la recherche de productivité, avec l'idée qu'ils sont les meilleurs

Pour gagner, il ne s'agit donc pas pour lui de classer ses propres préférences, mais de donner l'idée qu'il se fait du sentiment majoritaire, à moins que ce ne soit l'idée qu'il se fait du sentiment majoritaire des gens qui répondent au concours, ou encore l'idée majoritaire que les gens qui répondent se font de suite : le jeu de miroirs se poursuit, jusqu'au quatrième ou cinquième degré, ou plus loin encore.

Contrairement au spéculateur, l'investisseur ne s'intéresse qu'aux seuls mérites de l'entreprise, et cela sur longue période, en fonction de sa situation, de ses choix stratégiques, de ses dirigeants, de ses capacités financières... Le voilà alors en recherche de ces valeurs dites de « père de famille », qui obéissent à des logiques de valorisation de long terme, et qui ne s'avèrent pas, en général, un si mauvais choix. Mais, quand les marchés se retournent, l'anxiété gagne partout et peut faire même vaciller l'investisseur.

Le Japon fait peur aujourd'hui, maintenant que l'on mesure mieux les dettes qui pèsent sur l'Etat, les firmes, les banques, les assureurs. Et les gens s'inquiètent, ferment leurs comptes dans les banques les plus en danger (*bank run*), liquident certains contrats d'assurance, inaugurant ainsi une nouveauté technique : l'*insurance run*... Puisque le yen les inquiète tous, ils vont vers l'or et le dollar.

L'Europe inquiète aussi un peu les investisseurs, en raison de sa croissance molle, de la complexité politique croissante, et d'une banque centrale qui incarne le fédéralisme et se trouve placée sous les regards de plus en plus pressants d'un Parlement européen et d'Etats-nations. Quant aux Etats-Unis, au-delà de la qualité de leur reprise, ils ne rassurent pas non plus les investisseurs, qui doutent de plus en plus des modalités de calcul de leurs profits.

Jean-Paul Betbèze est directeur des études économiques au Crédit lyonnais

LE MONDE DES LIVRES

avec Le Monde
DATÉ VENDREDI

LIVRES

par Annie Kahn

L'aventure des « dix glorieuses »

THE ROARING NINETIES. CAN FULL EMPLOYMENT BE SUSTAINED ?
Ouvrage collectif sous la direction d'Alan Krueger et Robert Solow (Russel Sage Foundation, The Century Foundation, 2002, 638 p., 49,95 \$, 57 €).

LA CROISSANCE ININTERROMPUE des Etats-Unis durant les années 1990 accompagnée d'un taux de chômage inférieur à 5 % quasiment sans inflation sont-ils réellement le signal d'une « nouvelle économie », comme certains l'ont cru ?

Sceptiques, le Prix Nobel d'économie Robert Solow, professeur émérite au Massachusetts Institute of Technology (MIT), et Alan Krueger, professeur à l'université de Princeton, ont voulu analyser à fond ce phénomène. Pour des raisons intellectuelles, certes, mais pas seulement. Leur objectif est bien davantage de tenter d'œuvrer en faveur du plein emploi, en donnant aux politiques les clés qui permettraient de rendre durable un phénomène dont les événements de ces derniers mois auraient plutôt tendance à montrer la nature éphémère.

PETIT BÉMOL

Avec l'aide d'une brochette de vingt-quatre économistes issus des plus prestigieuses universités et institutions américaines (on ne compte que deux Européens dans les contributeurs), Robert Solow et Alan Krueger décortiquent les statistiques économiques et sociales de « ces années 1990 rugissantes », tout en relativisant le phénomène. Un petit retour sur les performances des années 1960 montre en effet qu'à cette époque la croissance du produit national brut (PNB) américain fut supérieure à celle des années 1990, avec des taux de chômage et d'inflation légèrement inférieurs à ceux de la décennie écoulée.

Un petit bémol, qui n'amoindrit en rien l'intérêt des auteurs (et des lecteurs) sur la quête de ce qui fit la spécificité de ces années 1990. Pour ces chercheurs, la concomitance plus ou moins fortuite de plusieurs événements explique en grande par-

tie ce phénomène. Certains sont bien connus : l'accroissement de la productivité, le bas prix du pétrole, le cours élevé du dollar (qui permet de maintenir le niveau de prix de certains biens en raison de la concurrence des produits importés), la politique de la banque centrale américaine. D'autres facteurs, en revanche, émergent après les travaux des économistes ayant contribué à l'ouvrage, ce qui en fait sa nouveauté et son intérêt.

Ainsi de la diminution des dépenses de santé pour les employeurs américains, ou de l'inertie des revendications salariales. Il faut un certain laps de temps pour qu'une augmentation de productivité soit perçue par les salariés au point de se traduire en revendication salariale. Ce délai est une des raisons expliquant la non-augmentation des coûts de main-d'œuvre, et donc des prix. Mais le phénomène joue aussi en sens inverse, préviennent les auteurs. Les travaux statistiques amenant à cette conclusion sont détaillés dans l'ouvrage.

Autre facteur : la meilleure adéquation entre la main-d'œuvre disponible et les emplois offerts. Un constat qui conduit les auteurs à insister sur la nécessité d'investir en matière d'éducation et de formation pour améliorer le niveau de la main-d'œuvre.

Les différences entre les contextes américain et européen sont rapidement évoquées, l'ouvrage étant essentiellement centré sur les Etats-Unis. Mais sans doute sera-t-il fort utile aux chercheurs du Vieux Continent pour comprendre plus précisément pourquoi, au-delà des raisons habituellement évoquées (différences en matière de politique sociale, ou de comportement des gouverneurs de banques centrales, etc.), l'Europe n'a pas eu, elle aussi, ses « dix glorieuses ».

France Télécom : l'heure des comptes par Elie Cohen

Six ans après l'accession de Michel Bon à la présidence de France Télécom (FT), quatre ans après la libéralisation du secteur, deux ans après l'acquisition d'Orange, pour FT et ses dirigeants l'heure des comptes approche. Six ans, c'est la bonne distance pour juger de la mise en œuvre d'une stratégie et de ses premiers résultats. D'autant que FT a bénéficié du soutien constant de son actionnaire public sans avoir à se soumettre aux pressions contradictoires des marchés.

En six ans, l'entreprise a fait trois choix successifs en matière de portefeuille d'activités et de développement international. Le premier, hérité de l'ère Roulet - Marcel Roulet a été président de FT de 1991 à 1995 -, consistait à profiter de la déréglementation et de la libéralisation mondiale des télécoms pour avancer sur les mobiles par ses propres moyens et dans le fixe avec l'appui de Deutsche Telekom (DT) et de Sprint. Cette stratégie va voler en éclats suite à l'incapacité avérée de FT et de DT à faire de leur alliance autre chose qu'un prétexte à usage domestique pour le premier - l'alliance industrielle franco-allemande comme condition de la privatisation partielle et de la résistance à British Telecom, et tactique pour le second - se renforcer dans l'alliance avant de partir à la conquête du monde. Le faire-part de décès de l'alliance sera envoyé par DT lorsqu'il déclarera son intérêt pour Telecom Italia. Au terme de ce premier moment stratégique, FT se découvre démunie au niveau européen, doté d'actifs en cours d'appréciation dans les services informatiques, les composants électroniques, les opérateurs de Télécom au Mexique, en Belgique et ailleurs mais sans relais de croissance significatif hors de France.

Une nouvelle stratégie s'imposait. Croyant aux vertus créatives de l'endettement pour une entreprise générant un cash formidable et, fort des 20 milliards d'euros de plus-values potentielles héritées de l'ère Roulet, Michel Bon va se constituer un trésor imaginaire et partir à la chasse aux acquisitions. Au nom de la complémentarité fixe-mobiles, FT acquiert un opérateur de câble en Hollande, Case-ma, qu'il entend associer à un opérateur mobile Dutchtone. C'est

également sur cette base que FT pénètre le marché britannique en payant un ticket d'entrée élevé dans l'opérateur de câble NTL et se met sur les rangs pour acquérir une licence mobile de troisième génération. Au passage, FT rate l'opération E+ et essaie de se rattraper en entrant dans le capital de Mobilcom, un revendeur de services en téléphonie fixe et mobile en Allemagne.

L'entreprise, malgré ces acquisitions, hésite toutefois à s'engager pleinement dans la course aux valorisations des clients mobiles. Elle critique les conditions ruineuses acceptées par Mannesmann pour prendre le contrôle d'Orange. Au moment où Vodafone, qui avait choisi une stratégie de pur opérateur mobile, triomphe avec la prise de contrôle de Mannesmann, FT est dans l'impasse : il a englouti des fortunes dans des acquisitions en Allemagne et au Royaume-Uni sans bénéfice apparent, sa présence en Italie et en

2001 fut une *annus horribilis* : krach des valeurs Télécom, recul des perspectives de déploiement de l'UMTS... Depuis l'acquisition d'Orange, FT a donc opéré un nouveau tournant. Ayant amassé une dette himalayenne pour réaliser ses objectifs de croissance, l'entreprise s'est organisée en trois pôles ayant vocation à connaître une autonomie relative : Wanadoo dans l'Internet, Orange dans les mobiles et Equant dans les services aux grands comptes internationaux. Le désendettement est devenu le maître mot : ventes au plus bas de STM, de Sema, de Sprint, de TPS etc. La question n'est plus de savoir si FT est en difficulté, c'est avéré. Le problème est de savoir si, dans sa forme actuelle, l'entreprise peut survivre et, à plus court terme, si elle doit financièrement solder ses aventures récentes.

Commençons par les comptes de l'exercice 2001. L'opérateur franco-britannique Orange capitalise 36 milliards d'euros, ce qui est

de déprécier d'au moins 3 milliards d'euros la participation actuelle. Si Mobilcom, comme c'est probable, voit ses difficultés s'aggraver du fait de l'UMTS et si l'option de vente consentie à M. Schmid était exercée (33 % du capital), alors la facture serait encore plus lourde.

La troisième grande acquisition fut NTL. FT a des engagements de rachat de titres pour près de 1 milliard d'euros et sa participation justifierait une provision de près de 3 milliards d'euros. NTL, aujourd'hui, essaie d'échapper à la faillite. La dernière grande acquisition réalisée, Equant, permet à la fois la rationalisation des participations dans le service aux grandes entreprises, mais, en même temps, les conditions de l'acquisition rendent nécessaire aujourd'hui, au minimum, une provision pour dépréciation de l'ordre de 2,5 milliards d'euros.

Bref, une chose est sûre : une estimation conservatrice devrait conduire FT à passer une provision de 20 à 30 milliards d'euros en 2001. L'argument couramment opposé pour éviter de déprécier, à savoir le caractère stratégique des acquisitions, ne tient pas : il y a eu destruction irréversible de valeur. FT fait aussi mal que ses concurrents, objecte-t-on habituellement à ce bilan. FT a, comme ses collègues, cédé à l'exubérance irrationnelle des marchés, il a nourri la folie spéculative des licences UMTS en Allemagne et au Royaume-Uni. Si FT est, parmi les grands opérateurs, le plus affaibli et le plus endetté, cela est lié aux conditions d'acquisition d'Orange.

L'entreprise survivra à la faillite de la stratégie industrielle menée au cours des deux dernières années, mais sous quelle forme ? Dans la structure actuelle du groupe, il y a un déséquilibre flagrant entre Orange qui bénéficie des investissements dont la montée en puissance est régulière et dont le bilan n'a pas été chargé et FT maison mère qui porte la dette, et les sureffectifs, génère les résultats et fait vivre l'ensemble à partir d'une rente de la téléphonie fixe en attrition programmée. FT est-il condamné à décliner pendant qu'Orange vit sa vie ? Si tel devait être le cas, la faillite industrielle se doublerait d'un scandale politique.

Elie Cohen, économiste, est directeur de recherche au CNRS

La question n'est plus de savoir si FT est en difficulté, c'est avéré. Le problème est de savoir si, dans sa forme actuelle, l'entreprise peut survivre et, à plus court terme, si elle doit financièrement solder ses aventures récentes

Espagne est symbolique. L'acquisition d'Orange, que Vodafone doit vendre, devient vitale. Avec Orange, on peut raconter au marché une histoire : celle de l'ancien monopole devenu deuxième opérateur mondial de mobiles. Sans Orange, FT se trouve affligé d'une série d'acquisitions coûteuses et sans synergie. Les dirigeants d'Orange et de Vodafone qui le savent vont tirer un prix astronomique de la cession d'Orange. Dans l'euphorie, nul ne remarque le risque fantastique que représente l'engagement de payer cash, à terme, 100 % de l'acquisition et le pari qui suppose, pour réussir, la réunion de trois conditions improbables : 1. Le maintien, à un niveau durablement supérieur, à 100 euros, du cours de FT. 2. Un appétit soutenu des marchés pour les titres des filiales mobiles. 3. Un succès rapide de l'UMTS.

moins que le prix payé par FT pour acheter le seul Orange britannique. Que vaut Orange UK aujourd'hui ? Sur la base des derniers cours connus, moins de 15 milliards d'euros, or cette société est inscrite dans les comptes de FT pour près de 45 milliards d'euros. FT va-t-il provisionner de 10 ou 20 milliards d'euros cette participation ?

La deuxième grande acquisition réalisée fut Mobilcom en Allemagne. FT y a investi 3,63 milliards d'euros pour 28,5 % du capital et a déjà engagé 400 millions d'euros pour la construction du réseau UMTS évalué à 10 milliards d'euros. Quel est le risque de FT qui menace à présent Mobilcom d'un recours en justice ? Compte tenu de la profonde désorganisation du marché des mobiles en Allemagne, des difficultés de la téléphonie fixe, il est raisonnable

Mais de quel déclin parle-t-on ? par Michel Husson

La dernière livraison d'Eurostat a connu un succès inhabituel. On y apprend que le produit intérieur brut (PIB) français par habitant équivalait en 2001 à 99,6 % de la moyenne européenne, contre 108,8 % en 1992. Dès la publication de ces chiffres, des économistes réagissent. Michel Godet pousse un nouveau cri d'alarme : « La France recule ! » (*Le Monde* du 15 janvier). Jean Gadrey dénonce la « dictature du PIB » (*Le Monde* du 23 janvier) et nous rassure en évaluant à 10 % ou 15 % l'imprécision de sa mesure. Daniel Cohen commente à son tour « le déclin français » en insistant sur le faible taux d'emploi en France. Enfin, l'argument est largement repris par une droite qui semble oublier sa présence aux affaires durant la moitié de la dernière décennie. Ces débats sont passionnants, mais conduisent à oublier la nécessaire discussion des chiffres d'Eurostat, qui devraient pourtant intriguer les commentateurs avertis.

C'est un fait assez solidement établi que le PIB français évolue comme la moyenne européenne. Vérification faite sur les données d'Eurostat, il a augmenté de 19,3 % entre 1992 et 2001, contre 19,6 % pour l'Union européenne (UE). Sur cette même période, la population française a augmenté de 4,2 %, soit un peu plus que la moyenne européenne (+2,7 %), ce qui explique une légère perte de position relative de 1,5 % sur neuf ans. Si l'on examine l'efficacité productive, en rapportant le PIB au nombre de personnes employées, on découvre même un léger avantage de la France par rapport à la moyenne européenne (+0,5 % sur la décennie).

Nulle trace donc du fameux « déclin » illustré, dans les données d'Eurostat, par une perte de position relative de 9 % en neuf ans. Au lieu de sauter aux commentaires, les économistes auraient mieux fait de chercher à éclairer ce mystère. L'explication réside dans les corrections effectuées pour traduire les PIB nationaux en « standards de pouvoir d'achat ». De tels indicateurs permettent, selon l'Office statistique européen, de prendre en compte les « rapports de prix moyens entre différents pays » et « de comparer, par exemple, les volumes du PIB par habitant ». Il paraîtrait plus simple d'avoir recours aux taux de change courants, mais ceux-ci « reflètent assez souvent d'autres éléments que les seules différences de niveau des

la population restent constants dans chacun des pays. Il paraît raisonnable d'en déduire que la position relative d'un pays par rapport à l'autre n'a pas changé. Si l'Italie avait réussi à augmenter sa production de spaghettis plus vite que celle de steaks-frites en France, on serait en droit de parler de déclin de la France. Cette comparaison peut être menée sans que l'on dispose d'un taux de change spaghettis-steaks-frites : dans chaque pays, on apprécie la progression du niveau de vie en fonction de ses normes de consommation.

Il n'en va pas de même si l'on souhaite comparer les niveaux de vie d'un pays à l'autre. Un premier mode de conversion consiste alors à passer par une monnaie commune, par exemple l'euro. On traduit ainsi l'indicateur « spaghettis par tête » en euros par tête, et on le rend comparable avec l'indicateur « steak-frites par tête ». Mais ce mode de comparaison n'est valide que si les taux de change reflètent exactement les différences de prix. Or ce n'est pas forcément le cas. Le standard de pouvoir d'achat consiste alors à comparer le prix d'un même panier de biens dans chacun des pays. Cette convention introduit forcément des biais que notre conte va permettre d'illustrer.

On suppose que le prix du steak-frites, 20 francs, est resté fixe sur la période observée ; mais que le prix de l'assiette de spaghettis a augmenté de 20 %, passant de 6 000 à 7 200 francs. Le PIB français est de 2 milliards de francs en début et en fin de période ; en Italie, il est passé de 600 milliards de francs à 720 milliards de francs. Le standard de pouvoir d'achat sera composé d'une demi-assiette de spaghettis et d'un demi-steak-frites. Pour des taux de

change de 3 euros pour 20 francs, et de 1 euro pour 2 000 francs, ce panier de biens vaut, initialement, 3 euros. En fin de période, son prix est passé à 3,3 euros, soit une hausse de 10 % ; c'est logique, puisque le prix d'une moitié de ce panier a augmenté de 20 %, celui de l'autre moitié restant inchangé.

On suppose ensuite que, malgré ces variations de prix relatifs, les taux de change sont restés les mêmes : c'est précisément leur incapacité à refléter intégralement les variations de prix qui justifie le calcul en standard de pouvoir d'achat. En France, le PIB en euros n'a pas augmenté et, face à une hausse de l'indice de prix de 10 %, il a donc baissé de 10 %. En Italie, le PIB en euros a progressé de 20 %, ce qui, rapporté à cette même hausse du prix, laisse une progression de pouvoir d'achat de 10 %. Bref, la mesure en standard de pouvoir d'achat fait apparaître un déclin de 20 % de la France par rapport à l'Italie, alors que ni le PIB ni la population n'ont varié dans aucun des deux pays.

Ce résultat absurde découle logiquement de la convention retenue : si Français et Italiens se nourrissaient à égalité de spaghettis et de steaks-frites, alors les Français auraient perdu du pouvoir d'achat à cause de la hausse du prix du spaghetti. Cette convention est parfois légitime, mais elle n'est pas adaptée à ce que l'on veut étudier ici : dès lors qu'on s'intéresse aux évolutions relatives, elle introduit une distorsion parasite. Les données d'Eurostat et les commentaires qu'elles ont suscités sont systématiquement biaisés. Déclin de l'économie ou du débat économique ?

Michel Husson est économiste et membre de la Fondation Copernic

M'S ESCP-EAP

Choisissez votre MÉTIER

Gestion de patrimoine • e-business • Stratégie et Management des systèmes d'information • Innover et entreprendre • Management des hommes et des organisations • Qualité et organisation • Management des projets internationaux • Droit et management international • Ingénierie financière et fiscale • Finance • Management de la performance opérationnelle et financière • Audit et conseil • Marketing et communication • Médias • Management de l'édition • Management médical.

Les 16 Mastères Spécialisés ESCP-EAP s'adressent à de jeunes diplômés universitaires et Grandes Ecoles (Bac + 5). 400 heures de cours, une thèse professionnelle, 4 mois de stage et un voyage d'étude à l'étranger. Une année pleine qui fera de vous un expert recherché.

Rejoignez le réseau des 20 000 anciens ESCP et EAP actifs dans 65 pays.

Sélection de la promotion 2003
Dossier de candidature (date limite de dépôt : 2 mai 2002), épreuves écrites (samedi 18 mai 2002) et sur entretien pour les admissibles (entre le lundi 27 mai et le vendredi 7 juin 2002).

**Journée Portes Ouvertes MS
Samedi 23 mars 2002**

ESCP-EAP PARIS
79, av. de la République - 75543 Paris cedex 11
masteres@escp-eap.net
tél. 01 49 23 20 00 / 21 40

ESCP-EAP
OXFORD PARIS BRUXELLES
European School of Management
Learn everywhere. Manage anywhere.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

DANS LE CADRE DE LA MODERNISATION DE L'ÉTAT, LE MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE VEUT CONDITIONNER L'AVANCEMENT DE SES AGENTS À L'APPRÉCIATION DE LEUR VALEUR PROFESSIONNELLE. LE DISPOSITIF, QUI NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ SYNDICALE, EST DÉJÀ EN PLACE DANS CERTAINS MINISTÈRES ET MONTRE SES LIMITES

Le mérite bouscule la notation des fonctionnaires

Sans tambour ni trompette, le gouvernement Jospin vient d'obtenir un feu vert syndical pour engager une réforme qui ouvre une brèche dans le système de notation et d'avancement des fonctionnaires, en vigueur depuis 1959. Instance consultative réunissant à parité les représentants de l'administration et ceux des fédérations de fonctionnaires, le Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat vient d'approuver un projet de décret, actuellement entre les mains du Conseil d'Etat. Sa promulgation interviendra dans quelques semaines et sa mise en œuvre devra être achevée avant 2004.

Une telle réforme a déjà été repoussée plusieurs fois. C'est dire la délicatesse de ce dossier. Le Conseil supérieur n'a d'ailleurs pas fait preuve d'un enthousiasme débordant puisque les syndicats majoritaires dans la fonction publique, FO et la CGT, ont voté contre, tandis que la CFDT s'est abstenue et que l'UNSA, la CGC et la CFTC ont voté pour. Ce projet, qui institue l'avancement au mérite, sur la base d'entretiens d'éva-

luation individuels, s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'Etat et de la réforme des procédures budgétaires qui responsabilise les gestionnaires des administrations en contrepartie d'engagements sur des objectifs de performance. Pour modifier la notation, le moment semble opportun. La vague de départs massifs en retraite a déjà commencé et un risque de pénurie de fonctionnaires se profile, qui sera d'autant plus accentué si la fonction

Le changement d'échelon ne sera plus fonction de la note mais de sa progression d'une année sur l'autre

publique n'offre pas des carrières plus attractives aux jeunes.

Cette réforme s'appuie sur le rapport du Comité d'enquête sur le coût et le rendement des services publics remis l'été dernier, montrant que le système de notation et d'avancement a dérivé. Ainsi, la notation, qui conditionne la rapidité pour franchir un échelon, a perdu en chemin

sa signification initiale qui était de refléter l'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent, dont la carrière pouvait être soit accélérée soit ralentie. En réalité, la hiérarchie attribue très rarement une mauvaise note, pour ne pas se heurter à un front syndical. Si bien qu'aujourd'hui la note n'illustre le plus souvent que l'ancienneté des agents. Au fil du temps, un grand nombre de fonctionnaires ont fini par plafonner à 18 ou 19 sur 20. Difficile, du

coup, de distinguer les agents en vue de l'avancement.

Dans sa réforme, le ministère de la fonction publique a prévu d'accroître le nombre des promotions. Le changement d'échelon ne sera plus fonction de la note mais de sa progression d'une année sur l'autre. « Les chefs auront du mal à expliquer pourquoi celui qui a la meilleure note,

mais en faible progression par rapport à l'année précédente, n'a pas la plus forte accélération de carrière », critique Roland Gaillard, secrétaire général de la fédération générale des fonctionnaires FO pour qui ce dispositif « sera vite contourné ». Hervé Baro, secrétaire général de l'UNSA-fonctionnaires est, lui, favorable au dispositif. « Certains avanceront plus vite sans ralentir la carrière des autres », observe-t-il.

Autre nouveauté, l'entretien individuel d'évaluation annuel avec le supérieur hiérarchique direct devient obligatoire. Il porte « principalement sur les résultats professionnels obtenus par le fonctionnaire au regard d'objectifs qui lui ont été assignés, sur ses besoins en formation », etc. Il « peut également porter sur la notation ». En clair, de cette évaluation pourra dépendre la notation et, donc, l'avancement. « Nous sommes opposés à un système d'objectifs individuels liés à l'avancement, qui laisse penser que le fonctionnaire peut être intéressé aux résultats », proteste Roland Gaillard. Nous ne sommes pas une chaîne de production. » « Nous produisons un service et il faut

essayer, à coût constant, d'améliorer la qualité, et donc la productivité », réplique-t-on au ministère.

FO préférerait une évaluation facultative pour l'agent, comme le préconisait le comité d'enquête. L'évaluation existe cependant déjà pour certains cadres de la catégorie A, mais sans implication sur la notation. « L'évaluation est le point le plus faible », juge Hervé Baro. Le dispositif n'offre pas toutes les garanties d'objectivité. Une évaluation collective aurait pu être imaginée. « L'entretien d'évaluation fait peur parce qu'il contient la notion d'objectifs individuels, qui ne figurent pas dans le statut », observe Marie-Claude Kervella, secrétaire générale de l'Union des fédérations de fonctionnaires CFDT. Mais cela existait déjà dans les faits. Mieux vaut que ce soit formalisé. » Au final, pour elle, le projet n'est cependant pas satisfaisant. « Le système reste archaïque, car il conçoit l'agent comme un individu, pas comme le membre d'une équipe. Il va rapidement voir les mêmes effets pervers que le précédent. »

Francine Aizicovici

La culture, un ministère pilote

PRÉPARÉ EN CONCERTATION AVEC LES SYNDICATS, LE SYSTÈME DE NOTATION DE LA RUE DE VALOIS RESTE TRÈS SOUPLE

établissements publics administratifs (Musée et Ecole du Louvre, Domaine de Versailles, écoles d'architecture, etc.) ou industriels et commerciaux (les théâtres nationaux, l'Opéra de Paris, la Cité des sciences, etc.), ni les contractuels ou les vacataires ne dépendent du nouveau système.

De nombreuses réunions préparatoires de concertation avec les organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, FSU, SUD, UNSA, CFTC, CGC) ont précédé la mise en œuvre du nouveau dispositif de notation. De fait, ce dernier reste très souple et très léger, mais repose sur deux idées motrices : rapprocher la personne qui note et celle qui est notée ; faire en sorte qu'elles établissent ensemble les objectifs professionnels à accomplir et que, en cas de freins, ceux-ci soient clairement identifiés, afin de pouvoir y remédier, au besoin grâce à la formation professionnelle. En 1997, une charte du processus de notation et d'appréciation des personnels a été rédigée, pour servir de memento, ainsi que des fiches individuelles de notation.

Avant la réforme, plus de 80 % des agents avaient une note comprise entre 18 et 20, sur une échelle qui ne dépasse pas 20. Dans ces conditions, la reconnaissance professionnelle des agents, selon leur

de la notation. Celui-ci doit, chaque année, au cours d'un entretien individuel avec l'agent, lui communiquer sa notation. C'est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, de mesurer l'écart entre les objectifs demandés et les résultats obtenus, de réfléchir aux perspectives d'évolution ou d'enrichissement des tâches qu'il accomplit et, enfin, de fixer, après discussion, de nouveaux objectifs à atteindre pour l'année suivante. Les critères d'évaluation sont aussi bien quantitatifs que qualitatifs. L'agent noté peut expliquer, selon lui, les raisons des blocages et proposer des améliorations pour le fonctionnement du service.

Depuis quatre ans, au ministère, les mentalités évoluent petit à petit. L'amélioration la plus notable est une intensification du dialogue interne, entre supérieurs hiérarchiques et subordonnés. En revanche, un des freins du dispositif repose sur la délégation du pouvoir de notation. S'il a trente personnes à noter, un chef n'a pas le temps matériel, entre les mois d'octobre et de décembre, qui correspondent à l'époque de la notation, de passer en revue tout son effectif. Ce qui fait que certains entretiens sont expédiés en cinq minutes...

De plus, la démarche volontariste du ministère de la culture s'est aussi heurtée au décret de 1959 qui encadre, de manière très stricte, le pouvoir de notation des fonctionnaires. Le nouveau décret en cours de préparation devrait à la fois assurer des bases juridiques au système en vigueur, mais aussi permettre de nouvelles avancées. Sur la question des sanctions, l'administration reste toujours très évasive. Or à l'avenir, un agent mal noté devrait non seulement être pénalisé dans son avancement, mais ses collègues devraient bénéficier d'une promotion plus rapide, au motif que leur charge de travail se trouve accrue. Il existe aussi des obstacles plus structurels. Un système efficace de notation et d'évaluation demanderait une fiche de poste pour chaque agent de la fonction publique. Par conséquent, cela obligerait à formaliser les missions et à définir des références de métier, ce qui est loin d'être le cas.

Alain Beuve-Méry

L'amélioration la plus notable est une intensification du dialogue interne, entre supérieurs hiérarchiques et subordonnés

mérite et leur travail personnel était largement illusoire. Dans la théorie, en effet, être bien noté permet d'obtenir des réductions d'ancienneté et par conséquent de gravir plus rapidement l'échelon supérieur de son grade. Dans la pratique, ce système se retrouvait nivelé.

Désormais, c'est le responsable hiérarchique direct qui est chargé

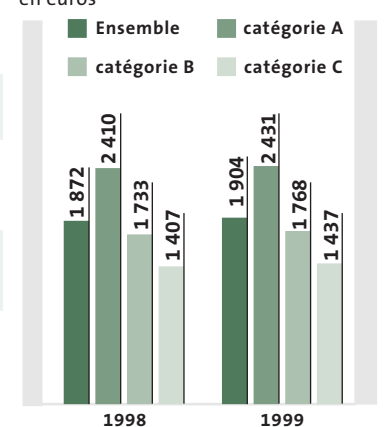
DES EFFECTIFS ET DES SALAIRES À LA HAUSSE

Effectifs réels de la fonction publique de l'Etat, territoriale et hospitalière, en milliers

	1994	1995	1996	1997	1998
Fonction publique d'Etat au sens strict	2 410,1	2 422,4	2 466,5	2 490,1	2 523,1
Fonction publique territoriale	1 428,4	1 446,2	1 463,0	1 481,9	1 507,3
Fonction publique hospitalière	834,5	840,2	847,4	849,0	857,0
Poids dans l'emploi total, en %	21,2	21,2	21,5	21,5	21,4

Source : Insee

Salaires mensuels nets de prélèvements en euros



Inefficace en Belgique... depuis 1939

L'ÉVALUATION SE RÉVÈLE IMPRATICABLE DANS LES FAITS

BRUXELLES

de notre correspondant Les fonctionnaires belges sont évalués depuis 1939, mais à aucun moment le système n'a donné satisfaction. Censées être objectives, tant pour le recrutement que pour la reconnaissance des mérites, les règles de la fonction publique sont constamment critiquées.

Soumis en principe à une évaluation qui débouche sur un « bulletin », les agents sont généralement bien notés et à l'abri de toute sanction. En fait, c'est parfois la personnalité qui est jugée. Le travail, lui, ne l'est presque jamais.

souligne Michel Legrand, qui n'hésite pas à conclure à son inutilité. Largement fédéralisée depuis une vingtaine d'années, la fonction publique belge (qui rassemble au total quelque 920 000 fonctionnaires, pour une population d'un peu plus de 10 millions d'habitants) a gagné en complexité, mais sans doute pas en efficacité, à la faveur de cette évolution.

l'hypothèse de sanctions contre des fonctionnaires défaillants, lesquels se voient par ailleurs offrir diverses possibilités de recours si tel était le cas.

En 1995, une grande réforme de l'administration publique a été lancée et a révisé la procédure de « signalement ». Devenue « évaluation », plus précise et plus sophistiquée, elle n'a pas offert de meilleurs résultats, même si 25 millions d'euros ont été débloqués pour le lancement d'un grand programme de formation des cadres. « L'évaluation a été grippée par la bureaucratie »,

En fait, c'est parfois la personnalité qui est jugée. Le travail, lui, ne l'est presque jamais

Dans son ensemble, l'administration ne se voit pas imposer d'objectifs à atteindre en termes d'efficacité ou de satisfaction des usagers. Parmi les départements les plus critiqués figurent la justice, qui demeure extrêmement lente, et le fisc, souvent tracassier et arbitraire.

Un épisode récent a ajouté au trouble. Soucieux, affirmait-il, de « rétablir la confiance des citoyens dans leurs institutions », le ministre de la fonction publique, Luc Van Den Bossche, a lancé un vaste programme, visant, notamment, à nommer des managers compétents et indépendants pour moderniser les ministères. Ces responsables se verraient quant à eux imposer des objectifs à atteindre et seraient évalués. Mais leur « plan de vol » est négocié après leur nomination, ce qui ne permet pas vraiment de tester leurs velléités réformatrices.

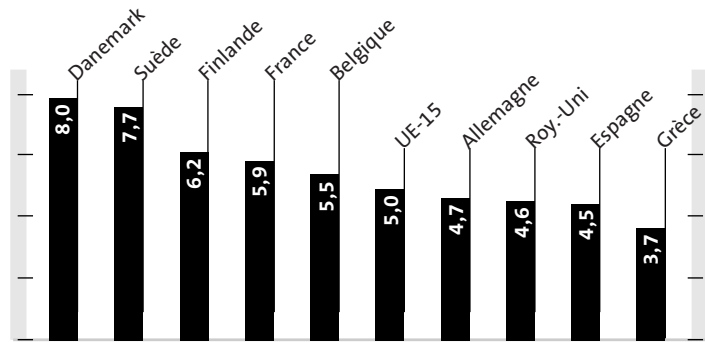
Difficulté supplémentaire : présentée aussi comme devant remédier à un autre mal chronique de la fonction publique, à savoir la surpolitisation, la réforme est en train de capoter : les nominations connues jusqu'ici concernent surtout des personnalités issues de la politique et parachutées à des postes de commandement dans l'administration... « On pourra toujours évaluer leur fidélité à leur parti politique », ricane un syndicaliste.

Jean-Pierre Stroobants

EUROPE

L'ENSEIGNEMENT, UNE PRIORITÉ DANS LES PAYS NORDIQUES

Dépenses publiques consacrées à l'éducation, en % du PIB en 1999



Source : Eurostat

■ MÊME SI LES INVESTISSEMENTS dans l'éducation sont liés à des facteurs très divers (durée des études, inégalités, etc.), la part de la richesse nationale qui y est consacrée reflète l'importance que les gouvernements lui accordent.

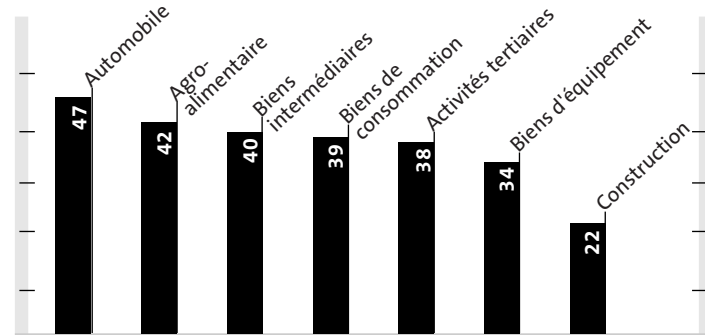
■ EN 1999, LES FONDS PUBLICS destinés au financement de l'enseignement – quel que soit le niveau des études et hors les sources privées – s'élevaient, en moyenne, à 5 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union.

■ LES CONTRIBUTIONS VARIENT largement d'un Etat membre à l'autre : elles s'échelonnent de 3,7 %, en Grèce, à 7,7 %, en Suède, et 8 % au Danemark. La répartition des budgets est assez cohérente : globalement, l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur absorbent environ 1 % du PIB alors que le secondaire dispose de 2,5 %.

FLASH SETT/« LE MONDE »

36 % DE JEUNES CHEZ LES INTÉRIMAIRES

Pourcentage de moins de 25 ans par secteur d'activité



Source : SETT

■ LES MOINS DE 25 ANS représentent 36 % des salariés intérimaires (en équivalent temps plein) alors qu'ils ne représentent que 8 % de la population active salariée.

■ LES JEUNES INTÉRIMAIRES travaillent majoritairement dans l'industrie. Ils représentent 47 % des travailleurs temporaires de l'automobile et 42 % de ceux de l'agroalimentaire. En revanche, dans la construction, le pourcentage tombe à 22 %. En 2001, les entreprises de travail temporaire ont formé 5 885 jeunes grâce aux contrats de qualification, d'adaptation, et aux contrats de mission formation jeunes intérimaires (CMJI).

AGENDA

■ ÉCONOMIE SOLIDAIRE

En partenariat avec la Fondation René-Dumont et le collectif « Engagements citoyens dans l'économie », *Le Monde* organise un colloque, le 14 mars à l'Assemblée nationale autour du thème « Les citoyens peuvent-ils changer l'économie ? ».

Une dizaine d'économistes, parmi lesquels Anton Brender, Philippe Chalmain, Daniel Cohen, Pierre Jacquet et Jean Pisani-Ferry, réagiront aux propositions faites par des acteurs engagés de l'économie « socialement responsable », à qui il a été demandé de travailler sur un possible changement d'échelle de pratiques, qui demeurent aujourd'hui marginales. Cette « autre » économie peut-elle devenir modèle ? Les économistes devront répondre à ces questions sans concessions. Inscriptions : Oscar Organisation, Cécile Houelbec, tél : 01-41-44-97-44.

■ RICHESSE

A l'occasion de la remise du rapport de Patrick Viveret, conseiller référendaire à la Cour des comptes, sur les nouveaux facteurs de la richesse, le secrétariat à l'économie solidaire organise, le 2 mars, avec le parrainage du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), une rencontre intitulée « Reconsidérons la richesse » à la Salle Gaveau ; 45, rue La Boétie, 75008 Paris. Inscriptions : www.place-publique.fr

■ EXPATRIATION

Avenir Export et Avenir Expat font Salon commun, du 6 au 8 mars, à Paris, au CNIT Paris-La Défense (et non porte de Versailles comme indiqué par erreur dans le précédent Agenda, « Le Monde Economie » du 19 février).

Toutes les informations, ainsi que des opportunités d'emploi, concernant l'investissement ou l'implantation à l'étranger, la mobilité internationale ou l'expatriation y sont rassemblées. Contact : www.avenir-export.com.

sans interruption de votre vie professionnelle

CADRES EN ACTIVITÉ

DEA e-management
Septembre 2002 - Juillet 2003

UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE
Département d'Éducation Permanente
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16

Tél. : 01 44 05 40 88 - giovannangeli@dep.dauphine.fr
www.dauphine.fr/crepa/dea128fc.htm

LES INDICATEURS SOCIAUX INTERNATIONAUX « LE MONDE » / EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	E.U.	JAPON
Evolution de l'emploi au 3^e trim. 2001 (en % sur un an)	1,4	1,5	1,2*	0,7	2,4	2,2	1,2	2,2	0,6	1,5*	- 0,6*
Structure de l'emploi 2000											
part de l'emploi salarié	72	70	77	76	54	73	65	75	81	n. d.	n. d.
part de l'emploi à temps partiel	18	17	19	21	8	17	9	41	25	13	23
Taux d'emploi 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)	63	61	65	61	55	62	53	73	71	74	69
Hommes + femmes (55-64 ans)	38	34	37	25	37	29	27	38	51	58	63
Durée du travail salarié à temps plein 2000 (h/semaine)	40,3	39,6	40,1	38,5	40,6	38,9	38,6	39	43,6	n. d.	n. d.
Évolution du coût du travail (en % sur un an) 2 ^e trim. 2001	3,1	2,7	2,7	0,4	5,1	3,6	-1,4	5,2	4,6	4	n. d.
Taux de chômage en déc. 2001 (en %)											
Hommes + femmes	7,8	8,5	8	6,9	12,9	9,3	9,3	2,2	5,2	5,7	5,5
moins de 25 ans	15,7	16,9	9,7	17,5	25	21,3	27,3	5,1	12,5	11,9	n. d.
Part de chômage de plus d'un an 2000 (en %)	45	48	52	56	42	40	61	33	28	6	25

n.d. : non disponible, *4^e trim. 2000

LE MARCHÉ DU TRAVAIL FRANÇAIS

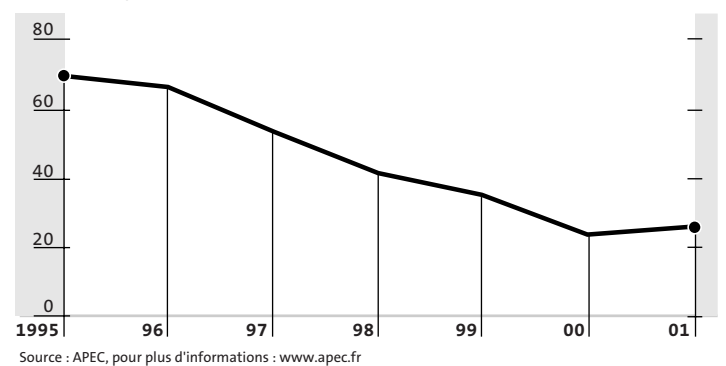
	Dernier mois connu	Variation sur un an
Taux de chômage des jeunes	17,2 % (déc.)	+ 1,0*
Part du chômage de longue durée	29,6 % (déc.)	- 3,7*
Emplois précaires (en milliers) :		
CDD	929	+ 4,7 %
Intérim	605	- 10 %
Apprentis	260	- 8,7 %
Contrats aidés	407*	- 11,9 %
Salaires nets médians (en euros constants) :		
Femmes	1 084	+ 1,6 %
Hommes	1 372	+ 3,8 %
SMIC (en euros) :		
Horaire	6,66 (juillet)	+ 3,8 %
Mensuel	1 126,29 (juillet)	+ 4 %
Nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion	1 072 258*	- 4,2 %

Source : Bloomberg * en points

FLASH APEC/« LE MONDE »

CADRES : MOINS D'OFFRES ET PLUS DE CANDIDATURES EN 2001

Nombre moyen de candidatures par offre



Source : APEC, pour plus d'informations : www.apec.fr

■ LE NOMBRE MOYEN DE CANDIDATURES reçues pour chaque offre confiée à l'Apec a augmenté en 2001 : 26 candidatures pour une offre contre 24 en 2000. Une rupture de tendance, puisque, depuis 1995, le nombre de candidatures par offre n'avait pas cessé de diminuer.

■ CE RÉSULTAT MASQUE TOUTEFOIS DE FORTES DISPARITÉS. Pour les postes informatiques, l'Apec ne recense que 8 candidatures par offre – en moyenne –, ce qui signifie que les besoins des recruteurs sont rarement comblés. À l'inverse, pour la fonction ressources humaines, la moyenne est de 56 candidatures par offre, et pour l'administration-gestion, elle est de 53.

A Etupes, une usine pas comme les autres

170 HANDICAPÉS FABRIQUENT DES CÂBLES POUR PSA. L'ATELIER PROTÉGÉ TIENT LES DÉLAIS ET LA QUALITÉ EST AU RENDEZ-VOUS

BESANÇON

de notre correspondant
a performance industrielle repose beaucoup sur la formation des personnels qui doivent assimiler le mode d'emploi des machines, identifier les composants dont ils auront besoin et maîtriser les techniques d'assemblage. A Etupes (Doubs), dans l'unité qui fabrique chaque jour plus de 17 000 câbles de batterie pour le groupe PSA, notamment pour les Peugeot 307, ces conditions sont réunies.

En 1999, l'usine a été certifiée – selon des critères rigoureux – par le constructeur, qui lui a confié l'approvisionnement en flux tendu de ses usines de Sochaux, Mulhouse, Poissy et Madrid. « Il faut que nous soyons irréprochables, confirme Pierre Voisinnet, le chef d'atelier. Et cela vaut aussi bien pour la qualité que pour le respect des délais. » Simple évidence pour n'importe quelle entreprise sous-traitante, cette exigence prend, ici, l'allure d'un défi, car les ouvriers ne savent ni lire ni écrire. Comment permettre à des

hommes et femmes aptes au travail, mais souffrant d'un handicap intellectuel, d'occuper leur place dans la société sans tomber dans l'assistanat ?

L'association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés (Adapei) du pays de Montbéliard a réfléchi à ce problème dès 1990 et trouvé la solution. « A partir de l'instant où les techniques de communication traditionnelles ne pouvaient s'appliquer, il fallait imaginer un autre langage, clair et intelligible, pour traduire l'ensemble des documents et consignes », se souvient Pierre Voisinnet. L'alternative s'est imposée d'elle-même : l'image. C'est Chantal Chatelain, responsable de l'opération au sein du bureau « méthodes », qui s'est attelée à la tâche. Elle a inventé une « bibliothèque de symboles » qui, dorénavant, s'impose à tous. Avec environ 90 motifs, déclinés chacun en huit couleurs différentes, ce sont plus de 700 dessins qui sont utilisés pour accompagner et piloter le travail des salariés. Ainsi, le champignon vert désigne la cosse n° 9632781680 et le cornet de glace rose, la gaine fendue

n° Z00011223997. Mais il y a également des coeurs, des ballons, des éléphants, des bougeoirs, des arbres, etc. « En cas de besoin, j'en crée d'autres, précise la technicienne. Mais j'évite les représentations susceptibles d'interprétations négatives, tels que les couteaux ou les revolvers, et je teste les logos près des ouvriers avant de les valider. »

L'usage a montré que les handicapés sont sensibles en priorité aux couleurs, ensuite aux formes. Le bleu, dès lors, concerne les manœuvres de sertissage. Le vert s'applique aux opérations d'étamage et le jaune aux habillages. Les symboles figurent sur les pièces, les étagères de stockage, les écrans des machines, les étiquettes des caisses de réception et d'expédition, les fiches techniques, les schémas de réalisation ainsi que sur les formulaires de commande et les postes de travail.

En tout, plus de 170 personnes, à l'Adapei d'Etupes, utilisent ce système. Sans lui, nous ne pourrions pas nous faire comprendre, admet le chef d'atelier. Car la production a évolué. Autrefois, le câble était un élément unique, doté d'une cosse à

chaque extrémité. L'arrivée de l'électronique a compliqué la donne : le câble est devenu un véritable faisceau, dont il existe des dizaines de variantes, faites de quinze à vingt composants. Qu'il s'agisse de programmer un appareil ou d'usiner des pièces à la main, chaque ouvrier a son « guide ». Il suffit, ensuite, de l'affecter à un poste compatible avec son niveau de déficience.

■ RECRUITEMENT INEXISTANT

« La production industrielle n'est pas une fin en soi, insiste Pierre Voisinnet. C'est un moyen de faire progresser les gens vers le maximum d'autonomie possible. » Chaque salarié bénéficie donc d'un projet spécifique, objet d'une évaluation. A intervalles réguliers, l'équipe éducative se réunit pour son suivi. Elle actualise les dossiers et adapte, si nécessaire, l'activité. La formation de départ acquise, et la logique du dispositif intégrée par l'ouvrier, l'erreur est inexistante.

A la sortie, chaque câble est facturé à PSA au tarif du marché, grâce aux aides publiques allouées à l'Adapei pour sa mission d'insertion et qui lui permettent de s'organiser en interne. « Nous ne recherchons pas de gains de productivité, commente Pierre Voisinnet. Et nous évitons de trop décomposer les tâches, car nous préférons multiplier les postes et moduler les rythmes. » L'atelier, dans le même esprit, refuse d'automatiser les opérations qui pourraient l'être, afin de conserver du travail pour les personnes à très faible niveau. « L'Adapei n'est pas une entreprise, conclut-il. Le cœur de notre démarche, c'est l'individu et lui seul... »

Jean-Pierre Tenoux

UN IMPÉRATIF : SE DIVERSIFIER

« Chaque fois qu'un nouveau modèle est mis en fabrication, nous avons le réflexe d'assurer une contribution de charge aux ateliers protégés car nous sommes sensibles à leur mission », souligne Robert Michel, le directeur des ressources humaines de PSA Sochaux. « Pour autant, ils représentent pour nous des fournisseurs à part entière. Leur raison primordiale d'exister est de nous livrer en respectant les mêmes impératifs de qualité et de délais que les autres. »

Au total, la démarche concerne 440 ouvriers, travaillant pour le groupe, dans cinq ateliers du pays de Montbéliard. Ils génèrent 11 millions d'euros de chiffre d'affaires et l'Etat subventionne chaque poste à hauteur de 12 000 euros par an. « Le seul reproche que nous pourrions faire à l'Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés (Adapei), c'est d'être trop liée à PSA, s'inquiète le DRH. Comme les autres sous-traitants, elle doit se diversifier pour être moins vulnérable aux fluctuations d'activité de l'industrie automobile, d'autant que son personnel est captif et qu'il ne peut pas se reconvertir. »